EPB/B
54331/B Vol. 12

OEUVRES

COMPLÈTES

DE VOLTAIRE.

TOME XII.

DE L'IMPRIMERIE DE MOREAU, RUE MONTMARTRE, n° 39.

55450

OEUVRES

COMPLÈTES

DE VOLTAIRE.

TOME XII.

MÉLANGES HISTORIQUES.

I.

A PARIS,
CHEZ J. ESNEAUX, ÉDITEUR-LIBRAIRE,
RUE HAUTEFEUILLE, N°. 20.

M. DCCC. XXIV.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

Dans la correspondance de Voltaire, il est souvent question des *Lettres philosophiques*, des *Lettres anglaises*, et des *Lettres sur les Anglais*; c'est le même ouvrage sous trois titres différens; ce qui le compose était depuis long-temps, et pour de graves raisons, disséminé dans les dernières parties ou divisions des Œuvres de Voltaire. Ce n'est que depuis 1817 qu'on a reproduit ces Lettres en corps d'ouvrage. Ayant en grande partie suivi l'édition de Kehl, j'ai remarqué cependant qu'il pouvait être agréable et utile aux lecteurs d'avoir au moins l'indication de ce que formaient ces Lettres, c'est ce qui m'a décidé à rédiger ce tableau qui ouvre ce volume, et qui comprend quelques passages ou variantes assez considérables.

LETTRES PHILOSOPHIQUES.

LETTRE I.

SUR LES QUAKERS.

Nota. Elle se compose de la section Ire de l'article *Quaker*, du DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE, tom. XXI, p. 362, jusques et y compris la ligne 14 de la page 367.

LETTRE II.

SUR LES QUAKERS.

Nota. Elle se compose de la fin de la section Ire de l'article *Quaker*, tom. XXI, p. 367 et suiv.

LETTRE III.

SUR LES QUAKERS.

Nota. Était composée de ce qui forme le commencement de la IIe section de l'article *Quaker*, tom. XXI. p. 369, *jusques et y compris* la ligne 2 de la page 373.

LETTRE IV.

SUR LES QUAKERS.

Nota. Était formée de la fin de la IIe section de l'article *Quaker*.

LETTRE V.

SUR LA RELIGION ANGLICANE.

Nota. C'est l'article *Anglican*, tom. XVI, p. 335.

LETTRE VI.

SUR LES PRESBYTÉRIENS.

Nota. C'est l'article *Presbytériens*, tom. XXI, p. 297.

LETTRE VII.

SUR LES SOCINIENS, OU ARIENS, OU ANTI-TRINITAIRES.

Nota. C'est l'article *Socinien*, tom. XXII, p. 134.

LETTRE VIII.

SUR LE PARLEMENT.

Nota. C'est l'article *Parlement d'Angleterre*, tom. XXI, pag. 175.

LETTRE IX (1).

SUR LE GOUVERNEMENT.

Ce mélange dans le gouvernement d'Angleterre, ce concert entre les communes, les lords et le roi, n'a pas toujours subsisté. L'Angleterre a été longtemps esclave, elle l'a été des Romains, des Saxons, des Danois, des Français. Guillaume-le-Conquérant la gouverna surtout avec un sceptre de fer; il disposait des biens et de la vie de ses nouveaux sujets comme un monarque de l'Orient; il défendit sous peine de mort qu'aucun Anglais osât avoir du feu et de la lumière chez lui passé huit heures du soir, soit qu'il prétendît par là prévenir leurs assemblées nocturnes, soit qu'il voulût essayer, par une défense si bizarre, jusqu'où peut aller le pouvoir d'un homme sur d'autres hommes.

Il est vrai qu'avant et après Guillaume-le-Conquérant les Anglais ont eu des parlemens; ils s'en vantent comme si ces assemblées, appelées alors parlemens, composées de tyrans ecclésiastiques, et de pillards nommés barons, avaient été les gardiens de la liberté et de la félicité publique.

(1) Cette lettre formait dans le *Dict. philos.*, édition de Kehl, la section VIIe de l'article GOUVERNEMENT.

Les barbares qui des bords de la mer Baltique fondirent dans le reste de l'Europe, apportèrent avec eux l'usage de ces états ou parlemens dont ont fait tant de bruit, et qu'on connaît si peu. Les rois alors n'étaient point despotiques, cela est vrai, et c'est précisément par cette raison que les peuples gémissaient dans une servitude misérable. Les chefs de ces sauvages qui avaient ravagé la France, l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, se firent monarques : leurs capitaines partagèrent entre eux les terres des vainçus : de là ces margraves, ces lairs, ces barons, ces sous-tyrans qui disputaient souvent avec leur roi les dépouilles des peuples. C'étaient des oiseaux de proie combattant contre un aigle pour sucer le sang des colombes; chaque peuple avait cent tyrans au lieu d'un bon maître. Des prêtres se mirent bientôt de la partie. De tout temps le sort des Gaulois, des Germains, des insulaires d'Angleterre, avait été d'être gouvernés par leurs druïdes et par les chefs de leurs villages, ancienne espèce de barons, mais moins tyrans que leurs successeurs. Ces druïdes se disaient médiateurs entre la divinité et les hommes; ils fesaient des lois, ils excommuniaient, ils condamnaient à mort. Les évêques succédèrent peu à peu à leur autorité temporelle dans le gouvernement goth et vandale. Les papes se mirent à leur tête, et avec des brefs, des bulles et des moines firent trembler les rois, les déposèrent, les firent assassiner, et tirèrent à eux tout l'argent qu'ils purent de l'Europe. L'imbécile Inas, l'un des tyrans de l'heptarchie d'Angleterre, fut le premier qui dans un pélerinage à Rome se soumit à payer le denier de Saint-Pierre (ce qui était environ un écu de notre monnaie) pour chaque maison de son territoire. Toute l'île suivit bientôt cet exemple : l'Angleterre devint petit à petit une province du pape; le saint père y

envoyait de temps en temps ses légats pour y lever des impôts exorbitans. Jean-sans-Terre fit enfin une cession en bonne forme de son royaume à sa sainteté qui l'avait excommunié; et les barons qui n'y trouvèrent pas leur compte, chassèrent ce misérable roi ; il mirent à sa place Louis VIII, père de S. Louis, roi de France: mais ils se dégoûtèrent bientôt de ce nouveau venu et lui firent repasser la mer.

Tandis que les barons, les évêques, les papes déchiraient ainsi l'Angleterre où tous voulaient commander, le peuple, la plus nombreuse, la plus utile et même la plus vertueuse partie des hommes, composée de ceux qui étudient les lois et les sciences, des négocians, des artisans, des laboureurs enfin qui exercent la première et la plus méprisée des professions, le peuple, dis-je, était regardé par eux comme des animaux au-dessous de l'homme; il s'en fallait bien que les communes eussent alors part au gouvernement, c'étaient des vilains : leur travail, leur sang, appartenaient à leurs maîtres qui s'appelaient nobles. Le plus grand nombre des hommes était en Europe ce qu'ils sont encore en plusieurs endroits du monde, serfs d'un seigneur, espèce de bétail qn'on vend et qu'on achète avec la terre. Il a fallu des siècles pour rendre justice à l'humanité, pour sentir qu'il était horrible que le grand nombre semât et que le petit nombre recueillît : et n'est-ce pas un bonheur pour le genre humain que l'autorité de ces petit brigands ait été éteinte en France par la puissance légitime de nos rois, et en Angleterre par la puissance légitime des rois et du peuple.

Heureusement, dans les secousses que les querelles des rois et des grands donnaient aux empires, les fers des nations se sont plus ou moins relâchés ; la liberté est née en Angleterre des querelles des tyrans ;

les barons forcèrent Jean-Sans-Terre et Henri III à accorder cette fameuse charte dont le principal but était à la vérité de mettre les rois dans la dépendance des lords, mais dans laquelle le reste de la nation fut un peu favorisé, afin que dans l'occasion elle se rangeât du parti de ses prétendus protecteurs. Cette grande charte, qui est regardée comme l'origine sacrée des libertés anglaises, fait bien voir elle-même combien peu la liberté était connue. Le titre seul prouve que le roi se croyait absolu de droit, et que les barons et le clergé même ne le forçaient à se relâcher de ce droit prétendu que parce qu'ils étaient les plus forts.

Voici comme commence la grande charte : « Nous » accordons de notre libre volonté les priviléges sui- » vans aux archevêques, évêques, abbés, prieurs et » barons de notre royaume, etc. »

Dans les articles de cette charte il n'est pas dit un mot de la chambre des communes, preuve qu'elle n'existait pas encore, ou qu'elle existait sans pouvoir. On y spécifie les hommes libres d'Angleterre ; triste démonstration qu'il y en avait qui ne l'étaient pas. On voit, par l'article 32, que ces hommes prétendus libres devaient des services à leur seigneur. Une telle liberté tenait encore beaucoup de l'esclavage.

Par l'article 21, le roi ordonne que ses officiers ne pourront dorénavant prendre de force les chevaux et les charettes des hommes libres qu'en payant; et ce réglement parut au peuple une vraie liberté, parce qu'il ôtait une plus grande tyrannie.

Henri VII, usurpateur heureux et grand politique, qui fesait semblant d'aimer les barons, mais qui les haïssait et les craignait, s'avisa de procurer l'aliénation de leurs terres. Par là les vilains, qui, dans la suite acquirent du bien par leurs travaux, achetèrent les

châteaux des illustres pairs qui s'étaient ruinés par leurs folies. Peu à peu toutes les terres changèrent de maîtres.

La chambre des communes devint de jour en jour plus puissante, les familles des anciens pairs s'éteignirent avec le temps; et comme il n'y a proprement que les pairs qui soient nobles en Angleterre dans la rigueur de la loi, il n'y aurait eu plus du tout de noblesse en ce pays-là, si les rois n'avaient pas créé de nouveaux barons de temps en temps, et conservé l'ordre des pairs qu'ils avaient tant craint autrefois, pour l'opposer à celui des communes devenu trop redoutable.

Tous ces nouveaux pairs, qui composent la chambre haute, reçoivent du roi leur titre, et rien de plus; presque aucun d'eux n'a la terre dont il porte le nom : l'un est duc de Dorset, et n'a pas un pouce de terre en Dorsetshire; l'autre est comte d'un village, qui sait à peine où ce village est situé; ils ont du pouvoir dans le parlement, non ailleurs.

Vous n'entendez point ici parler de haute, moyenne et basse justice, ni le droit de chasser sur les terres d'un citoyen, lequel n'a pas la liberté de tirer un coup de fusil sur son propre champ (1).

Un homme, parce qu'il est noble, ou parce qu'il est prêtre, n'est point ici exempt de payer certaines taxes; tous les impôts sont réglés par la chambre des communes, qui, n'étant que la seconde par son rang, est la première par son crédit.

Les seigneurs et les évêques peuvent bien rejeter le

(1) La chasse n'est pas absolument libre en Angleterre, et il y subsiste sur cet objet des lois moins tyranniques que celles de quelques autres nations, mais très-peu dignes d'un peuple qui se croit libre.

(Note des éditeurs de Kehl.)

bill des communes pour les taxes, mais il ne leur est pas permis d'y rien changer; il faut ou qu'ils le reçoivent ou qu'ils le rejettent sans restriction. Quand le bill est confirmé par les lords et approuvé par le roi, alors tout le monde paye; chacun donne, non selon sa qualité (ce qui est absurde), mais selon son revenu; il n'y a point de taille ni de capitation arbitraire, mais une taxe réelle sur les terres. Elles ont toutes été évaluées sous le fameux Guillaume III, et mise au-dessous de leur prix.

La taxe subsiste toujours la même, quoique les revenus des terres aient augmenté; ainsi personne n'est foulé, et personne ne se plaint. Le paysan n'a point les pieds meurtris par des sabots, il mange du pain blanc, il est bien vêtu, il ne craint point d'augmenter le nombre de ses bestiaux ni de couvrir son toît de tuiles, de peur que l'on ne hausse ses impôts l'année d'après. Il y a ici beaucoup de paysans qui ont environ deux cent mille francs de bien, et qui ne dédaignent pas de continuer à cultiver la terre qui les a enrichis, et dans laquelle ils vivent libres.

LETTRE X.

SUR LE COMMERCE.

Nota. A quelques changemens près, c'est l'article *Commerce*, tome XVIII, p. 83.

LETTRE XI.

SUR L'INSERTION DE LA PETITE VÉROLE.

Nota. C'est l'article *Inoculation*, tom. XX, p. 206.

LETTRE XII.

SUR LE CHANCELIER BACON.

Nota. C'est la IIe section de l'article *Bacon*, tom. XVII, pag. 234.

LETTRE XIII.

SUR LOKE.

Nota. C'est la Ire section de l'article *Loke*, tom. 20, p. 293.

LETTRE XIV.

SUR DESCARTES ET NEWTON.

Nota. C'est la Ire section de l'article *Newton* et *Descartes*, tom. XXI, p. 89.

LETTRE XV.

SUR LE SYSTÈME DE L'ATTRACTION.

Les découvertes du chevalier Newton, qui lui ont fait une réputation si universelle, regardent le système du monde, la lumière, l'infini en géométrie, et enfin la chronologie, à laquelle il s'est amusé pour se délasser.

Je vais vous dire (si je puis sans verbiage) le peu que j'ai pu attraper de toutes ces sublimes idées.

A l'égard du système de notre monde, on disputait depuis long-temps sur la cause qui fait tourner et qui retient dans leurs orbites toutes les planètes, et sur celle qui fait descendre ici-bas tous les corps vers la surface de la terre.

Le système de Descartes, expliqué et fort changé depuis lui, semblait rendre une raison plausible de ces phénomènes ; et cette raison paraissait d'autant plus vraie, qu'elle est simple et intelligible à tout le monde. Mais en philosophie, il faut se défier de ce qu'on croit entendre trop aisément, aussi bien que des choses qu'on n'entend pas.

La pesanteur, la chute accélérée des corps tombant sur la terre, la révolution des planètes dans leurs orbites, leurs rotations autour de leur axe, tout cela n'est que du mouvement : or le mouvement ne peut être conçu que par impulsion, donc tous ces corps sont poussés. Mais par quoi le sont-ils ? Tout l'espace est plein; donc il est rempli d'une matière très-subtile, puisque nous ne l'apercevons pas ; donc cette matière va d'occident en orient, puisque c'est d'occident en orient que toutes les planètes sont entraînées. Ainsi, de supposition en supposition, et de vraisemblance en vraisemblance, on a imaginé un vaste tourbillon de matière subtile, dans lequel les planètes sont entraînées autour du soleil; on crée encore un autre tourbillon particulier qui nage dans le grand, et qui tourne journellement autour de la planète. Quand tout cela est fait, on prétend que la pesanteur dépend de ce mouvemement journalier : car, dit-on, la matière subtile qui tourne autour de notre petit tourbillon, doit aller dix-sept fois plus vite que la terre ; or si elle va dix-sept fois plus vite que la terre, elle doit avoir incomparablement plus de force centrifuge, et repousser par conséquent tous les corps vers la terre. Voilà la cause de la pesanteur dans le système cartésien.

Mais avant que de calculer la force centrifuge et la vitesse de cette matière subtile, il fallait s'assurer qu'elle existât; et supposé qu'elle existe, il est encore

démontré faux qu'elle puisse être la cause de la pesanteur.

M. Newton semble anéantir sans ressource tous ces tourbillons grands et petits, et celui qui emporte les planètes autour du soleil, et celui qui fait tourner chaque planète sur elle-même.

1°. A l'égard du prétendu petit tourbillon de la terre, il est prouvé qu'il doit perdre petit à petit son mouvement; il est prouvé que si la terre nage dans un fluide, ce fluide doit être de la même densité que la terre, et si ce fluide est de la même densité, tous les corps que nous remuons doivent éprouver une résistance extrême, c'est-à-dire, qu'il faudrait un levier de la longueur de la terre pour soulever le poids d'une livre.

2°. A l'égard des grands tourbillons, ils sont encore plus chimériques : il est impossible de les accorder avec les règles de Kepler, dont la vérité est démontrée. M. Newton fait voir que la révolution du fluide dans lequel Jupiter est supposé entraîné, n'est pas avec la révolution du fluide de la terre, comme la révolution de Jupiter est avec celle de la terre.

Il prouve que toutes les planètes fesant leurs révolutions dans des ellipses, et par conséquent étant bien plus éloignées les unes des autres dans leurs périhélies et bien plus proches dans leurs aphélies, la terre, par exemple, devrait aller plus vite quand elle est plus près de Vénus et de Mars, puisque le fluide qui l'emporte, étant alors plus pressé, doit avoir plus de mouvement, et cependant c'est alors même que le mouvement de la terre est plus ralenti.

Il prouve qu'il n'y a point de matière céleste qui aille d'occident en orient, puisque les comètes traver-

sent ces espaces tantôt de l'orient à l'occident, tantôt du septentrion au midi.

Enfin pour mieux trancher encore, s'il est possible, toute difficulté, il prouve, ou du moins il rend fort probable, et même par des expériences, que le plein est impossible, et il nous ramène le vide, qu'Aristote et Descartes avaient banni du monde.

Ayant par toutes ces raisons et par beaucoup d'autres encore, renversé les tourbillons du cartésianisme, il désespérait de pouvoir connaître jamais s'il y a un principe secret dans la nature, qui cause à la fois le mouvement de tous les corps célestes et qui fait la pesanteur sur la terre. S'étant retiré en 1666 à la campagne, près de Cambridge, un jour qu'il se promenait dans son jardin, et qu'il voyait tomber des fruits d'un arbre, il se laissa aller à une méditation profonde sur cette pesanteur dont tous les philosophes ont cherché si long-temps la cause en vain, et dans laquelle le vulgaire ne soupçonne pas même de mystère. Il se dit à lui-même : De quelque hauteur dans notre hémisphère que tombassent ces corps, leur chute serait certainement dans la progression découverte par Galilée; et les espaces parcourus par eux seraient comme les carrés des temps. Ce pouvoir qui fait descendre les corps graves, est le même sans aucune diminution sensible, à quelque profondeur qu'on soit dans la terre, et sur la plus haute montagne. Pourquoi ce pouvoir ne s'étendrait-il pas jusqu'à la lune? et s'il est vrai qu'il pénètre jusque-là, n'y a-t-il pas grande apparence que ce pouvoir la retient dans son orbite et détermine son mouvement? Mais si la lune obéit à ce principe quel qu'il soit, n'est-il pas encore très-raisonnable de croire que les autres planètes y sont également soumises?

Si ce pouvoir existe, il doit (ce qui est prouvé d'ail-

leurs) augmenter en raison renversée des carrés des distances. Il n'y a donc plus qu'à examiner le chemin que ferait un corps grave en tombant sur la terre d'une hauteur médiocre, et le chemin que ferait dans le même temps un corps qui tomberait de l'orbite de la lune. Pour en être instruit, il ne s'agit plus que d'avoir la mesure de la terre, et la distance de la lune à la terre.

Voilà comment M. Newton raisonna. Mais on n'avait alors en Angleterre que de très-fausses mesures de notre globe; on s'en rapportait à l'estime incertaine des pilotes qui comptaient soixante milles d'Angleterre pour un degré, au lieu qu'il en fallait compter près de soixante et dix. Ce faux calcul ne s'accordant pas avec les conclusions que M. Newton voulait tirer, il les abandonna. Un philosophe médiocre, et qui n'aurait eu que de la vanité, eût fait cadrer comme il eût pu la mesure de la terre avec son système. M. Newton aima mieux abandonner alors son projet. Mais depuis que M. Picart eut mesuré la terre exactement, en traçant cette méridienne qui fait tant d'honneur à la France, M. Newton reprit ses premières idées, et il trouva son compte avec le calcul de M. Picart; c'est une chose qui me paraît toujours admirable, qu'on ait découvert de si sublimes vérités avec l'aide d'un quart de cercle et d'un peu d'arithmétique.

La circonférence de la terre est de cent vingt-trois millions deux cent quarante-neuf mille six cents pieds de Paris. De cela seul peut suivre tout le système de l'attraction.

On connaît la circonférence de la terre, on connaît celle de l'orbite de la lune, et le diamètre de cet orbite. La révolutipn de la lune dans cet orbite se fait en vingt-sept jours, sept heures, quarante-trois mi-

nutes ; donc il est démontré que la lune dans son mouvement moyen parcourt cent quatre-vingt-sept mille neuf cent soixante pieds de Paris par minute ; et par un théorême connu, il est démontré que la force centrale qui ferait tomber un corps de la hauteur de la lune, ne le ferait tomber que de quinze pieds de Paris dans la première minute.

Maintenant si la règle par laquelle les corps pèsent, gravitent, s'attirent en raison inverse des carrés des distance, est vraie ; si c'est le même pouvoir qui agit suivant cette règle dans toute la nature, il est évident que la terre étant éloignée de la lune de soixante demi-diamètres, un corps grave doit tomber sur la terre de quinze pieds dans la première seconde, et de cinquante-quatre mille pieds dans la première minute.

Or est-il qu'un corps grave tombe en effet de quinze pieds dans la première seconde, et parcoure dans la première minute cinquante-quatre mille pieds, lequel nombre est le carré de soixante multiplié par quinze ; donc les corps pèsent en raison inverse des carrés des distances, donc le même pouvoir fait la pesanteur sur la terre, et retient la lune dans son orbite.

Etant donc démontré que la lune pèse sur la terre, qui est le centre de son mouvement particulier, il est démontré que la terre et la lune pèsent sur le soleil, qui est le centre de leur mouvement annuel.

Les autres planètes doivent être soumises à cette loi générale ; et si cette loi existe, ces planètes doivent suivre les règles trouvées par Kepler. Toutes ces règles, tous ces rapports, sont en effet gardés par les planètes avec la dernière exactitude : donc le pouvoir de la gravitation fait peser toutes les planètes vers le soleil, de même que notre globe ; enfin la

réaction de tout corps étant proportionnelle à l'action, il demeure certain que la terre pèse à son tour sur la lune, et que le soleil pèse sur l'une et sur l'autre ; que chacun des satellites de Saturne pèse sur les quatre, et les quatre sur lui ; tous cinq sur Saturne, Saturne sur tous ; qu'il en est ainsi de Jupiter, et que tous ces globes sont attirés par le soleil, réciproquement attiré par eux.

Ce pouvoir de gravitation agit à proportion de la matière que renferment les corps; c'est une vérité que M. Newton a démontrée par des expériences. Cette nouvelle découverte a servi à faire voir que le soleil, centre de toutes les planètes, les attire toutes en raison directe de leurs masses combinées avec leur éloignement. De là, s'élevant par degrés jusqu'à des connaissances qui semblaient n'être pas faites pour l'esprit humain, il ose calculer combien de matière contient le soleil, et combien il s'en trouve dans chaque planète; et ainsi il fait voir que, par les simples lois de la mécanique, chaque globe céleste doit être nécessairement à la place où il est. Son seul principe des lois de la gravitation rend raison de toutes les inégalités apparentes dans le cours des globes célestes. Les variations de la lune deviennent une suite nécessaire de ces lois. De plus on voit évidemment pourquoi les nœuds de la lune font leurs révolutions en dix-neuf ans, et ceux de la terre dans l'espace d'environ vingt-six mille années. Le flux et le reflux de la mer est encore un effet très-simple de cette attraction. La proximité de la lune dans son plein et quand elle est nouvelle, et son éloignement dans ses quartiers, combinés avec l'action du soleil, rendent une raison sensible de l'élévation et de l'abaissement de l'Océan.

Après avoir rendu compte par sa sublime théorie du cours et des inégalité des planètes, il assujettit les

comètes au frein de la même loi. Ces feux si longtemps inconnus, qui étaient la terreur du monde et l'écueil de la philosophie, placés par Aristote au-dessous de la lune, et renvoyés par Descartes au-dessus de Saturne, sont mis enfin à leur véritable place par Newton.

Il prouve que ce sont des corps solides, qui se meuvent dans la sphère de l'action du soleil, et décrivent une ellipse si excentrique et si approchante de la parabole, que certaines comètes doivent mettre plus de cinq cents ans dans leur révolution.

M. Halley croit que la comète de 1680 est la même qui parut du temps de Jules-César : celle-là surtout sert plus qu'une autre à faire voir que les comètes sont des corps durs et opaques ; car elle descendit si près du soleil qu'elle n'en était éloignée que d'une sixième partie de son disque ; elle dut par conséquent acquérir un degré de chaleur deux mille fois plus violent que celui du fer le plus enflammé. Elle aurait été dissoute et consommée en peu de temps, si elle n'avait pas été un corps opaque. La mode commençait alors de deviner le cours des comètes. Le célèbre mathématicien Jacques Bernoulli conclut par son système que cette fameuse comète de 1680, reparaîtrait le 17 mai 1719. Aucun astronome de l'Europe ne se coucha cette nuit du 17 mai, mais la fameuse comète ne parut point. Il y a au moins plus d'adresse, s'il n'y a pas plus de sûreté, à lui donner cinq cent soixante-quinze ans pour revenir. Un géomètre anglais, nommé Wilston, non moins chimérique que géomètre, a sérieusement affirmé que du temps du déluge il y avait eu une comète qui avait inondé notre globe, et il a eu l'injustice de s'étonner qu'on se soit moqué de lui. L'antiquité pensait à peu près dans le goût de Wilston ; elle croyait que les comètes étaient toujours les avant-

courrières de quelque grand malheur sur la terre. Newton au contraire soupçonne qu'elles sont très-bienfaisantes, et que les fumées qui en sortent ne servent qu'à secourir et vivifier les planètes qui s'imbibent dans leur cours de toutes ces particules que le soleil a détachées des comètes. Ce sentiment est du moins plus probable que l'autre.

Ce n'est pas tout, si cette force de gravitation, d'attraction, agit dans tous les globes célestes, elle agit sans doute sur toutes les parties de ces globes; car si les corps s'attirent en raison de leurs masses, ce ne peut être qu'en raison de la quantité de leurs parties; et si ce pouvoir est logé dans le tout, il l'est sans doute dans la moitié, il l'est dans le quart, dans la huitième partie, ainsi jusqu'à l'infini : de plus, si ce pouvoir n'était pas également dans chaque partie, il y aurait toujours quelques côtés du globe qui graviteraient plus que les autres, ce qui n'arrive pas; donc ce pouvoir existe réellement dans toute la matière, et dans les plus petites particules de la matière.

Ainsi voilà l'attraction qui est le grand ressort qui fait mouvoir toute la nature.

Newton avait bien prévu, après avoir démontré l'existence de ce principe, qu'on se révolterait contre ce seul nom; dans plus d'un endroit de son livre il précautionne son lecteur contre l'attraction même; il l'avertit de ne le pas confondre avec les qualités occultes des anciens, et de se contenter de connaître qu'il y a dans tous les corps une force centrale qui agit d'un bout de l'univers à l'autre sur les corps les plus proches et sur les plus éloignés, suivant les lois immuables de la mécanique.

Il est étonnant qu'après les protestations solennelles de ce grand philosophe, M. Sorin et M. de Fontenelle, qui eux-mêmes méritent ce nom, lui aient

reproché nettement les chimères du péripatétisme ; M. Sorin dans les mémoires de l'académie de 1709, et M. de Fontenelle dans l'éloge même de M. Newton.

Presque tous les Français, savans et autres, ont répété ce reproche. On entend dire partout : Pourquoi Newton ne s'est-il pas servi du mot d'impulsion que l'on comprend si bien, plutôt que du terme d'attraction qu'on ne comprend pas?

Newton aurait pu répondre à ces critiques : Premièrement, vous n'entendez pas plus le mot d'impulsion que celui d'attraction, et si vous ne concevez pas pourquoi un corps tend vers le centre d'un autre corps, vous n'imaginez pas plus par quelle vertu un corps en peut pousser un autre.

Secondement, je n'ai pas pu admettre l'impulsion; car il faudrait pour cela que j'eusse connu qu'une matière céleste pousse en effet les planètes; or, non-seulement je ne connais point cette matière, mais j'ai prouvé qu'elle n'existe pas.

Troisièmement, je ne me sers du mot d'attraction que pour exprimer un effet que j'ai découvert dans la nature, effet certain et indisputable d'un principe inconnu, qualité inhérente dans la matière, dont de plus habiles que moi trouveront, s'ils peuvent, la cause.

Que nous avez-vous donc appris, insiste-t-on encore, et pourquoi tant de calculs pour nous dire ce que vous-même ne comprenez pas?

Je vous ai appris (pourrait continuer Newton) que la mécanique des forces centrales fait peser tous les corps à proportion de leur matière, que ces forces centrales font seules mouvoir les planètes et les comètes dans des proportions marquées. Je vous démontre qu'il est impossible qu'il y ait une autre cause de la pesanteur et du mouvement de tous les corps célestes; car les corps graves tombent sur la terre

selon la proportion démontrée des forces centrales, et les planètes achevant leur cours suivant ces mêmes proportions, s'il y avait encore un autre pouvoir qui agît sur tous ces corps, il augmenterait leurs vitesses, ou changerait leurs directions. Or, jamais aucun de ces corps n'a un seul degré de mouvement, de vitesse, de détermination, qui ne soit démontré être l'effet des forces centrales : donc il est impossible qu'il y ait un autre principe.

Qu'il me soit permis de faire encore parler un moment Newton. Ne sera-t-il pas reçu à dire : Je suis dans un cas bien différent des anciens; ils voyaient, par exemple, l'eau monter dans les pompes, et ils disaient : L'eau monte parce qu'elle a horreur du vide; mais moi je suis dans le cas de celui qui aurait remarqué le premier que l'eau monte dans les pompes, et qui laisserait à d'autres le soin d'expliquer la cause de cet effet. L'anatomiste qui a dit le premier que le bras se remue parce que les muscles se contractent, enseigna aux hommes une vérité incontestable ; lui en aura-t-on moins d'obligation parce qu'il n'a pas su pourquoi les muscles se contractent? La cause du ressort de l'air est inconnue ; mais celui qui a découvert ce ressort a rendu un grand service à la physique. Le ressort que j'ai découvert était plus caché, plus universel; ainsi on doit m'en savoir plus de gré. J'ai découvert une nouvelle propriété de la matière, un des secrets du Créateur, j'en ai calculé, j'en ai démontré les effets; peut-on me chicaner sur le nom que je lui donne ?

Ce sont les tourbillons qu'on peut appeler une qualité occulte, puisqu'on n'a jamais prouvé leur existence. L'attraction au contraire est une chose réelle, puisqu'on en démontre les effets et qu'on en calcule

les proportions. La cause de cette cause est dans le sein de Dieu.

Usque hùc venies et non procedes ampliùs.

(Job, XXXVIII, 11.)

LETTRE XVI.

SUR L'OPTIQUE DE M. NEWTON.

Un nouvel univers a été découvert par les philosophes du dernier siècle, et ce monde nouveau était d'autant plus difficile à connaître, qu'on ne se doutait pas même qu'il existât. Il semblait aux plus sages que c'était une témérité d'oser seulement songer qu'on pût deviner par quelles lois les corps célestes se meuvent, et comment la lumière agit.

Galilée par ses découvertes astronomiques, Kepler par ses calculs, Descartes au moyen de sa dioptrique, et Newton dans tous ses ouvrages, ont vu la mécanique des ressorts du monde. Dans la géométrie on a assujéti l'infini au calcul. La circulation du sang dans les animaux et de la sève dans les végétables, a changé pour nous la nature. Une nouvelle manière d'exister a été donnée aux corps dans la machine pneumatique; les objets se sont rapprochés de nos yeux à l'aide des télescopes; enfin ce que Newton a découvert sur la lumière est digne de tout ce que la curiosité des hommes pouvait attendre de plus hardi après tant de nouveautés.

Jusqu'à Antonio de Dominis, l'arc-en-ciel avait paru un miracle inexplicable : ce philosophe devina que c'était un effet nécessaire de la pluie et du soleil. Descartes rendit son nom immortel par l'explication mathématique de ce phénomène si naturel; il calcula

les réflexions et les réfractions de la lumière dans les gouttes de pluie, et cette sagacité eut alors quelque chose de divin.

Mais qu'aurait-il dit si on lui avait fait connaître qu'il se trompait sur la nature de la lumière? Qu'il n'avait aucune raison d'assurer que c'était un corps globuleux; qu'il est faux que cette matière, s'étendant par tout l'univers, n'attend pour être mise en action que d'être poussée par le soleil, ainsi qu'un long bâton qui agit à un bout quand il est poussé par l'autre; qu'il est très-vrai qu'elle est dardée par le soleil, et qu'enfin la lumière est transmise du soleil à la terre en près de sept minutes, quoiqu'un boulet de canon conservant toujours sa vitesse ne puisse faire ce chemin qu'en vingt-cinq années.

Quel eût été son étonnement si on lui avait dit : Il est faux que la lumière se réfléchisse directement en rebondissant sur les parties solides des corps; il est faux que les corps soient transparens quand ils ont des pores larges, et il viendra un homme qui démontrera ces paradoxes, et qui anatomisera un seul rayon de lumière avec plus de dextérité que le plus habile artiste ne dissèque le corps humain.

Cet homme est venu. Newton avec le seul secours du prisme a démontré aux yeux que la lumière est un amas de rayons colorés, qui tous ensemble donnent la couleur blanche. Un seul rayon est divisé par lui en sept rayons qui viennent tous se placer sur un linge ou sur un papier blanc dans leur ordre, l'un au-dessus de l'autre et à d'inégale distances; le premier est couleur de feu, le second citron, le troisième jaune, le quatrième vert, le cinquième bleu, le sixième indigo, le septième violet; chacun de ces rayons tamisé ensuite par cent autres prismes ne changera jamais la couleur qu'il porte, de même qu'un or épuré ne

change plus dans lès creusets ; et pour surabondance de preuve que chacun de ses rayons élémentaires porte en soi ce qui fait sa couleur à nos yeux, prenez un petit morceau de bois jaune, par exemple, et exposez-le au rayon couleur de feu, ce bois se teint à l'instant couleur de feu ; exposez-le au rayon vert, il prend la couleur verte, et ainsi du reste.

Quelle est donc la cause des couleurs dans la nature? rien autre chose que la disposition des corps à réfléchir les rayons d'un certain ordre, et à absorber tous les autres. Quelle est cette secrète disposition? il démontre que s'est uniquement l'épaisseur des petites parties constituantes dont un corps est composé. Et comment se fait cette réflexion? On pensait que c'était parce que les rayons rebondissaient comme une balle sur la surface d'un corps solide. Point du tout; Newton enseigne aux philosophes étonnés que les corps ne sont opaques que parce que leurs pores sont larges, que la lumière se réfléchit à nos yeux du sein de ces pores même; que plus les pores d'un corps sont petits, plus le corps est transparent ; ainsi le papier qui réfléchit la lumière quand il est sec, la transmet quand il est huilé, parce que l'huile, remplissant ses pores, les rend beaucoup plus petits.

C'est là qu'examinant l'extrême porosité des corps, et chaque partie ayant ses pores, et chaque partie de ses parties ayant les siens, il fait voir qu'on n'est point assuré qu'il y ait un pouce cubique de matière solide dans l'univers; tant notre esprit est éloigné de concevoir ce que c'est que la matière.

Ayant ainsi décomposé la lumière, et ayant porté la sagacité de ses découvertes jusqu'à démontrer le moyen de connaître la couleur composée par les couleurs primitives, il fait voir que ces rayons élémentaires séparés par le moyen du prisme, ne sont arrangés

dans leur ordre que parce qu'elles sont réfractées en cet ordre même; et c'est cette propriété inconnue jusqu'à lui de se rompre dans cette proportion, c'est cette réfraction inégale des rayons, ce pouvoir de réfracter le rouge moins que la couleur orangée, etc., qu'il nomme réfrangibilité.

Les rayons les plus réflexibles sont les plus réfrangibles: de là il fait voir que le même pouvoir cause la réflexion et la réfraction de la lumière.

Tant de merveilles ne sont que le commencement de ses découvertes; il a trouvé le secret de voir les vibrations et les secousses de lumière qui vont et viennent sans fin, et qui transmettent la lumière ou la réfléchissent selon l'épaisseur des parties qu'elles rencontrent; il a osé calculer l'épaisseur des particules d'air nécessaire entre deux verres posés l'un sur l'autre, l'un plat, l'autre convexe d'un côté, pour opérer telle transmission ou réflexion, et pour faire telle ou telle couleur.

De toutes ces combinaisons il trouve en quelle proportion la lumière agit sur les corps et les corps agissent sur elle.

Il a si bien vu la lumière, qu'il a déterminé à quel point l'art d'augmenter et d'aider nos yeux par des télescopes, doit se borner.

Descartes par une noble confiance, bien pardonnable à l'ardeur que lui donnaient les commencemens d'un art presque découvert par lui, Descartes espérait voir dans les astres avec des lunettes d'approche, des objets aussi petits que ceux qu'on discerne sur la terre.

Newton a montré qu'on ne peut plus perfectionner les lunettes à cause de cette réfraction et de cette réfrangibilité même, qui, en nous rapprochant les objets, écartent trop les rayons élémentaires; il a

calculé dans ces verres les proportions de l'écartement des rayons rouges et des rayons bleus ; et portant la démonstration dans des choses dont on ne soupçonnait pas même l'existence, il examine les inégalités que produit la figure du verre, et celle que fait la réfrangibilité. Il trouve que le verre objectif de la lunette étant convexe d'un côté et plat de l'autre, si le côté plat est tourné vers l'objet, le défaut qui vient de la construction et de la position du verre, est cinq mille fois moindre que le défaut qui vient par la réfrangibilité ; et qu'ainsi ce n'est pas la figure des verres qui fait qu'on ne peut perfectionner les lunettes d'approche; mais qu'il faut s'en prendre à la matière même de la lumière.

Voilà pourquoi il inventa un télescope qui montre les objets par réflexion, et non point par réfraction. Cette nouvelle sorte de lunette est très-difficile à faire, et n'est pas d'un usage bien aisé ; mais on dit en Angleterre qu'un télescope de réflexion de cinq pieds fait le même effet qu'une lunette d'approche de cent pieds.

LETTRE XVII.

SUR L'INFINI ET LA CHRONOLOGIE.

Le labyrinthe et l'abîme de l'infini est aussi une carrière nouvelle parcourue par Newton, et on tient de lui le fil avec lequel on s'y peut conduire.

Descartes se trouve encore son précurseur dans cette étonnante nouveauté, il allait à grands pas dans sa géométrie jusque vers l'infini; mais il s'arrêta sur le bord. M. Wallis vers le milieu du dernier siècle fut le premier qui réduisit une fraction par une division perpétuelle à une suite infinie.

Milord Brounker se servit de cette suite pour carrer l'hyperbole.

Mercator publia une démonstration de cette quadrature. Ce fut à peu près dans ce temps que Newton, à l'âge de vingt-trois ans, avait inventé une méthode générale pour faire sur toutes les courbes ce qu'on venait d'essayer sur l'hyperbole.

C'est cette méthode de soumettre partout l'infini au calcul algébrique, que l'on appelle le calcul différentiel ou des fluxions, et calcul intégral. C'est l'art de nombrer et de mesurer avec exactitude ce dont on ne peut pas même concevoir l'existence.

En effet ne croiriez-vous pas qu'on veut se moquer de vous, quand on vous dit qu'il y a des lignes infiniment grandes qui forment un angle infiniment petit?

Qu'une droite qui est droite tant qu'elle est finie, changeant infiniment de direction, devient courbe infinie : qu'une courbe peut devenir infiniment moins courbe ?

Qu'il y a des carrés d'infini, des cubes d'infini, et des infinis d'infini, dont le pénultième n'est rien par rapport au dernier ?

Tout cela, qui paraît d'abord l'excès de la déraison, est en effet l'effort de la finesse et de l'étendue de l'esprit humain, et la méthode de trouver des vérités qui étaient jusqu'alors inconnues.

Cet édifice si hardi est même fondé sur des idées simples. Il s'agit de mesurer la diagonale d'un carré, d'avoir l'aire d'une courbe, de trouver une racine carrée à un nombre qui n'en a point dans l'arithmétique ordinaire.

Et après tout, tant d'ordres d'infinis ne doivent pas plus révolter l'imagination, que cette proposition si connue, qu'entre un cercle et une tangente on peut toujours faire passer des courbes; ou cette autre, que la matière est toujours divisible. Ces deux vérités sont depuis long-temps démontrées, et ne sont pas plus compréhensibles que le reste.

On a disputé long-temps à Newton l'invention de ce fameux calcul. M. Leibnitz a passé en Allemagne pour l'inventeur des différences que Newton appelle fluxions, et Bernoulli a revendiqué le calcul intégral; mais l'honneur de la première découverte a demeuré à Newton, et il est resté aux autres la gloire d'avoir pu faire douter entre eux et lui.

C'est ainsi que l'on contesta à Harvey la découverte de la circulation du sang, à M. Perrault celle de la circulation de la sève. Hartsoeker et Lecwenkok se sont contestés l'honneur d'avoir vu le premier les petits vermisseaux dont nous sommes faits. Ce même Hartsoeker a disputé à M. Huyghens l'invention d'une nouvelle manière de calculer l'éloignement d'une étoile fixe : on ne sait encore quel philosophe trouva le problême de la roulette.

Quoi qu'il en soit, c'est par cette géométrie de l'infini que Newton est parvenu aux plus sublimes connaissances.

(1) Il me reste à vous parler d'un autre ouvrage plus à la portée du genre humain, mais qui se sent toujours de cet esprit créateur que Newton portait dans toutes ses recherches. C'est une chronologie toute nouvelle; car dans tout ce qu'il entreprenait, il fallait qu'il changeât les idées reçues par les autres hommes. Accoutumé à débrouiller des chaos, il a voulu porter au moins quelque lumière dans celui de ces fables anciennes confondues avec l'histoire, et fixer une chronologie incertaine. Il est vrai qu'il n'y a point de famille, de ville, de nation, qui ne cherche à reculer son origine. De plus, les premiers historiens sont les plus négligens à marquer les dates. Les livres étaient moins communs mille fois qu'aujourd'hui; par conséquent, étant moins exposés à la critique, on trompait le monde plus impunément; et puisqu'on a évidemment supposé des faits, il est assez probable qu'on a aussi supposé des dates. En général il parut à Newton que le monde était de cinq cents ans plus jeune que les chronologistes ne le disent; il fonde son idée sur le cours ordinaire de la nature et sur les observations astronomiques.

On entend ici par le cours de la nature le temps de chaque génération des hommes. Les Egyptiens s'étaient servis les premiers de cette manière incertaine de compter, quand ils voulurent écrire les commencemens de leur histoire. Ils comptaient trois cent quarante et une générations depuis Ménès jusqu'à Séthon; et n'ayant pas de dates fixes, ils évaluèrent trois générations à cent ans. Ainsi ils comptaient du règne de Ménès au règne de Séthon onze mille trois cent quarante années. Les Grecs, avant de compter par

(1) C'est ici que commence la IIIe sect. de l'article NEWTON ET DESCARTES, dans le *Dict. philosoph.*

olympiades, suivirent la méthode des Egyptiens, et étendirent même un peu la durée des générations, poussant chaque génération jusqu'à quarante années. Or en cela les Egyptiens et les Grecs se trompèrent dans leur calcul. Il est bien vrai que, selon le cours ordinaire de la nature, trois générations sont environ cent à six vingts ans; mais il s'en faut bien que trois règnes tiennent ce nombre d'années. Il est très-évident qu'en général les hommes vivent plus longtemps que les rois ne règnent. Ainsi un homme qui voudra écrire l'histoire sans avoir de dates précises, et qui saura qu'il y a eu neuf rois chez une nation, aura grand tort s'il compte trois cents ans pour ces neuf rois. Chaque génération est d'environ trente-six ans, chaque règne est environ de vingt l'un portant l'autre. Prenez les trente rois d'Angleterre, depuis Guillaume-le-Conquérant jusqu'à Georges Ier.; ils ont régné six cent quarante-huit ans, ce qui, réparti sur les trente rois, donne à chacun vingt et un an et demi de règne. Soixante-trois rois de France ont régné, l'un portant l'autre, chacun à peu près vingt ans. Voilà le cours ordinaire de la nature. Donc les anciens se sont trompés quand ils ont égalé en général la durée des règnes à la durée des générations; donc ils ont trop compté; donc il est à propos de retrancher un peu de leur calcul.

Les observations astronomiques semblent prêter encore un plus grand secours à notre philosophe; il en paraît plus fort en combattant sur son terrain.

Vous savez, Monsieur, que la terre, outre son mouvement annuel, qui l'emporte autour du soleil d'occident en orient dans l'espace d'une année, a encore une révolution singulière, tout-à-fait inconnue jusqu'à ces derniers temps. Ses pôles ont un mouvement très-lent de rétrogradation d'orient en occident, qui

fait que chaque jour leur position ne répond pas précisément aux mêmes points du ciel. Cette différence, insensible en une année, devient assez forte avec le temps, et au bout de soixante et douze ans on trouve que la différence est d'un degré, c'est-à-dire de la trois cent soixantième partie de tout le ciel. Ainsi après soixante et douze années, le colure de l'équinoxe du printemps qui passait par une fixe, répond à une autre fixe éloignée de la première d'un degré. De là vient que le soleil, au lieu d'être dans la partie du ciel où était le bélier du temps d'Hipparque, se trouve répondre à cette partie du ciel où sont les poissons, et que les gémeaux sont à la place où le taureau était alors. Tous les signes ont changé de place; cependant nous retenons toujours la manière de parler des anciens; nous disons que le soleil est dans le bélier au printemps, par la même condescendance que nous disons que le soleil tourne.

Hipparque fut le premier chez les Grecs qui s'aperçut de quelques changemens dans les constellations par rapport aux équinoxes, ou plutôt qui l'apprit des Egyptiens. Les philosophes attribuèrent ce mouvement aux étoiles; car alors on était bien loin d'imaginer une telle révolution dans la terre, on la croyait en tout sens immobile. Ils créèrent donc un ciel où ils attachèrent toutes les étoiles, et donnèrent à ce ciel un mouvement particulier qui le fesait avancer vers l'orient, pendant que toutes les étoiles semblaient faire leur route journalière d'orient en occident. A cette erreur ils en ajoutèrent une seconde bien plus essentielle; ils crurent que le ciel prétendu des étoiles fixes avançait vers l'orient d'un degré en cent années. Ainsi ils se trompèrent dans leur calcul astronomique aussi bien que dans leur système physique. Par exemple, un astronome aurait dit alors :

« L'équinoxe du printemps a été du temps d'un tel » observateur, dans un tel signe, à une telle étoile, » il a fait deux degrés de chemin depuis cet observa- » teur jusqu'à nous ; or deux degrés valent deux cents » ans, donc cet observateur vivait deux cents ans » avant moi. » Il est certain qu'un astronome qui eût raisonné ainsi se serait trompé justement de cinquante-quatre ans. Voilà pourquoi les anciens, doublement trompés, composèrent leur grande année du monde, c'est-à-dire de la révolution de tout le ciel, d'environ trente-six mille ans. Mais les modernes savent que cette révolution imaginaire du ciel des étoiles, n'est autre chose que la révolution des pôles de la terre, qui se fait en vingt-cinq mille neuf cents années. Il est bon de remarquer ici en passant que Newton, en déterminant la figure de la terre, a très-heureusement expliqué la raison de cette révolution.

Tout ceci posé, il reste, pour fixer la chronologie, de voir par quelle étoile le colure de l'équinoxe coupe aujourd'hui l'écliptique au printemps, et de savoir s'il ne se trouve point quelque ancien qui nous ait dit en quel point l'écliptique était coupé de son temps par le même colure des équinoxes.

Clément Alexandrin rapporte que Chiron, qui était de l'expédition des Argonautes, observa les constellations au temps de cette fameuse expédition, et fixa l'équinoxe du printemps au milieu du bélier, l'équinoxe de l'automne au milieu de la balance, le solstice de notre été au milieu du cancer, et le solstice d'hiver au milieu du capricorne.

Long-temps après l'expédition des Argonautes, et un an avant la guerre du Péloponèse, Méton observa que le point du solstice d'été passait par le huitième degré du cancer.

Or chaque signe du zodiaque est de trente degrés.

Du temps de Chiron le solstice était à la moitié du signe, c'est-à-dire au quinzième degré ; un an avant la guerre du Péloponèse il était au huitième, donc il avait retardé de sept degrés. Un degré vaut soixante et douze ans; donc du commencement de la guerre du Péloponèse à l'entreprise des Argonautes, il n'y a que sept fois soixante et douze ans, qui font cinq cent quatre ans, et non pas sept cents années, comme le disaient les Grecs. Ainsi, en comparant l'état du ciel d'aujourd'hui à l'état où il était alors, nous voyons que l'expédition des Argonautes doit être placée environ neuf cents ans avant Jésus-Christ, et non pas environ quatorze cents ans; et que par conséquent le monde est moins vieux d'environ cinq cents ans qu'on ne pensait. Par là toutes les époques sont rapprochées, et tout s'est fait plus tard qu'on ne le dit. Ce système paraît vrai; je ne sais s'il fera fortune, et si l'on voudra se résoudre sur ces idées à réformer la chronologie du monde. Peut-être les savans trouveraient-ils que c'en serait trop d'accorder à un même homme l'honneur d'avoir perfectionné à la fois la physique, la géométrie et l'histoire : ce serait une espèce de monarchie universelle dont l'amour-propre s'accommode mal aisément. Aussi dans le temps que les partisans des tourbillons et de la matière cannelée attaquaient la gravitation démontrée, le R. P. Souciet et M. Fréret écrivaient contre la chronologie de Newton avant qu'elle fût imprimée.

(Fin de l'article dans le *Dict, philos.*)

LETTRE XVIII.

SUR LA TRAGÉDIE.

Les Anglais avaient déjà un théâtre aussi bien que les Espagnols, quand les Français n'avaient que des tréteaux. Shakespear, que les Anglais prennent pour un Sophocle, florissait à peu près dans le temps de Lopez de Véga; il créa le théâtre; il avait un génie plein de force et de fécondité, de naturel et de sublime, sans la moindre étincelle de bon goût, et sans la moindre connaissance des règles. Je vais vous dire une chose hasardée, mais vraie, c'est que le mérite de cet auteur a perdu le théâtre anglais; il y a de si belles scènes, des morceaux si grands et si terribles répandus dans ces farces monstrueuses qu'on appelle tragédies, que ces pièces ont toujours été jouées avec un grand succès. Le temps, qui seul fait la réputation des hommes, rend à la fin leurs défauts respectables. La plupart des idées bizarres et gigantesques de cet auteur ont acquis au bout de deux cents ans le droit de passer pour sublimes. Les auteurs modernes l'ont presque tous copié; mais ce qui réussissait dans Shakespear, est sifflé chez eux, et vous croyez bien que la vénération qu'on a pour cet ancien, augmente à mesure qu'on méprise les modernes. On ne fait pas réflexion qu'il ne faudrait pas l'imiter, et le mauvais succès de ses copistes fait seulement qu'on le croit inimitable.

Vous savez que dans la tragédie du *More de Venise*, pièce très-touchante, un mari étrangle sa femme sur le théâtre; et quand la pauvre femme est étranglée, elle s'écrie qu'elle meurt très-injustement. Vous n'ignorez pas que dans *Hamlet* des fossoyeurs creusent une fosse en buvant, en chantant des vaudevilles,

et en fesant sur les têtes des morts qu'ils rencontrent des plaisanteries convenables à des gens de leur métier; mais ce qui vous surprendra, c'est qu'on a imité ces sottises sous le règne de Charles II, qui était celui de la politesse, et l'âge des beaux-arts.

Otway, dans sa *Venise sauvée*, introduit le sénateur Antonio et la courtisane Naki au milieu des horreurs de la conspiration du marquis de Bedmar. Le vieux sénateur Antonio fait auprès de sa courtisane toutes les singeries d'un vieux débauché impuissant et hors du bon sens; il contrefait le taureau et le chien, il mord les jambes de sa maîtresse, qui lui donne des coups de pied et des coups de fouet. On a retranché de la pièce d'Otway ces bouffonneries faites pour la plus vile canaille; mais on a laissé dans le *Jules César* de Shakespear les plaisanteries des cordonniers et des savetiers romains introduits sur la scène avec Brutus et Cassius; c'est que la sottise d'Otway est moderne, et que celle de Shakespear est ancienne.

Vous vous plaindrez sans doute que ceux qui jusqu'à présent vous ont parlé du théâtre anglais, et surtout de ce fameux Shakespear, ne vous aient encore fait voir que ses erreurs, et que personne n'ait traduit aucun de ses endroits frappans qui demandent grâce pour toutes ses fautes. Je vous répondrai qu'il est bien aisé de rapporter en prose les sottises d'un poète, mais très-difficile de traduire ses beaux vers. Tous les grimauds qui s'érigent en critiques des écrivains célèbres, compilent des volumes. J'aimerais mieux deux pages qui nous fissent connaître quelques beautés; car je maintiendrai toujours, avec les gens de bon goût, qu'il y a plus à profiter dans douze vers d'Homère et de Virgile, que dans toutes les critiques qu'on a faites de ces deux grands hommes.

J'ai hasardé de traduire quelques morceaux des

meilleurs poètes anglais : en voici un de Shakespear. Faites grâce à la copie en faveur de l'original ; et souvenez-vous toujours quand vous voyez une traduction, que vous ne voyez qu'une faible estampe d'un beau tableau.

J'ai choisi le monologue de la tragédie d'Hamlet, qui est su de tout le monde, et qui commence par ces vers :

To be, or not to be, that is the question.

C'est Hamlet, prince de Danemarck, qui parle.

Demeure ; il faut choisir, et passer à l'instant
De la vie à la mort, ou de l'être au néant :
Dieux cruels ! s'il en est, éclairez mon courage.
Faut-il vieillir courbé sous la main qui m'outrage,
Supporter ou finir mon malheur et mon sort ?
Qui suis-je ? qui m'arrête ? et qu'est-ce que la mort ?
C'est la fin de nos maux, c'est mon unique asile ;
Après de longs transports, c'est un sommeil tranquille ;
On s'endort, et tout meurt. Mais un affreux réveil
Doit succéder peut-être aux douceurs du sommeil !
On nous menace, on dit que cette courte vie,
De tourmens éternels est aussitôt suivie.
O mort ! moment fatal ! affreuse éternité !
Tout cœur à ton seul nom se glace épouvanté.
Eh ! qui pourrait sans toi supporter cette vie,
De nos prêtres menteurs bénir l'hypocrisie,
D'une indigne maîtresse encenser les erreurs,
Ramper sous un ministre, adorer ses hauteurs ?
Et montrer les langueurs de son âme abattue
A des amis ingrats qui détournent la vue ?
La mort serait trop douce en ces extrémités ;
Mais le scrupule parle, et nous crie : Arrêtez !
Il défend à nos mains cet heureux homicide,
Et d'un héros guerrier fait un chrétien timide, etc.

VARIANTE.

Après ce morceau de poésie, les lecteurs sont priés de jeter les yeux sur la traduction littérale :

Être ou n'être pas, c'est là la question;
S'il est plus noble dans l'esprit de souffrir
Les piqûres et les flèches de l'affreuse fortune,
Ou de prendre les armes contre une mer de trouble,
Et en s'opposant à eux, les finir? Mourir, dormir,
Rien de plus, et par ce sommeil dire : Nous terminons
Les peines du cœur, et dix mille chocs naturels
Dont la chair est héritière, c'est une consommation
Ardemment désirable. Mourir, dormir :
Dormir, peut-être rêver? ah! voilà le mal!
Car, dans ce sommeil de la mort quels rêves aura-t-on,
Quand on a dépouillé cette enveloppe mortelle?
C'est là ce qui fait penser : c'est là la raison
Qui donne à la calamité une vie si longue :
Car qui voudrait supporter les coups, et les injures du temps,
Les torts de l'oppresseur, les dédains de l'orgueilleux,
Les angoisses d'un amour méprisé, les délais de la justice,
L'insolence des grandes places, et les rebuts
Que le mérite patient essuie de l'homme indigne,
Quand il peut faire son *quietus* (1)?
Avec une simple aiguille à tête, qui voudrait porter ces fardeaux,
Sanglotter, suer sous une fatigante vie?
Mais cette crainte de quelque chose après la mort,
Ce pays ignoré, des bornes duquel
Nul voyageur ne revient, embarrasse la volonté,
Et nous fait supporter les maux que nous avons,
Plutôt que de courir vers d'autres que nous ne connaissons pas.
Ainsi la conscience fait des poltrons de nous tous;
Ainsi la couleur naturelle de la résolution
Est ternie par les pâles teintes de la pensée;
Et les entreprises les plus importantes,
Par ce respect, tournent leur courant de travers,
Et perdent leur nom d'action....

(1) Ce mot latin, qui signifie *tranquille*, est dans l'original : on s'en servait et l'on s'en sert encore pour exprimer *quitte à quitte*.

Ne croyez pas que j'aie rendu ici l'anglais mot pour mot; malheur aux feseurs de traductions littérales, qui, en traduisant chaque parole, énervent le sens! C'est bien là qu'on peut dire que la lettre tue et que l'esprit vivifie.

Voici encore un passage d'un fameux tragique anglais, Dryden, poète du temps de Charles II, auteur plus fécond que judicieux, qui aurait une réputation sans mélange, s'il n'avait fait que la dixième partie de ses ouvrages, et dont le grand défaut est d'avoir voulu être universel.

Ce morceau commence ainsi :

When I consider life, t'is all a cheat,
Yet fool'd by hope men favour the deceit.

De desseins en regrets, et d'erreurs en désirs
Les mortels insensés promènent leur folie.
Dans des malheurs présens, dans l'espoir des plaisirs,
Nous ne vivons jamais, nous attendons la vie.
Demain, demain, dit-on, va combler tous nos vœux;
Demain vient, et nous laisse encor plus malheureux.
Quelle est l'erreur, hélas! du soin qui nous dévore?
Nul de nous ne voudrait recommencer son cours:
De nos premiers momens nous maudissons l'aurore,
Et de la nuit qui vient nous attendons encore
Ce qu'ont en vain promis les plus beaux de nos jours, etc.

C'est dans ces morceaux détachés que les tragiques anglais ont jusqu'ici excellé: leurs pièces, presque toutes barbares, dépourvues de bienséance, d'ordre, de vraisemblance, ont des lueurs étonnantes au milieu de cette nuit. Le style est trop ampoulé, trop hors de la nature, trop copié des écrivains hébreux si remplis de l'enflure asiatique; mais aussi il faut avouer que les échasses du style figuré sur lesquelles

la langue anglaise est guindée, élèvent aussi l'esprit bien haut, quoique par une marche irrégulière.

VARIANTE.

Il semble quelquefois que la nature ne soit pas faite en Angleterre comme ailleurs. Ce même Dryden, dans sa farce de *Don Sébastien, roi de Portugal*, qu'il appelle tragédie, fait parler ainsi un officier à ce monarque :

LE ROI SÉBASTIEN.

Ne me connaîs-tu pas, traître, insolent

ALONZE.

Qui, moi !
Je te connais fort bien, mais non pas pour mon roi.
Tu n'es plus dans Lisbonne, où ta cour méprisable
Nourrissait de ton cœur l'orgueil insupportable.
Un tas d'illustres sots et de fripons titrés,
Et de gueux du bel air, et d'esclaves dorés,
Chatouillait ton oreille et fascinait ta vue ;
On t'entourait en cercle, ainsi qu'une statue,
Quand tu disais un mot, chacun, le cou tendu,
S'empressait d'applaudir, sans t'avoir entendu ;
Et ce troupeau servile admirait en silence
Ta royale sottise et ta noble arrogance :
Mais te voilà réduit à ta juste valeur.....

Ce discours est un peu anglais ; la pièce d'ailleurs est bouffonne. Comment concilier, disent nos critiques, tant de ridicule et de raison, tant de bassesse et de sublime ? Rien n'est plus aisé à concevoir : il faut songer que ce sont des hommes qui ont écrit. La scène espagnole a tous les défauts de l'anglaise, et n'en a peut-être pas les beautés. Et, de bonne foi, qu'étaient donc les Grecs ? qu'était donc Euripide, qui, dans la même pièce, fait un tableau si touchant, si noble d'Alceste s'immolant à son époux, et met dans la bouche d'Admète et de son père des puérilités si grossières, que les commentateurs même en sont embarrassés ? Ne faut-il pas être bien intrépide pour ne pas trouver le sommeil d'Homère quelquefois un peu long, et les rêves de ce sommeil assez insipides ? Il faut bien des siècles pour que le bon goût s'épure. Virgile chez les Romains, Racine chez les Français, furent les premiers dont le goût fut toujours pur dans les grands ouvrages.

M. Addison est le premier Anglais qui ait fait une tragédie raisonnable. Je le plaindrais, s'il n'y avait mis que de la raison. Sa tragédie de *Caton* est écrite d'un bout à l'autre avec cette élégance mâle et énergique, dont Corneille le premier donna chez nous de si beaux exemples dans son style inégal. Il me semble que cette pièce est faite pour un auditoire un peu philosophe et très-républicain. Je doute que nos jeunes dames et nos petits-maîtres eussent aimé Caton en robe de chambre, lisant les dialogues de Platon, et fesant ses réflexions sur l'immortalité de l'âme. Mais ceux qui s'élèvent au-dessus des usages, des préjugés, des faiblesses de leur nation, ceux qui sont de tous les temps et de tous les pays, ceux qui préfèrent la grandeur philosophique à des déclarations d'amour, seront bien aises de trouver ici une copie, quoique imparfaite, de ce morceau sublime : il semble qu'Addison, dans ce beau monologue de Caton, ait voulu lutter contre Shakespear. Je traduirai l'un comme l'autre, c'est-à-dire, avec cette liberté sans laquelle on s'écarterait trop de son original à force de vouloir lui ressembler. Le fond est très-fidèle; j'y ajoute peu de détails. Il m'a fallu enchérir sur lui, ne pouvant l'égaler.

Oui, Platon, tu dis vrai : notre âme est immortelle,
C'est un dieu qui lui parle, un dieu qui vit en elle.
Eh! d'où viendrait sans lui ce grand pressentiment,
Ce dégoût des faux biens, cette horreur du néant?
Vers des siècles sans fin je sens que tu m'entraînes.
Du monde et de mes fers je vais briser les chaînes,
Et m'ouvrir, loin d'un corps dans la fange arrêté,
Les portes de la vie et de l'éternité.
L'éternité! quel mot consolant et terrible!
O lumière! ô nuage! ô profondeur horrible!
Que suis-je? où suis-je? où vais-je? et d'où suis-je tiré?
Dans quels climats nouveaux, dans quel monde ignoré
Le moment du trépas va-t-il plonger mon être?
Où sera cet esprit qui ne peut se connaître?
Que me préparez-vous, abîmes ténébreux?
Allons, s'il est un Dieu, Caton doit être heureux.
Il en est un sans doute, et je suis son ouvrage.
Lui-même au cœur du juste il empreint son image.
Il doit venger sa cause et punir les pervers.
Mais comment? dans quel temps? et dans quel univers?

Ici la vertu pleure, et l'audace l'opprime;
L'innocence à genoux y tend la gorge au crime :
La fortune y domine, et tout y suit son char.
Ce globe infortuné fut formé pour César :
Hâtons-nous de sortir d'une prison funeste,
Je te verrai sans ombre, ô vérité céleste !
Tu te caches de nous dans nos jours de sommeil :
Cette vie est un songe, et la mort un réveil.

Dans cette tragédie d'un patriote et d'un philosophe, le rôle de Caton me paraît surtout un des plus beaux personnages qui soient sur aucun théâtre. Le Caton d'Addison est, je crois, fort au-dessus de la Cornélie de Pierre Corneille; car il est continuellement grand sans enflure; et le rôle de Cornélie, qui d'ailleurs n'est pas un personnage nécessaire, sent trop la déclamation en quelques endroits. Elle veut toujours être héroïne, et Caton ne s'aperçoit jamais qu'il est un héros.

Il est bien triste que quelque chose de si beau ne soit pas une belle tragédie : des scènes décousues qui laissent souvent le théâtre vide, des *à parte* trop longs et sans art, des amours froids et insipides, une conspiration inutile à la pièce, un certain Sempronius déguisé et tué sur le théâtre; tout cela fait de la fameuse tragédie de *Caton* une pièce que nos comédiens n'oseraient jamais jouer, quand même nous penserions à la romaine ou à l'anglaise. La barbarie et l'irrégularité du théâtre de Londres ont percé jusque dans la sagesse d'Addison. Il me semble que je vois le czar Pierre, qui, en réformant les Russes, tenait encore quelque chose de son éducation et des mœurs de son pays.

La coutume d'introduire de l'amour à tort et à travers dans les ouvrages dramatiques, passa de Paris à Londres vers l'an 1660 avec nos rubans et nos perruques. Les femmes qui y parent les spectacles comme ici, ne veulent plus souffrir qu'on leur parle d'autre chose que d'amour. Le sage Addison eut la molle complaisance de plier la sévérité de son caractère aux mœurs de son temps, et gâta un chef-d'œuvre pour avoir voulu plaire.

Depuis lui les pièces sont devenues plus régulières, le peuple plus difficile, les auteurs plus corrects et

moins hardis. J'ai vu des pièces nouvelles fort sages, mais froides. Il semble que les Anglais n'aient été faits jusqu'ici que pour produire des beautés irrégulières. Les monstres brillans de Shakespear plaisent mille fois plus que la sagesse moderne. Le génie poétique des Anglais ressemble jusqu'à présent à un arbre touffu planté par la nature, jetant au hasard mille rameaux et croissant inégalement et avec force. Il meurt, si vous voulez forcer sa nature et le tailler en arbre des jardins de Marli.

LETTRE XIX.

SUR LA COMÉDIE.

VARIANTE.

Si dans la plupart des tragédies anglaises les héros sont ampoulés et les héroïnes extravagantes, en récompense le style est plus naturel dans la comédie. Mais ce naturel nous paraîtrait souvent celui de la débauche plutôt que celui de l'honnêteté. On y appelle chaque chose par son nom. Une femme fâchée contre son amant lui souhaite la v..... Un ivrogne, dans une pièce qu'on joue tous les jours, se masque en prêtre, fait du tapage, est arrêté par le guet. Il se dit curé; on lui demande s'il a une cure; il répond qu'il en a une excellente pour la chaude..... Une des comédies les plus décentes, intitulée *le Mari négligent*, représente d'abord ce mari qui se fait gratter la tête par une servante, assise à côté de lui; sa femme survient et s'écrie : A quelle autorité ne parvient-on pas par être p....! Quelques cyniques prennent le parti de ces expressions grossières; ils s'appuient sur l'exemple d'Horace, qui nomme par leur nom toutes les parties du corps humain et tous les plaisirs qu'elles donnent. Ce sont des images qui gagnent chez nous à être voilées. Mais Horace, qui semble fait pour les mauvais lieux, ainsi que pour la cour, et qui entend parfaitement les usages de ces deux empires, parle aussi franchement de ce qu'un honnête homme dans ses besoins peut faire à une jeune fille, que s'il parlait d'une promenade ou d'un soupé. On ajoute que les Romains, du temps d'Auguste, étaient aussi polis que les Parisiens, et que ce même Horace, qui loue l'empereur Auguste d'avoir réformé les mœurs,

se conformait sans honte à l'usage de son siècle, qui permettait les filles, les garçons et les noms propres. Chose étrange (si quelque chose pouvait l'être), qu'Horace, en parlant le langage de la débauche, fut le favori d'un réformateur; et qu'Ovide, pour avoir parlé le langage de la galanterie, fut exilé par un débauché, un fourbe, un assassin nommé Octave, parvenu à à l'empire par des crimes qui méritaient le dernier supplice (1).

Quoi qu'il en soit, Bayle prétend que les expressions sont indifférentes : en quoi lui, les cyniques et les stoïciens semblent se tromper; car chaque chose a des noms différens qui la peignent sous divers aspects, et qui donnent d'elle des idées fort diférentes. Les mots de *magistrat* et de *robin*, de *gentilhomme* et de *gentillâtre*, d'*officier* et d'*aigrefin*, de *religieux* et de *moine*, ne signifient pas la même chose. La consommation du mariage, et tout ce qui sert à ce grand œuvre, sera différemment exprimé par le curé, par le mari, par le médecin et par un jeune homme amoureux. Le mot dont celui-ci se servira réveillera l'image du plaisir; les termes du médecin ne présenteront que des figures anatomiques; le mari fera entendre avec décence ce que le jeune indiscret aura dit avec audace, et le curé tâchera de donner l'idée d'un sacrement. Les mots ne sont donc point indifférens, puisqu'il n'y a point de synonymes.

Il faut encore considérer que si les Romains permettaient les expressions grossières dans des satires qui n'étaient lues que de peu de personnes, ils ne souffraient pas des mots déshonnêtes sur le théâtre. *Car*, comme dit La Fontaine, *chastes sont les oreilles, encore que les yeux soient fripons*. En un mot, il ne faut pas qu'on prononce en public un mot qu'une honnête femme ne puisse répéter.

Les Anglais ont pris, ont déguisé, ont gâté la plupart des pièces de Molière. Ils ont voulu faire un *Tartufe*; il était impossible que ce sujet réussît à Londres : la raison en est qu'on ne se plaît guère aux portraits des gens qu'on ne connaît pas. Un des grands avantages de la nation anglaise, c'est qu'il n'y a point de tartufes chez elle. Pour qu'il y eût de faux dévots, il faudrait qu'il y en eût de véritables. On n'y connaît presque pas le nom de dévot, mais beaucoup celui d'honnête homme. On n'y voit point d'imbécilles qui mettent leurs âmes en d'autres mains, ni de ces petits ambitieux qui s'établissent, dans un

(1) Voyez les causes de la persécution faite par Octave à Ovide dans le *Dictionnaire philosophique*.

quartier de la ville, un empire despotique sur quelques femmelettes autrefois galantes et toujours faibles, et sur quelques hommes plus faibles et plus méprisables qu'elles. La philosophie, la liberté et le climat conduisent à la misanthropie : Londres, qui n'a point de *Tartufe*, est plein de *Timons*. Aussi le *Misanthrope* ou l'homme aux francs procédés est une des bonnes comédies qu'on ait à Londres : elle fut faite du temps que Charles II et sa cour brillante tâchaient de défaire la nation de son humeur noire. Wicherley, auteur de cet ouvrage, étaient l'amant déclaré de la duchesse de Cleveland, maîtresse du roi. Cet homme, qui passait sa vie dans le plus grand monde, en peignait les ridicules et les faiblesses avec les couleurs les plus fortes. Les traits de la pièce de Wicherley sont plus hardis que ceux de Molière; mais aussi ils ont moins de finesse et de bienséance. L'auteur anglais a corrigé le seul défaut qui soit dans la pièce de Molière : ce défaut est le manque d'intrigue et d'intérêt. La pièce anglaise est intéressante, et l'intrigue en est ingénieuse, mais trop hardie pour nos mœurs.

C'est un capitaine de vaisseau plein de valeur, de franchise et de mépris pour le genre humain. Il a un ami sage et sincère dont il se défie, et une maîtresse dont il est tendrement aimé, sur laquelle il ne daigne pas jeter les yeux; au contraire il a mis toute sa confiance dans un faux ami qui est le plus indigne homme qui respire, et il a donné son cœur à la plus coquette et à la plus perfide de toutes les femmes. Il est bien assuré que cette femme est une Pénélope, et ce faux ami un Caton. Il part pour s'aller battre contre les Hollandais, et laisse tout son argent, ses pierreries, et tout ce qu'il a au monde à cette femme de bien, et recommande cette femme elle-même à cet ami fidèle, sur lequel il compte si fort. Cependant le véritable honnête homme dont il se défie tant, s'embarque avec lui; et la maîtresse qu'il n'a pas seulement daigné regarder, se déguise en page, et fait le voyage sans que le capitaine s'aperçoive de son sexe de toute la campagne.

Le capitaine, ayant fait sauter son vaisseau dans le combat, revient à Londres, sans secours, sans vaisseau et sans argent, avec son page et son ami, ne connaissant ni l'amitié de l'un, ni l'amour de l'autre. Il va droit chez la perle des femmes, qu'il compte retrouver avec sa cassette et sa fidélité : il la retrouve mariée avec l'honnête fripon à qui il s'était confié, et on ne lui a pas plus gardé son dépôt que le reste. Mon homme a toutes les peines du monde à croire qu'une femme de bien puisse faire de pareils tours; mais pour l'en convaincre mieux, cette honnête dame devient amoureuse du petit page et veut le prendre à force. Mais comme il faut que justice se fasse, et que dans une pièce de théâtre le vice soit puni et la vertu récompensée, il se trouve à la fin que le capitaine se met à la place du page, couche avec son infidèle, fait cocu son traître ami, lui donne un bon coup d'épée au travers du corps, reprend sa cassette et épouse son page. Vous remarquerez qu'on a encore lardé cette pièce d'une comtesse de Pimbesche, vieille plaideuse, parente du capitaine, laquelle est bien la plus plaisante créature et le meilleur caractère qui soit au théâtre.

Wicherley a encore tiré de Molière une pièce non moins singulière et non moins hardie; c'est une espèce d'*École des femmes*.

Le principal personnage de la pièce est un drôle à bonnes fortunes, la terreur des maris de Londres, qui, pour être plus sûr de son fait, s'avise de faire courir le bruit que dans sa dernière maladie les chirurgiens ont trouvé à propos de le faire eunuque. Avec cette belle réputation tous les maris lui amènent leurs femmes, et le pauvre homme n'est plus embarrassé que du choix. Il donne surtout la préférence à une petite campagnarde qui a beaucoup d'innocence

et de tempérament, et qui fait son mari cocu avec une bonne foi qui vaut mieux que la malice des dames les plus expertes. Cette pièce n'est pas, si vous voulez, l'école des bonnes mœurs, mais en vérité c'est l'école de l'esprit du bon comique.

Un chevalier Vanbrouck a fait des comédies encore plus plaisantes, mais moins ingénieuses. Ce chevalier était un homme de plaisir; par-dessus cela, poëte et architecte. On prétend qu'il écrivait avec autant de délicatesse et d'élégance qu'il bâtissait grossièrement. C'est lui qui a bâti ce fameux château de Blenheim, pesant et durable monument de notre malheureuse bataille d'Hochstedt. Si les appartemens étaient seulement aussi larges que les murailles sont épaisses, ce château serait assez commode.

On a mis dans l'épitaphe de Vanbrouck qu'*on souhaitait que la terre ne lui fût point légère, attendu que de son vivant il l'avait si inhumainement chargée*. Ce chevalier ayant fait un tour en France avant la guerre de 1701, fut mis à la Bastille, et y resta quelque temps, sans avoir jamais pu savoir ce qui lui avait attiré cette distinction de la part de notre ministère. Il fit une comédie à la Bastille; et ce qui est à mon sens fort étrange, c'est qu'il n'y a dans cette pièce aucun trait contre le pays dans lequel il essuya cette violence.

Celui de tous les Anglais qui a porté le plus loin la gloire du théâtre comique, est feu M. Congrève. Il n'a fait que peu de pièces, mais toutes sont excellentes dans leur genre. Les règles du théâtre y sont rigoureusement observées. Elles sont pleines de caractères nuancés avec une extrême finesse; on n'y essuie pas la moindre mauvaise plaisanterie; vous y voyez partout le langage des honnêtes gens avec des actions de fripon; ce qui prouve qu'il connaissait bien

son monde, et qu'il vivait dans ce qu'on appelle la bonne compagnie. Il était infirme et presque mourant quand je l'ai connu; il avait un défaut, c'était de ne pas assez estimer son premier métier d'auteur, qui avait fait sa réputation et sa fortune. Il me parlait de ses ouvrages comme de bagatelles au-dessous de lui, et me dit à la première conversation de ne le voir que sur le pied d'un gentilhomme qui vivait très-uniment. Je lui répondis que s'il avait eu le malheur de n'être qu'un gentilhomme comme un autre, je ne le serais jamais venu voir, et je fus très-choqué de cette vanité si mal placée.

Ses pièces sont les plus spirituelles et les plus exactes, celles de Vanbrouck les plus gaies, et celles de Wicherley les plus fortes.

Il est à remarquer qu'aucun de ces beaux esprits n'a mal parlé de Molière. Il n'y a que les mauvais auteurs anglais qui aient dit du mal de ce grand homme. Ce sont les mauvais musiciens d'Italie qui méprisent Lulli, mais un Bononcini l'estime et lui rend justice.

L'Angleterre a encore de bons poëtes comiques, tels que le chevalier Steele et M. Cibber, excellent comédien, et d'ailleurs poëte du roi, titre qui paraît ridicule, mais qui ne laisse pas de donner mille écus de rente et de beaux priviléges. Notre grand Corneille n'en a pas eu tant.

Au reste, ne me demandez pas que j'entre ici dans le moindre détail de ces pièces anglaises dont je suis si grand partisan, ni que je vous rapporte un bon mot ou une plaisanterie des Wicherley et des Congrève; on ne rit point dans une traduction. Si vous voulez connaître la comédie anglaise, il n'y a d'autre moyen pour cela que d'aller à Londres, d'y rester trois ans, d'apprendre bien l'anglais, et de voir la

comédie tous les jours. Je n'ai pas grand plaisir en lisant Plaute et Aristophane : pourquoi? c'est que je ne suis ni Grec ni Romain. La finesse des bons mots, l'allusion, l'à-propos, tout cela est perdu pour un étranger.

Il n'en est pas de même dans la tragédie. Il n'est question chez elle que de grandes passions, et de sottises héroïques consacrées par de vieilles erreurs de fable ou d'histoire. *Œdipe*, *Electre*, appartiennent aux Espagnols, aux Anglais et à nous, comme aux Grecs. Mais la bonne comédie est la peinture parlante des ridicules d'une nation; et si vous ne connaissez pas la nation à fond, vous ne pouvez juger de la peinture.

(1) On reproche aux Anglais leur scène souvent ensanglantée et ornée de corps morts; on leur reproche leurs gladiateurs, qui combattent à moitié nus devant de jeunes filles, et qui s'en retournent quelquefois avec un nez et une joue de moins. Ils disent pour leurs raisons, qu'ils imitent les Grecs dans l'art de la tragédie, et les Romains dans l'art de couper des nez. Mais leur théâtre est un peu loin de celui des Sophocle et des Euripide; et à l'égard des Romains, il faut avouer qu'un nez et une joue sont bien peu de chose en comparaison de cette multitude de victimes qui s'égorgeaient mutuellement, dans le cirque, pour le plaisir des dames romaines.

Ils ont eu quelquefois des danses dans leurs comédies, et ces danses ont été des allégories d'un goût singulier. Le pouvoir despotique et l'état républicain furent représentés en 1709 par une danse tout-à-fait galante. On voyait d'abord un roi qui, après un entrechat, donnait un grand coup de pied dans le derrière à son premier ministre; celui-ci le rendait à un second, le second à un troisième; et enfin, celui qui recevait le dernier coup, figurait le gros de la nation qui ne se vengeait sur personne; le tout se fesait en cadence. Le gouvernement républicain était figuré par une danse ronde, où chacun donnait et recevait également. C'est pourtant là le pays qui a produit des Addison, des Pope, des Locke et des Newton!

LETTRE XX (1).

SUR LES SEIGNEURS QUI CULTIVENT LES LETTRES.

Il a été un temps en France où les beaux-arts étaient cultivés par les premiers de l'état. Les courtisans surtout s'en mêlaient, malgré la dissipation, le goût des riens, la passion pour l'intrigue, toutes divinités du pays.

Il me paraît qu'on est actuellement à la cour dans tout un autre goût que celui des (2) lettres; peut-être dans peu de temps la mode de penser reviendra-t-elle : un roi n'a qu'à vouloir; on fait de cette nation-ci tout ce qu'on veut. En Angleterre communément on pense, et les lettres y sont plus en honneur qu'en France. Cet avantage est une suite nécessaire de la forme de leur gouvernement. Il y a à Londres environ huit cents personnes qui ont le droit de parler en public, et de soutenir les intérêts de la nation. Environ cinq ou six mille prétendent au même honneur à leur tour. Tout le reste s'érige en juge de ceux-ci, et chacun peut faire imprimer ce qu'il pense sur les affaires publiques; ainsi toute la nation est dans la nécessité de s'instruire. On n'entend parler que des gouvernemens d'Athènes et de Rome; il faut bien, malgré qu'on en ait, lire les auteurs qui en ont traité. Cette étude conduit naturellement aux belles-lettres. En général les hommes ont l'esprit de leur état. Pourquoi d'ordinaire nos magistrats, nos avocats, nos médecins, et beaucoup d'ec-

(1) Dans l'édition de Kehl, cette lettre formait l'article COURTISANS LETTRÉS du *Dictionnaire philosophique*.

(2) L'Auteur écrivait cela en 1727.

(*Note de l'édition de* 1734.)

clésiastiques, ont-ils plus de lettres, de goût et d'esprit, que l'on n'en trouve dans toutes les autres professions? c'est que réellement leur état est d'avoir l'esprit cultivé, comme celui d'un marchand est de connaître son négoce. Il n'y a pas long-temps qu'un seigneur anglais fort jeune me vint voir à Paris en revenant d'Italie. Il a fait en vers une description de ce pays-là aussi poliment écrite que tout ce qu'ont fait le comte de Rochester, et nos Chaulieu, nos Sarrasin et nos Chapelle.

La traduction que j'en ai faite est si loin d'atteindre à la force et à la bonne plaisanterie de l'original, que je suis obligé d'en demander sérieusement pardon à l'auteur et à ceux qui entendent l'anglais. Cependant comme je n'ai pas d'autre moyen de faire connaître les vers de mylord Harvey; les voici dans ma langue.

Qu'ai-je donc vu dans l'Italie?
Orgueil, astuce et pauvreté,
Grands complimens, peu de bonté,
Et beaucoup de cérémonie.
L'extravagante comédie,
Que souvent l'inquisition (1)
Veut qu'on nomme religion,
Mais qu'ici nous nommons folie.
La nature, en vain bienfesante,
Veut enrichir ces lieux charmans:
Des prêtres la main désolante
Etouffe ses plus beaux présens.
Les Monsignor, soi-disant grands,
Seuls dans leur palais magnifiques,
Y sont d'illustres fainéans,
Sans argent et sans domestiques.
Pour les petits, sans liberté,

(1) Il entend sans doute les farces que certains prédicateurs jouent dans les places publiques.

(Note de l'édition de 1734.)

Martyrs du joug qui les domine,
Ils ont fait vœu de pauvreté,
Priant Dieu par oisiveté,
Et toujours jeûnant par famine.
Ces beaux lieux du pape bénis
Semblent habités par les diables,
Et les habitans misérables
Sont damnés dans le paradis.

Peut-être dira-t-on que ces vers sont d'un hérétique; mais on traduit tous les jours, et même assez mal, ceux d'Horace et de Juvénal, qui avaient le malheur d'être payens. Vous savez bien qu'un traducteur ne doit pas répondre des sentimens de son auteur. Tout ce qu'il peut faire, c'est de prier Dieu pour sa conversion, et c'est ce que je ne manque pas de faire pour celle du milord.

VARIANTE.

Je ne suis pas de l'avis de milord Harvey. Il y a des pays en Italie qui sont très-malheureux, parce que des étrangers s'y battent depuis long-temps à qui les gouvernera; mais il y en a d'autres où l'on n'est ni si gueux ni si sot qu'il le dit. (Fin de l'article COURTISANS LETTRÉS.)

LETTRE XXI.

SUR LE COMTE DE ROCHESTER ET M. WALLER.

Nota. C'est l'article *Rochester et Waller*, tome XXII, p. 58.

LETTRE XXII.

SUR M. POPE ET QUELQUES AUTRES POÈTES FAMEUX.

Nota. C'est l'article *Prior*, tom. XXI, p. 309; et *Pope*, tom. XXI, p. 264.

LETTRE XXIII (1).

DE LA CONSIDÉRATION QUE L'ON DOIT AUX GENS DE LETTRES.

Ni en Angleterre ni en aucun pays du monde, on ne trouve des établissemens en faveur des beaux-arts comme en France. Il y a presque partout des universités; mais c'est en France seule qu'on trouve ces utiles encouragemens pour l'astronomie, pour toutes les parties des mathématiques, pour celles de la médecine, pour les recherches de l'antiquité, pour la peinture, la sculpture et l'architecture. Louis XIV s'est immortalisé par toutes ces fondations, et cette immortalité ne lui a pas coûté deux cent mille francs par an.

J'avoue que c'est un de mes étonnemens, que le parlement d'Angleterre, qui s'est avisé de promettre vingt mille guinées à celui qui ferait l'impossible découverte des longitudes, n'ait jamais pensé à imiter Louis XIV dans sa magnificence envers les arts.

Le mérite trouve à la vérité en Angleterre d'autres récompenses plus honorables pour la nation; tel est le respect que ce peuple a pour les talens, qu'un homme de mérite y fait toujours fortune. M. Addison, en France, eût été de quelque académie, et aurait pu obtenir, par le crédit de quelque femme, une pension de douze cents livres, ou plutôt on lui aurait fait des affaires, sous prétexte qu'on aurait

(1) Dans l'édition de Kehl cette lettre se trouve parmi les *Mélanges littéraires*, sous ce titre : *Sur la considération qu'on doit aux gens de lettres, fragment d'une lettre*. Cette lettre y est tout entière; la différence consiste en quelques légères variantes et en deux transpositions indiquées ici.

aperçu dans sa tragédie de *Caton* quelques traits contre le portier d'un homme en place; en Angleterre il a été secrétaire d'état. M. Newton était intendant des monnaies du royaume ; M. Congrève avait une charge importante ; M. Prior a été plénipotentiaire ; le docteur Swift est doyen d'Irlande, et y est beaucoup plus considéré que le primat. Si la religion de M. Pope ne lui permet pas d'avoir une place, elle n'empêche pas du moins que sa traduction d'Homère ne lui ait valu deux cent mille francs. J'ai vu longtemps en France l'auteur de *Rhadamiste* près de mourir de faim ; et le fils d'un des plus grands hommes que la France ait eus, et qui commençait à marcher sur les traces de son père, était réduit à la misère sans M. Fagon. Ce qui encourage le plus les arts en Angleterre, c'est la considération où ils sont : le portrait du premier ministre se trouve sur la cheminée de son cabinet, mais j'ai vu celui de M. Pope dans vingt maisons.

M. Newton était honoré de son vivant, et l'a été après sa mort comme il devait l'être. Les principaux de la nation se sont disputé l'honneur de porter le poêle à son convoi. Entrez à Westminster, ce ne sont pas les tombeaux des rois qu'on y admire, ce sont les monumens que la reconnaissance de la nation a érigés aux plus grands hommes qui ont contribué à sa gloire; vous y voyez leurs statues comme on voyait dans Athènes celles des Sophocle et des Platon ; et je suis persuadé que la seule vue de ces glorieux monumens a excité plus d'un esprit, et a formé plus d'un grand homme.

On a même reproché aux Anglais d'avoir été trop loin dans les honneurs qu'ils rendent au simple mérite ; on a trouvé à redire qu'il aient enterré dans Westminster la célèbre comédienne mademoiselle

Oolfield, à peu près avec les mêmes honneurs qu'on a rendus à M. Newton (1); quelques-uns ont prétendu qu'ils avaient affecté d'honorer à ce point la mémoire de cette actrice, afin de nous faire sentir davantage la barbare et lâche injustice qu'ils nous reprochent, d'avoir jeté à la voirie le corps de mademoiselle Le Couvreur.

Mais je puis vous assurer que les Anglais, dans la pompe funèbre de mademoiselle Oolfield, enterrée dans leur Saint-Denis, n'ont rien consulté que leur goût; ils sont bien loin d'attacher l'infamie à l'art des Sophocle et des Euripide, et de retrancher du corps de leurs citoyens ceux qui se dévouent à réciter devant eux des ouvrages dont leur nation se glorifie.

Du temps de Charles Ier, et dans le commencement de ses guerres civiles commencées par des rigoristes fanatiques, qui eux-mêmes en furent enfin les victimes, on écrivait beaucoup contre les spectacles, d'autant plus que Charles Ier et sa femme, fille de notre Henri-le-Grand, les aimaient extrêmement.

Un docteur nommé Prynn, scrupuleux à toute outrance, qui se serait cru damné s'il avait porté un manteau court au lieu d'une soutane, et qui aurait voulu que la moitié des hommes eût massacré l'autre pour la gloire de Dieu, et *la propaganda fide*, s'avisa d'écrire un fort mauvais livre contre d'assez bonnes comédies qu'on jouait tous les jours très-innocemment devant le roi et la reine. Il cita l'autorité des rabbins et quelques passages de Saint-Bonaventure, pour prouver que l'*Œdipe* de So-

(1) Dans l'édition de Kehl, la fin de cet alinéa est reporté à la suite du suivant : transposition qui ne paraît pas heureuse.

phocle était l'ouvrage du Malin, que Térence était excommunié *ipso facto;* et il ajouta que sans doute Brutus, qui était un janséniste très-sévère, n'avait assassiné César que parce que César, qui était grand prêtre, avait composé une tragédie d'*Œdipe;* enfin, il dit que tous ceux qui assistaient à un spectacle étaient des excommuniés qui reniaient leur chrême et leur baptême; c'était outrager le roi et toute la famille royale. Les Anglais respectaient alors Charles Ier, ils ne voulurent pas souffrir qu'on parlât d'excommunier ce même prince à qui ils firent depuis couper la tête; M. Prynn fut cité devant la chambre étoilée, condamné à voir son beau livre (dont le P. Le B. a emprunté le sien) brûlé par la main du bourreau, et lui, à avoir les oreilles coupées. Son procès (1) se voit dans les actes publics.

On se garde bien en Italie de flétrir l'Opéra et d'excommunier le signor ou la signora Ténésini Cazzoni. Pour moi j'oserais souhaiter qu'on pût supprimer en France je ne sais quels mauvais livres qu'on a imprimés contre nos spectacles; car lorsque les Italiens et les Anglais apprennent que nous flétrissons de la plus grande infamie un art dans lequel nous excellons, que l'on excommunie des personnes gagées par le roi, que l'on condamne comme impie un spectacle représenté chez les religieux et dans les couvens, qu'on déshonore des jeux où Louis XIV et Louis XV ont été acteurs, qu'on déclare œuvre du démon des pièces revues par les magistrats les plus sévères, et représentées devant une reine vertueuse; quand, dis-je, des étrangers apprennent cette insolence, ce manque de respect à l'autorité royale, cette barbarie

(1) *Voyez* aussi dans la section *politique et législation*, l'ouvrage intitulé : *Prix de la justice et de l'humanité*, art XX.

gothique qu'on ose nommer sévérité chrétienne, que voulez-vous qu'ils pensent de notre nation, et comment peuvent-ils concevoir, ou que nos lois autorisent un art déclaré si infâme, ou qu'on ose marquer de tant d'infamie un art autorisé par les lois, récompensé par les souverains, cultivé par les plus grands hommes, et admiré des nations; et qu'on trouve chez le même libraire la déclamation du P. Le Brun contre nos spectacles, à côté des ouvrages immortels des Racine, des Corneille, des Molière, etc.?

LETTRE XXIV.

SUR LES ACADÉMIES.

Nota. C'est en grande partie l'article *Société royale de Londres*, tom. XXII, p. 128.

LETTRE XXV.

SUR LES PENSÉES DE PASCAL.

Nota. C'est ce qui forme les remarques qui sont tom. XXV, p. 257 à 295.

LETTRE XXVI.

SUR L'AME.

Nota. C'est la section VIII de l'art. *Ame*, tom. XVI, p. 198.

AUX AUTEURS

DE LA BIBLIOTHÈQUE RAISONNÉE,

SUR L'INCENDIE DE LA VILLE D'ALTENA.

LETTRE XXVII.

1732.

L'extrême difficulté que nous avons en France de faire venir des livres de Hollande, est cause que je n'ai vu que tard le neuvième tome de la *Bibliothèque raisonnée;* et je dirai en passant que si le reste de ce journal répond à ce que j'en ai parcouru, les gens de lettres sont à plaindre en France de ne le pas connaître.

A la page 469 de ce neuvième tome, seconde partie, j'ai trouvé une lettre contre moi, par laquelle on me reproche d'avoir calomnié la ville de Hambourg dans l'*Histoire de Charles XII.*

Depuis quelques jours, un Hambourgeois, homme de lettres et de mérite, nommé M. Richey, m'ayant fait l'honneur de me venir voir, m'a renouvelé ces plaintes au nom de ses compatriotes.

Voici le fait, et voici ce que je suis obligé de déclarer.

Dans le fort de cette guerre malheureuse qui a ravagé le Nord, les comtes de Steinbock et de Willing, généraux du roi de Suède, prirent en 1713, dans la ville de Hambourg même, la résolution de brûler Altena, ville commerçante appartenant aux Danois, et

qui commençait à faire quelque ombrage au commerce de Hambourg.

Cette résolution fut exécutée sans miséricorde la nuit du 9 janvier. Ces généraux couchèrent à Hambourg cette nuit-là même; ils y couchèrent le 10, le 11, le 12 et le 13, et datèrent de Hambourg les lettres qu'ils écrivirent pour tâcher de justifier cette barbarie.

Il est encore certain, et les Hambourgeois n'en disconviennent pas, qu'on refusa l'entrée de Hambourg à plusieurs Altenois, à des vieillards, à des femmes grosses, qui y vinrent demander un refuge; et que quelques-uns de ces misérables expirèrent sous les murs de cette ville, au milieu de la neige et de la glace, consumés de froid et de misère, tandis que leur patrie était en cendres (1).

J'ai été obligé de rapporter ces faits dans l'*Histoire de Charles XII*. Un de ceux qui m'ont communiqué des mémoires, me marque très-positivement dans une de ses lettres, que les Hambourgeois avaient donné de l'argent au comte de Steinbock pour l'engager à exterminer Altena, comme la rivale de leur commerce. Je n'ai point adopté une accusation si grave : qnelque raison que j'aie d'être convaincu de la méchanceté des hommes, je n'ai jamais cru le crime si aisément; j'ai combattu efficacement plus d'une calomnie; et je suis le seul qui ait osé justifier la mémoire du comte Piper par des raisons, lorsque toute l'Europe la calomniait par des conjectures.

Au lieu donc de suivre le mémoire qu'on m'avait envoyé, je me suis contenté de rapporter *qu'on disait* que les Hambourgeois avaient donné secrètement de l'argent au comte de Steinbock.

Ce bruit a été universel et fondé sur des appa-

(1) *Voyez* volume XVII, page 257.

rences : un historien peut rapporter les bruits aussi bien que les faits; et quand il ne donne une rumeur publique, une opinion, que pour une opinion, et non pour une vérité, il n'en est ni responsable ni répréhensible.

Mais lorsqu'il apprend que cette opinion populaire est fausse et calomnieuse, alors son devoir est de le déclarer, et de remercier publiquement ceux qui l'ont instruit.

C'est le cas où je me trouve. M. Richey m'a démontré l'innocence de ses compatriotes. La *Bibliothèque raisonnée* a aussi très-solidement repoussé l'accusation intentée contre la ville de Hambourg. L'auteur de la lettre contre moi est seulement répréhensible en ce qu'il m'attribue d'avoir dit positivement que la ville de Hambourg était coupable; il devait distinguer entre l'opinion d'une partie du Nord, que j'ai rapportée comme un bruit vague, et l'affirmation qu'il m'impute. Si j'avais dit en effet : *La ville de Hambourg a acheté la ruine de la ville d'Altena*, je lui en demanderais pardon très-humblement, persuadé qu'il n'y a de honte qu'à ne se point rétracter quand on a tort. Mais j'ai dit la vérité en rapportant un bruit qui a couru; et je dis la vérité en disant qu'ayant examiné ce bruit, je l'ai trouvé plein de fausseté.

Je dois encore déclarer qu'il régnait des maladies contagieuses à Altena dans le temps de l'incendie; et que si les Hambourgeois n'avaient point de lazarets (comme on me l'a assuré), point d'endroits où l'on pût mettre à couvert et séparément les vieillards et les femmes qui périrent à leur vue, ils sont très-excusables de ne les avoir pas recueillis; car la conservation de sa propre ville doit être préférée au salut des étrangers.

J'aurai très-grand soin que l'on corrige cet endroit

de l'*Histoire de Charles XII*, dans la nouvelle édition commencée à Amsterdam; et qu'on le réduise à l'exacte vérité dont je fais profession, et que je préfère à tout.

J'apprends aussi que l'on a inséré dans des papiers hebdomadaires, des lettres aussi outrageantes que mal écrites du poète Rousseau au sujet de la tragédie de *Zaïre*. Cet auteur de plusieurs pièces de théâtre, toutes sifflées, fait le procès à une pièce qui a été reçue du public avec assez d'indulgence; et cet auteur de tant d'ouvrages impies me reproche publiquement d'avoir peu respecté la religion dans une tragédie représentée avec l'approbation des plus vertueux magistrats, lue par monseigneur le cardinal de Fleury, et qu'on représente déjà dans quelques maisons religieuses. On me fera bien l'honneur de croire que je ne m'avilirai pas à répondre à cet écrivain.

FIN DE LA LETTRE SUR L'INCENDIE D'ALTENA.

AVERTISSEMENT

DES EDITEURS DE KEHL.

Ces *Mélanges* renferment les réponses de M. de Voltaire à plusieurs critiques de ses ouvrages historiques, un traité précieux sur l'esprit de doute qu'il faut porter dans l'étude de l'histoire, et un recueil de *Fragmens* dans lequel nous avons fait entrer plusieurs morceaux historiques détachés. On trouvera dans ce dernier ouvrage quelques répétitions ; mais il était très-difficile de les éviter sans gâter ces différens morceaux, ou sans priver le lecteur de plusieurs détails très-agréables. M. de Voltaire, en répétant les mêmes choses, a presque toujours varié son style et ses réflexions.

Les réponses aux critiques regardent principalement La Beaumelle, le jésuite Nonotte, l'auteur du *Supplément à la Philosophie de l'histoire*, et celui de trois volumes de *Lettres* publiées sous des noms *de Juifs portugais*.

C'est seulement dans la vie de M. de Voltaire qu'il faut parler de La Beaumelle, qui troubla long-temps le repos de ce grand homme, mais qui n'était ni assez instruit sur l'histoire, ni assez éclairé, pour faire des remarques utiles sur ses ouvrages.

On en peut dire autant du jésuite Nonotte. Le libelle méprisable intitulé, *Erreurs de Voltaire*, ne méritait pas de réponse. Les deux autres ouvrages sont d'un genre différent : on ne peut refuser beaucoup d'érudition à l'auteur du *Supplément à la Philosophie de l'histoire*, ni même cette espèce de critique qui ne demande que la connaissance des auteurs et celle des langues. Mais on désirerait qu'il eût mis dans son ouvrage plus de cette autre critique plus rare et plus difficile, fondée sur une connaissance philosophique de la nature et des hommes. On pourrait lui reprocher aussi ce ton de supériorité qu'il n'était permis à personne de prendre à l'égard de l'auteur de *Mahomet* et d'*Alzire*, de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* : enfin, lorsqu'on lit dans ce *Supplément* que M. de Voltaire *est une bête féroce qu'il faut chasser de toute société policée*, il est bien difficile de ne point pardonner la gaîté avec laquelle cet illustre vieillard a répondu.

On attribue également les *Lettres des six Juifs* à un savant académicien ; mais nous ne pouvons le croire. Elles sont trop éloignées de ce style poli, même dans la critique, qui distingue les académiciens de la capitale, surtout lorsque le grand nom de leur adversaire leur fait un devoir de ces égards. Ils savent trop qu'il n'est permis de s'en dispenser que lorsqu'on a le malheur d'être forcé de se défendre contre des hommes que l'intérêt même de la société oblige de dévouer au mépris public. Le temps des académiciens est d'ailleurs trop précieux pour qu'ils puis-

sent s'occuper pendant trois gros volumes de la petite nation juive. Comment, au milieu de tant de découvertes utiles dans les sciences et les arts, lorsque l'Europe entière est occupée des questions les plus importantes de la législation, du commerce, de la politique, un académicien pourrait-il arrêter si longtemps ses regards sur les crimes, les brigandages, les débauches, d'une horde de voleurs arabes?

Nous croyons plus naturel d'attribuer ces *lettres* à de véritables Juifs : il est tout simple qu'ils s'occupent et cherchent à occuper les autres des aventures de leurs ancêtres; on peut pardonner à un Juif qui a lu *le Talmud* de parler avec hauteur à un grand poète qui n'a étudié que *Locke* et *Newton*. On peut même les excuser de manquer de charité; ils ne sont point sous la loi de grâce: et quand les petits-fils de Siméon, de Phinée, de Josué, de Samuel, de David, etc., se bornent à faire l'apologie de ces héros, et à dire de grosses injures à un philosophe, on doit leur savoir gré de leur modération. N'est-il pas évident qu'un auteur qui prend la défense de tant d'assassinats, de tant d'usages barbares, ne peut-être un chrétien; et qu'il n'y a qu'un Juif qui puisse dire que les Juifs aient su astronomie, et cultivé les arts?

On se tromperait si l'on imaginait que le zèle pour la religion produit les ouvrages de ce genre. Quand ce n'est point l'envie ou la faim, c'est l'orgueil qui les inspire. Un homme a passé vingt années à lire un vieux livre, à en comparer les manuscrits et les éditions, à restituer quelques lignes défigurées; et vous allez lui dire que ce livre n'est qu'un recueil de contes à dormir debout! Ce savant doit vous regarder comme un ennemi de la société, *une bête féroce*.

Un autre est accoutumé à entendre lire à des bambins : cela est bien sûr, car M. l'abbé l'a dit; et il apprend qu'il y a des hommes assez audacieux pour oser révoquer en doute ce qu'a dit M. l'abbé. Alors il se fait juif, dans l'espérance d'être écouté hors de son collége, et il dénonce l'auteur téméraire qui ne veut pas tout croire sur sa parole. Comment! je passe dans mon quartier pour un ministre de la Divinité, et sans respect pour le sacrement de l'ordre et la bénédiction de licence, vous voulez raisonner avec moi comme avec votre égal, parce que vous avez fait de beaux vers, et que vous écrivez éloquemment en prose! L'état est renversé si on laisse une pareille licence impunie. Nous ne pouvons lapider cet audacieux suivant la douceur des lois juives; consolons-nous en lui disant des injures.

Telle est la source de ces libelles auxquels M. de Voltaire daigna si souvent répondre; mais dans ces réponses, il a presque toujours le talent d'amuser et d'instruire ses lecteurs : et ses adversaires n'ont malheureusement jamais eu ni l'un ni l'autre.

LE PYRRHONISME DE L'HISTOIRE.

PAR UN BACHELIER EN THÉOLOGIE.

CHAPITRE PREMIER.

PLUSIEURS DOUTES.

Je fais gloire d'avoir les mêmes opinions que l'auteur de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* : je ne veux ni un pyrrhonisme outré, ni une crédulité ridicule; il prétend que les faits principaux peuvent être vrais, et les détails très-faux. Il peut y avoir eu un prince égyptien nommé Sésostris par les Grecs, qui ont changé tous les noms d'Égypte et de l'Asie, comme les Italiens donnent le nom de *Londra* à *London* que nous appelons Londres, et celui de *Luigi* aux rois de France nommés Louis. Mais s'il y eut un Sésostris, il n'est pas absolument sûr que son père destina tous les enfans égyptiens qui naquirent le même mois que son fils, à être un jour avec lui les conquérans du monde. On pourrait même douter qu'il ait fait courir chaque matin cinq ou six lieues à ces enfans avant de leur donner à déjeuner.

L'enfance de Cyrus exposée, les oracles rendus à

Crésus, l'aventure des oreilles du mage Smerdis, le cheval de Darius, qui créa son maître roi, et tous ces embellissemens de l'histoire, pourraient être contestés par des gens qui en croiraient plus leur raison que leurs livres.

Il a osé dire et même prouver que les monumens les plus célèbres, les fêtes, les commémorations les plus solennelles, ne constatent point du tout la vérité des prétendus événemens transmis de siècle en siècle à la crédulité humaine par ces solennités.

Il a fait voir que si des statues, des temples, des cérémonies annuelles, des jeux, des mystères institués, étaient une preuve, il s'ensuivrait que Castor et Pollux combattirent en effet pour les Romains; que Jupiter les arrêta dans leur fuite; il s'ensuivrait que *les Fastes* d'Ovide sont des témoignagnes irréfragables de tous les miracles de l'ancienne Rome, et que tous les temples de la Grèce étaient des archives de la vérité.

Voyez dans le résumé de son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, depuis la page 600 jusqu'à la page 602 du tome XIV de cette nouvelle édition.

CHAPITRE II.

DE BOSSUET.

Nous sommes dans le siècle où l'on a détruit presque toutes les erreurs de physique. Il n'est plus permis de parler de l'empyrée, ni des cieux cristallins, ni de la sphère de feu dans le cercle de la lune. Pourquoi sera-t-il permis à Rollin, d'ailleurs si estimable, de nous bercer de tous les contes d'Hérodote, et de nous donner pour une histoire véridique un conte donné par Xénophon pour un conte? de nous redire,

de nous répéter la fabuleuse enfance de Cyrus, et ses petits tours d'adresse, et la grâce avec laquelle *il servait à boire à son papa Astyage*, qui n'a jamais existé ?

On nous apprend à tous, dans nos premières années, une chronologie démontrée fausse : on nous donne des maîtres en tout genre, excepté des maîtres à penser. Les hommes même les plus savans, les plus éloquens, n'ont servi quelquefois qu'à embellir le trône de l'erreur, au lieu de le renverser. Bossuet en est un grand exemple dans sa prétendue *Histoire universelle*, qui n'est que celle de quatre à cinq peuples; et surtout de la petite nation juive, ou ignorée ou justement méprisée du reste de la terre, à laquelle pourtant il rapporte tous les événemens, et pour laquelle il dit que tout a été fait, comme si un écrivain de Cornouailles disait que rien n'est arrivé dans l'empire romain qu'en vue de la province de Galles. C'est un homme qui enchâsse continuellement des pierres fausses dans de l'or. Le hasard me fait tomber dans ce moment sur un passage de son *Histoire universelle* où il parle des hérésies (1) : *Ces hérésies*, dit-il, *tant prédites par Jésus-Christ*.... Ne dirait-on pas à ces mots que Jésus-Christ a parlé dans cent endroits des opinions différentes qui devaient s'élever dans la suite des temps sur les dogmes du christianisme ? Cependant la vérité est qu'il n'en a parlé en aucun endroit ; le mot d'*hérésie* même n'est dans aucun évangile, et certes il ne devait pas s'y rencontrer, puisque le mot de *dogme* ne s'y trouve pas. Jésus n'ayant annoncé par lui-même aucun dogme, ne pouvait annoncer aucune hérésie. Il n'a jamais dit, ni dans ses sermons, ni à ses apôtres : « Vous

(1) Page 327, édition d'*Etienne David*, 1739.

» croirez que ma mère est vierge ; vous croirez que
» je suis consubstantiel à Dieu ; vous croirez que
» j'ai deux volontés ; vous croirez que le Saint-
» Esprit procède du Père et du Fils ; vous croirez
» à la transubstantiation ; vous croirez qu'on peut ré-
» sister à la grâce efficace, et qu'on n'y résiste pas. »

Il n'y a rien, en un mot, dans l'évangile qui ait le moindre rapport aux dogmes chrétiens. Dieu voulut que ses disciples et les disciples de ses disciples les annonçassent, les expliquassent dans la suite des siècles; mais Jésus n'a jamais dit un mot ni sur ces dogmes alors inconnus, ni sur les contestations qu'ils excitèrent long-temps après lui.

Il a parlé de faux prophètes comme tous ses prédécesseurs : « Gardez-vous, disait-il, des faux prophètes ; » mais est-ce là désigner, spécifier, les contestations théologiques, les hérésies sur des points de foi ? Bossuet abuse ici visiblement des mots ; cela n'est pardonnable qu'à Calmet, et à de pareils commentateurs.

D'où vient que Bossuet en a imposé si hardiment ? d'où vient que personne n'a relevé cette infidélité ? C'est qu'il était bien sûr que sa nation ne lirait que superficiellement sa belle déclamation universelle ; et que les ignorans le croiraient sur sa parole, parole éloquente et quelquefois trompeuse.

CHAPITRE III.

DE L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DE FLEURY.

J'ai vu une statue de boue dans laquelle l'artiste avait mêlé quelques feuilles d'or ; j'ai séparé l'or, et j'ai jeté la boue. Cette statue est l'*Histoire ecclésiastique* compilée par Fleury, ornée de quelques dis-

cours détachés dans lesquels on voit briller des traits de liberté et de vérité; tandis que le corps de l'histoire est souillé de contes qu'une vieille femme rougirait de répéter aujourd'hui.

C'est un Théodore dont on changea le nom en celui de Grégoire Thaumaturge, qui, dans sa jeunesse, étant pressé publiquement par une fille de joie de lui payer l'argent de leurs rendez-vous vrais ou faux, lui fait entrer le diable dans le corps pour son salaire.

Saint Jean et la sainte Vierge viennent ensuite lui expliquer les mystères du christianisme. Dès qu'il est instruit, il écrit une lettre au diable, la met sur un autel payen; la lettre est rendue à son adresse, et le diable fait ponctuellement ce que Grégoire lui a commandé. Au sortir de là il fait marcher des pierres comme Amphion. Il est pris pour juge par deux frères qui se disputaient un étang; et pour les mettre d'accord il fait disparaître l'étang; il se change en arbre comme Protée; il rencontre un charbonnier nommé Alexandre et le fait évêque : voilà probablement l'origine de la foi du charbonnier.

C'est un saint Romain que l'empereur Dioclétien fait jeter au feu. Des Juifs qui étaient présens se moquent de saint Romain, et disent que leur Dieu délivra des flammes Sidrac, Misac et Abdénago, mais que le petit saint Romain ne sera pas délivré par le Dieu des chrétiens. Aussitôt il tombe une grande pluie qui éteint le bûcher à la honte des Juifs. Le juge irrité condamne saint Romain à perdre la langue l'apparemment pour s'en être servi à demander de la pluie). Un médecin de l'empereur, nommé Ariston, qui se trouvait là, coupe aussitôt la langue de saint Romain jusqu'à la racine. Dès que le jeune homme, qui était né bègue, eut la langue coupée, il se met

à parler avec une volubilité inconcevable. « Il faut » que vous soyez bien maladroit, dit l'empereur au » médecin, et que vous ne sachiez pas couper des » langues. » Ariston soutient qu'il a fait l'opération à merveille, et que Romain devrait en être mort au lieu de tant parler. Pour le prouver, il prend un passant, lui coupe la langue, et le passant meurt.

C'est un cabaretier chrétien, nommé Théodote, qui prie Dieu de faire mourir sept vierges chrétiennes de soixante et dix ans chacune, condamnées à coucher avec les jeunes gens de la ville d'Ancyre. L'abbé Fleury devait au moins s'apercevoir que les jeunes gens étaient plus condamnés qu'elles. Quoi qu'il en soit, saint Théodote prie Dieu de faire mourir les sept vierges; Dieu lui accorde sa demande. Elles sont noyées dans un lac : saint Théodote vient les repêcher, aidé d'un cavalier céleste qui court devant lui. Après quoi il a le plaisir de les enterrer, ayant en qualité de cabaretier enivré les soldats qui les gardaient.

Tout cela se trouve dans le second tome de l'histoire de Fleury, et tous ses volumes sont remplis de pareils contes. Est-ce pour insulter au genre humain, j'oserais presque dire, pour insulter à Dieu même, que le confesseur d'un roi a osé écrire ces détestables absurdités? disait-il en secret à son siècle : Tous mes contemporains sont imbécilles, ils me liront, et ils me croiront? ou bien, disait-il : Les gens du monde ne me liront pas, les dévotes imbécilles me liront superficiellement, et c'en est assez pour moi?

Enfin l'auteur des discours peut-il être l'auteur de ces honteuses niaiseries? voulait-il, attaquant les usurpations papales dans ses discours, persuader qu'il était bon catholique, en rapportant des inepties qui déshonorent la religion? Disons pour sa justification

qu'il les rapporte comme il les a trouvées, et qu'il ne dit jamais qu'il les croit. Il savait trop que des absurdités monacales ne sont pas des articles de foi ; et que la religion consiste dans l'adoration de Dieu, dans une vie pure, dans les bonnes œuvres, et non dans une crédulité imbécille pour des sottises du pédagogue chrétien. Enfin il faut pardonner au savant Fleury d'avoir payé ce tribut honteux. Il a fait une assez belle amende honorable par ses discours.

L'abbé de Longuerue dit que lorsque Fleury commença à écrire l'histoire ecclésiastique, il la savait fort peu. Sans doute il s'instruisit en travaillant, et cela est très-ordinaire ; mais ce qui n'est pas ordinaire, c'est de faire des discours aussi politiques et aussi sensés après avoir écrit tant de sottises. Aussi qu'est-il arrivé? on a condamné à Rome ses excellens discours, et on y a très-bien accueilli ses stupidités : quand je dis qu'elles y sont bien accueillies, ce n'est pas qu'elles y soient lues, car on ne lit point à Rome.

CHAPITRE IV.

DE L'HISTOIRE JUIVE.

C'est une grande question parmi plusieurs théologiens, si les livres purement historiques des Juifs ont été inspirés; car pour les livres des préceptes et pour les prophéties, il n'est point de chrétien qui en doute, et les prophètes eux-mêmes disent tous qu'ils écrivent au nom de Dieu ; ainsi on ne peut s'empêcher de les croire sur leur parole sans une grande impiété : mais il s'agit de savoir si Dieu a été réellement dans tous les temps l'historien du peuple juif.

Le Clerc et d'autres théologiens de Hollande prétendent, qu'il n'était pas même nécessaire que Dieu

daignât dicter toutes les annales hébraïques, et qu'il abandonna cette partie à la science et à la foi humaine. Grotius, Simon, Dupin, ne s'éloignent pas de ce sentiment. Ils pensent que Dieu disposa seulement l'esprit des écrivains à n'annoncer que la vérité.

On ne connaît point les auteurs du livre des *Juges*, ni de ceux des *Rois* et des *Paralipomènes*. Les premiers écrivains hébreux citent d'ailleurs d'autres livres qui ont été perdus, comme (1) celui des *Guerres du Seigneur*, (2) le *Droiturier* ou le livre des Justes, (3) celui des *Jours de Salomon*, (4) et ceux des *Annales des rois d'Israël et de Juda*. Il y a surtout des textes qu'il est difficile de concilier : par exemple, on voit dans le *Pentateuque* que les Juifs sacrifièrent dans le désert au Seigneur, et que leur seule idolâtrie fut celle du veau d'or; cependant il est dit dans Jérémie (5), dans Amos (6), et dans les Discours de saint Etienne (7), qu'ils adorèrent pendant quarante ans le dieu Moloch et le dieu Remphan, et qu'ils ne sacrifièrent point au Seigneur.

Il n'est pas aisé de comprendre comment Dieu dicta l'histoire des rois de Juda et d'Israël, puisque les rois d'Israël étaient hérétiques, et que même quand les Hébreux voulurent avoir des rois, Dieu leur déclara expressément, par la bouche de son prophète Samuel, que c'est (8) rejeter Dieu que d'obéir à des monarques; or plusieurs savans ont été étonnés que

(1) Nomb. chap. XXI, v. 14.

(2) Josué, chap. X, v. 13, et II des Rois, v. 1, 18.

(3) III des Rois, chap, XI, v. 41. (4) Chap. XIV, v. 19, 29, et ailleurs. (5) Chap. VII, v. 22. (6) Chap. V, v. 26.

(7) Actes des Apôtres, chap, VII, v. 43.

(8) Ier des Rois, chap. X, v. 19.

Dieu voulût être l'historien d'un peuple qui avait renoncé à être gouverné par lui.

Quelques critiques trop hardis ont demandé si Dieu peut avoir dicté que le premier roi Saül remporta une victoire à la tête de trois cent trente mille hommes (1), puisqu'il est dit qu'il n'y avait que deux épées (2) dans toute la nation, et qu'ils étaient obligés d'aller chez les Philistins pour faire aiguiser leurs cognées et leurs serpettes.

Si Dieu peut avoir dicté que David, qui était (3) selon son cœur (4), se mit à la tête de quatre cents brigands chargés de dettes.

Si David peut avoir commis tous les crimes que la raison, peu éclairée par la foi, ose lui reprocher.

Si Dieu a pu dicter les contradictions qui se trouvent entre l'histoire des *Rois* et les *Paralipomènes*.

On a encore prétendu que l'histoire des *Rois* ne contenant que des événemens sans aucune instruction, et même beaucoup de crimes, il ne paraissait pas digne de l'Être éternel d'écrire ces événemens et ces crimes. Mais nous sommes bien loin de vouloir descendre dans cet abîme théologique; nous respectons, comme nous le devons, sans examen, tout ce que la synagogue et l'église chrétienne ont respecté.

Qu'il nous soit seulement permis de demander pourquoi les Juifs, qui avaient une si grande horreur pour les Égyptiens, prirent pourtant toutes les coutumes égyptiennes; la circoncision, les ablutions, les jeûnes, les robes de lin, le bouc émissaire, la vache rousse, le serpent d'airain, et cent autres usages?

Quelle langue parlaient-ils dans le désert? Il est

(1) *Ibid.*, chap. XI, v. 8. (2) *Ibid.*, chap. XIII, v. 20, 22.
(3) *Ibid.*, chap. XIII, v. 14. (4) *Ibid.*, chap. XXII, v. 2.

dit au psaume LXXX (1) qu'ils n'entendirent pas l'idiome qu'on parlait au-delà de la mer Rouge. Leur langage au sortir de l'Egypte était-il égyptien? Mais pourquoi ne retrouve-t-on dans les caractères dont ils se servent aucune trace des caractères d'Egypte? Pourquoi aucun mot égyptien dans leur patois mêlé de tyrien, d'azotien, et de syriaque corrompu?

Quel était le pharaon sous lequel ils s'enfuirent? Etait-ce l'Éthiopien Catisan (2) dont il est dit dans Diodore de Sicile (3) qu'il bannit une troupe de voleurs vers le mont Sina, après leur avoir fait couper le nez?

Quel prince régnait à Tyr lorsque les Juifs entrèrent dans le pays de Chanaan? le pays de Tyr et de Sidon était-il alors une république ou une monarchie?

D'où vient que Sanchoniathon, qui était de Phénicie, ne parle point des Hébreux? S'il en avait parlé, Eusèbe, qui rapporte des pages entières de Sanchoniathon, n'aurait-il pas fait valoir un si glorieux témoignage en faveur de la nation hébraïque?

Pourquoi ni dans les monumens qui nous restent de l'Égypte, ni dans le *Shasta* et dans le *Veidam* des Indiens, ni dans les *cinq Kings* des Chinois, ni dans les lois de Zoroastre, ni dans aucun ancien auteur grec, ne trouve-t-on aucun des noms des premiers patriarches Juifs qui sont la source du genre humain?

Comment Noé, le restaurateur de la race des hommes, dont les enfans se partagèrent tout l'hémisphère, a-t-il été absolument inconnu dans cet hémisphère?

(1) Vers. 5.

(2) Ce mot est mal écrit; Diodore de Sicile, Ier, 60, nomme *Actisanès* le roi éthiopien.

(3) Liv. II.

Commeut Énoch, Seth, Caïn, Abel, Ève, Adam le premier homme, ont-ils été partout ignorés, excepté dans la nation juive ?

On pourrait faire ces questions et mille autres encore plus embarrassantes, si les livres des Juifs étaient comme les autres un ouvrage des homme; mais étant d'une nature entièrement différente, ils exigent la vénération, et ne permettent aucune critique. Le champ du pyrrhonisme est ouvert pour tous les autres peuples, mais il est fermé pour les Juifs. Nous sommes à leur égard comme les Égyptiens qui étaient plongés dans les plus épaisses ténèbres de la nuit, tandis que les Juifs jouissaient du plus beau soleil dans la petite contrée de Gessen.

Ainsi n'admettons nul doute sur l'histoire du peuple de Dieu; tout y est mystère et prophétie, parce que ce peuple est le précurseur des chrétiens. Tout y est prodige, parce que c'est Dieu qui est à la tête de cette nation sacrée : en un mot l'histoire juive est celle de Dieu même, et n'a rien de commun avec la faible raison de tous les peuples de l'univers. Il faut, quand on lit l'ancien et le nouveau Testament, commencer par imiter le P. Canaye (1).

CHAPITRE V.

DES ÉGYPTIENS.

Comme l'histoire des Égyptiens n'est pas celle de Dieu, il est permis de s'en moquer. On l'a déjà fait

(1) Voyez dans les *Œuvres de Saint-Evremont* la *Conversation du maréchal d'Hoquincourt avec le P. Canaye.* « Le » révérend père conclut qu'il faut les éviter plus que la peste, » ces esprits forts qui veulent examiner toutes choses par la » raison.... POINT DE RAISON, c'est la vraie religion cela : POINT » DE RAISON. »

avec succès sur ses dix-huit mille villes, et sur Thèbes aux cent portes, par lesquelles sortait un million de soldats, ce qui supposait cinq millions d'habitans dans la ville, tandis que l'Égypte entière ne contient aujourd'hui que trois millions d'âmes.

Presque tout ce qu'on raconte de l'ancienne Égypte a été écrit apparemment avec une plume tirée de l'aile du phénix, qui venait se brûler tous les cinq cents ans dans le temple d'Hiéropolis pour y renaître.

Les Égyptiens adoraient-ils en effet des bœufs, des boucs, des crocodiles, des singes, des chats et jusqu'à des oignons? Il suffit qu'on l'ait dit une fois pour que mille copistes l'aient redit en vers et en prose. Le premier qui fit tomber tant de nations en erreur sur les Égyptiens est Sanchoniathon, le plus ancien auteur que nous ayons parmi ceux dont les Grecs nous ont conservé des fragmens. Il était voisin des Hébreux, et incontestablement plus ancien que Moïse, puisqu'il ne parle pas de ce Moïse, et qu'il aurait fait mention sans doute d'un si grand homme et de ses épouvantables prodiges, s'il fût venu après lui, ou s'il avait été son contemporain.

Voici comme il s'exprime : *Ces choses sont écrites dans l'histoire du monde de Thaut et dans ses mémoires: mais ces premiers hommes consacrèrent des plantes et des productions de la terre; ils leur attribuèrent la divinité; ils révérèrent les choses qui les nourrissaient; ils leur offrirent leur boire et leur manger, cette religion étant conforme à la faiblesse de leurs esprits.*

Il est très-remarquable que Sanchoniathon, qui vivait avant Moïse, cite les livres de Thaut, qui avaient huit cents ans d'antiquité; mais il est plus remarquable encore que Sanchoniathon s'est trompé,

en disant que les Égyptiens adoraient des oignons : ils ne les adoraient certainement pas, puisqu'ils les mangeaient.

Cicéron, qui vivait dans le temps où César conquit l'Égypte, dit dans son livre de la Divination *qu'il n'y a point de superstition que les hommes n'aient embrassée, mais qu'il n'est encore aucune nation qui se soit avisée de manger ses dieux.*

De quoi se seraient nourris les Egyptiens, s'ils avaient adoré tous les bœufs et tous les oignons? L'auteur de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* (XII, 97) a dénoué le nœud de cette difficulté, en disant qu'il faut faire une grande différence entre un oignon consacré et un oignon dieu. Le bœuf Apis était consacré; mais les autres bœufs étaient mangés par les prêtres et par tout le peuple.

Une ville d'Egypte avait consacré un chat, pour remercier les dieux d'avoir fait naître des chats qui mangent les souris. Diodore de Sicile rapporte que les Egyptiens égorgèrent de son temps un Romain qui avait eu le malheur de tuer un chat par mégarde. Il est très-vraisemblable que c'était le chat consacré. Je ne voudrais pas tuer une cigogne en Hollande. On y est persuadé qu'elles portent bonheur aux maisons sur le toit desquelles elles se perchent. Un Hollandais de mauvaise humeur me ferait payer cher sa cigogne.

Dans un nome d'Egypte voisin du Nil, il y avait un crocodile sacré. C'était pour obtenir des dieux que les crocodiles mangeassent moins de petits enfans. Origène qui vivait dans Alexandrie, et qui devait être bien instruit de la religion du pays, s'exprime ainsi dans sa réponse à Celse, au liv. III : *Nous n'imitons point les Egyptiens dans le culte d'Isis et d'Osiris; nous n'y joignons point Minerve*

comme ceux du nome de Saïs. Il dit dans un autre endroit : *Ammon ne souffre pas que les habitans de la ville d'Apis vers la Lybie mangent des vaches.* Il est clair par ces passages qu'on adorait Isis et Osiris.

Il dit encore : *Il n'y aurait rien de mauvais à s'abstenir des animaux utiles aux hommes ; mais épargner un crocodile, l'estimer consacré à je ne sais quelle divinité, n'est-ce pas une extrême folie?*

Il est évident par tous ces passages, que les prêtres, les schoëns d'Egypte adoraient des dieux et non pas des bêtes. Ce n'est pas que les manœuvres et les blanchisseuses ne pussent très-bien prendre pour une divinité la bête consacrée. Il se peut même que des dévotes de cour, encouragées dans leur zèle par quelques théologiens d'Egypte, aient cru le bœuf Apis un dieu, lui aient fait des neuvaines, et qu'il y eu des hérésies.

Voyez ce qu'en dit l'auteur de *la Philosophie de l'histoire* (1).

Le monde est vieux, mais l'histoire est d'hier. Celle que nous nommons *ancienne*, et qui est en effet très-récente, ne remonte guère qu'à quatre ou cinq mille ans : nous n'avons avant ce temps que quelques probabilités; elle nous ont été transmises dans les annales des brachmanes, dans la chronique chinoise, dans l'histoire d'Hérodote. Les anciennes chroniques chinoises ne regardent que cet empire séparé du reste du monde. Hérodote, plus intéressant pour nous, parle de la terre alors connue. En récitant aux Grecs les neuf livres de son histoire, il les enchanta par la nouveauté de cette entreprise, par le charme de sa diction, et surtout par les fables.

(1) *Rites égyptiens, Essai sur les mœurs, etc.*

CHAPITRE VI.

DE L'HISTOIRE D'HÉRODOTE.

Presque tout ce qu'il raconte sur la foi des étrangers est fabuleux, mais tout ce qu'il a vu est vrai. On apprend de lui, par exemple, quelle extrême opulence et quelle splendeur régnaient dans l'Asie mineure, aujourd'hui, dit-on, pauvre et dépeuplée. Il a vu à Delphes les présens d'or prodigieux que les rois de Lydie avaient envoyés au temple; et il parle à des auditeurs qui connaissaient Delphes comme lui. Or, quel espace de temps a dû s'écouler, avant que les rois de Lydie eussent pu amasser assez de trésors superflus pour faire des présens si considérables à un temple étranger!

Mais quand Hérodote rapporte les contes qu'il a entendus, son livre n'est plus qu'un roman qui ressemble aux fables milésiennes.

C'est un Candaule qui montre sa femme toute nue à son ami Gygès; c'est cette femme qui par modestie ne laisse à Gygès que le choix de tuer son mari, d'épouser la veuve, ou de périr.

C'est un oracle de Delphes qui devine que dans le même temps qu'il parle, Crésus à cent lieues de là fait cuire une tortue dans un plat d'airain.

C'est dommage que Rollin, d'ailleurs estimable, répète tous les contes de cette espèce. Il admire la science de l'oracle et la véracité d'Apollon, ainsi que la pudeur de la femme du roi Candaule; et à ce sujet il propose à la police d'empêcher les jeunes gens de se baigner dans la rivière. Le temps est si cher, et l'histoire si immense, qu'il faut épargner aux lecteurs de telles fables et de telles moralités.

L'histoire de Cyrus est toute défigurée par des traditions fabuleuses. Il y a grande apparence que ce Kiro ou Kosrou qu'on nomme Cyrus, à la tête des peuples guerriers d'Elam, conquit en effet Babylone amollie par les délices. Mais on ne sait pas seulement quel roi régnait alors à Babylone ; les uns disent Balthazar, les autres Anaboth. Hérodote fait tuer Cyrus dans une expédition contre les Massagètes. Xénophon, dans son roman moral et politique, le fait mourir dans son lit.

On ne sait autre chose dans ces ténèbres de l'histoire, sinon qu'il y avait depuis très-long-temps de vastes empires et des tyrans, dont la puissance était fondée sur la misère publique ; que la tyrannie était parvenue jusqu'à dépouiller les hommes de leur virilité, pour s'en servir à d'infâmes plaisirs au sortir de l'enfance, et pour les employer dans leur vieillesse à la garde des femmes; que la superstition gouvernait les hommes ; qu'un songe était regardé comme un avis du ciel, et qu'il décidait de la paix et de la guerre, etc.

A mesure qu'Hérodote dans son histoire se rapproche de son temps, il est mieux instruit et plus vrai. Il faut avouer que l'histoire ne commence pour nous qu'aux entreprises des Perses contre les Grecs. On ne trouve avant ces grands événemens que quelques récits vagues, enveloppés de contes puérils. Hérodote devient le modèle des historiens, quand il décrit ces prodigieux préparatifs de Xercès pour aller subjuguer la Grèce, et ensuite l'Europe. Il exagère sans doute le nombre de ses soldats; mais il les mène avec une exactitude géographique de Suse jusqu'à la ville d'Athènes. Il nous apprend comment étaient armés tant de peuples différens que ce monarque traînait après lui : aucun n'est oublié, du

fond de l'Arabie et de l'Egypte jusqu'au-delà de la Bactriane ; et de l'extrémité septentrionale de la mer Caspienne, pays alors habité par des peuples puissans, et aujourd'hui par des Tartares vagabonds. Toutes les nations, depuis le Bosphore de Thrace jusqu'au Gange, sont sous ses étendards.

On voit avec étonnement que ce prince possédait plus de terrain que n'en eut l'empire romain. Il avait tout ce qui appartient aujourd'hui au grand mogol en-deçà du Gange, toute la Perse, et tout le pays des Usbecks, tout l'empire des Turcs, si vous en exceptez la Romanie ; mais en récompense il possédait l'Arabie. On voit par l'étendue de ses états quel est le tort des déclamateurs en vers et en prose, de traiter de fou Alexandre (1), vengeur de la Grèce, pour avoir subjugué l'empire de l'ennemi des Grecs. Il alla en Égypte, à Tyr, et dans l'Inde, mais il le devait ; et Tyr, l'Egypte et l'Inde appartenaient à la puissance qui avait ravagé la Grèce.

CHAPITRE VII.

USAGE QU'ON PEUT FAIRE D'HÉRODOTE.

Hérodote eut le même mérite qu'Homère ; il fut le premier historien comme Homère le premier poète épique, et tous deux saisirent les beautés propres d'un art qu'on croit inconnu avant eux. C'est un spectacle admirable dans Hérodote que cet empereur de l'Asie et de l'Afrique, qui fait passer son armée immense sur un pont de bateaux d'Asie en Europe ; qui prend la Thrace, la Macédoine, la Thessalie,

(1) *Voy.* l'article ALEXANDRE dans le *Dict. philos.*

l'Achaïe supérieure ; et qui entre dans Athènes abandonnée et déserte. On ne s'attend point que les Athéniens, sans ville, sans territoire, réfugiés sur leurs vaisseaux avec quelques autres Grecs, mettront en fuite la nombreuse flotte du grand roi ; qu'ils rentreront chez eux en vainqueurs ; qu'ils forceront Xercès à ramener ignominieusement les débris de son armée ; et qu'ensuite ils lui défendront par un traité de naviguer sur leurs mers. Cette supériorité d'un petit peuple généreux, libre, sur toute l'Asie esclave, est peut-être ce qu'il y a de plus glorieux chez les hommes. On apprend aussi par cet événement, que les peuples de l'Occident ont toujours été meilleurs marins que les peuples asiatiques. Quand on lit l'histoire moderne, la victoire de Lépante fait souvenir de celle de Salamine ; et on compare don Juan d'Autriche et Colonne à Thémistocle et à Eurybiade. Voilà peut-être le seul fruit qu'on peut tirer de la connaissance de ces temps reculés.

Il est toujours bien hardi de vouloir pénétrer dans les desseins de Dieu ; mais cette témérité est mêlée d'un grand ridicule quand on veut prouver que le Dieu de tous les peuples de la terre, et de toutes les créatures des autres globes, ne s'occupait des révolutions de l'Asie, et qu'il n'envoyait lui-même tant de conquérans les uns après les autres, qu'en considération du petit peuple juif, tantôt pour l'abaisser, tantôt pour le relever, toujours pour l'instruire, et que cette petite horde opiniâtre et rebelle était le centre et l'objet des révolutions de la terre.

Si le conquérant mémorable qu'on a nommé Cyrus se rend maître de Babylone, c'est uniquement pour donner à quelques Juifs la permission d'aller chez eux. Si Alexandre est vainqueur de Darius, c'est pour établir des fripiers juifs dans Alexandrie. Quand

les Romains joignent la Syrie à leur vaste domination, et englobent le pays de Judée dans leur empire, c'est encore pour instruire les Juifs. Les Arabes et les Turcs ne sont venus que pour corriger ce peuple. Il faut avouer qu'il a eu une excellente éducation; jamais on n'eut tant de précepteurs, et jamais on n'en profita si mal.

On serait aussi bien reçu à dire que Ferdinand et Isabelle ne réunirent les provinces de l'Espagne que pour chasser une partie des Juifs et pour brûler l'autre : que les Hollandais n'ont secoué le joug du tyran Philippe II que pour avoir dix mille Juifs dans Amsterdam; et que Dieu n'a établi le chef visible de l'église catholique au Vatican, que pour y entretenir des synagogues moyennant finance. Nous savons bien que la Providence s'étend sur toute la terre; mais c'est par cette raison-là même qu'elle n'est pas bornée à un seul peuple.

CHAPITRE VIII.

DE THUCYDIDE.

Revenons aux Grecs. Thucydide, successeur d'Hérodote, se borne à nous détailler l'histoire de la guerre du Péloponèse, pays qui n'est pas plus grand qu'une province de France ou d'Allemagne; mais qui a produit des hommes en tout genre dignes d'une réputation immortelle : et comme si la guerre civile le plus horrible des fléaux, ajoutait un nouveau feu et de nouveaux ressorts à l'esprit humain, c'est dans ce temps que tous les arts florissaient en Grèce. C'est ainsi qu'ils commencent à se perfectionner ensuite à Rome, dans d'autres guerres civiles du temps de César; et qu'ils renaissent encore dans nos quinzième et seizième siècles de l'ère vulgaire, parmi les troubles de l'Italie.

CHAPITRE IX.

ÉPOQUE D'ALEXANDRE.

Après cette guerre de Péloponèse, décrite par Thucydide, vient le temps célèbre d'Alexandre, prince digne d'être élevé par Aristote, qui fonde beaucoup plus de villes que les autres conquérans n'en ont détruit, et qui change le commerce de l'univers.

De son temps et de celui de ses successeurs florissait Carthage; et la république romaine commençait à fixer sur elle les regards des nations. Tout le Nord et l'Occident sont ensevelis dans la barbarie. Les Celtes, les Germains, tous les peuples du Nord, sont inconnus. (Voyez l'article Alexandre dans le *Dict. phil.*)

Si Quinte-Curce n'avait pas défiguré l'histoire d'Alexandre par mille fables, que de nos jours tant de déclamateurs ont répétées, Alexandre serait le seul héros de l'antiquité dont ont aurait une histoire véritable. On ne sort point d'étonnement quand on voit des historiens latins, venus quatre cents ans après lui, faire assiéger par Alexandre des villes indiennes auxquelles ils ne donnent que des noms grecs, et dont quelques-unes n'ont jamais existé.

Quinte-Curce, après avoir placé le Tanaïs au-delà de mer Caspienne, ne manque pas de dire que le Gange, en se détournant vers l'Orient, porte aussi bien que l'Indus ses eaux dans la mer Rouge qui est à l'Occident. Cela ressemble au discours de Trimalcion qui dit qu'il a chez lui une Niobé enfermée dans le cheval de Troie; et qu'Annibal, au sac de Troie, ayant pris toutes les statues d'or et d'argent, en fit l'airain de Corinthe.

On suppose qu'il assiége une ville nommée Ara près du fleuve Indus, et non loin de sa source. C'est tout juste le grand chemin de la capitale de l'empire, à huit cents milles du pays où l'on prétend que séjournait Porus, comme le disent aussi nos missionnaires.

Après cette petite excursion sur l'Inde, dans laquelle Alexandre porta ses armes par le même chemin que le Sha-Nadir prit de nos jours, c'est-à-dire par la Perse et le Candahar, continuons l'examen de Quinte-Curce.

Il lui plaît d'envoyer une ambassade de Scythes à Alexandre sur les bords du fleuve Jaxartes. Il leur met dans la bouche une harangue telle que le Américains auraient dû la faire aux premiers conquérans espagnols. Il peint ces Scythes comme des hommes paisibles et justes, tout étonnés de voir un voleur grec venu de si loin pour subjuguer des peuples que leurs vertus rendaient indomptablas. Il ne songe pas que ces Scythes invincibles avaient été subjugués par les rois de Perse. Ces mêmes Scythes si paisibles et si justes se contredisent bien honteusement dans la harangue de Quinte-Curce; ils avouent qu'ils ont porté le fer et la flamme jusque dans la haute Asie. Ce sont en effet ces mêmes Tartares qui, joints à tant de hordes du Nord, ont dévasté si long-temps l'univers connu, depuis la Chine jusqu'au mont Atlas.

Toutes ces harangues des historiens seraient fort belles dans un poëme épique où l'on aime fort les prosopopées. Elle sont l'apanage de la fiction, et c'est malheureusement ce qui fait que les histoires en sont remplies; l'auteur se met sans façon à la place de son héros.

Quinte-Curce fait écrire une lettre par Alexandre à Darius. Le héros de la Grèce dit dans cette lettre

que *le monde ne peut souffrir deux soleils ni deux maîtres*. Rollin trouve avec raison qu'il y a plus d'enflure que de grandeur dans cette lettre. Il pouvait ajouter qu'il y a encore plus de sottise que d'enflure. Mais Alexandre l'a-t-il écrite ? c'est là ce qu'il fallait examiner. Il n'appartient qu'à don Japhet d'Arménie, le fou de Charles-Quint, de dire que

> Deux soleils, dans un lieu trop étroit,
> Rendraient trop excessif le contraire du froid.

Mais Alexandre était-il un don Japhet d'Arménie?

Un traducteur pincé de l'énergique Tacite, ne trouvant point dans cet historien la lettre de Tibère au sénat contre Séjan, s'avise de la donner de sa tête, et de se mettre à la fois à la place de l'empereur et de Tacite. Je sais que Tite-Live prête souvent des harangues à ses héros : quel a été le but de Tite-Live? de montrer de l'esprit et de l'éloquence. Je lui dirais volontiers : Si tu veux haranguer, va plaider devant le sénat de Rome ; si tu veux écrire l'histoire, ne nous dis que la vérité.

N'oublions pas la prétendue Thalestris, reine des Amazones, qui vint trouver Alexandre pour le prier de lui faire un enfant. Apparemment le rendez-vous fut donné sur les bords du prétendu Tanaïs.

CHAPITRE X.

DES VILLES SACRÉES.

Ce qu'il eût fallu bien remarquer dans l'histoire ancienne, c'est que toutes les capitales et même plusieurs villes médiocres furent appelées *sacrées, villes*

de Dieu. La raison en est qu'elles étaient fondées sous les auspices de quelque dieu protecteur.

Babylone signifiait la *ville de Dieu*, du père Dieu. Combien de villes dans la Syrie, dans la Parthie, dans l'Arabie, dans l'Egypte, n'eurent point d'autre nom que celui de *ville sacrée?* Les Grecs les appelèrent *Diospolis*, *Hiérapolis*, en traduisant leur nom exactement. Il y avait même jusqu'à des villages, jusqu'à des collines sacrées, Hiéracome, Hiérabolis, Hiérapétra. Les forteresses, surtout Hiéragherma (1), étaient habitées par quelque dieu.

Ilion, la citadelle de Troie, était toute divine; elle fut bâtie par Neptune. Le palladium lui assurait la victoire sur tous ses ennemis. La Mecque, devenue si fameuse, plus ancienne que Troie, était sacrée. Aden ou Éden, sur le bord méridional de l'Arabie, était aussi sacrée que la Mecque, et plus antique.

Chaque ville avait ses oracles, ses prophéties qui lui promettaient une durée éternelle, un empire éternel, des prospérités éternelles; et toutes furent trompées.

Outre le nom particulier que chaque métropole s'était donné, et auquel elle joignait toujours les épithètes de divin, de sacré, elles avaient un nom secret et plus sacré encore, qui n'était connu que d'un petit nombre de prêtres auxquels il n'était permis de le prononcer que dans d'extrêmes dangers, de peur que ce nom connu des ennemis ne fût invoqué par eux, ou qu'ils ne l'employassent à quelque conjuration, ou qu'ils ne s'en servissent pour engager le dieu tutélaire à se déclarer contre la ville.

Macrobe nous dit que le secret fut si bien gardé chez les Romains, que lui-même n'avait pu le décou-

(1) Ville de l'ancienne Mysie.

vrir. L'opinion qui lui paraît la plus vraisemblable, est que ce nom était *Ops consivia* (1) : Angelo Politiano prétend que ce nom était Amaryllis ; mais il en faut croire plutôt Macrobe qu'un étranger du seizième siècle.

Les Romains ne furent pas plus instruits du nom secret de Carthage que les Carthaginois de celui de Rome. On nous a seulement conservé l'évocation secrète prononcée par Scipion contre Carthage : *S'il est un dieu ou une déesse qui ait pris sous sa protection le peuple et la ville de Carthage, je vous vénère, je vous demande pardon, je vous prie de quitter Carthage, ses places, ses temples ; de leur laisser la crainte, la terreur, et le vertige ; et de venir à Rome avec moi et les miens. Puissent nos temples, nos sacrifices, notre ville, notre peuple, nos soldats, vous être plus agréables que ceux de Carthage ! Si vous en usez ainsi, je vous promets des temples et des jeux.*

Le *dévouement* des villes ennemies était encore d'un usage très-ancien. Il ne fut point inconnu aux Romains. Ils *dévouèrent* en Italie, Veïes, Fidène, Gabie, et d'autres villes ; hors de l'Italie, Carthage et Corinthe : ils *dévouèrent* même quelquefois des armées. On invoquait dans ces *dévouemens* Jupiter en élevant la main droite au ciel, et la déesse Tellus en posant la main à terre.

C'était l'empereur seul, c'est-à-dire le général d'armée ou le dictateur qui fesait la cérémonie du *dévouement ;* il priait les dieux d'*envoyer la fuite, la crainte, la terreur, etc ;* et il promettait d'immoler trois brebis noires.

Il semble que les Romains aient pris ces coutumes

(1) Macrobe, liv. III, chap. IX.

des anciens Étrusques, les Étrusques des Grecs, et les Grecs des Asiatiques. Il n'est pas étonnant qu'on en trouve tant de traces chez le peuple juif.

Outre la ville sacrée de Jérusalem, ils en avaient encore plusieurs autres; par exemple, Lydda, parce qu'il y avait une école de rabbins. Samarie se regardait aussi comme une ville sainte. Les Grecs donnèrent aussi à plusieurs villes le nom de *Sebastos, auguste, sacrée.*

CHAPITRE XI.

DES AUTRES PEUPLES NOUVEAUX.

La Grèce et Rome sont des républiques nouvelles en comparaison des Chaldéens, des Indiens, des Chinois, des Égyptiens.

L'histoire de l'empire romain est ce qui mérite le plus notre attention, parce que les Romains ont été nos maîtres et nos législateurs. Leurs lois sont encore en vigueur dans la plupart de nos provinces : leur langue se parle encore; et long-temps après leur chute, elle a été la seule langue dans laquelle on rédigea les actes publics en Italie, en Allemagne, en Espagne, en France, en Angleterre, en Pologne.

Au démembrement de l'empire romain en Occident commence un nouvel ordre de choses, et c'est ce qu'on appelle l'*histoire du moyen âge;* histoire barbare des peuples barbares, qui, devenus chrétiens, n'en deviennent pas meilleurs.

Pendant que l'Europe est ainsi bouleversée, on voit paraître au septième siècle les Arabes jusque-là renfermés dans leurs déserts. Ils étendent leur puissance et leur domination dans la haute Asie, dans l'Afrique, et envahissent l'Espagne : les Turcs leur suc-

cèdent, et établissent le siége de leur empire à Constantinople au milieu du quinzième siècle.

C'est sur la fin de ce siècle qn'un nouveau monde est découvert; et bientôt après la politique de l'Europe et les arts prennent une forme nouvelle. L'art de l'imprimerie et la restauration des sciences font qu'enfin on a quelques histoires assez fidèles, au lieu des chroniques ridicules renfermées dans les cloîtres depuis Grégoire de Tours. Chaque nation dans l'Europe a bientôt ses historiens. L'ancienne indigence se tourne en superflu; il n'est point de ville qui ne veuille avoir son histoire particulière. On est accablé sous le poids des minuties. Un homme qui veut s'instruire est obligé de s'en tenir au fil des grands événemens, d'écarter tous les petits faits particuliers qui viennent à la traverse; il saisit dans la multitude des révolutions l'esprit des temps et les mœurs des peuples.

Il faut surtout s'attacher à l'histoire de sa patrie, l'étudier, la posséder, réserver pour elle les détails, et jeter une vue plus générale sur les autres nations : leur histoire n'est intéressante que par les rapports qu'elles ont avec nous, ou par les grandes choses qu'elles ont faites ; les premiers âges depuis la chute de l'empire romain ne sont, comme on l'a remarqué ailleurs, que des aventures barbares sous des noms barbares, excepté le temps de Charlemagne. Et que d'obscurités encore dans cette grande époque!

L'Angleterre reste presque isolée jusqu'au règne d'Édouard III. Le Nord est sauvage jusqu'au seizième siècle ; l'Allemagne est long-temps une anarchie. Les querelles des empereurs et des papes désolent six cents ans l'Italie; et il est difficile d'apercevoir la vérité à travers les passions des écrivains peu instruits, qui

ont donné des chroniques informes de ces temps malheureux.

La monarchie d'Espagne n'a qu'un événement sous les rois visigoths, et cet événement est celui de sa destruction. Tout est confusion jusqu'au règne d'Isabelle et de Ferdinand.

La France jusqu'à Louis XI est en proie à des malheurs obscurs, sous un gouvernement sans règle. Daniel, et après lui le président Hénault, ont beau prétendre que les premiers temps de la France sont plus intéressans que ceux de Rome, il ne s'aperçoivent pas que les commencemens d'un si vaste empire sont d'autant plus intéressans qu'ils sont plus faibles, et qu'on aime à voir la petite source d'un torrent qui a inondé près de la moitié de l'hémisphère.

Pour pénétrer dans le labyrinthe ténébreux du moyen âge, il faut le secours des archives, et on n'en a presque point. Quelques anciens couvens ont conservé des chartes, des diplômes, qui contiennent des donations dont l'autorité est très-suspecte. L'abbé de Longuerue dit que de quinze cents chartes il y en a mille de fausses, et qu'il ne garantit pas les autres.

Ce n'est pas là un recueil où l'on puisse s'éclairer sur l'histoire politique et sur le droit public de l'Europe.

L'Angleterre est de tous les pays celui qui a, sans contredit, les archives les plus anciennes et les plus suivies. Ces actes, recueillis par Rimer, sous les auspices de la reine Anne, commencent avec le douzième siècle, et sont continués sans interruption jusqu'à nos jours. Ils répandent une grande lumière sur l'histoire de France. Ils font voir, par exemple, que la Guienne appartenait au prince Noir, fils d'Édouard III, en souveraineté absolue, quand le roi de France Charles V

la confisqua par un arrêt, et s'en empara par les armes. On y apprend quelles sommes considérables et quelle espèce de tribut paya Louis XI au roi Edouard IV qu'il pouvait combattre, et combien d'argent la reine Elisabeth prêta à Henri-le-Grand pour l'aider à monter sur son trône, etc.

CHAPITRE XII.

DE QUELQUES FAITS RAPPORTÉS DANS TACITE ET DANS SUÉTONE.

Je me suis dit quelquefois en lisant Tacite et Suétone : Toutes ces extravagances atroces imputées à Tibère, à Caligula, à Néron, sont-elles bien vraies? Croirai-je, sur le rapport d'un seul homme qui vivait long-temps après Tibère, que cet empereur, presque octogénaire, qui avait toujours eu des mœurs décentes jusqu'à l'austérité, ne s'occupa dans l'île de Caprée que des débauches qui auraient fait rougir un jeune giton? Serai-je bien sûr qu'il changea le trône du monde connu en un lieu de prostitution, tel qu'on n'en a jamais vu chez les jeunes gens les plus dissolus? Est-il bien certain qu'il nageait dans ses viviers, suivi de petits enfans à la mamelle, qui savaient déjà nager aussi, qui le mordaient aux fesses, quoiqu'ils n'eussent pas encore de dents, et qui lui léchaient ses vieilles et dégoûtantes parties honteuses? Croirai-je qu'il se fit entourer de *spinthriæ*, c'est-à-dire, de bandes des plus abandonnés débauchés, hommes et femmes, partagés trois à trois, une fille sous un garçon, et ce garçon sous un autre?

Ces turpitudes abominables ne sont guères dans la nature. Un vieillard, un empereur épié de tout ce qui l'approche, et sur qui la terre entière porte des yeux d'autant plus attentifs qu'il se cache davantage, peut-

il être accusé d'une infamie si inconcevable, sans des preuves convaincantes? Quelles preuves rapporte Suétone? aucune. Un vieillard peut avoir encore dans la tête des idées d'un plaisir que son corps lui refuse. Il peut tâcher d'exciter en lui les restes de sa nature languissante par des ressources honteuses, dont il serait au désespoir qu'il y eût un seul témoin. Il peut acheter les complaisances d'une prostituée *cui ore et manibus allaborandum est*, engagée elle-même au secret par sa propre infamie. Mais a-t-on jamais vu un vieux premier président, un vieux chancelier, un vieux archevêque, un vieux roi, assembler une centaine de leurs domestiques, pour partager avec eux ces obscénités dégoûtantes, pour leur servir de jouet, pour être à leurs yeux l'objet le plus ridicule et le plus méprisable? On haïssait Tibère; et certes si j'avais été citoyen romain, je l'aurais détesté lui et Octave, puisqu'ils avaient détruit ma république : on avait en exécration le dur et fourbe Tibère; et puisqu'il s'était retiré à Caprée dans sa vieillesse, il fallait bien que ce fût pour se livrer aux plus indignes débauches : mais le fait est-il arrivé? J'ai entendu dire des choses plus horribles d'un très-grand prince (1) et de sa fille, je n'en ai jamais rien cru; et le temps a justifié mon incrédulité.

Les folies de Caligula sont-elles beaucoup plus vraisemblables? Que Caligula ait critiqué Homère et Virgile, je le croirai sans peine. Virgile et Homère ont des défauts. S'il a méprisé ces deux grands hommes, il y a beaucoup de princes qui, en fait de goût, n'ont pas le sens commun. Ce mal est très-médiocre : mais il ne faut pas inférer de là qu'il ait couché avec ses trois sœurs, et qu'il les ait prostituées à d'autres. De

(1) Le duc d'Orléans, régent de France.

telles affaires de famille sont d'ordinaire fort secrètes. Je voudrais du moins que nos compilateurs modernes, en ressassant les horreurs romaines pour l'instruction de la jeunesse, se bornassent à dire modestement, *on rapporte, le bruit court, on prétendait à Rome, on soupçonnait*. Cette manière de s'énoncer me semble infiniment plus honnête et plus raisonnable.

Il est bien moins croyable encore que Caligula ait institué une de ses sœurs, Julia Drusilla, héritière de l'empire. La coutume de Rome ne permettait pas plus que la coutume de Paris, de donner le trône à une femme.

Je pense bien que dans le palais de Caligula il y avait beaucoup de galanterie et de rendez-vous, comme dans tous les palais du monde; mais qu'il ait établi dans sa propre maison des b. . . . . où la fleur de la jeunesse allait pour son argent, c'est ce qu'on me persuadera difficilement.

On nous raconte que, ne trouvant point un jour d'argent dans sa poche pour mettre au jeu, il sortit un moment et alla faire assassiner trois sénateurs fort riches, et revint ensuite en disant : *J'ai à présent de quoi jouer*. Croira tout cela qui voudra; j'ai toujours quelque petit doute.

Je conçois que tout Romain avait l'âme républicaine dans son cabinet, et qu'il se vengeait quelquefois, la plume à la main, de l'usurpation de l'empereur. Je présume que le malin Tacite et le feseur d'anecdotes Suétone goûtaient une grande consolation en décriant leurs maîtres dans un temps où personne ne s'amusait à discuter la vérité. Nos copistes de tous les pays répètent encore tous les jours ces contes si peu avérés. Ils ressemblent un peu aux historiens de nos peuples barbares du moyen âge, qui ont copié les rêveries des moines. Ces moines flétrissaient tous

les princes qui ne leur avaient rien donné, comme Tacite et Suétone s'étudiaient à rendre odieuse toute la famille de l'oppresseur Octave.

Mais, me dira-t-on, Suétone et Tacite ne rendaient-ils pas service aux Romains en fesant détester les Césars ?.... oui, si leurs écrits avaient pu ressusciter la république.

CHAPITRE XIII.

DE NÉRON ET D'AGRIPPINE.

Toutes les fois que j'ai lu l'abominable histoire de Néron et de sa mère Agrippine, j'ai été tenté de n'en rien croire. L'intérêt du genre humain est que tant d'horreurs aient été exagérées; elles font trop de honte à la nature.

Tacite commence par citer un Cluvius (*Annales*, liv. XIV, chap. II). Ce Cluvius rapporte que vers le milieu du jour, *medio diei*, Agrippine se présentait souvent à son fils, déjà échauffé par le vin, pour l'engager à un inceste avec elle; qu'elle lui donnait des baisers lascifs, *lasciva oscula*, qu'elle excitait par des caresses auxquelles il ne manquait que la consommation du crime, *prænuntias flagitii blanditias*, et cela en présence des convives, *annotantibus proximis;* qu'aussitôt l'habile Sénèque présentait le secours d'une autre femme contre les empressemens d'une femme, *Senecam contra muliebres illecebras subsidium à feminâ petivisse*, et substituait sur-le-champ la jeune affranchie Acté à l'impératrice-mère Agrippine.

Voilà un sage précepteur que ce Sénèque ! quel philosophe ! Vous observerez qu'Agrippine avait alors environ cinquante ans. Elle était la seconde

des six enfans de Germanicus, que Tacite prétend, sans aucune preuve, avoir été empoisonné. Il mourut l'an 19 de notre ère, et laissa Agrippine âgée de dix ans.

Agrippine eut trois maris. Tacite dit que, bientôt après l'époque de ces caresses incestueuses, Néron prit la résolution de tuer sa mère. Elle périt en effet l'an 59 de notre ère vulgaire. Son père Germanicus était mort il y avait déjà quarante ans. Agrippine en avait donc à peu près cinquante, lorsqu'elle était supposée solliciter son fils à l'inceste. Moins un fait est vraisemblable, plus il exige de preuves. Mais ce Cluvius cité par Tacite, prétend que c'était une grande politique, et qu'Agrippine comptait par là fortifier sa puissance et son crédit. C'était au contraire s'exposer au mépris et à l'horreur. Se flattait-elle de donner à Néron plus de plaisirs et de désirs que de jeunes maîtresses? son fils bientôt dégoûté d'elle ne l'aurait-il pas accablée d'opprobre? n'aurait-elle pas été l'exécration de toute la cour? Comment d'ailleurs ce Cluvius peut-il dire qu'Agrippine voulait se prostituer à son fils en présence de Sénèque et des autres convives? De bonne foi, une mère couche-t-elle avec son fils devant son gouverneur et son précepteur, en présence des convives et des domestiques?

Un autre historien véridique de ce temps-là, nommé *Fabius Rusticus*, dit que c'était Néron qui avait des désirs pour sa mère, et qu'il était sur le point de coucher avec elle, lorsque Acté vint se mettre à sa place. Cependant ce n'était point Acté qui était alors la maîtresse de Néron, c'était Poppée; et soit Poppée, soit Acté, soit une autre, rien de tout cela n'est vraisemblable.

Il y a dans la mort d'Agrippine des circonstances qu'il est impossible de croire. D'où a-t-on su que

l'affranchi Anicet, préfet de la flotte de Misène, conseilla de faire construire un vaisseau, qui, en se démontant en pleine mer, y ferait périr Agrippine? Je veux qu'Anicet se soit chargé de cette étrange invention; mais il me semble qu'on ne pouvait construire un tel vaisseau sans que les ouvriers se doutassent qu'il était destiné à faire périr quelque personnage important. Ce prétendu secret devait être entre les mains de plus de cinquante travailleurs. Il devait bientôt être connu de Rome entière; Agrippine devait en être informée. Et quand Néron lui proposa de monter sur ce vaisseau, elle devait bien sentir que c'était pour la noyer.

Tacite se contredit certainement lui-même dans le récit de cette aventure inexplicable. Une partie de ce vaisseau, dit-il, se démontant avec art, devait la précipiter dans les flots, *cujus pars ipso in mari per artem soluta effunderet ignaram.* (*Ann.*, liv. XIV, ch. III.)

Ensuite il dit qu'à un signal donné, le toit de la chambre où était Agrippine, étant chargé de plomb, tomba tout-à-coup, et écrasa Crepereius, l'un des domestiques de l'impératrice : *cùm dato signo ruere tectum loci*, etc. (*Ann.*, liv. XIV, chap. V.)

Or, si ce fut le toit, le plafond de la chambre d'Agrippine qui tomba sur elle, le vaisseau n'était donc pas construit de manière qu'une partie se détachant de l'autre, dût jeter dans la mer cette princesse.

Tacite ajoute qu'on ordonna alors aux rameurs de se pencher d'un côté pour submerger le vaisseau; *unum in latus inclinare, atque ita navem submergere.* Mais des rameurs, en se penchant, peuvent-ils faire renverser une galère, un bateau même de pêcheurs? Et d'ailleurs ces rameurs se seraient-ils volontiers exposés au naufrage? Ces mêmes matelots assomment à

coups de rames une favorite d'Agrippine, qui, étant tombée dans la mer, criait qu'elle était Agrippine. Ils étaient donc dans le secret. Or, confie-t-on un secret à un trentaine de matelots? De plus, parle-t-on quand on est dans l'eau?

Tacite ne manque pas de dire *que la mer était tranquille, que le ciel brillait d'étoiles, comme si les dieux avaient voulu que le crime fût plus manifeste:* NOCTEM SIDERIBUS ILLUSTREM, etc.

En vérité n'est-il pas plus naturel de penser que cette aventure était un pur accident, et que la malignité humaine en fit un crime à Néron, à qui on croyait ne pouvoir rien reprocher de trop horrible? Quand un prince s'est souillé de quelques crimes, il les a commis tous. Les parens, les amis des proscrits, les seuls mécontens, entassent accusations sur accusations; on ne cherche plus la vraisemblance Qu'importe qu'un Néron ait commis un crime de plus? celui qui les raconte y ajoute encore; la postérité est persuadée; et le méchant prince a mérité jusqu'aux imputations improbables dont on charge sa mémoire. Je crois avec horreur que Néron donna son consentement au meurtre de sa mère, mais je ne crois point à l'histoire de la galère. Je crois encore moins aux Chaldéens qui, selon Tacite, avaient prédit que Néron tuerait Agrippine; parce que ni les Chaldéens, ni les Syriens, ni les Egyptiens, n'ont jamais rien prédit, non plus que Nostradamus, et ceux qui ont voulu exalter leur âme.

Presque tous les historiens d'Italie ont accusé le pape Alexandre VI de forfaits qui égalent au moins ceux de Néron; mais Alexandre VI, comme Néron, était coupable lui-même des erreurs dans lesquelles ces historiens sont tombés.

On nous raconte des atrocités non moins exécrables

de plusieurs princes asiatiques. Les voyageurs se donnent une libre carrière sur tout ce qu'ils ont entendu dire en Turquie et en Perse. J'aurais voulu à leur place mentir d'une façon toute contraire. Je n'aurais jamais vu que des princes justes et clémens, des juges sans passion, des financiers désintéressés; et j'aurais présenté ces modèles aux gouvernemens de l'Europe. La *Cyropédie* de Xénophon est un roman; mais les fables qui enseignent la vertu valent mieux que des histoires mêlées de fables qui ne racontent que des forfaits.

CHAPITRE XIV.

DE PÉTRONE.

Tout ce qu'on a débité sur Néron m'a fait examiner de plus près la satire attribuée au consul Caïus Pétronius, que Néron avait sacrifié à la jalousie de Tigillin. Les nouveaux compilateurs de l'histoire romaine n'ont pas manqué de prendre les fragmens d'un jeune écolier nommé Titus Pétronius, pour ceux de ce consul, qui, dit-on, envoya à Néron avant de mourir cette peinture de sa cour sous des noms empruntés.

Si on retrouvait en effet un portrait fidèle des débauches de Néron dans le Pétrone qui nous reste, ce livre serait un des morceaux les plus curieux de l'antiquité.

Naudot a rempli les lacunes de ces fragmens, et a cru tromper le public. Il veut le tromper encore en assurant que la satire de Titus Petronius, jeune et obscur libertin, d'un esprit très-peu réglé, est le Caïus Pétronius consul de Rome. Il veut qu'on voie toute la vie de Néron dans des aventures des plus bas co-

quins de l'Italie, gens qui sortent de l'école pour courir du cabaret au b....., qui volent des manteaux, et qui sont trop heureux d'aller dîner chez un vieux sous-fermier, marchand de vin, enrichi par des usures, qu'on nomme Trimalcion.

Les commentateurs ne doutent pas que ce vieux financier absurde et impertinent ne soit le jeune empereur Néron qui après tout avait de l'esprit et des talens. Mais, en vérité, comment reconnaître cet empereur dans un sot qui fait continuellement les plus insipides jeux de mots avec son cuisinier; qui se lève de table pour aller à la garde-robe; qui revient à table pour dire qu'il est tourmenté de vents, qui conseille à la compagnie de ne point se retenir, qui assure que plusieurs personnes sont mortes pour n'avoir pas su se donner à propos la liberté du derrière, et qui confie à ses convives que sa grosse femme Fortunata fait si bien son devoir la-dessus, qu'elle l'empêche de dormir la nuit?

Cette maussade et dégoûtante Fortunata est, dit-on la jeune et belle Acté, maîtresse de l'empereur. Il faut être bien impitoyablement commentateur pour trouver de pareilles ressemblances. Les convives sont dit-on, les favoris de Néron. Voici quelle est la conversation de ces hommes de cour.

L'un d'eux dit à l'autre : « De quoi ris-tu, visage » de brebis? fais-tu meilleure chère chez toi? Si j'é- » tais plus près de ce causeur, je lui aurais déjà donné » un soufflet. Si je pissais seulement sur lui, il ne sau- » rait où se cacher. Il rit : de quoi rit-il? Je suis un » homme libre comme les autres; j'ai vingt bouches à » nourrir par jour, sans compter mes chiens; et j'es- » père mourir de façon à ne rougir de rien quand je » serai mort. Tu n'es qu'un morveux : tu ne sais dire » ni *a* ni *b* : tu ressembles à un pot de terre, à un cuir

» mouillé qui n'en est pas meilleur pour être plus sou-
» ple. Es-tu plus riche que moi ? dîne deux fois. »

Tout ce qui se dit dans ce fameux repas de Trimalcion est à peu près dans ce goût. Les plus bas gredins tiennent parmi nous des discours plus honnêtes dans leurs tavernes. C'est là pourtant ce qu'on a pris pour la galanterie de la cour des Césars. Il n'y a point d'exemple d'un préjugé si grossier. Il vaudrait autant dire que *le Portier des chartreux* est un portrait délicat de la cour de Louis XIV.

Il y a des vers très-heureux dans cette satire, et quelques contes très-bien faits, surtout celui de la *Matrone d'Ephèse*. La satire de Pétrone est un mélange de bon et de mauvais, de moralités et d'ordures; elle annonce la décadence du siècle qui suivit celui d'Auguste. On voit un jeune homme échappé des écoles pour fréquenter le barreau, et qui veut donner des règles et des exemples d'éloquence et de poésie.

Il propose pour modèle le commencement d'un poëme ampoulé de sa façon. Voici quelques-uns de ses vers :

Crassum Parthus habet; lybico jacet æquore Magnus;
Julius ingratam perfudit sanguine Romam;
Et quasi non posset tot tellus ferre sepulchra,
Divisit cineres.

(PETR., satiric., cap. 120.)

« Crassus a péri chez les Parthes; Pompée sur les
» rivages de la Lybie; le sang de César a coulé dans
» Rome; et comme si la terre n'avait pas pu porter
» tant de tombeaux, elle a divisé leurs cendres. »

Peut-on voir une pensée plus fausse et plus extravagante ! Quoi ! la même terre ne pouvait porter trois

sépulcres ou trois urnes? et c'est pour cela que Crassus, Pompée et César, sont morts dans des lieux différens. Est-ce ainsi que s'exprimait Virgile?

On admire, on cite ces vers libertins:

Qualis nox fuit illa, Dî Deœque!
Quàm mollis torus! Hœsimus calentes,
Et transfudimus hinc et hinc labellis
Errantes animas. Valete curæ
Mortales! ego sic perire cœpi.

(PETR., satiric., cap. 79.)

Les quatre premiers vers sont heureux, et surtout par le sujet; car les vers sur l'amour et sur le vin plaisent toujours quand ils ne sont pas absolument mauvais. En voici une traduction libre. Je ne sais si elle est du président Bouhier.

Quelle nuit! ô transports, ô voluptés touchantes!
Nos corps entrelacés, et nos âmes errantes,
Se confondaient ensemble, et mouraient de plaisir.
C'est ainsi qu'un mortel commença de périr.

Le dernier vers traduit mot à mot est plat, incohérent, ridicule; il ternit toutes les grâces des précédens; il présente l'idée funeste d'une mort véritable. Pétrone ne sait presque jamais s'arrêter. C'est le défaut d'un jeune homme dont le goût est encore égaré. C'est dommage que ces vers ne soient pas faits pour une femme; mais enfin il est évident qu'ils ne sont pas une satire de Néron. Ce sont les vers d'un jeune homme dissolu qui célèbre ses plaisirs infâmes.

De tous les morceaux de poésie répandus en foule dans cet ouvrage, il n'y en a pas un seul qui puisse avoir le plus léger rapport avec la cour de Néron. Ce sont tantôt des conseils pour former les jeunes avo-

cats à l'éloquence de ce que nous appelons *le barreau*; tantôt des déclamations sur l'indigence des gens de lettres, des éloges de l'argent comptant, des regrets de n'en point avoir, des invocations à Priape, des images ou ampoulées ou lascives, et tout le livre est un amas confus d'érudition et de débauches, tel que ceux que les anciens Romains appelaient *Satura*. Enfin c'est le comble de l'absurdité d'avoir pris de siècle en siècle cette satire pour l'histoire secrète de Néron : mais dès qu'un préjugé est établi, que de temps il faut pour le détruire !

CHAPITRE XV.

DES CONTES ABSURDES INTITULÉS HISTOIRE DEPUIS TACITE.

Dès qu'un empereur romain a été assassiné par les gardes prétoriennes, les corbeaux de la littérature fondent sur le cadavre de sa réputation. Ils ramassent tous les bruits de la ville sans faire seulement réflexion que ces bruits sont presque toujours les mêmes. On dit d'abord que Caligula avait écrit sur ses tablettes les noms de ceux qu'il devait faire mourir incessamment, et que ceux qui, ayant vu ces tablettes, s'y trouvèrent eux-mêmes au nombre des proscrits, le prévinrent et le tuèrent.

Quoique ce soit une étrange folie d'écrire sur ses tablettes, NOTA BENÈ *que je dois faire assassiner un tel jour tels ou tels sénateurs*, cependant il se pourrait, à toute force, que Caligula ait eu cette imprudence; mais on en dit autant de Domitien, on en dit autant de Commode; la chose devient alors ridicule, et indigne de toute croyance.

Tout ce qu'on raconte de ce Commode est bien singulier. Comment imaginer que lorsqu'un citoyen

romain voulait se défaire d'un ennemi, il donnait de l'argent à l'empereur qui se chargeait de l'assassinat pour le prix convenu? Comment croire que Commode, ayant vu passer un homme extrêmement gros, se donna le plaisir de lui faire ouvrir le ventre pour lui rendre la taille plus légère?

Il faut être imbécille pour croire d'Héliogabale tout ce que raconte Lampride. Selon lui, cet empereur se fait circoncire pour avoir plus de plaisir avec les femmes; quelle pitié! ensuite il se fait châtrer pour en avoir davantage avec les hommes. Il tue, il pille, il massacre, il empoisonne. Qui était cet Héliogabale? un enfant de treize à quatorze ans, que sa mère et sa grand'mère avaient fait nommer empereur, et sous le nom duquel ces intrigantes se disputaient l'autorité suprême (1).

CHAPITRE XVI.

DES DIFFAMATIONS.

Je me plais à citer l'auteur de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, parce que je vois qu'il aime la vérité, et qu'il l'annonce courageusement. Il a dit qu'avant que les livres fussent communs, la réputation d'un prince dépendait d'un seul historien. Rien n'est plus vrai. Un Suétone ne pouvait rien sur les vivans, mais il jugeait les morts, et personne ne se souciait d'appeler de ses jugemens; au contraire, tout lecteur les confirmait, parce que tout lecteur est malin.

(1) C'est ainsi cependant qu'on a écrit l'*Histoire romaine*, depuis Tacite. Il en est une autre encore plus ridicule; c'est l'*Histoire byzantine*. Cet indigne recueil ne contient que des déclamations et des miracles: il est l'opprobre de l'esprit humain, comme l'empire grec était l'opprobre de la terre.

Il n'en est pas tout-à-fait de même aujourd'hui. Que la satire couvre d'opprobres un prince, cent échos répètent la calomnie, je l'avoue ; mais il se trouve toujours quelque voix qui s'élève contre les échos, et qui à la fin les fait taire : c'est ce qui est arrivé à la mémoire du duc d'Orléans, régent de France. *Les Philippiques* de La Grange, et vingt libelles secrets lui imputaient les plus grands crimes ; sa fille était traitée comme l'a été Messaline par Suétone. Qu'une femme ait deux ou trois amans, on lui en donne bientôt des centaines. En un mot, des historiens contemporains n'ont pas manqué de répéter ces mensonges ; et sans l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, ils seraient encore aujourd'hui accrédités dans l'Europe.

On a écrit que Jeanne de Navarre, femme de Philippe-le-Bel, fondatrice du collége de Navarre, admettait dans son lit les écoliers les plus beaux, et les fesait jeter ensuite dans la rivière avec une pierre au cou. Le public aime passionnément ces contes, et les historiens le servaient selon son goût. Les uns tirent de leur imagination les anecdotes qui pourront plaire, c'est-à-dire les plus scandaleuses ; les autres, de meilleure foi, ramassent des contes qui ont passé de bouche en bouche ; ils pensent tenir de la première main les secrets de l'état, et ne font nulle difficulté de décrier un prince et un général d'armée pour gagner dix pistoles. C'est ainsi qu'en ont usé Gatien de Courtilz, Le Noble, la Dunoyer, La Beaumelle, et cent malheureux correcteurs d'imprimerie réfugiés en Hollande.

Si les hommes étaient raisonnables ils ne voudraient d'histoires que celles qui mettraient les droits des peuples sous leurs yeux, les lois suivant lesquelles chaque père de famille peut disposer de son bien, les événemens qui intéressent toute une nation, les trai-

tés qui les lient aux nations voisines, les progrès des arts utiles, les abus qui exposent continuellement le grand nombre à la tyrannie du petit; mais cette manière d'écrire l'histoire est aussi difficile que dangereuse. Ce serait une étude pour le lecteur, et non un délassement. Le public aime mieux des fables, on lui en donne.

CHAPITRE XVII.

DES ÉCRIVAINS DE PARTI.

Audi alteram partem, est la loi de tout lecteur quand il lit l'histoire des princes qui se sont disputé une couronne, ou des communions qui se sont réciproquement anathématisées.

Si la faction de la ligue avait prévalu, Henri IV ne serait connu aujourd'hui que comme un petit prince de Béarn, débauché, et excommunié par les papes.

Si Arius l'avait emporté sur Athanase au concile de Nicée, si Constantin avait pris son parti, Athanase ne passerait aujourd'hui que pour un novateur, un hérétique, un homme d'un zèle outré, qui attribuait à Jésus ce qui ne lui appartenait pas.

Les Romains ont décrié la foi carthaginoise; les Carthaginois ne se louaient pas de la foi romaine. Il faudrait lire les archives de la famille d'Annibal pour juger. Je voudrais avoir jusqu'aux mémoires de Caïphe et de Pilate. Je voudrais avoir ceux de la cour de Pharaon; nous verrions comment elle se défendait d'avoir ordonné à toutes les accoucheuses égyptiennes de noyer tous les petits mâles hébreux, et à quoi servait cet ordre pour des Juifs qui n'employaient jamais que des sages-femmes juives.

Je voudrais avoir les pièces originales du premier

schisme des papes de Rome entre Novatien et Corneille, et de leurs intrigues, de leurs calomnies, de l'argent donné de part et d'autre, et surtout des emportemens de leurs dévotes.

C'est un plaisir de lire les livres des whigs et des torys. Ecoutez les whigs, les torys ont trahi l'Angleterre; écoutez les torys, tout whig a sacrifié l'état à ses intérêts : de sorte qu'à en croire les deux partis, il n'y a pas un seul honnête homme dans la nation.

C'était bien pis du temps de la rose rouge et de la rose blanche. M. de Walpole a dit un grand mot dans la préface de ses *Doutes historiques sur Richard III : Quand un roi heureux est jugé, tous les historiens servent de témoins.*

Henri VII, dur et avare, fut vainqueur de Richard III. Aussitôt toutes les plumes qu'on commençait à tailler en Angleterre peignent Richard III comme un monstre pour la figure et pour l'ame. Il avait une épaule un peu plus haute que l'autre, et d'ailleurs il était assez joli, comme ses portraits le témoignent; on en fait un vilain bossu, et on lui donne un visage affreux. Il a fait des actions cruelles; on le charge de tous les crimes, de ceux même qui auraient été visiblement contre ses intérêts.

La même chose est arrivée à Pierre de Castille, surnommé *le Cruel*. Six bâtards de feu son père excitent contre lui une guerre civile, et veulent le détrôner. Notre Charles-le-Sage se joint à eux, et envoie contre lui son Bertrand du Guesclin. Pierre, à l'aide du fameux prince Noir, bat les bâtards et les Français; Bertrand est fait prisonnier; un des bâtards est puni : Pierre est alors un grand homme.

La fortune change; le grand prince Noir ne donne plus de secours au roi Pierre. Un des bâtards ramène du Guesclin, suivi d'une troupe de brigands qui même

ne portaient pas d'autre nom; Pierre est pris à son tour; le bâtard Henri de Transtamare l'assassine indignement dans sa tente : voilà Pierre condamné par les contemporains. Il n'est plus connu de la postérité que par le surnom de *Cruel;* et les historiens tombent sur lui comme des chiens sur un cerf aux abois.

Donnez-vous la peine de lire les Mémoires de Marie de Médicis; le cardinal de Richelieu est le plus ingrat des hommes, le plus fourbe et le plus lâche des tyrans. Lisez, si vous pouvez, les épîtres dédicatoires adressées à ce ministre; c'est le premier des mortels, c'est un héros, c'est même un saint; et le petit flatteur Sarasin, singe de Voiture, l'appelle le *divin cardinal*, dans son ridicule éloge de la ridicule tragédie de l'*Amour tyrannique*, composée par le grand Scudéri, sur les ordres du cardinal divin.

La mémoire du pape Grégoire VII est en exécration en France et en Allemagne. Il est canonisé à Rome.

Le telles réflexions ont porté plusieurs princes à ne se point soucier de leur réputation : mais ceux-là ont eu plus grand tort que tous les autres; car il vaut mieux pour un homme d'état avoir une réputation contestée que de n'en point avoir du tout.

Il n'en est pas des rois et des ministres comme des femmes, dont on dit que celles dont on parle le moins sont les meilleures. Il faut qu'un prince, un premier ministre aime l'état et la gloire. Certaines gens disent que c'est un défaut en morale; mais s'il n'a pas ce défaut, il ne fera jamais rien de grand.

CHAPITRRE XVIII.

DE QUELQUES CONTES.

Est-il quelqu'un qui ne doute un peu du pigeon qui apporta du ciel une bouteille d'huile à Clovis, et de l'ange qui apporta l'oriflamme? Clovis ne mérita guère ces faveurs en fesant assassiner les princes ses voisins. Nous pensons que la majesté bienfaisante de nos rois n'a pas besoin de ces fables pour disposer le peuple à l'obéissance, et qu'on peut révérer et aimer son roi sans miracle.

On ne doit pas être plus crédule pour l'aventure de Florinde, dont le joyau fut fendu en deux par le marteau du roi visigoth d'Espagne don Roderic, que pour le viol de Lucrèce qui embellit l'histoire romaine.

Rangeons tous les contes de Grégoire de Tours avec ceux d'Hérodote et des Mille et une nuits. Envoyons les trois cent soixante mille Sarrasins que tua Charles Martel, et qui mirent ensuite le siége devant Narbonne, aux trois cent mille Sybarites tués par cent mille Crotoniates, dans un pays qui peut à peine nourrir trente mille âmes.

CHAPITRE XIX.

DE LA REINE BRUNEHAUT.

Les temps de la reine Brunehaut ne méritent guère qu'on s'en souvienne; mais le supplice prétendu de cette reine est si étrange, qu'il faut l'examiner.

Il n'est pas hors de vraisemblance que dans un siècle aussi barbare, une armée composée de bri-

gands, ait poussé l'atrocité de ses fureurs jusqu'à massacrer une reine âgée de soixante et seize ans; ait insulté à son corps sanglant, et l'ait traîné avec ignominie. Nous touchons au temps où les deux illustres frères de Wit furent mis en pièces par la populace hollandaise qui leur arracha le cœur, et qui fut assez dénaturée pour en faire un repas abominable. Nous savons que la populace parisienne traita ainsi le maréchal d'Ancre. Nous savons qu'elle voulut violer la cendre du grand Colbert.

Telles ont été chez les chrétiens septentrionaux les barbaries de la lie du peuple. C'est ainsi qu'à la journée de la Saint-Barthélemi on traîna le corps mort du célèbre Ramus dans les rues, en le fouettant à la porte de tous les colléges de l'université. Ces horreurs furent inconnues aux Romains et aux Grecs; dans la plus grande fermentation de leurs guerres civiles, ils respectaient du moins les morts.

Il n'est que trop vrai que Clovis et ses enfans ont été des monstres de cruauté; mais que Clotaire II ait condamné solennellement la reine Brunehaut à un supplice aussi inoui, aussi recherché, que celui dont on dit qu'elle mourut, c'est ce qu'il est difficile de persuader à un lecteur attentif qui pèse les vraisemblances, et qui, en puisant dans les sources, examine si ces sources sont pures. (Voyez ce qu'on a dit à ce sujet dans *la Philosophie de l'histoire*, qui sert d'introduction à l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations depuis Charlemagne*, etc, pages 224 et 225 du tom. XII de cette édition.)

CHAPITRE XX.

DES DONATIONS DE PIPINUS OU PEPIN-LE-BREF A L'ÉGLISE DE ROME.

L'auteur de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* doute, avec les plus grands publicistes d'Allemagne, que Pepin d'Austrasie ait donné l'exarchat de Ravenne à l'évêque de Rome Etienne III; il ne croit pas cette donation plus authentique que l'apparition de saint Pierre, de saint Paul et de saint Denis, suivis d'un diacre et d'un sous-diacre, qui descendirent du ciel empyrée pour guérir cet évêque Etienne de la fièvre dans le monastère de Saint-Denis. Il ne la croit pas plus avérée que la lettre écrite et signée dans le ciel par saint Paul et saint Pierre, au même Pepin d'Austrasie, ou que toutes les légendes de ces temps sauvages.

Quand même cette donation de l'exarchat de Ravenne eût été réellement faite, elle n'aurait pas plus de validité que la concession d'une île par don Quichotte à son écuyer Sancho-Pança.

Pepin, majordome du jeune Childéric, roi des Francs, n'était qu'un domestique rebelle devenu usurpateur. Non-seulement il détrôna son maître par la force et par l'artifice; mais il l'enferma dans un repaire de moines, et l'y laissa périr de misère. Ayant chassé ses deux frères qui partageaient avec lui une autorité usurpée; ayant forcé l'un de se retirer chez le duc d'Aquitaine, l'autre à se tondre et à s'ensevelir dans l'abbaye du mont Cassin; devenu enfin maître absolu, il se fit sacrer roi des Francs, à la manière des rois lombards, par saint Boniface, évêque de Mayence: étrange cérémonie pour un saint, que celle de couronner et de consacrer la rébellion, l'ingratitude,

l'usurpation, la violation des lois divines et humaines et de celles de la nature ! De quel droit cet Austrasien aurait-il pu donner la province de Ravenne et la Pentapole à un évêque de Rome? elles appartenaient, ainsi que Rome, à l'empereur grec. Les Lombards s'étaient emparés de l'exarchat ; jamais aucun évêque, jusqu'à ce temps, n'avait prétendu à aucune souveraineté. Cette prétention aurait révolté tous les esprits, car toute nouveauté les révolte ; et une telle ambition dans un pasteur de l'église est si authentiquement proscrite dans l'évangile, qu'on ne pouvait introduire qu'avec le temps et par degrés ce mélange de la grandeur temporelle et de la spirituelle, ignoré dans toute la chrétienté pendant huit siècles.

Les Lombards s'étaient rendus maîtres de tout le pays, depuis Ravenne jusqu'aux portes de Rome. Leur roi Astolphe prétendait qu'après s'être emparé de l'exarchat de Ravenne, Rome lui appartenait de droit, parce que Rome depuis long-temps était gouvernée par l'exarque impérial, prétention aussi injuste que celle du pape aurait pu l'être.

Rome était régie alors par un duc et par le sénat, au nom de l'empereur Constantin, flétri dans la communion romaine par le surnom de *Copronyme*. L'évêque avait un très-grand crédit dans la ville par sa place et par ses richesses ; crédit que l'habileté peut augmenter jusqu'à le convertir en autorité. Il est député de ses diocésains auprès du nouveau roi Pepin, pour demander sa protection contre les Lombards. Les Francs avaient déjà fait plus d'une irruption en Italie. Ce pays, qui avait été l'objet des courses des Gaulois, avait souvent tenté les Francs leurs vainqueurs incorporés à eux. Ce prélat fut très-bien reçu. Pepin croyait avoir besoin de lui pour affermir son autorité combattue par le duc d'Aquitaine, par son

propre frère, par les Bavarois et par les Leudes, Francs encore attachés à la maison détrônée. Il se fit donc sacrer une seconde fois par ce pape, ne doutant pas que l'onction reçue du premier évêque d'Occident n'eût une influence sur les peuples bien supérieure à celle d'un nouvel évêque d'un pays barbare. Mais s'il avait donné alors l'exarchat de Ravenne à Etienne III, il aurait donné un pays qui ne lui appartenait point, qui n'était pas en son pouvoir, et sur lequel il n'avait aucun droit.

Il se rendit médiateur entre l'empereur et le roi lombard; donc il est évident qu'il n'avait alors aucune prétention snr la province de Ravenne. Astolphe refuse la médiation, et vient braver le prince franc dans le Milanais : bientôt obligé de se retirer dans Pavie, il y passe, dit-on, une transaction par laquelle *il mettra en sequestre l'exarchat entre les mains de Pepin pour le rendre à l'empereur.* Donc, encore une fois, Pepin ne pouvait s'approprier ni donner à d'autres cette province. Le Lombard s'engageait encore à rendre au saint père quelques châteaux, quelques domaines autour de Rome, nommés alors les justices de Saint-Pierre, concédés à ses prédécesseurs par les empereurs leurs maîtres.

A peine Pepin est-il parti, après avoir pillé le Milanais et le Piémont, que le roi lombard vient se venger des Romains qui avaient appelé les Francs en Italie. Il met le siége devant Rome; Pepin accourt une seconde fois; il se fait donner beaucoup d'argent, comme dans sa première invasion; il impose même au Lombard un tribut annuel de douze mille écus d'or.

Mais quelle donation pouvait-il faire? Si Pepin avait été mis en possession de l'exarchat comme séquestre, comment pouvait-il le donner au pape en

reconnaissont lui-même par un traité solennel que c'était le domaine de l'empereur? quel chaos, et quelles contradictions !

CHAPITRE XXI.

AUTRES DIFFICULTÉS SUR LA DONATION DE PEPIN AUX PAPES.

On écrivait alors l'histoire avec si peu d'exactitude, on corrompait les manuscrits avec tant de hardiesse, que nous trouvons dans la vie de Charlemagne, faite par Eginhard son secrétaire, ces propres mots : *Pepin fut reconnu roi par l'ordre du pape, jussu summi pontificis*. De deux choses l'une, ou l'on a falsifié le manuscrit d'Eginhard, ou cet Eginhard a dit un insigne mensonge. Aucun pape jusqu'alors ne s'était arrogé le droit de donner une ville, un village, un château; aurait-il commencé tout d'un coup par donner le royaume de France? Cette donation serait encore plus extraordinaire que celle d'une province entière qu'on prétend que Pepin donna au pape. Ils auraient, l'un après l'autre, fait des présens de ce qui ne leur appartenait point du tout. L'auteur italien qui écrivit en 1722, pour faire croire qu'originairement Parme et Plaisance avaient été concédés au saint siége, comme une dépendance de l'exarchat, ne doute pas que les empereurs grecs ne fussent justement dépouillés de leurs droits sur l'Italie, *parce que*, dit-il, *ils avaient soulevé les peuples contre Dieu* (1).

Et comment les empereurs, s'il vous plaît, avaient-ils soulevé les peuples contre Dieu? en voulant qu'on adorât Dieu seul, et non pas des images, selon l'u-

(1) Page 120 de la seconde partie de la *Dissertation historique* sur les duchés de Parme et de Plaisance.

sage des trois premiers siècles de la primitive église. Il est assez avéré que dans les trois premiers siècles de cette primitive église, il était défendu de placer des images, d'élever des autels, de porter des chasubles et des surplis, de brûler de l'encens dans les assemblées chrétiennes; et dans le septième c'était une impiété de n'avoir pas d'images. C'est ainsi que tout est variation dans l'état et dans l'église.

Mais quand même les empereurs grecs auraient été des impies, était-il bien juste et bien religieux à un pape de se faire donner le patrimoine de ses maîtres par un homme venu d'Austrasie?

Le cardinal Bellarmin suppose bien pis. *Les premiers chrétiens*, dit-il, *ne supportaient les empereurs que parce qu'ils n'étaient pas plus forts* (1); et ce qui peut paraître encore plus étrange, c'est que Bellarmin ne fait que suivre l'opinion de saint Thomas. Sur ce fondement, l'Italien, qui veut absolument donner aujourd'hui Parme et Plaisance au pape, ajoute ces mots singuliers : *Quoique Pepin n'eût pas le domaine de l'exarchat, il pouvait en priver ceux qui le possédaient, et le transférer à l'apôtre saint Pierre, et par lui au pape.*

Ce que ce brave Italien ajoute encore à toutes ces grandes maximes n'est pas moins curieux : *Cet acte*, dit-il, *ne fut pas seulement une simple donation, ce fut une restitution :* et il prétend que dans l'acte original, qu'on n'a jamais vu, Pepin s'était servi du mot *restitution;* c'est ce que Baronius avait déjà affirmé. Et comment restituait-on au pape l'exarchat de Ravenne? *C'est*, selon eux, *que le pape avait succédé de plein droit aux empereurs, à cause de leur hérésie.*

(1) *De Rom. Pont., lib. XV, cap. XII.*

Si la chose est ainsi, il ne faut plus jamais parler de la donation de Pepin; il faut seulement plaindre ce prince de n'avoir rendu au pape qu'une très-petite partie de ses états. Il devait assurément lui donner toute l'Italie, la France, l'Allemagne, l'Espagne, et même, en cas de besoin, tout l'empire d'Orient.

Poursuivons : la matière paraît intéressante; c'est dommage que nos historiens n'aient rien dit de tout cela.

Le prétendu Anastase, dans la ville d'Adrien, assure avec serment que *Pepin protesta n'être venu en Italie mettre tout à feu et à sang, que pour donner l'exarchat au pape et pour obtenir la rémission de ses péchés*. Il faut que depuis ce temps les choses soient bien changées; je doute qu'aujourd'hui il se trouvât aucun prince qui vînt en Italie avec une armée, uniquement pour le salut de son âme.

CHAPITRE XXII.

FABLE, ORIGINE DE TOUTES LES FABLES.

Je ne puis quitter cet Italien, qui fait le pape seigneur du monde entier, sans dire un mot de l'origine de ce droit. Il répète, d'après cent auteurs, que ce fut le diable qui rendit ce service au saint siége, et voici comment :

Deux Juifs, grands magiciens, rencontrèrent un jour un jeune ânier qui était fort embarrassé à conduire son âne; ils le considérèrent attentivement, observèrent les lignes de sa main, et lui demandèrent son nom : ils devaient bien le savoir, puisqu'ils étaient magiciens. Le jeune homme leur ayant dit qu'il s'appelait Conon, ils virent clairement à ce nom et aux

lignes de sa main, qu'il serait un jour empereur sous le nom de Léon III; et ils lui demandèrent pour toute récompence de leur prédiction, que dès qu'il serait installé, il ne manquât pas d'abolir le culte des images.

Le lecteur voit d'un coup d'œil le prodigieux intérêt qu'avaient ces deux Juifs à voir les chrétiens reprendre l'usage de la primitive église. Il est bien plus à croire qu'ils auraient mieux aimé avoir le privilége exclusif de vendre des images que de les faire détruire. Léon III, si l'on s'en rapporte à cent historiens éclairés et véridiques, ne se déclara contre le culte des tableaux et des statues que pour faire plaisir aux deux Juifs. C'était bien le moins qu'il pût faire. Dès qu'il fut déclaré hérétique, l'Orient et l'Occident furent de plein droit dévolus au siége épiscopal de Rome.

Il était juste et dans l'ordre de la Providence qu'un pape Léon III dépossédât la race d'un empereur Léon III; mais par modération il ne donna que le titre d'empereur à Charlemagne, et en se réservant le droit de créer les césars et une autorité divine sur eux; ce qui est démontré par tous les écrivains de la cour de Rome, ainsi que tout ce qu'ils démontrent.

CHAPITRE XXIII.

DES DONATIONS DE CHARLEMAGNE.

Le bibliothécaire Anastase dit, plus de cent ans après, que l'*on conserve à Rome la charte de cette donation.* Mais si ce titre avait existé, pourquoi ne se trouve-t-il plus? Il y a encore à Rome des chartes bien antérieures. On aurait gardé avec le plus grand soin un diplôme qui donnait une province. Il y a bien

plus, cet Anastase n'a jamais probablement rien écrit de ce qu'on lui attribue; c'est ce qu'avouent Labe et Cave. Il y a plus encore; on ne sait précisément quel était cet Anastase. Puis fiez-vous aux manuscrits qu'on a trouvés chez des moines.

Charlemagne, dit-on, pour surabondance de droit, fit une nouvelle donation en 774. Lorsque poursuivant en Italie ses infortunés neveux, qu'il dépouilla de l'héritage de leur père, et ayant épousé une nouvelle femme, il renvoya durement à Didier, roi des Lombards, sa fille qu'il répudia, il assiégea le roi son beau-père et le fit prisonnier. On ne peut guère douter que Charlemagne, favorisé par les intrigues du pape Adrien dans cette conquête, ne lui eût concédé le domaine utile de quelques villes dans la marche d'Ancône; c'est le sentiment de M. de Voltaire. Mais lorsque dans un acte on trouve des choses évidemment fausses, elles rendent le reste de l'acte un peu suspect.

Le même prétendu Anastase suppose que Charlemagne donna au pape la Corse, la Sardaigne, Parme, Mantoue, les duchés de Spolette et de Bénévent, la Sicile, et Venise, ce qui est d'une fausseté reconnue. Écoutons, sur ce mensonge, l'auteur de l'*Essai sur les mœurs, etc.*, tom. XII, page 383.

« On pourrait mettre cette donation à côté de celle » de Constantin. On ne voit point que jamais les » papes aient possédé aucun de ces pays jusqu'au » temps d'Innocent III. S'ils avaient eu l'exarchat, » ils auraient été souverains de Ravenne et de Rome; » mais dans le testament de Charlemagne, qu'Eginhard nous a conservé, ce monarque nomme à la tête » des villes métropolitaines qui lui appartiennent » Rome et Ravenne, auxquelles il fait des présens. » Il ne put donner ni la Sicile, ni la Corse, ni la Sar-

» daigne, qu'il ne possédait pas; ni le duché de Bé-
» névent, dont il avait à peine la souveraineté; en-
» core moins Venise, qui ne le reconnaissait pas pour
» empereur. Le duc de Venise reconnaissait alors,
» pour la forme, l'empereur d'Orient, et en recevait le
» titre d'hypatos. Les lettres du pape Adrien parlent
» des patrimoines de Spolette et de Bénévent; mais
» ces patrimoines ne se peuvent entendre que des do-
» maines que les papes possédaient dans ces deux
» duchés. Grégoire VII lui-même avoue dans ses
» lettres que Charlemagne donnait douze cents livres
» de pension au saint siége. Il n'est guère vraisem-
» blable qu'il eût donné un tel secours à celui qui
» aurait possédé tant de belles provinces. Le saint
» siége n'eut Bénévent que long-temps après, par
» la concession très-équivoque qu'on croit que l'em-
» pereur Henri-le-Noir lui en fit vers l'an 1047.
» Cette concession se réduisit à la ville, et ne s'é-
» tendit point jusqu'au duché; il ne fut point question
» de confirmer le don de Charlemagne.

» Ce qu'on peut recueillir de plus probable au mi-
» lieu de tant de doutes, c'est que du temps de Char-
» lemagne, les papes obtinrent en propriété une partie
» de la marche d'Ancône, outre les villes, les châ-
» teaux, et les bourgs, qu'ils avaient dans les autres
» pays. Voici sur quoi je pourrais me fonder. Lors-
» que l'empire d'Occident se renouvela dans la fa-
» mille des Othons, au dixième siècle, Othon III as-
» signa particulièrement au saint siége la Marche
» d'Ancône, en confirmant toutes les concessions
» faites à cette église : il paraît donc que Charlemagne
» avait donné cette Marche, et que les troubles sur-
» venus depuis en Italie avaient empêché les papes
» d'en jouir. Nous verrons qu'ils perdirent ensuite
» le domaine utile de ce petit pays sous l'empire de

» la maison de Souabe. Nous les verrons tantôt grands » terriens, tantôt dépouillés presque de tout, comme » plusieurs autres souverains. Qu'il nous suffise de » savoir qu'ils possèdent aujourd'hui la souveraineté » reconnue d'un pays de cent quatre-vingts grands » milles d'Italie en longueur, des portes de Mantoue » aux confins de l'Abbruzze, le long de la mer Adria- » tique; et qu'ils ont plus de cent milles en largeur, » depuis Civita-Vecchia jusqu'au rivage d'Ancône, » d'une mer à l'autre. Il a fallu négocier toujours » et souvent combattre pour s'assurer cette domi- » nation. »

J'ajouterai à ces vraisemblances une raison qui me paraît bien puissante. La prétendue charte de Charlemagne est une donation réelle. Or, fait-on une donation d'une chose qui a déjà été donnée? Si j'avais à plaider cette cause devant un tribunal réglé et impartial, je ne voudrais alléguer que la donation prétendue de Charlemagne pour invalider la prétendue donation de Pepin : mais ce qu'il y a de plus fort encore, contre toutes ces suppositions, c'est ce que ni Andelme, ni Aimoin, ni même Eginhard, secrétaire de Charlemagne, n'en parlent pas. Eginhard fait un détail très-circonstancié des legs pieux que laisse Charlemagne, par son testament, à toutes les églises de son royaume. *On sait*, dit-il, *qu'il y a vingt et une villes métropolitaines dans les états de l'empereur.* Il met Rome la première, et Ravenne la seconde. N'est-il pas certain, par cet énoncé, que Rome et Ravenne n'appartenaient point aux papes?

CHAPITRE XXIV.

QUE CHARLEMAGNE EXERÇA LES DROITS DES EMPEREURS ROMAINS.

Il me semble qu'on ne peut ni rechercher la vérité avec plus de candeur, ni en approcher de plus près, dans l'incertitude où l'histoire de ces temps nous laisse. Cet auteur impartial paraît certain que Charlemagne exerça tous les droits de l'empire en Occident autant qu'il le put. Cette assertion est conforme à tout ce que les historiens rapportent, aux monumens qui nous restent, et encore plus à la politique, puisque c'est le propre de tout homme d'étendre son autorité aussi loin qu'elle peut aller.

C'est par cette raison que Charlemagne s'attribua la puissance législative sur Venise et sur le Bénéventin, que l'empereur grec disputait, et qui par le fait n'appartenait ni à l'un ni à l'autre; c'est par la même raison que le duc ou doge de Venise Jean, ayant tué un évêque en 802, fut accusé devant Charlemagne. Il aurait pu l'être devant la cour de Constantinople; mais ni les forces de l'Orient ni celles de l'Occident ne pouvaient pénétrer dans ces lagunes; et Venise, au fond, fut libre malgré deux empereurs. Les doges payèrent quelque temps un manteau d'or en tribut aux plus forts; mais le bonnet de la liberté resta toujours dans une ville imprenable.

CHAPITRE XXV.

DE LA FORME DU GOUVERNEMENT DE ROME SOUS CHARLEMAGNE.

C'est une grande question chez les politiques de savoir quelle fut précisément la forme du gouvernement

de Rome, quand Charlemagne se fit déclarer empereur par l'acclamation du peuple, et par l'organe du pontife Léon III. Charles gouverna-t-il en qualité de consul et de patrice, titre qu'il avait pris dès l'an 774? quels droits furent laissés à l'évêque? quels droits conservèrent les sénateurs qu'on appelait toujours *patres conscripti?* quels priviléges conservèrent les citoyens? c'est de quoi aucun écrivain ne nous informe; tant l'histoire a toujours été écrite avec négligence!

Quel fut précisément le pouvoir de Charlemagne dans Rome? c'est sur quoi on a tant écrit qu'on l'ignore. Y laissa-t-il un gouverneur? imposait-il des tributs? gouvernait-il Rome comme l'impératrice-reine de Hongrie gouverne Milan et Bruxelles? c'est de quoi il ne reste aucun vestige.

Je regarde Rome, depuis le temps de l'empereur Léon III l'Isaurien, comme une ville libre, protégée par les Francs, ensuite par les Germains; qui se gouverna tant qu'elle put en république, plutôt sous le patronage que sous la puissance des empereurs; dans laquelle le souverain pontife eut toujours le premier crédit; et qui enfin a été entièrement soumise aux papes.

Les citoyens de cette célèbre ville aspirèrent toujours à la liberté dès qu'ils y virent le moindre jour; ils firent toujours les plus grands efforts pour empêcher les empereurs, soit francs, soit germains, de résider à Rome, et les évêques d'y être maîtres absolus.

C'est là le nœud de toute l'histoire de l'empire d'Occident depuis Charlemagne jusqu'à Charles-Quint. C'est le fil qui a conduit l'auteur de l'*Essai sur les mœurs*, *etc.* dans ce grand labyrinthe.

Les citoyens romains furent presque toujours les maîtres du môle d'Adrien, de cette forteresse de

Rome, appelée depuis le château Saint-Ange, dans laquelle ils donnèrent si souvent un asile à leur évêque contre la violence des Allemands; de là vient que les empereurs aujourd'hui, malgré leur titre de rois des Romains, n'ont pas une seule maison dans Rome. Il n'est même pas dit que Charlemagne se mit en possession de ce môle d'Adrien. Je demanderai encore pourquoi Charlemagne ne prit jamais le titre d'Auguste?

CHAPITRE XXVI.

DU POUVOIR PAPAL DANS ROME, ET DES PATRICES.

On a vu depuis très-souvent des consuls et des patrices à Rome qui furent les maîtres de ce château au nom du peuple. Le pape Jean XII le tenait comme patrice contre l'empereur Othon Ier. Le consul Crescentius y soutint un long siége contre Othon III, et chassa de Rome le pape Grégoire V qu'Othon avait nommé. Après la mort de ce consul, les Romains chassèrent de Rome ce même Othon qui avait ravi la veuve du consul, et qui s'enfuit avec elle.

Les citoyens accordèrent une retraite au pape Grégoire VII dans ce môle, lorsque l'empereur Henri IV entra dans Rome par force en 1083. Ce pontife si fier n'osait sortir de cet asile. On dit qu'il offrit à l'empereur de le couronner en fesant descendre sur sa tête du haut du château une couronne attachée avec une ficelle; mais Henri IV ne voulut point de cette ridicule cérémonie. Il aima mieux se faire couronner par un nouveau pape qu'il avait nommé lui-même.

Les Romains conservèrent tant de fierté dans leur décadence et dans leur humiliation, que quand Fré-

déric Barberousse vint à Rome en 1155, pour s'y faire couronner, les députés du peuple qui le reçurent à la porte lui dirent : *Souvenez-vous que nous vous avons fait citoyen romain, d'étranger que vous étiez.*

Ils voulaient bien que les empereurs fussent couronnés dans leur ville; mais d'un côté ils ne souffraient pas qu'ils y demeurassent, et de l'autre ils ne permirent jamais qu'aucun pape s'intitulât souverain de Rome : et jamais en effet on n'a frappé de monnaie sur laquelle on donnât ce titre à leur évêque.

En 1114 les citoyens élurent un tribun du peuple; et le pape Lucius II, qui s'y opposa, fut tué dans le tumulte.

Enfin les papes n'ont été véritablement maîtres à Rome que depuis qu'ils ont eu le château Saint-Ange en leur pouvoir. Aujourd'hui la chancellerie allemande regarde encore l'empereur comme l'unique souverain de Rome; et le sacré collége ne regarde l'empereur que comme le premier vassal de Rome, protecteur du saint siége. Telle est la vérité qui est développée dans l'*Essai sur les mœurs, etc.*

Le sentiment de l'auteur que je cite est donc que Charlemagne eut le domaine suprême, et qu'il accorda au saint siége plusieurs domaines utiles dont les papes n'eurent la souveraineté que très-longtemps après.

CHAPITRE XXVII.

SOTTISE INFAME DE L'ÉCRIVAIN QUI A PRIS LE NOM DE CHINIAC LA BASTIDE DU CLAUX, AVOCAT AU PARLEMENT DE PARIS.

Après cet exposé fidèle, je dois témoigner ma surprise de ce que je viens de lire dans un commen-

taire nouveau du discours du célèbre Fleury sur les libertés de l'église gallicane. Je vais rapporter les propres paroles du commentateur, qui se déguise sous le nom de *maître Pierre de Chiniac de La Bastide du Claux, avocat au parlement.* Il n'y a point assurément d'avocat qui écrive de ce style (1).

« Si on ne consultait que les Voltaire et ceux de » son bord, on ne trouverait en effet que pro- » blêmes et qu'impostures dans nos historiens. » Ensuite cet aimable et poli commentateur, après avoir attaqué les gens de *notre bord* avec des complimens dignes en effet d'un matelot à bord, croit nous apprendre qu'il y a dans Ravenne une pierre cassée, sur laquelle sont gravés ces mots : *Pipinus pius primus amplificandœ ecclesiœ viam aperuit, et exarchatum Ravennœ cum amplissimis.....* « Le » pieux Pepin ouvrit le premier le chemin d'agran- » dir l'église et l'exarchat de Ravenne avec de très- » grands..... » le reste manque. Notre commentateur gracieux prend cette inscription pour un témoignage authentique. Nous connaissons depuis long-temps cette pierre ; je ne voudrais point d'autre preuve de la fausseté de la donation. Cette pierre n'avait été connue qu'au dixième siècle : on ne produisit point d'autre monument pour assurer aux papes l'exarchat; donc il n'y en avait point. Si on fesait paraître aujourd'hui une pierre cassée avec une inscription qui certifiât que le pieux François Ier fit une donation du Louvre aux cordeliers ; de bonne foi, le parlement regarderait-il cette pierre comme un titre juridique ?

(1) L'avocat Chiniac est un personnage très-réel ; mais quoique ce zélé défenseur de l'église janséniste ait essuyé une accusation juridique d'adultère, et que ces procès fassent toujours rire, il n'en est pas plus connu, et n'a jamais pu réussir à occuper le public ni de ses ouvrages ni de ses aventures.

et l'académie des inscriptions l'insérerait-elle dans ses recueils?

Le latin ridicule de ce beau monument n'est pas à la vérité un sceau de réprobation ; mais c'en est un que le mensonge avéré concernant Pepin. L'inscription affirme que *Pepin est le premier qui ait ouvert la voie*. Cela est faux : avant lui Constantin avait donné des terres à l'évêque et à l'église de Saint-Jean-de-Latran de Rome, jusque dans la Calabre. Les évêques de Rome avaient obtenu de nouvelles terres des empereurs suivans. Ils en avaient en Sicile, en Toscane, en Ombrie; ils avaient les justices de Saint-Pierre, et des domaines dans la Pentapole. Il est très-probable que Pepin augmenta ces domaines. De quoi se plaint donc le commentateur ? que prétend-il? pourquoi dit-il que l'auteur de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations est trop peu versé dans ces connaissances, ou trop fourbe pour mériter quelque attention?* Quelle fourberie, je vous prie, y a-t-il de dire son avis sur Ravenne et sur la Pentapole? Nous avouons que c'est là parler en digne commentateur; mais ce n'est pas, à ce qu'il nous semble, parler en homme versé *dans ces connaissances*, ni versé dans la politesse, ni même versé dans le sens commun.

L'auteur de l'*Essai sur les mœurs, etc.*, qui affirme peu, se fonde pourtant sur le testament même de Charlemagne, pour affirmer qu'il était souverain de Rome et de Ravenne, et que par conséquent il n'avait point donné Ravenne au pape. Charlemagne fait des legs à ces villes, qu'il appelait *nos principales villes*. Ravenne était la ville de l'empereur et non pas celle du pape.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que le commentateur est lui-même entièrement de l'avis de mon

auteur ; il n'écrit que d'après lui ; il veut prouver comme lui que Charlemagne avait le pouvoir suprême dans Rome ; et oubliant tout d'un coup l'état de la question, il se répand en invectives ridicules contre son propre guide. Il est en colère de ne savoir pas quelles étaient l'étendue et la borne du nouveau pouvoir de Charlemagne dans Rome. Je ne le sais pas plus que lui, et cependant je m'en console. Il est vraisemblable que ce pouvoir était fort mitigé pour ne pas trop choquer les Romains. On peut être empereur sans être despotique. Le pouvoir des empereurs d'Allemagne est aujourd'hui très-borné par celui des électeurs et des princes de l'empire. Le commentateur peut rester sans scrupule dans son ignorance pardonnable ; mais il ne faut pas dire de grosses injures parce qu'on est un ignorant ; car lorsqu'on dit des injures sans esprit, on ne peut ni plaire ni instruire ; le public veut qu'elles soient fines, ingénieuses et à propos. Il n'appartient même que très-rarement à l'innocence outragée de repousser la calomnie dans le style des Philippiques ; et peut-être n'est-il permis d'en user ainsi que quand la calomnie met en danger un honnête homme : car alors c'est se battre contre un serpent, et on n'est pas dans le cas de Tartufe, qui s'accusait d'*avoir tué une puce avec trop de colère*.

CHAPITRE XXVIII.

D'UNE CALOMNIE ABOMINABLE ET D'UNE IMPIÉTÉ HORRIBLE DU PRÉTENDU CHINIAC.

Passe encore qu'on se trompe sur une pancarte de Pepin-le-Bref, le pape n'en a pas sur Ravenne un droit moins confirmé par le temps et par le consen-

tement de tous les princes ; la plupart des origines sont suspectes, et un droit reconnu de tout le monde est incontestable.

Mais de quel front le prétendu Chiniac de la Bastide du Claux, commentateur des libertés de l'église gallicane, peut-il citer cet abominable passage qu'il dit avoir lu dans un dictionnaire ? *Jésus-Christ a été le plus habile charlatan et le plus grand imposteur qui ait paru depuis l'existence du monde.* On est naturellement porté à croire qu'un homme qui cite un trait si horrible avec confiance ne l'a pas inventé. Plus l'atrocité est extrême, moins on s'imagine que ce soit une fiction. On croit la citation vraie, précisément parce qu'elle est abominable ; cependant il n'y en a pas un mot, pas l'ombre d'une telle idée dans le livre dont parle ce Chiniac. Est-ce là une liberté gallicane ? j'ai lu très-attentivement ce livre qu'il cite ; je sais que c'est un recueil d'articles traduits du lord Shaftesbury, du lord Bolingbroke, de Trenchard, de Gordon, du docteur Midleton, du célèbre Abauzit ; et d'autres morceaux connus qui sont mot à mot dans le grand *Dictionnaire Encyclopédique*, tel que l'article *Messie*, lequel est tout entier d'un pasteur d'une église réformée, et dont nous possédons l'original.

Non-seulement l'infâme citation du prétendu Chiniac n'est dans aucun endroit de ce livre; mais je puis assurer qu'elle ne se trouve dans aucun des livres écrits contre la religion chrétienne, depuis Celse et l'empereur Julien : le devoir de mon état est de les lire pour y mieux répondre, ayant l'honneur d'être bachelier en théologie. J'ai lu tout ce qu'il y a de plus fort et de plus frivole. Volston lui-même, Jean-Jacques Rousseau, qui ont osé nier si audacieusement les miracles de notre Seigneur Jésus-Christ, n'ont

pas écrit une seule ligne qui ait la moindre teinture de cette horrible idée ; au contraire ils rendent à Jésus-Christ le plus profond respect ; et Volston surtout se borne à regarder les miracles de notre Seigneur comme des types et des paraboles.

J'avance hardiment que si cet insolent blasphême se trouvait dans quelques mauvais livre , mille voix se seraient élevées contre le monstre qui l'aurait vomi. Enfin je défie le Chiniac de me le montrer ailleurs que dans son libelle ; apparemment il a pris ce détour pour blasphémer, sous le masque, contre notre Sauveur, comme il blasphême à tort et à travers contre notre saint père le pape , et souvent contre les évêques : il a cru pouvoir être criminel impunément , en prenant ses flèches infernales dans un carquois sacré , et en couvrant d'opprobre la religion qu'il feint de défendre Je ne crois pas qu'il y ait d'exemple ni d'une calomnie si impudente , ni d'une fraude si basse , ni d'une impiété si effrayante, et je pense que Dieu me pardonnera si je dis quelques injures à ce Chiniac.

Il faut sans doute avoir abjuré toute pudeur , ainsi qu'avoir perdu toute raison pour traiter Jésus-Christ de *charlatan* et d'*imposteur :* lui qui vécut toujours dans l'humble obscurité ; lui qui n'écrivit jamais une seule ligne , tandis que de modernes docteurs si peu doctes nous assomment de gros volumes sur des questions dont il ne parla jamais ; lui qui se soumit depuis sa naissance jusqu'à sa mort à la religion dans laquelle il était né ; lui qui en recommanda toutes les observances, qui ne prêcha jamais que l'amour de Dieu et du prochain ; qui ne parla jamais de Dieu que comme d'un père , selon l'usage des Juifs ; qui, loin de se donner jamais le titre de Dieu , dit en

mourant (1) : *Je vais à mon père qui est votre père, à mon Dieu qui est votre Dieu ;* lui enfin dont le saint zèle condamne si hautement l'hypocrisie et les fureurs des nouveaux charlatans, qui, dans l'espérance d'obtenir un petit bénéfice, ou de servir un parti qui les protége, seraient capables d'employer le fer ou le poison, comme ils ont employé les convulsions et les calomnies.

Ayant cherché en vain pendant plus de trois mois la citation du prétendu Chiniac, et ayant prié mes amis de chercher de leur côté, nous avons tous été forcés avec horreur de lire plus de quatre cents volumes contre le christianisme, tant en latin qu'en anglais, en italien, en français, et en allemand. Nous protestons devant Dieu que le blasphême en question n'est dans aucun de ces livres. Nous avons cru enfin qu'il pourrait se rencontrer dans le discours qui sert de préface à l'*Abrégé de l'histoire ecclésiastique.* On prétend que cet avant-propos est d'un héros philosophe, né dans une autre communion que dans la nôtre ; génie sublime, dit-on, qui a sacrifié également à Mars, à Minerve et aux Grâces; mais qui ayant le malheur de n'être pas né catholique romain, et se trouvant sous le joug de la réprobation éternelle, s'est trop livré aux enseignemens trompeurs de la raison, qui égare incontestablement quiconque n'écoute qu'elle. Je ne forme point de jugement téméraire ; je suis loin de penser qu'un si grand homme ne soit pas chrétien. Voici les paroles de cette préface :

« L'établissement de la religion chrétienne a eu, » comme tous les empires, de faibles commence- » mens. Un Juif de la lie du peuple, dont la naissance

(1) Jean, ch. XX, v. 17.

» est douteuse, qui mêle aux absurdités d'anciennes
» prophéties hébraïques, des préceptes d'une bonne
» morale, auquel on attribue des miracles, et qui
» finit par être condamné à un supplice ignomi-
» nieux, est le héros de cette secte. Douze fanatiques
» se répandent de l'Orient jusqu'en Italie; ils gagnent
» les esprits par cette morale si sainte et si pure qu'ils
» prêchaient; et si l'on excepte quelques miracles
» propres à ébranler les imaginations ardentes, ils
» n'enseignaient que le déisme. Cette religion com-
» mençait à se répandre dans le temps que l'empire
» romain gémissait sous la tyrannie de quelques
» monstres, qui le gouvernèrent consécutivement.
» Durant ces règnes de sang, le citoyen préparé à
» tous les malheurs qui peuvent accabler l'huma-
» nité, ne trouvait de consolation et de soutien
» contre d'aussi grands maux que dans le stoïcisme.
» La morale des chrétiens ressemblait à cette doc-
» trine, et c'est l'unique cause de la rapidité des
» progrès que fit cette religion. Dès le règne de
» Claude, les chrétiens formaient des assemblées
» nombreuses, où ils prenaient des agapes, qui
» étaient des soupers en communauté. »

Ces paroles sont audacieuses, elles sont d'un soldat qui sait mal farder ce qu'il croit la vérité; mais après tout, elles disent positivement le contraire du blasphême annoncé par Chiniac.

La religion chrétienne a eu de faibles commencemens, et tout le monde en convient. *Un Juif de la lie du peuple*, rien n'était plus vrai aux yeux des Juifs. Ils ne pouvaient deviner qu'il était né d'une Vierge et du Saint-Esprit, et que Joseph, mari de sa mère, descendait du roi David. De plus il n'y a point de *lie* aux yeux de Dieu; devant lui tous les hommes sont égaux.

Douze fanatiques se répandent de l'Orient jusqu'en Italie. Le terme de *fanatique* parmi nous, est très-odieux, et ce serait une terrible impiété d'appeler de ce nom les apôtres : mais si dans la langue maternelle de l'auteur, ce terme ne veut dire que *persuadé*, *zélé*, nous n'avons aucun reproche à lui faire ; il nous paraît même très-vraisemblable qu'il n'a nulle intention d'outrager ces apôtres, puisqu'il compare les premiers chrétiens aux respectables stoïciens. En un mot, nous ne faisons point l'apologie de cet ouvrage ; et dès que notre saint père le pape, juge impartial de tous les livres, aura condamné celui-ci, nous ne manquerons pas de le condamner de cœur et de bouche.

CHAPITRE XXIX.

BÉVUE ÉNORME DE CHINIAC.

Le prétendu Chiniac de la Bastide du Claux a répondu que les paroles par lui citées se trouvent dans le *Militaire philosophe*, non pas précisément et mot à mot, mais dans le même sens. Ce *Militaire philosophe* est, dit-on, du sieur Saint-Hyathe, qui fut cornette de dragons en 1685, et employé dans la fameuse dragonade à la révocation de l'édit de Nantes. Mais examinons les paroles dans ce militaire (1).

« Voici, après de mûres réflexions, le jugement » que je porte de la religion chrétienne. Je la trouve » absurde, extravagante, injurieuse à Dieu, perni- » cieuse aux hommes, facilitant et même autorisant » les rapines, les séductions, l'ambition, l'intérêt » de ses ministres, et les révélations des secrets de

(1) Chapitre IX, page 84 de la dernière édition.

» famille ; je la vois comme une source intarissable
» de meurtres, de crimes et d'atrocités, commises
» sous son nom ; elle me semble un flambeau de
» discorde, de haine, de vengeance, et un masque
» dont se couvre l'hypocrisie pour tromper plus
» adroitement ceux dont la crédulité lui est utile ;
» enfin j'y vois le bouclier de la tyrannie contre les
» peuples qu'elle opprime, et la verge des bons
» princes quand ils ne sont pas superstitieux. Avec
» cette idée de votre religion, outre le droit de l'a-
» bandonner, je suis dans l'obligation la plus étroite
» d'y renoncer et de l'avoir en horreur, de plaindre
» ou de mépriser ceux qui la prêchent, et de vouer
» à l'exécration publique ceux qui la soutiennent par
» leurs violences et leurs persécutions. »

Ce morceau est une invective sanglante contre les abus de la religion chrétienne, telle qu'elle a été pratiquée depuis tant de siècles, mais non pas contre la personne de Jésus-Christ qui a recommandé tout le contraire. Jésus n'a point ordonné la *révélation des secrets des familles*. Loin de favoriser l'ambition, il l'a anathématisée ; il a dit en termes formels (1) : *Il n'y aura ni premier ni dernier parmt vous ; — le fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir.* C'est un mensonge sacrilége de dire que notre Sauveur a autorisé la *rapine*. Ce n'est pas assurément la prédication de Jésus, *qui est une source intarissable de meurtre, de crimes et d'atrocité commises sous son nom*. Il est visible qu'on a abusé de ces paroles (2) : *Je ne suis point venu apporter la paix, mais le glaive ;* de ces autres passages (3) : *Que*

(1) Math., chap. XX, v. 27 et 28.
(2) Math., chap. X, v. 34.
(3) *Ibid.*, chap. XVIII, v. 17.

celui qui n'écoute pas l'église soit comme un païen ou comme un douanier : — (1) *contrains-les d'entrer. Si quelqu'un vient à moi, et ne hait pas son père et sa mère et sa femme et ses enfans et ses frères et ses sœurs et encore son ami, il ne peut être mon disciple ;* et enfin des paraboles dans lesquelles il est dit que (2) le maître *fit jeter dans les ténèbres extérieures, pieds et mains liés, celui qui n'a pas la robe nuptiale à un repas.* Ces discours, ces énigmes, sont assez expliqués par toutes les maximes évangéliques qui n'enseignent que la paix et la charité. Ce ne fut même jamais aucun de ces passages qui excita le moindre trouble. Les discordes, les guerres civiles, n'ont commencé que par des disputes sur le dogme. L'amour-propre fait naître l'esprit de parti, et l'esprit de parti fait couler le sang. Si on s'en était tenu à l'esprit de Jésus, le christianisme aurait été toujours en paix. M. de Saint-Hyacinthe a donc tort de reprocher au christianisme ce qu'on ne doit reprocher qu'à plusieurs chrétiens.

La proposition du *Militaire philosophe* est donc aussi dure que le blasphême du prétendu Chiniac est affreux.

Concluons que le pyrrhonisme historique est très-utile ; car si dans cent ans *le Commentaire des libertés gallicanes* et le *Militaire philosophe* tombent dans les mains d'un de ceux qui aiment les recherches, les anecdotes, et si ces deux livres ne sont pas réfutés dans leur temps, ne sera-t-on pas en droit de croire que dans le siècle de ces auteurs on blasphêmait ouvertement Jésus-Christ ? Il est donc très-important de les confondre de bonne heure, et d'empêcher Chiniac de calomnier son siècle.

(1) Luc, chap. XIV, v. 25 et 26.
(2) Matth., ch. XXII, v. 12 et 13.

Il n'est pas surprenant que ce même Chiniac, ayant ainsi outragé Jésus-Christ notre Sauveur, outrage aussi son vicaire : *Je ne vois pas*, dit-il, *comment le pape tient le premier rang entre les princes chrétiens.* Cet homme n'a pas assisté au sacre de l'empereur, il aurait vu l'archevêque de Mayence tenir le premier rang entre les électeurs ; il n'a jamais dîné avec un évêque, il aurait vu qu'on lui donne toujours la place d'honneur : il devait savoir que par toute l'Europe on traite les gens d'église comme les femmes avec beaucoup de déférence ; ce n'est pas à dire qu'il faille leur baiser les pieds, excepté peut-être dans un transport de passion. Mais revenons au pyrrhonisme de l'histoire.

CHAPITRE XXX.

ANECDOTE HISTORIQRE ET TRÈS-HASARDÉE.

Duhaillan prétend, dans un de ses opuscules, que Charles VIII n'était pas fils de Louis XI ; c'est peut-être la raison secrète pour laquelle Louis XI négligea son éducation et le tint toujours éloigné de lui. Charles VIII ne ressemblait à Louis XI ni par l'esprit ni par le corps. Enfin la tradition pouvait servir d'excuse à Duhaillan ; mais cette tradition était fort incertaine, comme presque toutes le sont. La dissemblance des pères et des enfans est encore moins une preuve d'illégitimité, que la ressemblance n'est une preuve du contraire.

Que Louis XI ait haï Charles VIII, cela ne conclut rien. Un si mauvais fils pouvait aisément être un mauvais père. Quand même douze Duhaillan m'auraient assuré que Charles VIII était né d'un autre que de Louis XI, je ne devrais pas les en croire aveu-

glément. Un lecteur sage doit, ce me semble, prononcer comme les juges : *Pater est quem nuptiæ demonstrant.*

CHAPITRE XXXI.

AUTRE ANECDOTE PLUS HASARDÉE.

On a dit que la duchesse de Montpensier avait accordé ses faveurs au moine Jacques Clément pour l'encourager à assassiner son roi. Il eût été plus habile de les promettre que de les donner : mais ce n'est pas ainsi qu'on excite un prêtre fanatique au parricide ; on lui montre le ciel et non une femme. Son prieur Bourgoin était bien plus capable de le déterminer que la plus grande beauté de la terre. Il n'avait point de lettre d'amour dans sa poche quand il tua le roi, mais bien les histoires de Judith et d'Aod, toutes déchirées, toutes grasses à force d'avoir été lues.

CHAPITRE XXXII.

DE HENRI IV.

Je pense entièrement comme l'auteur de l'*Essai sur les mœurs*, etc., sur la mort de Henri IV ; je pense que ni Jean Châtel ni Ravaillac n'eurent aucuns complices ; leur crime était celui du temps ; le cri de la religion fut leur seul complice. Je ne crois point que Ravaillac ait fait le voyage de Naples, ni que le jésuite Alagona ait prédit dans Naples la mort de ce prince, comme le répète encore notre Chiniac. Les jésuites n'ont jamais été prophètes ; s'ils l'avaient été, ils auraient prédit leur destruction : mais au contraire, ces pauvres gens ont toujours assuré qu'ils dureraient jusqu'à la fin des siècles. Il ne faut jurer de rien.

CHAPITRE XXXIII.

DE L'ABJURATION DE HENRI IV.

Le jésuite Daniel a beau me dire dans sa très-sèche et très-fautive *Histoire de France*, que Henri IV, avant d'abjurer, était depuis long-temps catholique, j'en croirai plus Henri IV lui-même que le jésuite Daniel; sa lettre à la belle Gabrielle : *c'est demain que je fais le saut périlleux*, prouve au moins qu'il avait encore dans le cœur autre chose que du catholicisme. Si son grand cœur avait été depuis long-temps si pénétré de la grâce efficace, il aurait peut-être dit à sa maîtresse : *Ces évêques m'édifient;* mais il lui dit : *Ces gens-là m'ennuient.* Ces paroles sont-elles d'un bon catéchumène?

Ce n'est pas un sujet de pyrrhonisme que les lettres de ce grand homme à Corisande d'Andouin, comtesse de Grammont; elles existent encore en original. L'auteur de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* rapporte plusieurs de ces lettres intéressantes; en voici des morceaux curieux : *Tous ces empoisonneurs sont tous papistes. J'ai découvert un tueur pour moi. — Les prêcheurs romains prêchent tout haut qu'il n'y a plus qu'une mort à voir; ils admonestent tout bon catholique de prendre exemple sur l'empoisonnement du prince de Condé. — Et vous êtes de cette religion! — Si je n'étais huguenot, je me ferais turc.*

Il est difficile après tous ces témoignages de la main de Henri IV, d'être fermement persuadé qu'il fût catholique dans le cœur.

CHAPITRE XXXIV.

BÉVUE SUR HENRI IV.

Un autre historien moderne (1) de Henri IV accuse du meurtre de ce héros le duc de Lerme : *C'est*, dit-il, *l'opinion la mieux établie.* Il est évident que c'est l'opinion la plus mal établie. Jamais on n'en a parlé en Espagne ; et il n'y eut en France que le continuateur du président de Thou qui donna quelque crédit à ces soupçons vagues et ridicules. Si le duc de Lerme, premier ministre, employa Ravaillac, il le paya bien mal. Ce malheureux était presque sans argent quand il fut saisi. Si le duc de Lerme l'avait séduit ou fait séduire sous la promesse d'une récompense proportionnée à son attentat, assurément Ravaillac l'aurait nommé lui et ses émissaires, quand ce n'eût été que pour se venger. Il nomma bien le jésuite d'Aubigni, auquel il n'avait fait que montrer un couteau. Pourquoi aurait-il épargné le duc de Lerme ? c'est une obstination bien étrange que celle de ne pas croire Ravaillac dans son interrogatoire et dans les tortures. Faut-il insulter une grande maison espagnole sans la moindre apparence de preuves ?

Et voilà justement comme on écrit l'histoire.

La nation espagnole n'a guère recours à ces crimes honteux ; et les grands d'Espagne ont eu dans tous les temps une fierté généreuse qui ne leur a pas permis de s'avilir jusque-là.

Si Philippe II mit à prix la tête du prince d'Orange, il eut du moins le prétexte de punir un sujet rebelle ; comme le parlement de Paris mit à cinquante mille écus la tête de l'amiral Coligny, et

(1) M. de Buri.

depuis celle du cardinal Mazarin. Ces proscriptions publiques tenaient de l'horreur des guerres civiles; mais comment le duc de Lerme se serait-il adressé secrètement à un misérable tel que Ravaillac?

CHAPITRE XXXV.

BÉVUE SUR LE MARÉCHAL D'ANCRE.

Le même auteur dit que *le maréchal d'Ancre et sa femme furent écrasés pour ainsi dire par la foudre.* L'un ne fut à la vérité écrasé qu'à coups de pistolets, et l'autre fut brûlée en qualité de sorcière. Un assassinat et un arrêt de mort rendu contre une maréchale de France, dame d'atours de la reine, réputée magicienne, ne font honneur ni à la chevalerie, ni à la jurisprudence de ce temps-là. Mais je ne sais pourquoi l'historien s'exprime en ces mots : *Si ces deux misérables n'etaient pas complices de la mort du roi, ils méritaient du moins les plus rigoureux châtimens. Il est certain que du vivant même du roi, Concini et sa femme avaient avec l'Espagne des liaisons contraires aux desseins du roi.*

C'est ce qui n'est point du tout certain, cela n'est pas même vraisemblable. Ils étaient Florentins; le grand duc de Florence avait reconnu, le premier, Henri IV; il ne craignait rien tant que le pouvoir de l'Espagne en Italie; Concini et sa femme n'avaient point de crédit du temps de Henri IV. S'ils avaient ourdi quelque trame avec le conseil de Madrid, ce ne pouvait être que pour la reine. C'est donc accuser la reine d'avoir trahi son mari; et, encore une fois, il n'est pas permis d'inventer de telles accusations sans preuve. Quoi! un écrivain dans son grenier pourra prononcer une diffamation que les juges les

plus éclairés du royaume trembleraient d'écouter sur leur tribunal!

Pourquoi appeler un maréchal de France et sa femme, dame d'atours de la reine, *ces deux misérables?* Le maréchal d'Ancre, qui avait levé une armée à ses frais contre les rebelles, mérite-t-il une épithète qui n'est convenable qu'à Ravaillac, à Cartouche, aux voleurs publics, aux calomniateurs publics?

CHAPITRE XXXVI.

RÉFLEXION.

Il n'est que trop vrai qu'il suffit d'un fanatique pour commettre un parricide sans aucun complot. Damiens n'en avait point. Il a répété quatre fois dans son interrogatoire qu'il n'a commis son crime que par principe de religion. Je puis dire qu'ayant été autrefois à portée de connaître les convulsionnaires, j'en ai vu plus de vingt capables d'une pareille horreur (1), tant leur démence était atroce! La religion mal entendue est une fièvre que la moindre occasion fait tourner en rage.

Le propre du fanatisme est d'échauffer les têtes. Quand le feu qui fait bouillir les cervelles superstitieuses a fait tomber quelques flammèches dans une ame insensée et atroce; quand un ignorant furieux croit imiter saintement Phinée, Aod, Judith et leurs semblables, cet ignorant a plus de complices qu'il ne pense. Bien des gens l'ont excité au parricide sans le savoir. Quelques personnes profèrent des paroles indiscrètes et violentes; un domestique

(1) Un entre autres dont il a été question dans le procès de Damiens.

les répète, il les amplifie, il les *enfuneste* encore comme disent les Italiens; un Châtel, un Ravaillac, un Damiens, les recueillent : ceux qui les ont prononcées ne se doutent pas du mal qu'ils ont fait; ils sont complices involontaires; mais il n'y a eu ni complot ni instigation. En un mot, on connaît bien mal l'esprit humain, si l'on ignore que le fanatisme rend la populace capable de tout.

CHAPITRE XXXVII.

DU DAUPHIN FRANÇOIS.

Le dauphin François, fils de François Ier., joue à la paume; il boit beaucoup d'eau fraîche dans une transpiration abondante ; on accuse l'empereur Charles-Quint de l'avoir fait empoisonner! Quoi! le vainqueur aurait craint le fils du vaincu. Quoi! il aurait fait périr à la cour de France le fils de celui dont alors il prenait deux provinces, et il aurait déshonoré toute la gloire de sa vie par un crime infâme et inutile! il aurait empoisonné le dauphin en laissant deux frères pour le venger? L'accusation est absurde; aussi je me joins à l'auteur toujours impartial de l'*Essai sur les mœurs*, *etc.*, pour détester cette absurdité.

Mais le dauphin François avait auprès de lui un gentilhomme italien, un comte Montécuculli qui lui avait versé l'eau fraîche dont il résulta une pleurésie. Ce comte était né sujet de Charles-Quint; il lui avait parlé autrefois, et sur cela seul on l'arrête, on le met à la torture ; des médecins ignorans affirment que les tranchées causées par l'eau froide sont causées par l'arsenic. On fait écarteler Montécuculli, et toute la France traite d'empoisonneur le vainqueur

de Soliman, le libérateur de la chrétienté, le triomphateur de Tunis, le plus grand homme de l'Europe! Quels juges condamnèrent Montécuculli? je n'en sais rien ; ni Mézerai ni Daniel ne le disent. Le président Hénault dit : *Le dauphin François est empoisonné par Montécuculli son échanson, non sans soupçon contre l'empereur.*

Il est clair qu'il faut au moins douter du crime de Montécuculli ; ni lui ni Charles-Quint n'avaient aucun intérêt à le commettre. Montécuculli attendait de son maître une grande fortune, et l'empereur n'avait rien à craindre d'un jeune homme tel que François. Ce procès funeste peut donc être mis dans la foule des cruautés juridiques que l'ivresse de l'opinion, celle de la passion, et l'ignorance, ont trop souvent déployées contre les hommes les plus innocens.

CHAPITRE XXXVIII.

DE SAMBLANÇAI.

Ne peut-on pas mettre dans la même classe le supplice de Samblançai? Le crime qu'on lui impute est beaucoup plus raisonnable que celui de Montécuculli. Il est bien plus ordinaire de voler le roi que d'empoisonner les dauphins. Cependant aujourd'hui les historiens sensés doutent que Samblançai fût coupable. Il fut jugé par des commissaires ; c'est déjà un grand préjugé en sa faveur. La haine que lui portait le chancelier Duprat est encore un préjugé plus fort. On est réduit, lorsqu'on lit les grands procès criminels, à suspendre au moins son jugement entre les condamnés et les juges, témoin les arrêts rendus contre Jacques Cœur, contre Enguerrand de Marigni, et tant d'autres. Comment donc pourrait-on

croire aveuglément mille anecdotes rapportées par des historiens, puisqu'on ne peut même en croire les magistrats qui ont examiné les procès pendant des années entières? On ne peut s'empêcher de faire ici une réflexion sur François Ier. Quel était donc le caractère de ce grand homme, qui fait pendre le vieillard innocent Samblançai qu'il appelait son père; qui fait écarteler un gentilhomme italien parce que ses médecins sont des ignorans; qui dépouille le connétable de Bourbon de ses biens par l'injustice la plus criante; qui, ayant été vaincu par lui et fait prisonnier, met ses deux enfans en captivité pour aller revoir Paris; qui jure et promet même en parole d'honneur de rendre la Bourgogne à Charles-Quint son vainqueur, et qui est obligé de se déshonorer par politique; qui accorde aux Turcs dans Marseille la liberté d'exercer leur religion, et qui fait brûler à petit feu dans la place de l'Estrapade de malheureux luthériens, tandis qu'il leur met les armes à la main en Allemagne? Il a fondé le collége royal : oui; mais est-on grand pour cela, et un collége répare-t-il tant d'horreurs et tant de bassesses?

CHAPITRE XXXIX.

DES TEMPLIERS.

Que dirons-nous du massacre ecclésiastique juridique des templiers? leur supplice fait frémir d'horreur. L'accusation laisse dans nos esprits plus que de l'incertitude. Je crois bien plus à quatre-vingts gentilshommes qui protestent de leur innocence devant Dieu en mourant, qu'à cinq ou six prêtres qui les condamnent.

CHAPITRE XL.

DU PAPE ALEXANDRE VI.

Le cardinal Bembo, Paul Jove, Tomasi, et enfin Guichardin, semblent croire que le pape Alexandre VI mourut du poison qu'il avait préparé, de concert avec son bâtard César Borgia, au cardinal Sant-Agnolo, au cardinal de Capoue, à celui de Modène, à plusieurs autres; mais ces historiens ne l'assurent pas positivement. Tous les ennemis du saint siége ont accrédité cette horrible anecdote. Je suis comme l'auteur de l'*Essai sur les mœurs, etc.*, je n'en crois rien; et ma grande raison, c'est qu'elle n'est point du tout vraisemblable. Le pape et son bâtard étaient sans contredit les deux plus grands scélérats parmi les puissances de l'Europe; mais ils n'étaient pas des fous.

Il est évident que l'empoisonnement d'une douzaine de cardinaux, à souper, aurait rendu le père et le fils si exécrables, que rien n'aurait pu les sauver de la fureur du peuple romain et de l'Italie entière. Un tel crime n'aurait jamais pu être caché, quand même il n'aurait pas été puni par l'Italie conjurée; il était d'ailleurs directement contraire aux vues de César Borgia. Le pape son père était sur le bord de son tombeau : Borgia avec sa brigue pouvait faire élire une de ses créatures; est-ce un moyen pour gagner les cardinaux que d'en empoisonner douze?

Enfin les registres de la maison d'Alexandre VI le font mourir d'une fièvre double tierce, poison assez dangereux pour un vieillard qui est dans sa soixante et treizième année.

CHAPITRE XLI.

DE LOUIS XIV.

Je suppose que dans cent ans presque tous nos livres soient perdus, et que dans quelque bibliothèque d'Allemagne on retrouve l'*Histoire de Louis XIV* par la Hode sous le nom de La Martinière, *la Dixme royale* de Boisguillebert sous le nom du maréchal de Vauban, *les Testamens de Colbert et de Louvois* fabriqués par Gatien de Courtils, l'*Histoire de la régence du duc d'Orléans* par le même la Hode, ci-devant jésuite, les *Mémoires de madame de Maintenon* par La Beaumelle, et cent autres ridicules romans de cette espèce. Je suppose qu'alors la langue française soit une langue savante dans le fond de l'Allemagne; que d'exclamations les commentateurs de ce pays-là ne feraient-ils point sur ces précieux monumens échappés aux injures du temps! comment pourraient-ils ne pas voir en eux les archives de la vérité? les auteurs de ces livres étaient tous des contemporains qui ne pouvaient être ni trompés ni trompeurs. C'est ainsi qu'on jugerait. Cette seule réflexion ne doit-elle pas nous inspirer un peu de défiance sur plus d'un livre de l'antiquité?

CHAPITRE XLII.

BÉVUES ET DOUTES.

Quelles erreurs grossières, quelles sottises me débite-t-on pas tous les jours dans les livres qui sont entre les mains des grands et des petits, et même de gens qui savent à peine lire? L'auteur de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* ne nous fait-il pas

remarquer qu'il se débite tous les ans dans l'Europe quatre cent mille almanachs, qui nous indiquent les jours propres à être saignés ou purgés, et qui prédisent la pluie? que presque tous les livres sur l'économie rustique enseignent la manière de multiplier le blé, et de faire pondre des coqs? N'a-t-il pas observé que depuis Moscou jusqu'à Strasbourg et à Bâle on met dans les mains de tous les enfans la géographie d'Hubner? et voici ce qu'on leur apprend dans cette géographie :

Que l'Europe contient trente millions d'habitans, tandis qu'il est évident qu'il y en a plus de cent millions; qu'il *n'y a pas une lieue de terrain inhabitée*, tandis qu'il y a plus de deux cents lieues de désert dans le Nord, et plus de cent lieues de montagnes arides ou couvertes de neiges éternelles, sur lesquelles ni un homme ni un oiseau ne s'arrête.

Il enseigne que *Jupiter se changea en taureau pour mettre au monde Europe treize cents ans, jour pour jour, avant Jésus-Christ*; et que d'ailleurs *tous les Européens descendent de Japhet.*

Quels détails sur les villes! L'auteur va jusqu'à dire à la face des Romains et de tous les voyageurs, que l'église de Saint-Pierre *a huit cent quarante pieds de longueur.* Il augmente les domaines du pape comme il allonge son église; il lui donne libéralement le duché de Bénévent, quoiqu'il n'ait jamais possédé que la ville; il y a peu de pages ou il ne se trouve de semblables bévues.

Consultez les tables de Lenglet, vous y trouverez encore que Hatton, archevêque de Mayence, fut assiégé dans une tour par des rats, pris par des rats, et mangé par des rats; qu'on vit des armées célestes combattre en l'air, et que deux armées de serpens se livrèrent sur la terre une sanglante bataille.

Encore une fois, si dans notre siècle, qui est celui de la raison, on publie de telles pauvretés, que n'a-t-on pas fait dans les siècles des fables? Si on imprime publiquement dans les plus grandes capitales tant de mensonges historiques, que d'absurdités n'écrivait-on pas obscurément dans de petites provinces barbares? absurdités multipliées avec le temps par des copistes, et autorisées ensuite par des commentaires.

Enfin, si les événemens les plus intéressans, les plus terribles, qui se passent sous nos yeux, sont enveloppés d'obscurités impénétrables, que sera-ce des événemens qui ont vingt siècles d'antiquité? Le grand Gustave est tué dans la bataille de Lutzen; on ne sait s'il a été assassiné par un de ses propres officiers. On tire des coups de fusil dans les carrosses du grand Condé; on ignore si cette manœuvre est de la cour ou de la fronde. Plusieurs principaux citoyens sont assassinés dans l'hôtel-de-ville en ces temps malheureux; on n'a jamais su qu'elle fut la faction coupable de ces meurtres. Tous les grands événemens de ce globe sont comme ce globe même, dont une moitié est exposée au grand grand jour, et l'autre plongée dans l'obscurité.

CHAPITRE XLIII.

ABSURDITÉ ET HORREUR.

Que l'on se trompe sur le nombre des habitans d'un royaume, leur argent comptant, leur commerce, il n'y a que du papier de perdu. Que, dans le loisir des grandes villes, on se soit trompé sur les travaux de la campagne, les laboureurs n'en savent rien, et vendent leur blé aux discoureurs. Des hommes de génie peuvent tomber impunément dans quelques

erreurs sur la formation d'un fœtus, et sur celle des montagnes; les femmes font toujours des enfans comme elles peuvent, et les montagnes restent à leur place.

Mais il y a un genre d'hommes funestes au genre humain, qui subsiste encore tout détesté qu'il est, et qui peut-être subsistera encore quelques années. Cette espèce bâtarde est nourrie dans les disputes de l'école, qui rendent l'esprit faux et qui gonflent le cœur d'orgueil. Indignés de l'obscurité où leur métier les condamne, ils se jettent sur les gens du monde qui ont de la réputation, comme autrefois les crocheteurs de Londres se battaient à coups de poings contre ceux qui passaient dans les rues avec un habit galonné; ce sont ces misérables qui appellent le président de Montesquieu impie, le conseiller d'état La Mothe Le Vayer déiste, le chancelier de L'Hôpital athée. Mille fois flétris, ils n'en sont que plus audacieux, parce que, sous le masque de la religion, ils croient pouvoir nuire impunément.

Par quelle fatalité tant de théologiens, mes confrères, ont-ils été de tous les gens de lettres les plus hardis calomniateurs, si pourtant on peut donner le titre d'hommes de lettres à ces fanatiques? c'est qu'ils ne craignent rien quand ils mentent. Si on pouvait lire leurs écrits polémiques, ensevelis dans la poussière des bibliothèques, on y verrait continuellement la Sorbonne et les maisons professes des jésuites transférées aux halles.

Les jésuites surtout poussèrent l'impudence aux derniers excès, quand ils furent puissans; lorsqu'ils n'écrivaient pas des lettres de cachet, ils écrivaient des libelles.

On est obligé d'avouer que ce sont des gens de cet affreux caractère qui ont attiré sur leurs confrères les

coups dont ils sont écrasés, et qui ont perdu à jamais un ordre dans lequel il y a eu des hommes respectables. Il faut convenir que ce sont des énergumènes, tels que les Patouillet et les Nonotte, qui ont enfin soulevé toute la France contre les jésuites. Plus les gens habiles de leur ordre avaient de crédit à la cour, plus les petits pédans de leurs colléges étaient impudens à la ville.

Un de ces malheureux ne s'est pas contenté d'écrire contre tous les parlemens du royaume, du style dont Guignard écrivit contre Henri IV. Ce fou vient de faire un ouvrage contre presque tous les gens de lettres illustres; et toujours dans le dessein de venger Dieu, qui pourtant semble un peu abandonner les jésuites : il intitule sa rapsodie *antiphilosophique;* elle l'est bien en effet; mais il pouvait l'intituler aussi *antihumaine, antichrétienne.*

Croirait-on bien que cet énergumène, à l'article *fanatisme,* fait l'éloge de cette fureur diabolique? Il semble qu'il a trempé sa plume dans l'encrier de Ravaillac. Du moins Néron ne fit pas l'éloge du parricide; Alexandre VI ne vanta point l'empoisonnement et l'assassinat. Les plus grands fanatiques déguisaient leurs fureurs sous le nom d'un saint enthousiasme, d'un divin zèle; enfin nous avons *confitentem fanaticum.*

Le monstre crie sans cesse, Dieu, Dieu, Dieu! excrément de la nature humaine, dans la bouche de qui le nom de Dieu devient un sacrilége; vous qui ne l'attestez que pour l'offenser, et qui vous rendez plus coupable encore par vos calomnies, que ridicule par vos absurdités; vous, le mépris et l'horreur de tous les hommes raisonnables, vous prononcez le nom de Dieu dans tous vos libelles, comme des soldats qui s'enfuient en criant *vive le roi!*

Quoi! c'est au nom de Dieu que vous calomniez! Vous dites qu'un homme très-connu, devant qui vous n'oseriez paraître, a conjuré en secret avec les prêtres d'une célèbre ville pour y établir le socinianisme; vous dites que ces prêtres viennent tous les soirs souper chez lui, et qu'ils lui fournissent des argumens contre vos sottises. Vous en avez menti, mon révérend père : *mentiris impudentissimè*, comme disait Pascal. Les portes de cette ville sont fermées avant l'heure du souper. Jamais aucun prêtre de cette ville n'a soupé dans son château qui en est à deux lieues; il ne vit avec aucun, il n'en connaît aucun; c'est ce que vingt mille hommes peuvent attester.

Vous pensez que les parlemens vous ont conservé le privilége de mentir, comme on dit que les galériens peuvent voler impunément.

Quelle rage vous pousse à insulter par les plus plates impostures un avocat du parlement de Paris, célèbre dans les lettres (1); et un des premiers savans de l'Europe, honoré des bienfaits d'une tête couronnée, qui par là s'est honorée à jamais (2); et un homme aussi illustre par ses bienfaits que par son esprit, dont la respectable épouse est parente du plus noble et du plus digne ministre qu'ait eu la France, et qui a eu des enfans dignes de son mari et d'elle (3)?

Vous êtes assez lâche pour remuer les cendres de M. de Montesquieu, afin d'avoir occasion de parler de je ne sais quel brouillon de jésuite irlandais, nommé Routh, qu'on fut obligé de chasser de sa chambre, où cet intrus s'établissait en député de la superstition et pour se faire de fête, tandis que Montesquieu, environné de sages, mourait en sage : jésuite, vous insultez au mort, après qu'un jésuite a osé

(1) M. Saurin. (2) M. Diderot. (3) M. Helvétius.

troubler la dernière heure du mourant; et vous voulez que la postérité vous déteste, comme le siècle présent vous abhorre depuis le Mexique jusqu'en Corse.

Crie encore : Dieu, Dieu, Dieu! tu ressembleras à ce prêtre irlandais qu'on allait pendre pour avoir volé un calice : *Voyez*, disait-il, *comme on traite les bons kétéliques qui sont venus en France pour la rlichion!*

Chaque siècle, chaque nation a eu ses Garasses. C'est une chose incompréhensible que cette multitude de calomnies dévotement vomies dans l'Europe par des bouches infectées qui se disent sacrées; c'est après l'assassinat et le poison, le crime le plus grand, et c'est celui qui a été le plus commun.

FIN DU PYRRHONISME DE L'HISTOIRE.

A MONSIEUR ROQUES (1).

CONSEILLER ECCLÉSIASTIQUE DU SÉRÉNISSIME LANDGRAVE DE HESSE-HOMBOURG.

MONSIEUR,

Je n'ai dédié à personne le *Siècle de Louis XIV*, parce que ni la vérité ni la liberté n'aiment les dédicaces; et que ces deux biens, qui devraient appartenir au genre humain, n'ont besoin du suffrage de personne. Mais je vous dédie ce supplément, quoiqu'il soit aussi vrai et aussi libre que le reste de l'ouvrage. La raison en est que je suis forcé de vous appeler en témoignage devant l'Europe littéraire. La querelle dont il s'agit pourrait être bien méprisable par elle-même, comme toutes les querelles, et confondue bientôt dans la foule de tant de disputes littéraires, de tant de différens dont la mémoire se perd, avant même que la mémoire des combattans soit anéantie. Mais le rapport qui lie cette dispute aux événemens du siècle de Louis XIV, les éclaircissemens que les lecteurs en pourront tirer pour mieux connaître ces temps mémorables, serviront peut-être à la sauver pour quelque temps de l'oubli où les ouvrages polémiques semblent condamnés.

C'est vous, Monsieur, qui m'apprîtes le premier qu'un jeune homme élevé à Genève, nommé M. de La Beaumelle, fesait réimprimer clandestinement la première édition du *Siècle de Louis XIV* à Francfort-sur-le-Mein.

(1) Le même à qui sont adressées plusieurs lettres *de la Correspondance générale*, années 1752 et 1753.

C'est vous qui m'apprîtes que cette édition subreptice était chargée de quatre lettres de La Beaumelle, dans lesquelles il outrage des officiers de la maison du roi de Prusse. Votre probité fut surprise de la témérité avec laquelle cet auteur parle de plusieurs souverains de l'Europe, dans ses commentaires sur le *Siècle de Louis XIV* et des belles injures qu'il me dit dans mon propre ouvrage. Vous eûtes la générosité de m'en avertir, vous eûtes celle d'offrir de l'argent à son libraire pour supprimer ce scandale.

Je sais bien que la littérature est une guerre continuelle; mais je ne devais pas m'attendre à une pareille excursion. Je vous écrivis que je ne savais pas comment je m'étais attiré ces hostilités de la part d'un homme que je n'avais connu à Berlin que pour tâcher de lui rendre service. Je me plaignis à vous de son procédé; vous eûtes la bonté de lui faire passer mes justes plaintes. Il avait l'honneur d'être lié avec vous, parce qu'il s'était destiné à Genève au ministère de votre religion : et quoique sa conduite semblât le rendre peu digne de cette fonction et de votre amitié, vous aviez pour lui l'indulgence qu'un homme de votre probité compatissante peut avoir pour un jeune homme qui s'égare, et qu'on espère de ramener à son devoir.

Il faut avouer qu'il vous exposa ingénuement la raison qui l'avait porté à l'atrocité que vous condamniez; je ne puis mieux faire, monsieur, que de rapporter ici une partie de la lettre qu'il vous écrivit il y a six mois, pour justifier en quelque sorte sa conduite. La voici mot pour mot :

« Maupertuis vient chez moi, ne me trouve pas; » je vais chez lui : il me dit qu'un jour, au souper » des petits appartemens, M. Voltaire avait parlé » d'une manière violente contre moi; qu'il avait dit

» au roi que je parlais peu respectueusement de lui » dans mon livre, que je traitais sa cour philosophe » d'assemblée de *nains* et de *bouffons*, que je le com- » parais aux petits princes allemands (1), et mille » faussetés de cette force. Maupertuis me conseilla » d'envoyer mon livre au roi en droiture, avec une » lettre qu'il vit et corrigea lui-même. »

Il n'est que trop vrai, monsieur, que ce cruel procédé trop public de Maupertuis mon persécuteur a été l'origine du livre scandaleux de La Beaumelle, et a causé des malheurs plus réels. Il n'est que trop vrai que Maupertuis manqua au secret qu'on doit à tout ce qui se dit au souper d'un roi. Et ce qui est encore plus douloureux, c'est qu'il joignit la fausseté à l'infidélité. Il est faux que j'eusse averti sa majesté prussienne de la manière dont La Beaumelle avait osé parler de ce monarque et de sa cour, dans son livre intitulé le *Qu'en dira-t-on*, ou *Mes pensées;* je l'aurais pu, et je l'aurais dû en qualité de son chambellan. Ce ne fut pas moi, ce fut un de mes camarades qui remplit ce devoir. J'ose en attester sa majesté elle-même. Elle me doit cette justice, elle ne peut refuser de me la rendre. Le chambellan qui l'en avertit est M. le marquis d'Argens : il l'avoue, et il en fait gloire.

Je n'étais que trop informé des coups qu'on me portait : courir chez un jeune étranger, chez un voyageur, chez un passant; lui révéler le secret des soupers du roi son maître; me calomnier en tout; lui rapporter ce qui s'était fait et dit dans mon appartement après le souper; le déguiser, l'envenimer, comme il est prouvé par le reste de la lettre de La Beaumelle;

(1) Le roi de Prusse comble les gens de lettres de bienfaits, par les mêmes principes que les princes d'Allemagne comblent de bienfaits les nains et les bouffons, etc. Trait du *Qu'en dira-t-on*.

c'était une des moindre manœuvres que j'avais à essuyer. Presque tout Berlin était instruit de cette persécution. Sa majesté l'ignora toujours. J'étais bien loin de troubler la douceur de la retraite de Postdam, et d'importuner le roi notre bienfaiteur commun par des plaintes. Ce monarque sait que non-seulement je ne lui ai jamais dit un seul mot contre personne, mais que je n'opposais que de la douceur et de la gaîté aux duretés continuelles de mon ennemi. Il ne pouvait contenir sa haine, et je souffrais avec patience. Je restai constamment dans ma chambre, sans en sortir que pour me rendre auprès de sa majesté quand elle m'appelait. Je gardai un profond silence sur les procédés de Maupertuis, et sur les trois volumes de La Beaumelle, qu'ont produits ces procédés.

Dans le même temps M. de Maupertuis voulut opprimer M. Kœnig, autrefois son ami, et toujours le mien; M. Kœnig avait tâché, ainsi que moi, d'apprivoiser son amour-propre par des éloges; il avait fait exprès le voyage de Berlin pour conférer amiablement avec lui sur une méprise dans laquelle Maupertuis pouvait être tombé. Il lui avait montré une ancienne lettre de Leibnitz, qui pouvait servir à rectifier cette erreur. Quelle fut la récompense du voyage de M. Kœnig? son ami, devenu dès lors son ennemi implacable, profite d'un aveu que M. Kœnig lui a fait avec candeur, pour le perdre et pour le déshonorer. M. Kœnig lui avait avoué que l'original de cette lettre de Leibnitz n'avait jamais été entre ses mains, et qu'il tenait la copie d'un citoyen de Berne, mort depuis long-temps. Que fait Maupertuis? il engage adroitement les puissances les plus respectables à faire chercher en Suisse cet original, qu'il sait bien qu'on ne trouvera pas : ayant ainsi enchaîné à ses artifices la bonté même de son maître, il se sert de

son pouvoir à l'académie de Berne pour faire déclarer faussaire un philosophe, son ami, par un jugement solennel ; jugement surpris par l'autorité ; jugement qui ne fut point signé par les assistans ; jugement dont la plupart des académiciens m'ont témoigné leur douleur ; jugement réprouvé et abhorré de tous les gens de lettres. Il fait plus : il pousse la vengeance jusqu'à vouloir paraître modéré. Il demande à l'académie qu'il dirige, la grâce de celui qu'il fait condamner. Il fait plus encore : il ose écrire lettre sur lettre à madame la princesse d'Orange, pour imposer silence à l'innocent qu'il persécute, et qu'il croit flétrir. Il le poursuit dans son asile, il veut lui lier les mains tandis qu'il le frappe.

J'ai l'honneur d'être de dix-huit académies, et je puis vous assurer qu'il n'y a point d'exemple qu'aucune d'elles ait jamais traité ainsi un de ses membres. Toute l'Europe savante applaudit encore à la manière dont la société royale de Londres se comporta dans la fameuse dispute entre Newton et Leibnitz. Il s'agissait de la plus belle découverte qu'on ait jamais faite en mathématiques. La société royale nomma des commissaires tirés de différentes nations, qui examinèrent toutes les pièces pendant un an. L'authenticité de ces pièces fut constatée. Le grand Newton, élu président de la société royale, n'extorqua point en sa faveur un jugement qui ne devait être rendu que par le public. Il ne fit point déclarer son adversaire faussaire ; il n'affecta point de demender sa grâce à la société royale, en le fesant condamner avec ignominie ; il ne le poursuivit point avec cruauté dans son asile ; il n'écrivit point à l'électrice de Hanovre pour faire ordonner le silence à Leibnitz ; il ne le menaça point d'une peine académique en demandant sa grâce ; il ne compromit point le roi

d'Angleterre, il ne le trompa point. On ne mit que de l'exactitude, de la vérité, de l'évidence, dans ce grand procès où il s'agissait d'une véritable gloire. C'étaient des dieux qui disputaient à qui il appartenait de donner la lumière au monde. Mais il ne faut pas que la belette de la fable prétende bouleverser le ciel et la terre pour un trou de lapin qu'elle a usurpé.

Tout Berlin, toute l'Allemagne, criaient contre une conduite si odieuse; mais personne n'osait la découvrir au roi de Prusse; et le persécuteur triomphait en abusant des bontés de son maître : j'ai été le seul qui ai osé élever ma faible voix. J'ai rendu hardiment ce service à la vérité, à l'innocence, à l'académie de Berlin; j'ose dire à la patrie, que mon attachement pour le roi de Prusse avait rendue la mienne. J'ai seul fait parvenir les cris de l'Europe savante entière aux oreilles de sa majesté. J'en ai appelé du grand homme mal informé au grand homme mieux informé. J'ai pris le parti de M. Kœnig, ainsi que le célèbre et respectable Wolf, qui a écrit sur cette affaire une lettre dont j'ai l'original entre les mains, la voici :

Certius est quàm quod certissimam veritatem esse ex parte Kœnigii, sive authenticitatem fragmenti ex litteris Leibnitzii, sive judicium famosum academiæ spectes, sive prœtensam legem ad ruinam totius machinæ tendentem, si non in se contradictionem involveret.

« Il est reconnu pour certain et très-certain que » la vérité est tout entière du côté du professeur » Kœnig, soit dans l'authenticité de la lettre de Leib- » nitz, soit dans l'étrange jugement de l'académie, » soit dans la prétendue découverte de son adver- » saire, qui ne serait qu'un renversement des lois

» de la nature si elle n'était pas une contradiction. »

J'ai pris le parti de M. Kœnig avec les académiciens des sciences de Paris, avec tous les autres, avec l'Europe littéraire. Je me suis exposé par mon peu de ménagement à perdre les honneurs, les biens, dont un grand roi me comblait, et ses bontés plus précieuses cent fois que tous ces biens et tous ces honneurs. J'ai risqué la plus cruelle disgrâce auprès d'un monarque qui m'avait arraché dans ma vieillesse à ma patrie, à ma famille, à mes amis, à mes emplois; d'un monarque qui m'avait prévenu, il y a plus de quinze ans, par ses bontés auxquelles j'avais répondu avec enthousiasme; pour qui j'avais tout quitté, tout sacrifié, et sur qui je fondais enfin le bonheur des derniers jours de ma vie. Je n'ai pas balancé.

Il m'a fallu à la fois combattre contre mon persécuteur Maupertuis, et pour M. Kœnig mon ami, et pour moi-même. Il a fallu, dans le temps même que l'auteur de la *Vénus physique* et de ces étranges lettres m'accablait, répondre à un livre plus mauvais encore, qu'il a fait composer. Oui, Monsieur, c'est lui qui a porté La Beaumelle à faire cette malheureuse édition du *Siècle de Louis XIV*, dans laquelle lui seul des gens de lettres qui étaient auprès du roi de Prusse, n'est pas offensé. S'il n'avait pas excité La Beaumelle contre moi par une calomnie, ce jeune homme, à qui je n'avais jamais donné lieu de se plaindre de moi, n'aurait point fait ce scandaleux ouvrage. Mon persécuteur a beau employer tous ses artifices pour faire désavouer aujourd'hui à La Beaumelle cette lettre dans laquelle ses manœuvres sont constatées, la lettre existe, Monsieur, entre vos mains; et j'en ai gardé soigneusement la copie authentique, transcrite par vous-même. Cette

lettre qui sert à convaincre Maupertuis d'infidélité envers son maître, et de calomnie envers moi; cette lettre, dis-je, est encore plus reconnue que celle de Leibnitz, qui a servi à manifester les erreurs de son amour-propre à la face de tout le monde.

Il peut faire déclarer faussaire qui il voudra dans une assemblée de son académie; il sera déclaré injuste par tout le public. Il verra que dans la littérature on ne réussit point par les souterrains de la fraude, comme il a dû voir qu'on ne subjugue point les esprits par la hauteur et la violence; qu'il ne faut dans les écrits que de la raison, et dans la société que de la douceur; qu'enfin la vérité, quoique peu circonspecte par cela même qu'elle est la vérité, la candeur bien que trop simple, l'innocence sans politique, confondent tôt ou tard l'erreur, le manége, la violence. La Beaumelle qui est jeune encore, apprendra à ses dépens à ne plus faire servir son amour-propre imprudent et sans pudeur à l'amour-propre artificieux d'un autre. Je m'adresse, comme M. Kœnig, au public, juge souverain des ouvrages et des hommes. Ce public déteste l'oppresseur, se moque de l'absurde, plaint le malheureux, et aime la vérité.

P. S. Vous m'apprenez, monsieur, par vos lettres, que La Beaumelle promet de me poursuivre jusqu'aux enfers. Il est bien le maître d'y aller quand il voudra. Vous me faites entendre que pour mieux mériter son gîte, il imprimera contre moi beaucoup de choses personnelles, si je réfute les commentaires qu'il a imprimés sur le *Siècle de Louis XIV*. Vous m'avouerez que c'est un beau procédé d'imprimer trois volumes d'injures, d'impostures contre un homme, et de lui dire ensuite: Si vous osez vous défendre, je vous calomnierai encore.

Vous me rapportez, monsieur, dans votre lettre du 22 mars, *que la manière dont il s'y prendra ne pourra que me faire beaucoup de peine ; et quand il aurait tout le tort du monde, le public ne s'en informera pas, et rira à bon compte.*

Sachez, monsieur, que le public peut rire d'un homme heureux et avantageux qui dit, ou fait, ou écrit des sottises; mais qu'il ne rit point d'un homme infortuné et persécuté. La Beaumelle peut réimprimer tout ce qu'on a écrit contre moi dans plus de cinquante volumes; cela lui procurera peu de profit et peu de rieurs. Je vous réponds que ses nouveaux chefs-d'œuvre ne me feront aucune peine. Je lui donne une pleine liberté. Je crois bien que La Beaumelle est un écrivain à faire rire : mais si l'auteur de la *Spectatrice Danoise*, du *Qu'en dira-t-on*, ou de *Mes pensées*, qui a outragé tant de souverains et de particuliers avec une insolence si brutale, et qui n'est impuni que par l'excès du mépris qu'on a pour lui, pense devenir un homme puissant, il m'étonnera beaucoup. Il s'agit à présent du *Siècle de Louis XIV*. Il faut voir qui a raison de La Beaumelle ou de moi, et c'est de quoi les lecteurs pourront juger.

SUPPLÉMENT

AU

SIÈCLE DE LOUIS XIV.

PREMIÈRE PARTIE (1).

Les éditions nombreuses d'un livre dans sa nouveauté ne prouvent jamais que la curiosité du public, et non le mérite de l'ouvrage. L'auteur du *Siècle de Louis XIV* sentait tout ce qui manquait à ce monument qu'il avait voulu élever à l'honneur de sa nation. Il serait incomparablement moins indigne de la France, s'il avait été achevé dans son sein ; mais on sait quels engagemens et quel attachement d'un côté, quelles bontés prévenantes de l'autre, avaient arraché l'auteur à sa patrie. Parvenu à un âge assez avancé, éprouvant par des maladies continuelles une décrépitude prématurée, et craignant d'être prévenu par la mort, il hasarda enfin, au commencement de l'année 1752, de livrer au public la faible esquisse du *Siècle de Louis XIV*, dans l'espérance que cet ouvrage engagerait les gens de lettres, et les hommes instruits des affaires publiques à lui fournir de nouvelles couleurs pour achever le tableau. Il ne s'est pas trompé dans son attente. Il a reçu des instructions de toutes parts, et il s'est trouvé en état, dans l'espace d'une année, de

(1) Dans les premieres éditions cette partie était intitulée : *Réfutation des notes critiques que M. de La Beaumelle a faites sur le Siècle de Louis XIV*. Le détail tel qu'on le lit aujourd'hui a été ajouté depuis.

donner une meilleure forme à son ouvrage. Il a tout retouché, jusqu'au style. La même impartialité reconnue règne dans le livre, mais avec une attention beaucoup plus scrupuleuse. Il est permis à l'auteur de le dire, parce qu'il est permis d'annoncer qu'on s'est acquitté d'un devoir indispensable. On a rempli ce devoir à l'égard du cardinal Mazarin dans la nouvelle édition. Voici comment on s'exprime sur ce ministre :

« Le grand homme d'état est celui dont il reste » de grands monumens utiles à la patrie : le monu- » ment qui immortalise le cardinal Mazarin est » l'acquisition de l'Alsace. Il donna cette province » à la France dans le temps que le royaume était dé- » chaîné contre lui ; et par une fatalité singulière, » il lui fit plus de bien lorsqu'il était persécuté, que » dans la tranquillité d'une puissance absolue. »

On prie le lecteur de jeter les yeux sur tout ce qui concerne la paix de Ryswick dans cette nouvelle édition, la seule qu'on puisse consulter : c'est un morceau très-utile tiré des mémoires manuscrits de M. de Torci. Ces mémoires démentent formellement ce que tant d'historiens, tant d'hommes d'état, et milord Bolingbroke lui-même, avaient cru que le ministère de Versailles avait dès lors dévoré en idée la succession du royaume d'Espagne ; et rien ne répand plus de jour sur les affaires du temps, sur la politique, et sur l'esprit du conseil de Louis XIV.

On voit quels services rendit le maréchal d'Harcourt dans la grande crise de l'Espagne, lorsque l'Europe en alarmes attendait d'un mot de Charles II mourant quel serait le successeur de tant d'états. De nouvelles anecdotes sont ainsi semées dans tous les chapitres.

On en trouve au second volume sur l'homme au

masque de fer ; mais les morceaux les plus curieux sans contredit, et les plus dignes de la postérité, sont deux mémoires de la propre main de Louis XIV. Le chapitre du *Gouvernement intérieur* est très-augmenté ; c'est là qu'on voit d'un coup d'œil ce qu'était la France avant Louis XIV, ce qu'elle a été par lui et depuis lui. Les matériaux seuls de ce chapitre font connaître la nation et le monarque. Il n'y a nul mérite à les avoir mis en œuvre ; mais c'est un grand bonheur d'avoir pu les recueillir.

Le dernier chapitre contient cinquante-six articles nouveaux, concernant les écrivains qui ont fleuri dans le siècle de Louis XIV, et dont plusieurs l'ont illustré. Il a fallu que l'auteur fît venir de loin la plupart de leurs ouvrages, qu'il les parcourût, qu'il tâchât d'en saisir l'esprit, et qu'il resserrât dans les bornes les plus étroites ce qu'il a cru devoir penser d'eux, d'après les plus savans hommes. Ainsi deux lignes ont coûté quelquefois quinze jours de lecture. L'auteur, quoique très-malade, a travaillé sans relâche une année entière à ces deux seuls petits volumes, dans lesquels il a tâché de renfermer tout ce qui s'est fait et s'est écrit de plus remarquable dans l'espace de cent années. L'amour seul de la patrie et de la vérité l'a soutenu dans un travail d'autant plus pénible qu'il paraît moins l'être. Tous les honnêtes gens de France et des pays étrangers lui en ont su gré; et même en Angleterre, les esprits fermes, dont cette nation philosophe et guerrière abonde, ont tous avoué que l'auteur n'avait été ni flatteur ni satirique. Ils l'ont regardé comme un concitoyen de tous les peuples. Ils ont reconnu dans Louis XIV, non pas un des plus grands hommes, mais un des plus grands rois; dans son gouvernement, une conduite ferme, noble et suivie, quoique mêlée de fautes; dans sa cour, le modèle de

la politesse, du bon goût, et de la grandeur, avec trop d'adulation; dans sa nation, les mœurs les plus sociables, la culture des arts et des belles-lettres poussées au plus haut point, l'intelligence du commerce, un courage digne de combattre les Anglais, puisque rien n'a pu l'abattre, et des sentimens de hauteur et de générosité qu'un peuple libre doit admirer dans un peuple qui ne l'est pas. Il fallait détruire des préjugés de cent années, d'autant plus forts que le célèbre Addison et le chevalier Steel, injustes en ce seul point, les avaient enracinés; et l'auteur les a détruits, du moins s'il en croit ce qu'on lui mande. Il n'a plus rien à souhaiter, s'il a obtenu de la nation qui a produit Marlborough, Newton et Pope, du respect pour le génie de la France.

Mais, tandis que le libraire de M. de Voltaire travaillait à cette édition nouvelle et si supérieure aux autres, il arriva qu'un jeune homme élevé à Genève, qui commence à être connu dans la littérature, ayant passé à Berlin, et s'étant en suite arrêté à Francfort, y travailla à une édition clandestine d'après la première, quoiqu'il fût public que le libraire Walther, en vertu de ses droits, en préparait à Dresde une nouvelle, incomparablement plus ample et plus utile.

C'était violer dans l'Empire le privilége impérial. On avait vu jusqu'à présent des libraires ravir aux auteurs le fruit de leurs travaux, en contrefesant leurs ouvrages; mais on n'avait point vu d'homme de lettres exercer cette piraterie. Il vendit quinze ducats à la veuve Knock et Eslinger de Francfort les lettres et les remarques dont il chargeait cette édition frauduleuse (1).

(1) La Beaumelle dit avoir eu pour ses lettres et ses remarques 150 florins, 50 exemplaires de l'édition, et 40 rames de

Le public, qui ne pouvait être instruit de cette prévarication, voit une nouvelle édition avec des remarques par M. L. B.; il est frappé de l'air d'autorité avec lequel ce M. L. B. donne ses décisions. Il croit que c'est quelque homme d'état, ou quelque savant profond dans l'histoire; il ne peut deviner que c'est l'éditeur des *Lettres de madame de Maintenon*, l'auteur de la *Spectatrice danoise*, l'auteur de *Mes Pensées* ou du *Qu'en dira-t-on*. Ce grand écrivain fait bien de l'honneur à l'auteur du *Siècle de Louis XIV*; il le traite comme tous les potentats de l'Europe; il le condamne et l'instruit. Il aurait dû seulement faire quelques petit changemens dans ses beaux commentaires, comme il changeait pour le bien de la chrétienté des feuillets de son chef-d'œuvre du *Qu'en dira-t-on*, dans toutes les grandes villes où il passait. Il subtituait de province en province un feuillet à un autre; il mettait à la tête de *Mes Pensées*, cinquième, sixième édition. Il disait son avis, dans une page nouvelle, du pays d'où il venait de sortir, et parlait de tous les princes de la manière la plus audacieuse; car il leur supposait à tous la plus grande clémence.

Était-il hors de Saxe? il imprimait (page 392), *j'ai vu à Dresde un roi... un ministre... un héritier... une princesse... un peuple...* Les épithètes suivent en lettres initiales, et la lecture en fait frémir. Était-il hors de Berlin? il imprimait (page 244), *Prédiction... la Prusse...* et (page 220) *des soldats qu'une barbare discipline dépouille de tout sentiment d'honneur, à qui on fait haïr une vie qu'on les force à conserver, dont les crimes sont impunis, etc;* et

papier d'impression. Voltaire, dans ses *Honnêtetés littéraires* (XVIIe. Honnêteté), parle de 17 louis d'or.

dans le même article ce judicieux auteur dit que l'*inhumanité des châtimens fait périr ces hommes* (impunis) *dans l'éthisie, ou languir par des descentes.*

A peine est-il hors de Gotha, qu'il dit (page 108) : *Je voudrais bien savoir de quel droit de petits princes, un duc de Gotha, par exemple, vendent aux grands le sang de leurs sujets?*

S'il part de Suisse, il outrage (page 300) les Sinner, les Steiger, les Vatteville, les Diesbach, en les nommant par leur noms.

Se croit-il hors d'état de voyager en Angleterre? il dit (page 258) que *lord Bath serait déshonoré en France.* A-t-il quitté la Hollande? il insère (page 279) que *bientôt la Hollande ne sera bonne qu'à être submergée quand le stathoudérat sera bien établi.*

Est-il loin de la France? il dit (pag 302) que le *despotisme y a éteint jusqu'au nom de vertu.* Mais dès qu'il veut venir à Paris il ôte cette page, et il met dans une autre que le lieutenant de police est un Messala, et il espère que Messala protégera les honnêtes gens qui pensent.

Voilà donc ce que ce personnage appelle *Mes Pensées*, et ce qu'on a lu avec la curiosité et les sentimens que cette noble hardiesse doit inspirer. Pour rendre ses autres pensées meilleures, il les a prises partout. Il butine des idées comme il a butiné des lettres; mais il défigure un peu ce qu'il touche. Rapporte-t-il une dépêche du cardinal de Richelieu? il lui fait dire une sottise. Il prétend que le cardinal de Richelieu a écrit : *Le roi a changé de ministre, et son ministre de maxime.* Il ne sent pas que ce n'est point le nouveau ministre, le cardinal de Richelieu lui-même, qui a changé. Il y a dans la lettre : *Le roi a changé de ministre, et le conseil de maxime.* Voilà

des paroles d'un grand sens ; mais de la manière dont il les cite, elles n'en ont aucun.

Il défigure de la même façon des vers de la tragédie de *Rome sauvée*, en leur subtituant les siens ; car ce galant homme est aussi poète, ou du moins il veut faire des vers.

Il y a pourtant quelques pensées dans son livre qui sont à lui, et qui ne peuvent être qu'à lui : par exemple il donne des conseils à un jeune courtisan pour se conduire avec vertu, et il lui dit (page 58) : *Le mérite parvient à la cour par la bassesse, et le métalent par l'effronterie. Rampez donc effrontément.* On ne saurait donner un conseil plus honnête.

Il avait entendu à Paris au théâtre ces vers dans la bouche de Cicéron :

« Un courage indompté, dans le cœur des mortels,
» Fait ou les grands héros ou les grands criminels.
» Qui du crime à la terre a donné les exemples,
» S'il eût aimé la gloire, eût mérité des temples :
» Catilina lui-même, à tant d'horreurs instruit,
» Eût été Scipion, si je l'avais conduit.
» Je réponds de César ; il est l'appui de Rome :
» J'y vois plus d'un Sylla, mais j'y vois un grand homme.

Voici comme l'auteur de *Mes Pensées* s'approprie ces vers dans sa prose (page 79) : *Une république fondée par Cartouche aurait eu de plus sages lois que la république de Solon. Ce sont les mêmes qualités qui font les grands héros et les grands criminels; et l'âme du grand Condé ressemblait à celle de Cartouche.*

Il y a dans ce petit recueil vingt maximes pareilles. Elles caractérisent une âme qui n'est pas celle du grand Condé : et ce qui est rare, c'est l'air de maître avec lequel ce monsieur ose dire ce que les Clarendon et les de Thou n'auraient exprimé qu'avec défiance,

ou plutôt ce qu'ils n'auraient jamais dit. *Donnez-moi*, dit-il (page 25), *un Stuart qui ait l'âme de Cromwell, et je le ferai roi d'Angleterre.* Vous le ferez roi d'Angleterre! vous! quel feseur de monarques! Le fou du roi Jacque Ier. s'étant un jour assis sur le trône, on lui demanda : Que fais-tu là, maraud? Il répondit : *Je règne.* L'auteur de *Mes Pensées* fait plus, il fait régner. C'est ce modeste et sage écrivain, ce grand politique, ce précepteur du genre humain, qui, pour l'instruction publique, a donné l'édition du *Siècle de Louis XIV.*

Comme avec une imagination si brillante, il pourrait savoir quelque chose de l'histoire, il ne serait pas impossible qu'il eût en effet critiqué à propos quelque fausse date, quelque méprise dans les faits; mais point. Son génie ne lui a pas permis de s'abaisser à ces détails. C'est La Beaumelle qui daigne enseigner la langue française à Voltaire, c'est La Beaumelle qui décide sur les auteurs, c'est La Beaumelle qui se mêle de condamner Louis XIV, c'est La Beaumelle qui dit qu'*on se gâte à Postdam*, c'est La Beaumelle qui, sans daigner jamais apporter la moindre raison de ses décisions, parle avec la même mo destie ques'il avait un roi d'Angleterre à faire.

Il règle les rangs des rois. Il dit que le roi de Sardaigne ne cédera jamais le pas au roi de France. Quelquefois il condamne en un seul mot. Par exemple, l'auteur du *siècle de Louis XIV* dit que la France, depuis la mort de François II, avait toujours été déchirée par des guerres civiles, ou troublée par des factions; et le savant La Beaumelle demande *quand?* Voilà un excellent critique en histoire! Il ignore les horribles guerres civiles sous Charles IX, Henri III, Henri IV, et les factions qui marquèrent toutes les années du règne de Louis XIII.

Ceci est bon, dit-il, *cela est médiocre*, *cette phrase est mauvaise*. Il dit en un endroit que l'auteur du *Siècle* écrit comme un clerc de procureur. L'auteur du *Siècle* lui aurait plus eu d'obligation des instructions historiques qu'il devait attendre d'un homme qui prend la peine de contrefaire son livre en l'enrichissant de notes. L'auteur était en effet tombé dans des méprises considérables. Il était bien difficile que, n'ayant alors pour tout secours que ses Mémoires qu'il avait apportés de France, il ne se fût pas trompé quelquefois. Toutes les erreurs qu'il a reconnues, et dont les hommes respectables ont eu la bonté de l'avertir, ont été soigneusement corrigées dans les éditions nouvelles de 1753. Mais La Beaumelle s'est bien donné garde d'en relever aucune. Où aurait-il appris à les démêler, lui qui ne sait pas seulement que le fameux prince d'Orange Guillaume III fut créé stathouder, après avoir été nommé capitaine et amiral général? lui qui ignore l'ancien droit qu'avait l'empereur sur la ville de Bamberg, droit qui tire son origine des conventions faites avec les papes, dans le temps qu'ils avaient la principauté de Bamberg, principauté qu'ils échangèrent depuis pour celle de Bénévent. Sait-il mieux l'histoire du temps que l'histoire ancienne, quand, dans une de ses remarques, il dit que l'entreprise en faveur du prétendant en 1744 a eu les suites les plus heureuses? Tout le monde sait à quel point elle fut inutile. Le maréchal de Saxe, qui devait la conduire, rentra dans le port, et il n'y eut de diversion opérée par le prince Édouard, que lorsqu'il passa seul en Écosse en 1745 sans conseil, sans secours, et assisté de son seul courage.

Plus il est ignorant, plus il parle en maître ; et plus il parle en maître, sans alléguer des raisons, moins il

mérite qu'on lui réponde directement. Mais comme on doit avoir pour le public le respect de l'instruire, et de lui présenter les autorités sur lesquelles les plus importantes et les plus curieuses vérités de cet essai historique sont fondées, on prendra occasion des bévues de La Beaumelle pour dire ici des choses utiles. Ce qu'il y a de plus vil peut servir à quelques usages.

On parlera d'abord du célèbre testament du roi d'Espagne Charles II. Il s'agit de prouver que la cour de Versailles n'y eut pas la moindre part, et qu'elle n'avait jamais songé à la succession entière de cette monarchie. L'auteur du *Siècle* cite M. le marquis de Torci, alors ministre en France. Il atteste le témoignage authentique de ce secrétaire d'état; un La Beaumelle nie ce témoignage! il demande *où il est!* On répond, non à lui, mais à tous les lecteurs, que ce témoignage se trouve dans les mémoires manuscrits de M. de Torci, lesquels sont entre les mains de sa famille. On ne les confiera pas à La Beaumelle sans doute; mais ce manuscrit est assez connu. Un autre témoignage du marquis de Torci se trouve encore écrit de sa main à la marge de l'histoire italienne de Louis XIV, par le comte Ottieri, imprimée à Rome, et de laquelle La Beaumelle n'a jamais entendu parler. Cet ouvrage est extrêmement rare. Le cardinal de Polignac, étant à Rome, eut le crédit de le faire supprimer. M. de Voltaire procura la lecture de son exemplaire à M. le marquis de Torci. Ottieri, comme tous les historiens, imputait à Louis XIV le dessein de rompre le traité de partage, et de faire tomber dans sa maison toute la monarchie d'Espagne. M. de Torci réfute en peu de mots cette erreur si accréditée, et dit expressément que Louis XIV *n'y a jamais pensé*. Ce volume du comte Ottieri, précieux par sa rareté, et plus encore par la note du

marquis de Torci, a été donné par M. de Voltaire à M. le maréchal de Richelieu, qui le conserve dans sa bibliothèque.

Il faut distinguer les erreurs dans les historiens. Une fausse date, un nom pour un autre, ne sont que des matières pour un *errata*. Si d'ailleurs le corps de l'ouvrage est vrai, si les intérêts, les motifs, les événemens sont développés avec fidélité, c'est alors une statue bien faite à laquelle on peut reprocher quelque pli négligé à la draperie.

On pourrait à toute force pardonner à l'historien de Limiers d'avoir fait assister au grand conseil qui se tint à Versailles, au sujet du testament de Charles II, madame de Maintenon qui n'y entra jamais, et M. de Pompone qui était mort; mais ce qu'on ne peut pardonner, c'est l'ignorance des deux traités de partage; c'est d'avoir supposé que le roi d'Angleterre avait engagé Charles II à faire un testament en faveur du prince de Bavière; c'est d'avoir imaginé que Louis XIV avait ensuite envoyé un autre testament à signer au roi d'Espagne en faveur du duc d'Anjou. Il n'est pas permis de se tromper sur une révolution si grande, si importante, devenue la base d'un nouveau système de l'Europe. L'auteur du *Siècle* est, de tous les historiens qui ont parlé de cet événement, le premier qui ait su et qui ait dit la vérité.

Que le père Daniel, dans ses abrégés chronologiques de Louis XIII et Louis XIV, se trompe sur quelques noms, sur la position de quelques villes; qu'il prenne l'entrée de quelques troupes dans une ville ouverte pour un siége, ces légères fautes ne sont presque rien, parce qu'il importe peu à la postérité qu'on ait eu tort ou raison dans de petits faits qui sont perdus pour elle. Mais on ne peut souffrir les déguisemens avec lesquels il raconte les batailles

importantes, ni surtout son affectation de n'étaler que des combats, qui, après tout, ne sont que des choses fort communes dans les fastes d'un siècle mémorable par tant d'autres endroits singuliers. C'est ce qu'on lui reproche dans sa grande histoire. Il aurait dû approfondir les lois, les usages, le commerce, les arts, parler de tout en philosophe. Il ne l'a pas fait; et quoique son histoire de France soit la meilleure de toutes, notre histoire reste encore à faire.

On ennoblira encore ici l'humiliation où l'on descend de parler d'un tel critique, en rendant compte d'une autre anecdote très-importante. Cette particularité ne se trouve que dans l'édition du *Siècle* de 1753. On y voit par quel motif Louis XIV reconnut le fils de Jacques II pour roi en 1701. L'auteur du *Siècle* avoue seulement, dans toutes les premières éditions, que plusieurs membres du parlement d'Angleterre lui ont dit que, sans cette démarche de Louis XIV, le parlement n'aurait peut-être point pris parti dans la guerre de la succession. Notre La Beaumelle demande qui sont *ces membres du parlement? plusieurs autres membres*, dit-il, *et tous les historiens m'ont assuré le contraire.*

Vous, jeune homme, qui n'avez jamais été à Londres, qui n'avez pu vous informer de ce fait, puisque l'auteur du *Siècle* est le premier qui l'ait fait connaître, vous osez dire que des pairs d'Angleterre vous en ont parlé! vous osez dire que cette anecdote est discutée dans tous les autres historiens! Apprenez de qui l'auteur la tient; de milord Bolingbroke, qu'il a fréquenté pendant plusieurs années; et ce que milord Brolingbroke lui en avait toujours dit se trouve confirmé aujourd'hui par ses *Lettres historiques* qui viennent de paraître. Il n'y a qu'à lire les pages 158 et 159 de son tome second. C'est là qu'on verra com-

ment, par un accord heureux, on peut concilier ce que MM. de Torci et Bolingbroke ont dit tant de fois, et ce qui est très-vrai, que ce furent des femmes à qui le prétendant dut la consolation d'être reconnu roi par Louis XIV. Milord Bolingbroke ne savait cette anecdote que confusément, et M. de Torci en était instruit dans le plus grand détail et avec la plus grande certitude. Milord Bolingbroke dit dans ses lettres que *des intrigues de femmes déterminèrent Louis XIV;* mais quelles étaient ces femmes? Ce fut la propre veuve du roi Jacques, la mère du prétendant, qui vint en larmes conjurer Louis XIV de ne pas refuser de vains honneurs au fils d'un roi qu'il avait protégé, et qu'il avait toujours reconnu pour roi, même après le traité de Ryswick, sans que Guillaume III s'en fût offensé. Elle lui demanda cette grâce au nom de sa magnanimité et de sa gloire; et le roi céda à ces deux noms qui pouvaient sur lui plus que tout le conseil. C'est là ce que milord Bolingbroke ne savait pas, et ce qui se trouve dans la nouvelle édition du *Siècle* parmi d'autres faits aussi curieux que véritables.

La Beaumelle peut encore porter son ignorance téméraire jusqu'à dire que les petites querelles de la duchesse de Malborough et de miladi Masham n'influèrent en rien sur les affaires: ce conte, dit-il, *est pris de l'Antimachiavel, et n'en est pas le meilleur endroit.* Ce conte est une vérité reconnue de toute l'Angleterre, que madame la duchesse de Malborough avoua elle-même plusieurs fois à M. de Voltaire, et qu'elle a confirmé depuis dans ses mémoires. Ce conte n'est point tiré de *l'Antimachiavel*, que son illustre auteur ne composa qu'en 1739. M. de Voltaire avait déjà quelques années auparavant poussé le *Siècle de Louis XIV* jusqu'à la bataille de Turin, et son manuscrit était entre les mains du roi de Prusse dès l'année 1737. Ce

manuscrit était la suite d'une Histoire universelle depuis Charlemagne, écrite dans le même goût et dans le même esprit. On lui en a volé la partie la plus intéressante; et si La Beaumelle sait où elle est, M. de Voltaire lui en donnera plus de quinze ducats.

Pour continuer à rendre ce mémoire instructif, et pour nourrir l'ignorante sécheresse des remarques d'un jeune homme qui ose censurer une histoire sans rapporter un seul fait, sans alléguer la moindre probabilité sur quoi que ce puisse être, passons à l'homme *au masque de fer;* et examinons, avec les lecteurs sérieux et attentifs, la plus singulière et la plus étonnante anecdote qui soit dans aucune histoire.

L'auteur du *Siècle* dit que tous les historiens de Louis XIV ont ignoré ce fait, et il a assurément raison. La Beaumelle répond avec sa prudence ordinaire *les Mémoires de Perse en ont parlé.* Voici ce qu'on pourrait lui répliquer.

Premièrement, mon ouvrage était fait en partie long-temps avant les *Mémoires de Perse* qui n'ont paru qu'en 1745. En second lieu, il n'appartient qu'à vous de citer parmi les historiens un libelle qui est aussi obscur, et presque aussi méprisable que votre *Qu'en dira-t-on;* un libelle où il y a aussi peu de vérité que dans vos ouvrages, où la plupart des rois sont insultés, où les événemens sont déguisés ainsi que les noms propres.

Le hasard fait tomber ce livre entre mes mains dans ce moment même. Je trouve qu'en effet il y est parlé de l'homme *au masque de fer.* L'auteur, à l'exemple de tous les auteurs de ces sortes d'ouvrages, mêle dans cette aventure beaucoup de mensonges à un peu de vérité : il dit que le duc d'Orléans, régent de France, qu'il appelle *Ali-Omajou*, alla quelque temps avant sa mort voir à la Bastille ce fameux et inconnu prison-

nier. Tout Paris sait qu'il est faux que le duc d'Orléans ait jamais fait une visite à la Bastille. Il dit que ce prisonnier était le comte de Vermandois qu'il appelle *Giafer*; et il prétend que ce comte de Vermandois, fils légitimé de Louis XIV et de la duchesse de la Vallière, fut dérobé à la connaissance des hommes par son propre père, et conduit en prison avec un masque sur le visage, dans le temps qu'on le fit passer pour mort. Il dit que ce fut pour le punir d'un soufflet que ce prince avait donné à monseigneur le dauphin. Comment peut-on imprimer une fable aussi grossière? Ne sait-on pas que le comte de Vermandois mourut de la petite vérole au camp devant Dixmude en 1683? Le dauphin avait alors vingt-deux ans : on ne donne des soufflets à un dauphin à aucun âge; et c'est en donner un bien terrible au sens commun et à la vérité que de rapporter de pareils contes. D'ailleurs, le prisonnier *au masque de fer* était mort en 1704; et l'auteur des *Mémoires de Perse* le fait vivre jusqu'à la fin de 1721.

J'avoue que je suis surpris de trouver dans ces *Mémoires de Perse* une anecdote qui est très-vraie parmi tant de faussetés. J'avais appris cette anecdote l'année passée, c'est celle de l'assiette d'argent et du pêcheur, laquelle est insérée dans mes éditions de Dresde et de Paris de 1753. Elle a été racontée souvent par Riousse, ancien commissaire des guerres à Cannes. Il avait vu ce prisonnier dans sa jeunesse, quand on le transféra de l'île Sainte-Marguerite à Paris. Il était en vie l'année passée, et peut-être vit-il encore. Les aventures de ce prisonnier d'état sont publiques dans tout le pays; et M. le marquis d'Argens, dont la probité est connue, a entendu il y a long-temps conter le fait dont je parle à M. Riousse, et aux hommes les plus considérables de la province.

On veut savoir le nom du médecin de la Bastille que j'ai dit avoir traité souvent cet étrange prisonnier. On peut s'en informer à M. Marsolan, gendre de ce médecin, et qui a été long-temps chirurgien de M. le maréchal de Richelieu.

Plusieurs personnes enfin me demandent tous les jours quel était ce captif si illustre et si ignoré. Je ne suis qu'historien, je ne suis point devin. Ce n'était pas certainement le comte de Vermandois; ce n'était pas le duc de Beaufort, qui ne disparut qu'au siége de Candie, et dont on ne put distinguer le corps dont les Turcs avaient coupé la tête. M. de Chamillart disait quelquefois, pour se débarrasser des questions pressantes du dernier maréchal de la Feuillade et de M. de Caumartin que c'était un homme qui avait tous les secrets de M. Fouquet. Il avouait donc au moins par là que cet inconnu avait été enlevé quelque temps après la mort du cardinal Mazarin. Or, pourquoi des précautions si inouies pour un confident de M. Fouquet, pour un subalterne? Qu'on songe qu'il ne disparut en ce temps-là aucun homme considérable. Il est donc clair que c'était un prisonnier de la plus grande importance, dont la destinée avait toujours été secrète. C'est tout ce qu'il est permis de conjecturer.

Le critique, sans rien approfondir, se contente de mettre en note *ouï-dire*. Mais une grande partie de l'histoire n'est fondée que sur des *ouï-dire* rassemblés et comparés. Aucun historien, quel qu'il soit, n'a tout vu. Le nombre et la force des témoignages forment une probabilité plus ou moins grande. L'histoire de l'homme *au masque de fer* n'est pas démontrée comme une proposition d'Euclide; mais le grand nombre des témoignages qui la confirment, celui des vieillards qui en ont entendu parler aux minis-

tres, la rendent plus authentique pour nous qu'aucun fait particulier des quatre cents premières années de l'histoire romaine.

Le critique me reproche d'affecter sur d'autres points de citer des autorités respectables, entre autres celle du cardinal de Fleury; comme si j'étais un jeune homme ébloui de la grandeur. La familiarité avec les puissans de ce monde est une vanité; et il faut être bien faible pour en faire gloire.

Vous dites, pour infirmer le témoignage du cardinal de Fleury, qu'il ne m'aimait pas; çela peut être: aussi n'ai-je point dit qu'il m'aimât. J'aurais plus volontiers fait ma cour au savant abbé de Fleury qu'à l'heureux cardinal de Fleury; mais je suis obligé d'avouer que lorsqu'il sut que je travaillais, je ne dirai pas à l'histoire de Louis XIV, mais au tableau de son siècle, il me fit venir quelquefois à Issy pour m'apprendre, disait-il, des anecdotes. Ce fut lui, et lui seul dont je tins que M. de Bâville, intendant du Languedoc, avait été le principal instigateur de la fameuse révocation de l'édit de Nantes: il le savait bien. C'était à M. de Bâville qu'il devait sa fortune. Ce fut lui qui un jour me montra à Versailles, au bout de son appartement, la place où le roi avait épousé madame de Maintenon; ce fut lui qui me dit que le chevalier de Forbin n'avait point été témoin du mariage, quoi qu'en dise l'abbé de Choisi, dont les mémoires sont aussi peu sûrs en bien des endroits, qu'ils sont négligemment écrits. En effet M. de Forbin, homme de mer, n'étant point attaché intimement au roi, n'était pas fait pour être le témoin d'une cérémonie si secrète. Cet emploi ne pouvait être que le partage d'anciens domestiques affidés.

Je demandai au cardinal si Louis XIV était instruit de sa religion, pour laquelle il avait toujours montré

un si grand zèle; il me répondit ces propres mots: *Il avait la foi du charbonnier.* Du reste il ne me dit guère que des particularités qui le concernaient lui-même, et qui étaient fort peu de chose. Il me parlait sans cesse d'un procès qu'il avait eu avec les jésuites, étant évêque de Fréjus, et de la peine extrême que cette petite querelle avait faite à Louis XIV. Il avait la faiblesse de croire que ces bagatelles pouvaient entrer dans l'histoire du siècle: il n'est pas le seul qui ait eu cette faiblesse. Une chose plus digne de la postérité, c'est que dans ces entretiens le cardinal de Fleuri convint que la constitution de l'Angleterre était admirable. Il me semble qu'il est beau à un cardinal, à un premier ministre de France d'avoir fait cet aveu. Il ajouta que c'était une machine compliquée, aisée à déranger, et sujette à bien des abus. Je lui répondis que les abus étaient attachés à la nature humaine, mais que les lois n'avaient rendu nulle part la nature humaine plus respectable. Il me dit qu'il avait toujours eu l'ascendant sur le ministre anglais; il avait grande raison: il avait fait alors la guerre et la paix sans l'intervention de ce ministre. Walpole croyait me gouverner, disait-il, et il me semble que je l'ai gouverné. Un La Beaumelle pourra avancer que cela n'est pas vrai; et moi je le rapporte parce que cela est vrai.

J'allais après ces entretiens écrire chez Barjeac ce que son maître m'avait dit de plus important; et je ne fesais pas plus ma cour à Barjeac qu'à son maître, pour ne pas augmenter la foule. Encore une fois, je n'étais pas le favori du cardinal, bien que j'eusse longtemps été admis dans sa société avant qu'il fût premier ministre; ou plutôt, parce que j'y avais été admis, et que ma franchise n'était guère faite pour plaire à des hommes puissans. Mais apprenez de

moi ce que doit un historien à la vérité, et le seul mérite de mon ouvrage, Je n'aimais pas plus le cardinal de Fleury qu'il ne m'aimait; cependant j'ai parlé de lui dans le tableau de l'Europe, à la fin du *Siècle de Louis XIV*, comme s'il m'avait comblé de bienfaits. Quand l'historien parle, l'homme doit se taire. L'éloge que j'ai fait de ce ministre ne m'a rien coûté; et si Trajan m'avait persécuté, je dirais que Trajan a tort, mais qu'il est un grand homme.

La Beaumelle me fait un plaisant reproche d'avoir consulté pendant vingt années les premiers hommes du royaume pour m'instruire de la vérité. Que ne me reproche-t-il aussi d'avoir demandé à tant d'officiers généraux des instructions sur la guerre de 1741? d'avoir travaillé six mois sans relâche dans les bureaux des ministres, tandis que j'étais historiographe de France, place véritablement honorable pour un écrivain, et que j'ai sacrifiée? Que ne me fait-il un crime d'avoir tout vu par mes yeux, tout extrait de ma main, tout rassemblé? d'avoir laissé à mon roi et à ma patrie ce monument qui ne doit paraître qu'après ma mort, et que j'ai achevé dans une terre étrangère? J'ai fait mon devoir, et je regarde encore comme un devoir de répondre aux derniers des écrivains, parce que le mépris qu'on leur doit cède au respect qu'on doit à la vérité. Voilà ce que l'auteur du *Siècle de Louis XIV* pourrait dire.

Il continuerait ainsi, s'il voulait prendre la peine d'instruire cet écolier :

1°. Apprenez que la valeur numéraire des espèces est arbitraire et n'est pas indifférente comme vous le dites. Le roi est le maître de faire valoir douze livres l'écu qui est à présent fixé à six; mais, en ce cas, si vous avez six mille livres de rente sur l'hôtel-de-ville, vous ne toucherez plus que cinq cents de

ces mêmes écus dont on vous comptait mille auparavant. Cette leçon est courte et nette; tâchez d'être dans le cas d'en profiter, mais vous n'en prenez pas le chemin.

2°. Apprenez que la plupart des évêques appelans, et ceux qui signèrent les propositions de 1682, ne s'intitulaient pas *évêques par la permission du saint-siége.*

3°. Apprenez que jamais le marquis de Fénelon ni M. de Plelo, l'un ambassadeur en Hollande, l'autre en Danemarck, n'ont commandé des régimens soudoyés par ces puissances, comme M. de Charnacé.

4°. Apprenez que Vittorio Siri, qui quelquefois était aussi partial pour la cour qui le payait, que Le Vassor le fut contre elle en qualité de réfugié, était un auteur très-instruit de tout ce qui s'était passé de de son temps; et que le témoignage d'un auteur contemporain, pensionnaire d'une cour, est du plus grand poids, quand le témoignage n'est pas favorable à cette cour.

5°. Apprenez que le cardinal Mazarin n'a jamais passé pour maladroit.

6°. Apprenez que ce n'est pas à vous à décider des droits du parlement de Paris. L'auteur du *Siècle* a rapporté quels étaient les sentimens de la cour et ceux de la ville dans les temps de trouble : il n'a pas osé avoir un avis, et vous osez juger!

7°. Apprenez que ces vers que le duc de La Rochefoucauld citait au sujet de madame de Longueville, et que vous gâtez,

Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois; je l'aurais faite aux dieux;

sont tirés de la tragédie d'*Alcyonée;* et pour égayer la matière, je vous apprendrai qu'après sa rupture

avec madame de Longueville il parodia ainsi ces vers :

Pour mériter son cœur, qu'enfin je connais mieux,
J'ai fait la guerre aux rois ; j'en ai perdu les yeux.

8°. Apprenez que les favoris de Henri III étaient appelés les *mignons*, et non les *petits-maîtres*.

9°. Apprenez que ce n'est que depuis 1741 que la chancellerie impériale traite les rois de *majesté* dans le protocole de l'empire.

10°. Apprenez que Louis XIV obtint un désaveu formel de l'action de l'ambassadeur Vatteville, lorsqu'il força d'abord le roi Philippe IV à le rappeler.

11°. Apprenez que la méthode du maréchal de Vauban lui appartenait toute entière, et qu'elle n'était pas, comme on vous l'a dit, *d'un Hollandais qui n'avait pu être employé dans sa patrie;* et souvenez-vous que quand on est assez téméraire pour attaquer la mémoire d'un homme tel que le maréchal de Vauban, il faut citer des autorités convaincantes.

12° Apprenez que si vous gagiez, comme vous le dites, que les aides-de-camp de Louis XIV ne mangeaient pas à sa table, vous perdriez. Ils y mangeaient comme ceux de Louis XV, titrés ou non titrés. Les gentilshommes ordinaires de sa chambre y mangeaient aussi quand ils avaient fait les fonctions d'aides-de-camp. M. du Libois fut le dernier qui eut cet honneur, etc. M. de Larrey, auteur de l'histoire de Louis XIV, était conseiller aulique du roi de Prusse, et n'était pas gentilhomme de la chambre de Louis XIV, comme vous le dites, et ne pouvait l'être étant calviniste.

13°. Apprenez que cette criminelle remarque, *qu'un roi absolu qui veut le bien est un être de raison, et que Louis XIV ne réalisa jamais cette chimère,*

est aussi punissable que fausse. Vous avez l'insolence, vous jeune barbouilleur de papier, d'outrager Louis XIV et Louis XV! Je détourne les yeux de votre crime, pour dire à cette occasion qu'un roi absolu, quand il n'est pas un monstre, ne peut vouloir que la grandeur et la prospérité de son état, parce qu'elle est la sienne propre, parce que tout père de famille veut le bien de sa maison. Il peut se tromper sur le choix des moyens, mais il n'est pas dans la nature qu'il veuille le mal de son royaume.

J'ai une observation nécessaire à faire ici sur le mot *despotique* dont je me suis servi quelquefois. Je ne sais pourquoi ce terme, qui dans son origine n'était que l'expression du pouvoir très-faible et très-limité d'un petit vassal de Constantinople, signifie aujourd'hui un pouvoir absolu et même tyrannique. On est venu au point de distinguer, parmi les formes des gouvernemens ordinaires, ce gouvernement despotique dans le sens le plus affreux, le plus humiliant pour les hommes qui le souffrent, et le plus détestable dans ceux qui l'exercent. On s'était contenté auparavant de reconnaître deux espèces de gouvernemens, et de ranger les unes et les autres sous différentes divisions. On est parvenu à imaginer une troisième forme d'administration naturelle à laquelle on a donné le nom d'état despotique, dans laquelle il n'y a d'autre loi, d'autre justice, que le caprice d'un seul homme. On ne s'est pas aperçu que le despotisme, dans ce sens abominable, n'est autre chose que l'abus de la monarchie, de même que dans les états libres l'anarchie est l'abus de la république. On s'est imaginé, sur de fausses relations de Turquie et de Perse, que la seule volonté d'un vizir ou d'un itimadoulet tient lieu de toutes les lois, et qu'aucun citoyen ne possède rien en propriété de ces vastes

pays; comme si les hommes s'y étaient assemblés pour dire à un autre homme : Nous vous donnons un pouvoir absolu sur nos femmes, sur nos enfans, et sur nos vies; comme s'il n'y avait pas chez ces peuples des lois aussi sacrées, aussi réprimantes que chez nous; comme s'il était possible qu'un état subsistât sans que les particuliers fussent les maîtres de leurs biens. On a confondu exprès les abus de ces empires avec les lois de ces empires. On a pris quelques coutumes particulières au sérail de Constantinople pour les lois générales de la Turquie : et parce que la Porte donne des timariots à vie; comme nos anciens rois donnaient des fiefs à vie; parce que l'empereur ottoman fait quelquefois le partage des biens d'un bachané esclave dans son sérail, on s'est imaginé que la loi de l'état portait qu'aucun particulier n'eût de bien en propre. On a supposé que dans Constantinople le fils d'un ouvrier ou dun marchand n'héritait pas du fruit de l'industrie de son père. On a osé prétendre que le même despotisme régnait dans le vaste empire de la Chine, pays où les rois, et même les rois conquérans, sont soumis aux plus anciennes lois qu'il y ait sur la terre. Voilà comme on s'est formé un fantôme hideux pour le combattre; et en fesant la satire de ce gouvernement despotique qui n'est que le droit des brigands, on a fait celle du monarchique qui est celui des pères de famille. Je ne veux point entrer dans un détail délicat qui me mènerait trop loin; mais je dois dire que j'ai entendu par le despotisme de Louis XIV, l'usage toujours ferme et quelquefois trop grand qu'il fit de son pouvoir légitime. Si dans des occasions il a fait plier sous ce pouvoir les lois de l'état, qu'il devait respecter, la postérité le condamnera en ce point : ce n'était pas à moi de prononcer; mais je défie qu'on me montre aucune monarchie sur la terre dans la-

quelle les lois, la justice distributive, les droits de l'humanité, aient été moins foulés aux pieds, et où l'on ait fait de plus grandes choses pour le bien public, que pendant les cinquante-cinq années que Louis XIV régna lui-même.

14°. Apprenez que l'établissement des milices n'est point le malheur de la France, comme vous avez l'impudence de le dire; que ces milices, qui sont la pépinière des armées, contribuèrent à sauver la France dans les dernières campagnes du maréchal de Villars, et à la rendre victorieuse dans les campagnes de Louis XV; que l'excellente méthode qu'on a prise en 1724 concernant le maintien de ces milices, est due principalement aux conseils de M. du Verney; et qu'elle a été très-perfectionnée par M. le comte d'Argenson (1). On se fait un devoir de rendre justice à de bons citoyens, pour se laver de l'opprobre de vous adresser la parole.

15°. Apprenez qu'il est faux que tous les catholiques du Languedoc avouent que la seule cause du supplice du fameux ministre Brousson fut qu'il était héritique. L'abbé Bruis, dans son histoire des troubles des Cévènes, rapporte qu'il avait eu autrefois des intelligences avec les ennemis, et qu'il fut roué sur sa propre confession. Ces intelligences étaient très-peu de chose. On usa avec lui d'une extrême rigueur; ce fut une cruauté, plus qu'une injustice. On fesait pendre les prédicans de votre communion, qui venaient prêcher malgré les édits. On rouait ceux qui avaient excité à la révolte; telle était la loi. Elle était dure, mais il n'y eut rien d'arbitraire dans les jugemens (2).

(1) *Voyez* dans le *Siècle de Louis XIV* une note des éditeurs de Kehl sur les Milices. Tome 7, page 68.

(2) Ces jugemens furent presque toujours rendus par des

16°. Apprenez que Louis XIV n'a jamais dit au lord Stair, ambassadeur d'Angleterre, à l'occasion du port qu'il voulait faire à Mardick : *Monsieur l'ambassadeur, j'ai toujours été le maître chez moi, quelquefois chez les autres; ne m'en faites pas souvenir.*

Vous n'êtes qu'un menteur, car ce n'est pas avec vous qu'il faut ménager les termes, quand vous dites : *Je sais de science certaine que Louis XIV tint ce discours.* J'avais dit que je savais de science certaine qu'il ne le tint pas : mais voici pourquoi je m'étais exprimé ainsi. Je demande pardon à M. le président Hénault de mêler ici son nom à celui d'un homme tel que vous ; mais la vérité de l'histoire exige que je le cite, et que j'atteste sa bonne foi et sa candeur. C'est lui seul qui a rapporté cette anecdote. Il a souffert la hardiesse que j'ai prise de le contredire, hardiesse d'autant plus excusable en moi, qu'on sait à quel point j'aime et j'estime son ouvrage et sa personne. Il permettra encore que je révèle ce qui s'est passé entre lui et moi à ce sujet, parce que mon respect pour la vérité est égal à l'amitié que j'ai pour lui.

Je lui dis avant mon départ : « Etes-vous bien sûr que le feu roi ait tenu à un ambassadeur d'Angleterre un discours qui me semble si peu convenable ? Il aurait pu parler ainsi à un ministre des états généraux, parce qu'en effet il avait été le maître chez eux; mais certainement il ne l'avait jamais été chez les Anglais. Il devait la paix à cette nation, et même une partie de ses frontières; comment donc aurait-il pu s'exprimer d'une manière si peu conforme à sa situa-

commissaires, et par conséquent on peut les regarder comme injustes, même dans la forme.

tion, et qui ne pouvait manquer de lui attirer une réponse très-désagréable d'un homme tel que milord Stair, dont vous avez connu le caractère ? »

— « Vous avez raison, me répondit-il; M. de Torci m'a dit les mêmes choses que vous; il m'a ajouté que jamais le comte de Stair n'avait parlé au roi qu'en sa présence, et il m'a protesté n'avoir jamais entendu prononcer ces paroles à Louis XIV.—Pourquoi donc les avez-vous rapportées? lui dis-je. » Il me fit l'honneur de me répliquer qu'elles étaient imprimées avant que M. le marquis de Torci l'eût averti, et qu'il avait cité cette anecdote dans son livre sur la foi des hommes les plus considérables de la cour. Il disait vrai, et il avait pour lui des témoignages nombreux et respectables. Je lui répartis que, selon la doctrine des probabilités, le témoignage de M. de Torci, seul témoin nécessaire, joint à toutes les vraisemblances qui sont très-fortes, anéantissait le rapport de tous ceux qui n'avaient pas été témoins, quelque unanime qu'il pût être, et quelque autorité que lui donnassent les noms les plus illustres. Il me semble qu'à la fin de la conversation, M. le président Hénault eut la bonté de convenir qu'à la première édition de son livre, qui sera sans doute souvent réimprimé, parce qu'il sera toujours nécessaire, il mettrait un petit correctif à cette anecdote en la rapportant comme un ouï-dire. Ce que je viens de raconter, et dont je demande encore très-humblement pardon à M. le président Hénault, doit moins servir à fortifier le pyrrhonisme de l'histoire qu'à faire voir avec quel scrupule il faut peser les autorités et balancer les raisons. Ce trait apprendra aux lecteurs quels soins j'ai pris de m'instruire; et peut-être regrettera-t-on que je ne puisse plus être à la source des lumières que j'aurais fidèlement répandues.

17°. Apprenez combien il est indécent et révoltant de dire à propos du comte de Plelo, *qu'il ne mourut au lit d'honneur que parce qu'il s'ennuyait à périr à Copenhague, et qu'il était estimé des savans danois parce qu'ils sont fort ignorans.* Jugez ce que vous devez attendre de pareilles remarques qui insultent follement les vivans et les morts. Vous dites que le roi Casimir était un sot, ainsi que tous les Polonais. Quel asile vous restera-t-il sur la terre ?

18°. Apprenez combien il est ridicule d'avancer que jamais Louis XIV n'eut une cour plus nombreuse que lorsque obligé de quitter sa capitale il était prêt d'être livré au grand Condé à la journée de Blenau.

19°. Apprenez que le grade militaire est toujours à l'armée au-dessus de la naissance, et que le premier grade donne à la cour cette prérogative. Fabert maréchal de France passait partout, sans contredit, devant les Montmorenci et les Châtillons, lieutenans-généraux.

20°. Apprenez à connaître l'Allemagne. Distinguez le conseil de ce qu'on appelle les légistes. Sachez que, surtout dans les états du roi de Prusse, les magistrats sont bien loin de disputer quelque chose aux officiers.

21°. Apprenez que jamais Louis XIV n'a dit au parlement de Paris que Louis XIII n'aimait pas les huguenots, et les craignait; et que pour lui il ne les craignait ni ne les aimait. Ce monarque n'allait point au parlement pour faire des antithèses, et il n'a jamais tenu de lits de justice à l'occasion des prétendus réformés.

22°. Apprenez que vous vous trompez autant sur ce que Louis XIV dit au parlement de Paris, que sur ce qu'il n'y dit pas. Le discours qu'il y prononça

en 1654, que je rapporte et que vous niez, est mot pour mot dans un extrait d'un journal du parlement que j'ai vu. Plusieurs mémoires du temps citent exactement les mêmes paroles. Quand je dis que vous vous trompez, je n'entends pas que vous vous méprenez, que vous avez mal lu, mal retenu, ce qui pourrait arriver à tout critique ; j'entends que vous n'avez rien lu, et que vous barbouillez au hasard des notes qui n'ont d'autre fondement que l'envie de mettre au bas des pages de mon livre, mal contrefait, des faussetés dont votre témérité seule est capable.

23°. Apprenez qu'il est faux, qu'il est impossible que le conseil de Louis XIII ait sollicité le cardinal du Perron de s'opposer, comme vous osez l'avancer, à cette fameuse proposition du tiers-état ; *qu'aucune puissance spirituelle ne peut priver les rois de leur puissance sacrée, qu'ils ne tiennent que de Dieu seul, etc.*

Quoi ! vous avez le front de représenter le conseil d'un roi de France comme une troupe d'imbécilles et de perfides qui sollicitent le clergé d'enseigner qu'on peut déposer et tuer ses maîtres ! Si le malheur des temps et de l'esprit de discorde avaient jamais pu porter le conseil d'un roi à une si lâche fureur, il faudrait avoir des preuves plus claires que le jour pour tirer de l'obscurité une anecdote aussi infâme. Mais quelle preuve en pouvez-vous avoir ? vous, audacieux ignorant, qui n'avez jamais rien lu, et qui écrivez de caprice ce que vous dicte votre démence. Vous avez peut-être entendu dire confusément que le conseil du roi se mêla, comme il le devait, de cette célèbre querelle entre le clergé et le tiers-état dans les états de 1614. Il ne sera pas nutile de dire ici que, le 5 de janvier 1615, la chambre

du clergé fit enfin signifier à la chambre du tiers-état l'article qu'elle dressa suivant la quinzième session du concile de Constance, qui condamne comme abominable et hérétique l'opinion qu'*il est permis d'attenter à la personne sacrée des rois*; mais elle ne se relâcha point sur l'article de la déposition; et le cardinal du Perron maintint toujours *qu'il n'était pas sûr et indubitable qu'un roi ne pût pas être déposé par l'église.*

Le parlement, qui dans tous les temps a maintenu le droit de la couronne contre les entreprises ecclésiastiques, avait pris ce temps pour donner un arrêt, le 2 janvier, conforme à ses arrêts précédens, par lesquels *nulle puissance n'a droit ni pouvoir de dispenser les sujets du serment de fidélité.* La chambre du clergé demanda la cassation de cet arrêt, sous prétexte qu'il était rendu pendant la tenue des états, et que le parlement n'avait pas le droit de se mêler de la législation, tandis que les législateurs étaient assemblés. Ce nouvel incident échauffa les esprits. On assembla le conseil du roi le 6 janvier; et le prince de Condé, chef du conseil, après avoir opiné sévèrement contre le cardinal du Perron, et après avoir donné les plus grands éloges à la fidélité et au zèle du parlement, conclut pourtant, pour le bien de la paix, à interdire sur ce point toute dispute au clergé et au tiers-état, et à défendre au parlement de publier son arrêt, pour conserver, disait-il, la supériorité des états sur le parlement. Voilà toute la part que le conseil suprême de Louis XIII eut dans cette affaire importante. Voilà comment, selon le critique La Beaumelle, ce conseil sollicita le clergé de déclarer qu'il est permis de déposer et de tuer les rois. L'auteur du *Siècle de Louis XIV* était et devait être informé de toutes ces particularités; il ne les a

pas rapportées dans le tableau raccourci qu'il a fait de tant d'événemens; et il a dû d'autant moins en faire mention, que cette scène se passa près de trente années avant les temps qui sont l'objet de son travail. Un auteur doit toujours en savoir beaucoup plus que son livre, sans quoi il serait incapable de le faire : un critique doit en savoir plus encore que l'auteur, sans quoi il est incapable de bien critiquer.

24°. Apprenez qu'il est faux qu'un officier se soit percé de son épée en présence de Louis XIV, après avoir été outragé par une raillerie sanglante de ce monarque. Vous voulez flétrir en vain sa mémoire par un conte qui n'est pas même accrédité dans la populace, et qui ne se trouve dans aucun auteur connu des honnêtes gens.

25°. Apprenez que beaucoup d'historiens ont prétendu que la reine Anne était d'intelligence avec son frère, quand ce frère en 1708 tenta de faire une descente en Écosse ; que Reboulet est de cette opinion ; que lui et ses garants se trompent ; et que, pour oser être critique, il faut savoir ce que les historiens ont rapporté, et ce qu'ils ont mal rapporté.

26°. Apprenez que l'électeur palatin était à Manheim, quand M. de Turenne saccageait Heidelberg et son pays.

27°. Apprenez que le chevalier de Lorraine était à Paris, et non à Rome, quand madame de Coatquen lui révéla le secret de l'état, qu'elle avait arraché à M. de Turenne ; que ce grand homme ayant eu le courage d'avouer sa faiblesse, la perfidie de madame de Coatquen étant éclaircie, la division ayant troublé la maison de Monsieur, le chevalier ayant été enfermé à Pierre-Encise, eut ensuite permission d'aller à Rome.

28°. Apprenez que c'est le comble de l'imperti-

nence de dire que *toutes les guerres d'aujourd'hui sont des guerres de commerce*; qu'il n'y a eu que celle de l'Angleterre avec l'Espagne en 1739, qui ait eu le commerce pour objet; que jamais la France n'en a eu jusqu'ici aucune de cette nature; que les guerres pour les successions de l'Espagne et de l'Autriche étaient d'un genre un peu supérieur.

29°. Apprenez que jamais ce Cavalier, chef des fanatiques, n'obtint l'exercice de la religion calviniste dans le Languedoc. C'eût été obtenir le rétablissement de l'édit de Nantes. Il n'eut cette permission que pour les régimens qu'il voulut lever.

30°. Apprenez, si vous pouvez, quel est l'excès ridicule d'un jeune ignorant qui dit d'un ton de maître: *Le maréchal de Villars ne prédit point la perte de la bataille d'Hochstedt; il a dit seulement les raisons pour lesquelles elle fut perdue.* Il semble, à vous entendre parler, que vous ayez entretenu ce général. Sachez que cette lettre, écrite par lui à M. de Maisons, son beau-frère, sur la seule nouvelle de la position de l'armée française à Hochstedt, est une chose connue dans sa famille. Un laquais de cette maison, qui aurait entendu ses maîtres parler de cette anecdote, serait cent fois plus croyable que vous. Il vous sied bien à vous, moins instruit et moins accrédité que ce laquais, de parler avec cette confiance d'un général dont vous n'avez jamais pu approcher? il vous sied bien de l'appeler le *plus vain des hommes*, et de lui reprocher ses richesses.

31°. Apprenez que ceux qui vous ont dit que les filles héritent de la Navarre, et que c'est pour cela que Madame Royale a eu le pas sur Mesdames de France, vous ont dit trois sottises. Le patrimoine de la partie de la Navarre qui appartenait à Henri IV,

fut réuni par lui à la couronne de France en 1607, et plus solennellement en 1620 par Louis XIII, lorsqu'il créa le parlement de Pau ; par conséquent cet état est soumis à la loi salique. Aucune princesse du sang de France, qui n'est pas reine, n'a le pas sur Mesdames de France, c'est-à-dire sur les filles du roi. Ses filles gardent entre elles le rang de l'ordre de la naissance. La duchesse de Savoie, fille de Henri IV, qu'on appelait Madame Royale, ne put jamais être en concurrence avec plusieurs filles d'un roi de France. Elle était la seconde des filles de Henri IV. La première fut femme de Philippe IV roi d'Espagne, la troisième fut reine d'Angleterre. Il n'y eut point de Mesdames de France du temps de Louis XIII ni de Louis XIV. Vous savez aussi peu l'histoire que le cérémonial.

32°. Apprenez que vous êtes aussi téméraire quand vous approuvez que quand vous critiquez. Le portrait, dites-vous, que j'ai fait des princes de Vendôme est très-ressemblant. Oui, il l'est, parce que j'ai eu l'honneur de voir trois ans de suite le dernier prince de Vendôme ; mais ce n'est pas à vous à le dire. C'est ainsi que pourrait s'exprimer un homme qui les aurait long-temps approchés ; mais vous n'avez pas plus de droit de confirmer mon témoignage que que de le nier.

33°. Apprenez que c'est dans les mémoires manuscrits du marquis de Dangeau que se trouvent ces paroles de Louis XIV sur le maréchal de Villeroi : *On se déchaîne contre lui parce qu'il est mon favori.* Ce n'est pas assez que je les aie lues dans ces mémoires pour les rapporter ; elles m'ont été confirmées par d'autres personnes, et surtout par le cardinal de Fleury. Ce n'est que sur plusieurs témoignages qu'il est permis d'écrire l'histoire. Le

rapport d'un témoin considérable donne de la probabilité, le rapport de plusieurs peut faire la certitude historique, et la négation de La Beaumelle fait une impertinence.

34°. Apprenez que Saint-Olon, gentilhomme ordinaire du roi, envoyé à Fez et à Gênes, n'était et ne pouvait être un secrétaire d'ambassade. Sachez qu'il n'y a point chez les ministres de France de secrétaire d'ambassade proprement dit, comme il se pratique ailleurs, mais des secrétaires d'ambassadeurs, choisis et payés par l'ambassadeur même. Sachez que le roi de France n'envoie jamais d'ambassadeur à Gênes, et que Louis XIV y fit porter ses menaces par cet officier de sa maison, comme un pareil officier y a été envoyé par Louis XV qui la protégeait. Sachez que je le suis, quoique vous en disiez, et que je ne m'en vante pas comme vous le dites; que je regarde avec beaucoup d'indifférence tous les titres et tous les honneurs, en respectant profondément ceux qui m'en ont honoré; que je ne mets jamais aucun titre à la tête de mes ouvrages; que je ne m'annonce, que je ne me donne que pour un homme de lettres, que vous auriez dû choisir plutôt pour votre maître que pour votre ennemi. Vous avez en vain l'insolence de vouloir avilir un corps de la maison du roi de France, en disant que de mauvais historiens de Louis XIV, Racine, Larrey et moi, étaient de ce corps. A l'égard de Racine, Louis XIV voulut l'élever à cette dignité pour récompenser un très-grand mérite; et Louis XV a daigné me faire la même grâce, qui est au-dessus de ma naissance, pour favoriser mes faibles efforts, et pour encourager les lettres. Cette condescendance de deux grands rois fait honneur à leur générosité,

et ne peut faire aucun tort à un corps d'officiers de la couronne, aussi ancien que la monarchie.

Je pourrais vous donner autant de leçons que vous avez fait de remarques; mais je me contenterai de vous donner en général l'avis d'étudier, et de vous repentir.

SECONDE PARTIE (1).

Pour mieux se justifier auprès du public de tant de détails, et pour rendre autant qu'on le peut les choses personnelles d'une utilité générale, on fera ici une remarque littéraire qu'on soumet au jugement de tous ceux qui lisent ou qui écrivent l'histoire. La Beaumelle, en jeune homme inconsidéré, me reproche de n'avoir pas semé assez de portraits dans mon ouvrage. J'ai toujours pensé que c'est une espèce de charlatanerie de peindre autrement que par les faits les hommes publics avec lesquels on n'a pu avoir de liaison. J'ai peint le siècle et non la personne de Louis XIV, ni celle de Guillaume III, ni le grand Condé, ni Marlborough. Il n'appartient qu'au père Maimbourg de faire des portraits recherchés et fleuris des héros que l'on n'a pas vus de près. Le cardinal de Retz a fait une espèce de galerie de portraits dans ses mémoires : cette liberté lui était très-permise. Il avait connu tous ceux dont il parlait, dans toutes les situations de leur ame, dans leur vie particulière et publique, dans leurs amitiés et dans leurs haines, dans leur bonne et mauvaise fortune. Il serait seulement à souhaiter peut-être que son pinceau eût été quelquefois moins conduit par

(1) Dans les premières éditions cette seconde partie portait le titre de, *Réfutation plus directe.*

la passion. De tous ces caractères tracés par des contemporains, qu'il y en a peu d'entièrement fidèles ! N'entend-on pas tous les jours porter des jugemens différens d'un homme en place par la même personne, selon qu'elle est plus ou moins contente ? J'eus une preuve bien forte de ce que j'avance, lorsqu'un jour à Blenheim je suppliai madame la duchesse de Marlborough de me montrer ses mémoires. Elle me répondit : *Attendez quelques temps : je suis occupée actuellement à réformer le caractère de la reine Anne ; je me suis remise à l'aimer depuis que ces gens-ci gouvernent.*

Recherche qui voudra ces portraits de la figure, de l'esprit, du cœur de ceux qui ont joué les premiers rôles sur le théâtre du monde. Je sais que ces peintures vraies ou fausses amusent notre imagination. Le bon sens est souvent en garde contre elles.

Je me soucie fort peu que Colbert ait eu les sourcils épais et joints, la physionomie rude et basse, l'abord glaçant ; qu'il ait joint de petites vanités au soin de faire de grandes choses : j'ai porté la vue sur ce qu'il a fait de mémorable, sur la reconnaissance que les siècles à venir lui doivent, non sur la manière dont il mettait son rabat, et sur l'air bourgeois que le roi disait qu'il avait conservé à la cour.

Un La Beaumelle peut dire à son gré, dans la vie de madame de Maintenon : *Que madame de La Vallière avait des yeux bleus, point atteints du désir de plaire ; que madame de Montespan avait le nez de France le mieux tiré ; l'autour du cou environné de mille petits amours.* Il peut dire que mademoiselle de Fontange était une grande fille bien faite, que madame de Montespan lui découvrait la gorge devant le roi et qu'elle disait : *Voyez, sire, que cela est beau ! qu'en dites-vous ? admirez donc.* Il peut

ajouter que Louis XIV l'aima comme Pygmalion. C'est là le style dont il croit qu'il faut écrire l'histoire, et que sa modestie veut me donner pour modèle. C'est à lui de peindre en détail toutes les dames de la cour de Louis XIV, il les a connues à Genève; et moi, comme il le dit très-bien, je n'ai consulté pendant vingt ans que des gens qui ont mal vu.

A l'égard des écrivains qui devinent, d'après leurs propres idées, celles des personnages du temps passé, et qui, de quelques événemens peu connus, prennent droit de démêler les plus secrets replis des cœurs, bien moins connus encore; ceux-là donnent à l'histoire les couleurs du roman. La curiosité insatiable des lecteurs voudrait voir les ames des grands personnages de l'histoire sur le papier, comme on voit leur visage sur la toile; mais il n'en va pas de même. L'ame n'est qu'une suite continuelle d'idées et de sentimens qui se succèdent et se détruisent: les mouvemens qui reviennent le plus souvent forment ce qu'on appelle le caractère, et ce caractère même reçoit mille changemens par l'âge, par les maladies, par la fortune. Il reste quelques idées, quelques passions dominantes, enfans de la nature, de l'éducation, de l'habitude, qui, sous différentes formes, nous accompagnent jusqu'au tombeau. Ces traits principaux de l'ame s'altèrent encore tous les jours, selon qu'on a mal dormi ou mal digéré. Le caractère de chaque homme est un chaos; et l'écrivain qui veut débrouiller après des siècles ce chaos, en fait un autre. Pour l'historien qui ne veut peindre que de fantaisie, qui ne veut que montrer de l'esprit, il n'est pas digne du nom d'historien. Un fait vrai vaut mieux que cent antithèses.

Il en est à peu près de même des harangues. Si les

héros qu'on fait parler ne les ont pas prononcées, l'histoire alors est romanesque en ce point. Il n'y a que deux discours directs dans toute l'histoire du *Siècle de Louis XIV*. Ils furent tous deux prononcés en effet, l'un par le maréchal de Vauban, au siége de Valenciennes, l'autre par le duc d'Orléans, avant la bataille de Turin. On n'examine point ici les raisons qu'ont eues quelques anciens de prendre une plus grande liberté ; mais on croit que dans un siècle aussi philosophe que le nôtre, et au milieu de tant de nations éclairées, l'on doit au public ce respect de ne dire que l'exacte vérité, de faire toujours disparaître l'auteur pour ne laisser voir que le héros, et de ne mettre jamais son imagination à la place des réalités. Le goût du siècle présent est de montrer de l'esprit à quelque prix que ce puisse être. On préfère une épigramme à tout ; et c'est en partie ce qui a fait tout dégénérer.

Après cette digression, on est malheureusement obligé de revenir à un objet bien dégoûtant pour le public, à La Beaumelle. On sait bien qu'il ne peut s'agir avec lui ni de discussion littéraire, ni d'éclaircissemens historiques. C'est un homme qui dit en deux mots, au bas des pages, ou des absurdités, ou des mensonges, ou des injures.

Que ne s'en est-il tenu à outrager l'auteur du *Siècle?* Mais la même fureur insensée qui lui a dicté son libelle du *Qu'en dira-t-on*, l'a porté encore, dans ses remarques sur le siècle passé, à oser attaquer les puissances du siècle où nous sommes. Enhardi qu'il est par une impunité qui ne doit pas durer, mais qui l'aveugle, il insulte le roi de Prusse, toute la maison d'Orléans, et le roi de France.

Les lecteurs judicieux, et qui ont de l'humanité, ne seront pas fâchés de retrouver ici ce passage du

chapitre des anecdotes : « Je ne sais pourquoi la plu-
» part des princes affectent de tromper par de fausses
» bontés ceux de leurs sujets qu'ils veulent perdre.
» La dissimulation alors est l'opposé de la grandeur :
» elle n'est jamais une vertu, et ne peut devenir un
» talent estimable que quand elle est absolument né-
» cessaire. Louis XIV parut sortir de son carac-
» tère, etc. »

Voici la note de La Beaumelle : « *Trait admira-*
» *ble et hardi parce qu'il est écrit à Potsdam.* » Certainement si on ne savait que c'est un La Beaumelle qui est l'auteur de ces commentaires, la postérité, qui verrait une telle remarque faite à Berlin, imprimée en Allemagne, et demeurée sans réponse, serait en droit de conclure que le reproche fait ici à un monarque par un contemporain, dans ses propres états, est fondé sur la vérité. Cependant j'ose asssurer que le portrait que ce correcteur d'histoire fait si impudemment d'un grand prince, est l'opposé de son caractère. Je parle ici en historien qui dit la vérité sans mélange et sans restriction.

Il est dit dans l'histoire du *Siècle ;* « Que les der-
» nières paroles de Louis XIV n'ont pas peu contri-
» bué, trente ans après, à cette paix que Louis XV
» a donnée à ses ennemis, dans laquelle on a vu un
» roi victorieux rendre toutes ses conquêtes pour
» tenir sa parole, rétablir tous ses alliés, et devenir
» l'arbitre de l'Europe par son désintéressement,
» plus encore que par ses victoires. »

Que croira-t-on que La Beaumelle pense de ce morceau ? *Ne prêtez point*, dit-il, *de vertus à Louis XV. Ce désintéressement aurait été ridicule.*

En un autre endroit il dit que M. de Voltaire *voudrait que le Français fût esclave.* Moi je voudrais que mes compatriotes fussent esclaves ! je voudrais être

esclave et que tous les hommes fussent libres. J'entends par libre, soumis uniquement aux lois : c'est la seule manière de l'être.

Y a-t-il rien de plus affreux, de plus digne d'un châtiment exemplaire, que de faire entendre qu'un grand prince empoisonna la famille royale (page 347 du tome second de l'édition de La Beaumelle)? et ensuite qu'un autre prince fit assassiner Vergier; que ce fut un officier qui fit le coup, et qui en eut la croix de Saint-Louis pour récompense? Où a-t-il pris ces blasphêmes qu'il débite avec autant d'ignorance que de rage, et qui font rougir ceux qui s'avilissent jusqu'à le confondre? Le burlesque se joint ici à l'horreur. Qui croirait qu'à propos de l'endroit où il est dit que dans la société la bonté de Marie-Thérèse faisait son seul mérite, ce grave commentateur, qui insulte tous les princes, met en note : *Parlez des princes avec plus de respect? Parlez des choses saintes avec respect*, dit-il ailleurs dans une autre note. Et quel est cet homme qui donne ainsi des leçons de religion, sur un livre où les choses les plus délicates sont traitées avec la circonspection la plus sévère? c'est celui-là même qui, dans ses commentaires sur ce livre, ose imprimer, à la page 148 du tome troisième, que la guerre qu'on fit aux fanatiques des Cévennes *n'est convenable qu'à des sauvages et à des chrétiens;* c'est celui-là même qui, pour remarque presque unique sur le chapitre du *jansénisme*, dit *que ce chapitre doit plaire aux sages et déplaire aux orthodoxes.*

Quel peut avoir été le but de cet écervelé qui, pour un peu d'argent, a vendu ces infamies à un libraire de Francfort? Ce n'est pas certainement l'envie d'éclairer le public par ses lumières; ce n'est pas le soin d'approfondir par des remarques utiles les

faits énoncés dans l'ouvrage utile de M. de Voltaire. Qu'a-t-il donc voulu? lui nuire, le décrier, insulter à tort et à travers les rois et les particuliers, et trouver le secret de se faire lire à force d'insolence et d'outrages. Il s'est flatté d'être lu à Berlin, parce qu'il nomme injurieusement dans cette édition messieurs d'Argens, Polnitz, Algarotti, d'Arget et Francheville : il s'est flatté d'être lu par tous ceux qui connaissent le *Siècle de Louis XIV*, parce qu'il vomit contre l'auteur les plus scandaleuses injures. Il a trouvé des lecteurs sans doute ; quelque fautive même que soit son édition, quelque mal imprimée qu'elle soit, on a voulu la voir comme on veut voir un monstre qu'on regarde un moment par curiosité, et dont on se détourne ensuite avec un dégoût d'horreur.

Son principal dessein, dans son édition du *Siècle de Louis XIV*, dont il a trouvé le secret de faire un libelle, est d'attaquer l'auteur dans ses mœurs, en attaquant celles des autres. Quel rapport, je vous prie, de l'histoire de Louis XIV avec la note de cet impertinent sur le chapitre du calvinisme ?

Cavalier (*le chef des révoltés des Cévennes*) *avait été*, dit-il, *rival de Voltaire. Ils aimèrent l'un et l'autre la fille de madame de Noyer, fille de beaucoup d'esprit et de coquetterie. Ce qui devait arriver arriva. Le héros l'emporta sur le poète, et la physionomie douce et agréable sur la physionomie égarée et méchante.*

Voilà une des remarques les plus historiques de ce libelle. Il était triste, à la vérité, que la dame dont il parle eût abandonné son mari, et enlevé ses deux filles pour se réfugier en Hollande ; mais il faut pardonner une faute que sa religion lui fit commettre ; il faut plaindre ses deux filles et les respecter. Toutes

deux se sont retirées en France : l'aînée est morte à la communauté de Sainte-Agnès, honorée et chérie ; l'autre est pensionnaire du roi, et vit d'ordinaire dans une terre qui lui appartient, et où elle nourrit les pauvres ; elle s'est acquise auprès de tous ceux qui la connaissent la plus grande considération. Son âge, son mérite, sa vertu, la famille respectable et nombreuse à laquelle elle appartient, les personnes du plus haut rang dont elle est alliée, devaient la mettre à l'abri de l'insolente calomnie d'un scélérat absurde. Il y a sans doute de la honte à réfuter des choses si honteuses ; mais la malignité du cœur humain, qui reçoit avec avidité toutes les anecdotes scandaleuses, servira d'excuse à la peine qu'on prend ici.

Cavalier, étant colonel au service d'Angleterre en 1708, passa dans les Pays-Bas, et vit mademoiselle du Noyer, encore très-jeune ; il la demanda en mariage ; cette négociation fut rompue, et Cavalier alla se marier en Irlande. L'auteur du *Siècle* était alors au collége ; il n'alla en Hollande qu'en 1714, et n'a connu Cavalier qu'en Angleterre en 1726. Comment La Beaumelle ose-t-il donc, lui qui est actuellement dans Paris, attaquer par de telles impostures l'honneur d'une famille de Paris ? Les princes dédaignent quelquefois les outrages, parce qu'ils sont au-dessus des outrages ; mais la justice venge l'honneur des citoyens si criminellement attaqués.

Où a-t-il trouvé que le grand-père de feu madame la maréchale de N. avait été convaincu de fausse monnaie et d'assassinat (comme il le dit page 331 du tome II) ? Si un citoyen qui n'a pas été un homme public, un homme livré à l'équité de l'histoire, avait en effet été coupable de ces crimes, il faudrait les taire ; et si on a l'ame assez basse et assez méchante pour troubler ainsi les cendres des morts sans aucune

apparence d'utilité, on est tenu au moins d'apporter les preuves les plus authentiques; et avec ces preuves on est encore bien condamnable.

Ce La Beaumelle, en faisant de mauvais livres, a trouvé le moyen d'intéresser à sa personne vingt souverains et cent familles.

N'est-il pas encore bien digne d'une histoire de Louis XIV de mettre au bas d'une page en note, que j'ai été convaincu de plagiat dans je ne sais quels vers que je fis, il y a treize ou quatorze ans, pour une jeune princesse aujourd'hui reine? que Louis XIV a-t-il à démêler avec ces vers? Ils n'étaient pas plus faits pour être publics que ce qu'on dit dans la conversation. Il échappe tous les jours de ces petites pièces dont le principal mérite est dans l'à propos, et dans les circonstances où elles sont faites. Ceux qui en sont les auteurs n'en font nul cas, et ne les conservent jamais. Les écumeurs de la littérature les recueillent avec avidité, et en chargent leurs feuilles, comme les laquais répètent et gâtent dans l'antichambre ce qu'ils ont mal entendu à la porte. Un nommé Pitaval s'avisa d'attribuer cette petite pièce à feu La Motte; La Beaumelle répète cette sottise de Pitaval dans une note sur Louis XIV; et il se trouvera encore quelque compilateur qui dans un dictionnaire, à l'article *Pitaval*, ne manquera pas de relever cette anecdote pour l'utilité du genre humain.

C'est avec la même bassesse que cet homme imagine que *M. de Voltaire a vendu chèrement le Siècle de Louis XIV au libraire Conrad Walther qui paie si mal.* Il avait droit apparemment de tirer une juste rétribution du fruit d'un travail si long et si pénible; mais il ne l'a pas fait. M. de Francheville, conseiller aulique du roi de Prusse, voulut bien présider à la première édition de Berlin, laquelle il céda à Conrad

Walther au prix coûtant. Ses comptes en font foi ; et M. de Voltaire a fait présent de tous ses ouvrages, et de la nouvelle édition du *Siècle*, au même libraire, sans exiger la plus légère récompense.

Il est faux qu'il ait jamais vendu le moindre manuscrit à des libraires de Hollande et d'Allemagne. Il leur a fait gagner beaucoup d'argent. Il veut être bien servi par eux, et n'est point à leurs gages.

Ce n'est pas qu'il croie qu'un auteur doive être privé du fruit de son travail, quand ses libraires s'enrichissent par ce travail même. Le seigneur d'une terre ne subsiste que de la vente de ses denrées ; un écrivain peut vivre du prix de ses travaux. Il n'était pas juste que les deux Corneille fussent très-mal à leur aise, eux qui avaient fait la fortune des libraires et des comédiens. On nous répète tous les jours que quand le grand Corneille sur la fin de sa vie venait au théâtre, tout le monde se levait pour lui faire honneur. Cela n'est pas plus vrai que le conte de cet ambassadeur qui demanda si Corneille était du conseil d'état. Les grands hommes, tels que lui, inspirent quelquefois la curiosité ; mais on ne leur rend point d'hommages. Il avait bien de la peine à obtenir des comédiens qu'ils représentassent ses dernières pièces. Ils refusèrent même absolument d'en jouer quelques-unes, et il fut obligé de les donner à une mauvaise troupe qui était alors à Paris. On aurait dû lui faire plus d'honneur, et avoir plus de soin de sa fortune : mais sa personne eut aussi peu de considération que ses premiers ouvrages lui attirèrent de gloire et de critiques. Il vécut et mourut pauvre, ainsi que son frère. Les rétributions des spectacles et une pension modique n'enrichissent pas. Louis XIV lui envoya une gratification dans sa dernière maladie ; mais

jamais il ne fut récompensé selon son mérite, si ce mérite doit l'être par l'aisance.

La Beaumelle reproche en vingt endroits à l'auteur de *la Henriade* et du *Siècle de Louis XIV* jusqu'à sa fortune, comme si cette prétendue fortune était faite aux dépens de La Beaumelle. Doit-on fouiller dans les affaires d'une famille pour critiquer un poëme et une histoire? Quelle lâcheté! Mais elle est trop commune. Qu'il soit permis de faire une remarque à cette occasion : c'est un spectacle qui peut servir à la connaissance du cœur humain, que de voir certains hommes de lettres ramper tous les jours devant un riche ignorant, venir l'encenser au bas bout de sa table, et s'abaisser devant lui sans autre vue que celle de s'abaisser. Ils sont bien loin d'oser en être jaloux ; ils le croient d'une nature supérieure à leur être. Mais qu'un homme de lettres soit élevé au-dessus d'eux par la fortune, et par ses places, ceux même qui ont reçu de lui des bienfaits portent l'envie jusqu'à la fureur. Virgile à son aise fut l'objet des calomnies de Mévius.

Ce vice est à la vérité de toutes les conditions, parce qu'il appartient à la nature humaine. Tout homme est jaloux de la prospérité de ceux qui sont de son état, ou de l'état desquels il croit être. Le portier porte envie au portier, et Eschine à Démosthène. Quand Boileau dit de Chapelain ;

Qu'il soit le mieux renté de tous les beaux esprits,
Comme roi des auteurs qu'on l'élève à l'empire ;
Ma bile alors s'échauffe, et je brûle d'écrire :

c'est comme si Boileau signait, *je suis jaloux*.

La Beaumelle dit au public : *Il y a eu de meilleurs poètes que Voltaire, il n'y en a point eu de mieux ré-*

compensés. Il a sept mille écus de pension. Le roi de Prusse comble les gens de lettres de bienfaits, par les mêmes principes que les princes d'Allemagne comblent de bienfaits les nains et les bouffons.

La Beaumelle en cette occasion devient le Boileau, et Voltaire est le Chapelain.

J'avouerai que j'ai fait autrefois, je ne sais comment, un poëme épique comme Chapelain ; mais je voudrais consoler les esprits de la trempe de La Beaumelle, en leur apprenant que quand le monarque dont il parle me fit renoncer dans ma vieillesse, à ma famille, à ma maison, à une partie de ma fortune, à mes établissemens, pour m'attacher à sa personne, je crus pouvoir sans honte recevoir en dédommagement une pension d'un roi qui en donne à des princes. Il me semble d'ailleurs que je ne suis pas extrêmement bouffon. Je me flatte peut-être; mais ce n'est pas en cette qualité que le roi de Prusse me demanda au roi mon maître, comme un roi de Cappadoce demanda autrefois à un empereur romain un pantomime. Il me demanda comme un homme qui avait répondu pendant seize années à ses bontés prévenantes; il me demanda pour cultiver avec lui une langue dont il a fait la seule langue de sa cour, pour cultiver des arts dans lesquels il a signalé son génie; et ce qui fait, ce me semble, honneur à ces mêmes arts, à ma nation, et à la philosophie de ce monarque, c'est qu'il daigna descendre jusqu'à me retenir auprès de lui comme son ami; titre qu'autrefois des rois, et même des empereurs, donnèrent à de simples hommes de lettres, tel que je le suis. Je rapporte le fait pour encourager mes confrères. Je suis le bûcheron à qui le dieu Mercure donna une cognée d'or. Tous les bûcherons vinrent demander des cognées. Au reste, en opposant ce mot d'ami,

dont un grand roi a daigné se servir, à ce mot de bouffon dont se sert La Beaumelle, on peut croire que c'est sans la moindre vanité. On sait ce que ce terme signifie dans la bouche et au bout de la plume d'un souverain. Ce n'est que l'expression d'une excessive bonté dont jamais l'inférieur ne peut abuser, et qui ne fait qu'augmenter son respect. Et si l'amitié subsiste si rarement entre des égaux; si tant de faux rapports, tant de petites jalousies, tant de faiblesses auxquelles nous sommes sujets, altèrent entre les particuliers cette liaison que l'on nomme amitié, combien est-il plus aisé de perdre celle d'un roi, qui n'est jamais autre chose que protection, et un peu de bonne volonté dans un homme supérieur! Il aperçoit bien mieux qu'un autre nos défauts et nos fautes, et il a seulement plus d'occasions d'exercer une des vertus les plus convenables aux rois, l'indulgence.

Quoi qu'il en soit, il est très-aisé que le roi de Prusse trouve un meilleur poète que moi, un académicien plus utile, un écrivain plus instruit, quand ce ne serait que M. de La Beaumelle : mais il n'en trouvera point de plus attaché à sa personne et à sa gloire. J'avais cru faire plaisir à tant d'écrivains qui valent mieux que moi, de remettre à sa majesté les pensions et les honneurs dont elle m'avait comblé. J'ai cru que le seul honneur convenable à un homme de lettres était de cultiver les lettres jusqu'au dernier moment de sa vie, et qu'il pouvait renoncer aux pensions, aux cordons, aux clefs, comme on quitte une robe de bal et un masque pour rentrer paisiblement dans sa maison. Les La Beaumelle me répondront que le roi de Prusse m'a rendu ces honneurs avec une bonté qui les fâche ; je leur dirai de ne se point décourager ; et je leur conseillerai de continuer à tra-

vailler, de parler désormais des souverains vivans, et de leurs gouvernemens avec moins d'effusion de cœur dans leurs livres, attendu que les chaînes qu'on donne aujourd'hui aux Arétins ne sont pas d'or. Je leur conseillerai de fortifier leurs talens et leur génie, et de venir ensuite demander ma place, qu'ils rempliront beaucoup plus dignement que moi.

S'ils continuent à se rendre utiles par des critiques non-seulement permises, mais nécessaires dans la république des lettres, je prendrai la liberté de leur dire : » Censurez les ouvrages, vous faites très-bien; » donnez-en de supérieurs, vous ferez encore mieux. » Quand le P. Bouhours demande dans un de ses livres si un Allemand peut être un bel esprit; quand, parmi de bonnes critiques du Tasse, il en hasarde de mauvaises; quand il dit que la grâce est un *je ne sais quoi*, on paraît en droit de se moquer de lui, et même de dire qu'il est un *je ne sais qui*, comme a fait Barbier d'Aucour.

Si le P. Bary montre le paradis ouvert à Philagie par cent et une dévotions à la Vierge, aisées à pratiquer; si Escobar facilite le salut par des moyens beaucoup plus plaisans; on ne trouve point mauvais que Pascal fasse rire l'Europe aux dépens d'Escobar et de Bary. Il a poussé trop loin la raillerie en fesant passer tous les jésuites pour autant de Barys et d'Escobars; mais il s'en faut beaucoup que son livre soit regardé du même œil par le public et par les jésuites; ils ont réussi à le faire condamner par deux parlemens, et n'ont pu l'empêcher d'être les délices des nations.

Si l'auteur d'un livre de physique, utile à la jeunesse, avance que Moïse était un grand et profond physicien; s'il dit que Locke n'est qu'un bavard ennuyeux; s'il assure que le flux de l'Océan lui est

donné de Dieu pour empêcher son eau salée de se corrompre, et pour conduire nos vaisseaux dans les ports, oubliant que la mer Méditerranée a des ports, point de flux, et qu'elle ne croupit point; s'il affirme que tout a été créé uniquement pour l'homme; et s'il traite enfin avec hauteur ceux qui ne sont pas de son avis; il est assurément permis, en estimant son livre, de faire quelques innocentes plaisanteries sur de telles opinions.

Quand Whiston a proposé en Angleterre des expériences ridicules et impossibles, on s'est moqué publiquement de Whiston, et on a bien fait. Il y a des erreurs qu'il faut réfuter sérieusement, des absurdités dont il faut rire, des mensonges qu'on doit repousser avec force.

S'il s'agit d'ouvrage de goût, chacun est en droit de dire son avis, et l'on est même dispensé de la preuve. Vous pouvez me comparer à Lucain, sans que je le trouve mauvais. S'il est question d'histoire, non-seulement vous pouvez relever des fautes, mais vous le devez, supposez que vous soyez instruit; et en cela vous rendez service à votre siècle, surtout quand ces fautes sont essentielles; quand on a induit le public en erreur sur des faits importans, qu'on s'est mépris sur les grands événemens qui ont troublé le monde, sur les lois, sur le gouvernement, sur le caractère des nations et de leurs chefs; et plutôt surtout quand on a calomnié les morts, que quand on a exténué leurs faiblesses.

Tout livre en un mot est abandonné à la critique. Montrez-moi mes fautes, je les corrige. Voilà ma réponse : malheur à qui en fait d'autres. Dieu me garde de traiter de libelle le livre qui m'apprend à corriger mes erreurs. La simple critique est une offense envers moi, si je ne suis qu'orgueilleux; c'est une leçon si

j'ai un amour-propre raisonnable. Mais celui qui dans ses censures mettra les outrages violens, l'ignorance, la mauvaise foi, l'erreur et l'imposture à la place des raisons, sera l'horreur et le mépris des honnêtes gens. Je ne parle pas d'un malheureux qui, dans sa plate frénésie, attaquerait grossièrement les rois, les ministres, les citoyens, et qui serait semblable à ces loups furieux qui, à travers les grilles de leurs cachots, veulent couvrir les passans de leur ordure; celui-là ne mériterait que d'être renfermé avec eux, ou de suivre les Cartouches (1), qu'il regarde comme de grands hommes.

TROISIÈME PARTIE (2).

Il importe peu à la postérité qu'une Française nommée madame de Villette ait été propre nièce ou

(1) Cartouche était un malheureux voleur très-ordinaire, associé avec quelques scélérats comme lui. Le hasard fit qu'on donna son nom à la bande de brigands dont il était. Il fut le ridicule objet de l'attention de Paris, parce qu'on fut quelque temps sans pouvoir le prendre. Il avait été ramoneur de cheminée, et fesait servir souvent son ancien métier à se sauver quand on le guettait. Un soldat aux gardes avertit enfin qu'il était couché dans un cabaret à la Courtille : on le trouva sur une paillasse avec un méchant habit, sans chemise, sans argent, et couvert de vermine. Son nom était Bourguignon : il avait pris celui de Cartouche, comme les voleurs et les écrivains de livres scandaleux changent de nom. Il plut au comédien Legrand de faire une comédie sur ce malheureux; elle fut jouée le jour qu'il fut roué. Un autre homme s'avisa ensuite de faire un poème épique de Cartouche, et de parodier *la Henriade* sur un si vil sujet; tant il est vrai qu'il n'y a point d'extravagance qui ne passe par la tête des hommes! Toutes ces circonstances rassemblées ont perpétué le nom de ce gueux : et c'est lui que La Beaumelle préfère à Solon et égale au grand Condé.

(2) Dans les premières éditions cette troisième partie était intitulée : *Suite et conclusion de cette réfutation.*

la femme d'un neveu de madame de Maintenon. Je n'en ai parlé dans le *Siècle de Louis XIV* que pour faire voir que la personne qui était en effet reine de France, était plus occupée du soin de rendre les dernières années du roi agréables à ce monarque, que de l'ambition d'élever sa famille. Je ne me suis point trompé sur le caractère de cette personne si singulière. Ses lettres, qu'on a publiées avant les éditions de 1753 du *Siècle de Louis XIV*, sont la preuve que je n'ai rien avancé dont je ne fusse instruit, et de mon amour pour la vérité. Il s'est trouvé que madame de Maintenon avait signé par avance tout ce que j'avais dit d'elle.

Un traducteur, que je ne connais pas, des œuvres posthumes du vicomte de Bolingbroke, me fait un juste reproche de l'inadvertance que j'ai eue d'avoir supposé que madame de Villette, depuis madame de Bolingbroke, était propre nièce de madame de Maintenon. La vérité est si précieuse, qu'elle est respectable lors même qu'elle est inutile. Ce traducteur ne se trompe pas moins que moi, quand il dit que le marquis de Villette était parent et non neveu; il était neveu réellement de madame de Maintenon. Il eut deux femmes : madame de Cailus était fille de la première, et il épousa en secondes noces mademoiselle de Masilli, qui est morte à Londres épouse de milord Bolingbroke. Ainsi madame de Villette et madame de Cailus étaient toutes deux nièces de madame de Maintenon; madame de Villette par son premier mari, et madame de Cailus par sa naissance. Elles étaient toutes deux dans l'éclat de leur beauté quand le marquis de Villette fit ce second mariage, et madame de Maintenon lui disait : *Mon neveu, il ne tiendra qu'à vous d'avoir chez vous bonne compagnie; vous avez une femme et une fille qui l'attireront.*

Le traducteur de Bolingbroke se trompe un peu davantage, quand il dit que j'ai fait de madame de Maintenon un portrait dans un goût tout neuf. S'il avait été instruit, il aurait dit dans un goût très-vrai. Je pouvais charger ce portrait ; je pouvais dire d'elle :

> Qu'elle n'eut d'autre droit au rang d'impératrice
> Qu'un peu d'attraits peut-être, et beaucoup d'artifice.

Je pouvais parler des hommages que sa beauté et son esprit lui attirèrent dans sa jeunesse, en ayant été très-informé par l'abbé de Châteauneuf, le dernier amant de la célèbre Ninon ma bienfaitrice, la quelle avait vécu, comme on sait, avec madame Scarron plusieurs années dans la familiarité la plus intime ; mais un tableau du siècle de Louis XIV, ne doit pas, à mon avis, être déshonoré par de pareils traits. J'ai voulu dire des vérités utiles, non des vérités propres aux historiettes. C'est une vérité très-importante que la veuve de Scarron, devenue reine de France, se soit trouvée malheureuse au faîte de la grandeur même. Elle disait à madame de Bolingbroke : *Ah, ma nièce, si vous saviez ce que c'est que d'avoir à amuser tous les jours un homme qui n'est plus amusable !*

C'est ainsi que le secret des cœurs est peu connu ; c'est ainsi que nous sommes tous les dupes de l'apparence. On envie le sort de la femme, et du favori, et du ministre d'un grand roi ; mais ceux qui sont dans ces places, et ceux qui les regardent d'en bas, sont également faibles et également malheureux. Qu'il y a loin de l'éclat à la félicité !

> « *E ben che fossi guardian de gli orti,*
> » *Viddi e conobbi pur le inique corti.* »
> (Tass., Ger., c. VII, st. 12.)

Au reste, que La Beaumelle donne la vie de madame de Maintenon après avoir publié ses lettres; qu'il y copie mot à mot vingt passages du *Siècle de Louis XIV*, contre lequel il a écrit; qu'il contredise au hasard les mémoires de l'abbé de Choisi, après les avoir soutenus contre moi au hasard; qu'il se donne la peine de dire que le roi n'acheta point la terre de Maintenon, mais qu'elle fut achetée de l'argent du roi, et par l'avis du roi; qu'il rapporte que madame de Maintenon, dans sa faveur, voyait souvent madame de Montespan, après l'avoir nié dans ses remarques sur le *Siècle*; tout cela est fort indifférent.

Il peut même faire attaquer vers les côtes de l'Amérique, le vaisseau qui portait madame d'Aubigné, par un vaisseau turc, sans que je le reprenne.

Quelques personnes m'ont reproché d'avoir ménagé la mémoire de madame de Maintenon, ainsi que La Beaumelle a osé me reprocher dans ses notes d'avoir pu dire plus de mal de M. le maréchal de Villeroi et de M. de Chamillart, et de ne l'avoir pas dit. Je sais combien la loi que Cicéron impose aux historiens est respectable : ils ne doivent oser dire rien de faux; ils ne doivent rien cacher de vrai. Mais cette loi ordonne-t-elle que l'histoire soit une satire? A qui madame de Maintenon fit-elle du mal? Qui persécuta-t-elle? Elle fit servir les charmes de son esprit et sa dévotion même à sa grandeur; elle dompta son caractère pour dompter Louis XIV. Mais quel abus odieux fit-elle de son pouvoir? La constitution *Unigenitus* lui parut la saine doctrine, comme elle le dit dans ses lettres; mais combattit-elle pour la saine doctrine par des cabales? et si elle osa avoir une opinion dans des matières qu'elle n'entendait pas, et qu'un esprit plus mâle aurait négligées, ne

doit-on pas savoir gré à une femme de n'avoir mêlé aucune vivacité à cette opinion?

A l'égard du maréchal de Villeroi, je voudrais bien savoir s'il faut flétrir un homme parce qu'il a été malheureux à la guerre, et parce qu'il avait à combattre des généraux plus habiles que lui? Il est pardonnable au peuple de s'emporter contre un homme dont les mauvais succès ont fait l'infortune de la patrie; mais l'historien doit voir dans le général qui a fait des fautes, l'honnête homme qui n'en a point fait dans la société, qui a été fidèle à l'amitié, généreux et bienfesant. N'y-a-t-il donc d'autre gloire que celle d'avoir fait tuer des hommes avec succès?

Il y avait beaucoup de choses à dire du maréchal de Villeroi, à ce que pretend La Beaumelle; et je les ai omises *parce qu'à un certain âge on est prudent et flatteur*. Je ne sais pas au juste quel âge a La Beaumelle; mais il paraît qu'il n'est ni l'un ni l'autre, et je ne vois pas qu'il doive me reprocher de la flatterie.

J'ai rendu, ce me semble, justice à M. de Chamillart; je n'ai rien tû, mais je n'ai rien outré. Ceux qui poursuivent sa mémoire savent-ils seulement ce que c'est que l'administration des finances dans un royaume composé de tant de provinces, où la régie est si différente; dans un royaume épuisé par la guerre de 1689, et pour qui la guerre de 1701 était devenue nécessaire; dans un royaume où rien ne pouvait s'opérer que par des emprunts continuels; enfin, dans une guerre long-temps malheureuse, où il en a coûté plus en une seule année, pour l'article seul des vivres, qu'il n'en coûta à Alexandre pour conquérir l'Asie? Chamillart sans doute n'était ni un Colbert ni un Louvois, je l'ai dit; mais c'était un honnête homme, un homme modéré, et je l'ai dit

encore. *Un auteur impartial*, dit le juge La Beaumelle, *aurait sévi contre Chamillart*. Quelle expression! et quel juge!

La France et l'Angleterre sont pleines d'écrivains qui croient plaider la cause du genre humain quand ils accusent leur patrie. Il y a des gens qui pensent qu'un historien doit décrier son pays pour paraître impartial, condamner tous les ministres pour paraître juste, et immoler son roi à la haine des siècles à venir pour paraître libre. Plusieurs ont écrit avec plus de licence que moi, nul avec plus de liberté : mon livre n'est pas assurément imprimé à Paris avec approbation et privilége; je n'en veux que de la postérité : mais ma liberté a été celle d'un honnête homme, d'un citoyen du monde. Quoique j'aie été historiographe de France, je n'ai voulu achever mon ouvrage que hors de France, afin de n'être pas soupçonné de la bassesse de flatter, et de n'être pas glacé par la crainte de déplaire.

Il n'y a que trop de perfidies dans les cours; je le sais très-bien. Il n'y a que trop de mal dans ce monde; c'en est un grand de l'exagérer. Peindre les hommes toujours méchans, c'est les inviter à l'être.

Il y avait dans le conseil de Louis XIV des hommes d'une vertu supérieure à celle des Catons. Tel était le duc de Beauvilliers, qui fit résoudre la paix de Ryswick, uniquement parce que les peuples commençaient à être malheureux. Il y avait de pareilles ames à la cour, comme le duc de Montausier et le duc de Navailles. Je ne parle ici que des courtisans qui ont été célèbres par leurs places, ou par leurs malheurs. MM. de Pompone et Le Pelletier, dans leur ministère, furent plus connus par leur probité désintéressée que par tout le reste, et jamais il n'y

eut une conduite plus irréprochable que celle de M. de Torci.

L'auteur vertueux d'un fameux livre me pardonnera donc si je prends cette occasion de combattre ce titre d'un de ses chapitres, que *la vertu n'est point le principe du gouvernement monarchique* (1), et de combattre tout ce chapitre, dans lequel il serait trop cruel qu'il eût raison. Je lui dirai d'abord que la vertu n'est le principe d'aucune affaire, d'aucun engagement politique. La vertu n'est point le principe du commerce de Cadix; mais les Espagnols qui l'exercent, et avec qui nous n'avons de sûreté que leur seule bonne foi et leur discrétion, n'ont jamais trahi ni l'une ni l'autre. La vertu est de tous les gouvernemens et de toutes les conditions; il y en a toujours plus sous une administration paisible, quelle qu'elle soit, que dans un gouvernement orageux, où l'esprit de parti inspire et justifie tous les crimes. Il se commit des actions atroces parmi les seigneurs de la cour de Charles II et de Jacques II, qui ne se commettaient pas à la cour de Louis XIV.

Je dirai à l'estimable auteur de ce livre, que lui-même n'a vu dans les corps dont il a été membre, dans les sociétés dont il a fait l'agrément, qu'une foule de gens de bien comme lui. Je lui dirai que s'il entend par vertu l'amour de la liberté, c'est la passion des républicains, c'est le droit naturel des hommes, c'est le désir de conserver un bien avec lequel chaque homme se croit né, c'est le juste amour de soi-même confondu dans l'amour de son pays. S'il entend la probité, l'intégrité, il y en a toujours beaucoup sous un prince honnête homme. Les Romains furent plus vertueux du temps de Trajan, que du temps des Sylla et

(1) Montesquieu, *Esprit des Lois*, III, 5.

des Marius. Les Français le furent plus sous Louis XIV que sous Henri III, parce qu'ils furent plus tranquilles.

Voici comment l'auteur s'exprime pour appuyer son idée : *Si dans le peuple il se trouve quelque malheureux honnête homme, le cardinal de Richelieu, dans son testament politique, insinue qu'un monarque doit se garder de s'en servir. Il ne faut pas*, y est-il dit, *se servir de gens de bas lieu ; ils sont trop austères et trop difficiles.* Je crois rendre service à la nation et à cet auteur, qui travaille pour le bien de la nation, de lui démontrer qu'il se trompe. Qu'on lise les paroles de ce testament très-faussement attribué au cardinal de Richelieu.

« Une basse naissance produit rarement les parties » nécessaires au magistrat ; et il est certain que la vertu » d'une personne de bon lieu a quelque chose de plus » noble que celle qui se trouve en un homme de pe- » tite extraction. Les esprits de telles gens sont d'or- » dinaire difficiles à manier, et beaucoup ont une au- » torité si épineuse, qu'elle n'est pas seulement fâ- » cheuse, mais préjudiciable. Le bien est un grand » ornement aux dignités, qui sont tellement relevées » par le lustre extérieur, qu'on peut dire hardiment » que de deux personnes dont le mérite est égal, celle » qui est la plus aisée en ses affaires est préférable à » l'autre, étant certain qu'il faut qu'un pauvre ma- » gistrat ait l'ame d'une trempe bien forte, si elle ne » se laisse quelquefois amollir par la considération de » ses intérêts. Aussi l'expérience nous apprend que » les riches sont moins sujets à concussion que les au- » tres, et que la pauvreté contraint un officier à être » fort soigneux du revenu du sac. »

Il est clair par ce passage, assez peu digne d'ailleurs d'un grand ministre, que l'auteur du testament qu'on a cité, craint qu'un magistrat sans bien et sans nais-

sance n'ait pas assez de noblesse d'ame pour être incorruptible. On veut donc en vain s'autoriser du témoignage d'un ministre de France pour prouver qu'il ne faut point de vertu en France. Le cardinal de Richelieu, tyran quand on lui résistait, et méchant parce qu'il avait des méchans à combattre, pouvait bien, dans un ministère qui ne fut qu'une guerre intestine de la grandeur contre l'envie, détester la vertu qui aurait combattu ses violences ; mais il était impossible qu'il l'écrivît : et celui qui a pris son nom, ne pouvait (tout mal avisé qu'il est quelquefois) l'être assez pour lui faire dire que la vertu n'est bonne à rien.

Je n'ai assurément nulle envie, en réfutant cette erreur, de décrier le livre célèbre où elle se trouve. Je suis loin de rabaisser un ouvrage dont on n'a jusqu'à présent critiqué que ce qu'il y a de bon ; un ouvrage où à côté de cent paradoxes, il y a cent vérités profondes, exprimées avec énergie ; un ouvrage où les erreurs même sont respectables, parce qu'elles partent d'un esprit libre, et d'un cœur plein des droits du genre humain. Je prétends seulement faire voir que dans une monarchie tempérée par les lois, et surtout par les mœurs, il y a plus de vertu que l'auteur ne croit, et plus d'hommes qui lui ressemblent.

Si feu milord Bolingbroke m'avait montré sa huitième lettre sur l'histoire, où la passion lui fait dire que *le gouvernement de son pays est composé d'un roi sans éclat, de nobles sans indépendance, et de communes sans liberté*, je l'aurais prié de retrancher cette phrase dont le fond n'est pas vrai, et dont l'antithèse n'est pas juste ; et de ne pas donner aux lecteurs lieu de croire que dans ses écrits le mécontent entraînait trop loin le philosophe.

Le traducteur du lord Bolingbroke veut encore s'inscrire en faux contre ce que j'ai rapporté du célèbre

archevêque de Cambrai, Fénelon. Il veut parler apparemment de ces vers que l'archevêque fit dans sa vieillesse.

> Jeune j'étais trop sage
> Et voulais trop savoir, etc.

Je puis protester que le marquis de Fénelon son neveu, ambassadeur en Hollande, me les dit à la Haye en 1741. Il y avait dans la chambre un homme très-connu qui pourrait s'en souvenir; c'est en présence du même homme que M. de Fénelon me montra le manuscrit original du *Télémaque*. J'écrivis les vers en question sur mes tablettes, et je les possède copiés dans un ancien manuscrit tout de la même main. M. de Fénelon me dit que ces vers étaient une parodie d'un air de Lulli : je ne sais pas encore sur quel air ils ont été faits, mais tout ce que je sais, c'est qu'il est très-utile de nous dire tous les jours à nous-mêmes, à nous qui disputons avec tant de chaleur sur des bagatelles, sur des difficultés puériles, que le grand archevêque de Cambrai reconnut vers la fin de sa vie la vanité des disputes sur des objets plus sérieux.

Le traducteur de Bolingbroke me fait un reproche non moins injuste sur le cardinal Mazarin. *Ce n'est pas par les vaudevilles*, dit-il, *qu'il le faut juger*. Non sans doute; et ce n'est ni sur les vaudevilles, ni sur les satires qu'il faut juger personne, c'est sur les faits avérés. Or, je voudrais bien savoir où ce traducteur a vu que le cardinal Mazarin *trouva la France dans le plus grand embarras*? Quand il fut premier ministre, il la trouva triomphante par la valeur du grand Condé et par celle des Suédois. La paix de Vestphalie lui fit un honneur qu'on ne peut

lui ravir : mais les traités heureux sont le fruit des campagnes heureuses. Cette paix était retardée quand nos prospérités étaient interrompues; elle se fit quand Turenne fut maître de la Bavière, et quand Kœnigsmarck prenait Prague. Ce n'est que les armes à la main qu'on force une nation à céder une province : encore l'acquisition de l'Alsace nous coûta-t-elle environ six millions d'aujourd'hui.

Ce traducteur dit que les belles années de Louis XIV furent celles où l'esprit de Mazarin régnait encore. Est-ce donc l'esprit de Mazarin qui conquit la Franche-Comté, et les villes de Flandre qu'il avait rendues? Est-ce l'esprit de Mazarin qui fit construire cent vaisseaux de ligne, lui qui, dans huit ans d'une administration paisible, avait laissé la marine dépérir? Est-ce l'esprit de Mazarin, qui réforma les lois qu'il ignorait, et les finances qu'il avait pillées? Croit-on, pour avoir traduit milord Bolingbroke, savoir mieux l'histoire de mon pays que moi! Je la sais mieux que milord Bolingbroke, parce qu'il était de mon devoir de l'étudier. Je n'ai eu nulle affection particulière, et la vérité a été mon seul objet; non cette vérité de détails qui ne caractérisent rien, qui n'apprennent rien, qui ne sont bons à rien, mais cette vérité qui développe le génie du maître, de la cour et de la nation. L'ouvrage pouvait être beaucoup meilleur, mais il ne pouvait être fait dans une vue meilleure.

J'apprends qu'on se plaint que j'ai omis plusieurs écrivains dans la liste de ceux qui ont servi à faire fleurir les arts dans le beau siècle de Louis XIV. Je n'ai pu parler que de ceux dont les écrits sont parvenus à ma connaissance dans la retraite où j'étais.

J'apprends que plusieurs protestans me reprochent d'avoir trop peu respecté leur secte; j'apprends que

quelques catholiques crient que j'ai beaucoup trop ménagé, trop plaint, trop loué les protestans. Cela ne prouve-t-il pas que j'ai gardé mon caractère, que je suis impartial ?

Est modus in rebus, sunt certi deniquè fines,
Quos ultrà citràque nequit consistere rectum.
(Hor., liv. 1, sat. 1, v. 106.)

FIN DU SUPPLÉMENT AU SIÈCLE DE LOUIS XIV.

AVERTISSEMENT

ESSENTIEL OU INUTILE

SUR

LA DÉFENSE DE MON ONCLE.

Lorsque je *mis la plume à la main* pour défendre *unguibus et rostro* la mémoire de mon cher oncle contre un libelle inconnu, intitulé *Supplément à la Philosophie de l'histoire* (1), je crus d'abord n'avoir affaire qu'à un jeune abbé dissolu, qui, pour s'égayer, avait parlé dans sa diatribe des filles de joie de Babylone, de l'usage des garçons, de l'inceste et de la bestialité. Mais lorsque je travaillais en digne neveu, j'ai appris que le libelle anonyme est du sieur Larcher, ancien répétiteur de belles-lettres au collége Mazarin. Je lui demande très-humblement pardon de l'avoir pris pour un jeune homme ; et j'espère qu'il me pardonnera d'avoir rempli mon devoir en écoutant le cri du sang qui parlait à mon cœur, et la voix de la vérité qui m'a ordonné de *mettre la plume à la main.*

Il est question ici de grands objets; il ne s'agit pas moins que des mœurs et des lois depuis Pékin jusqu'à Rome, et même des aventures de l'Océan et des montagnes. On trouvera aussi dans ce petit ouvrage une furieuse sortie contre l'évêque Warburton; mais le lecteur judicieux pardonnera à la

(1) *Voyez* la *Philosophie de l'histoire*, à la tête de *l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, t. XVI.

la chaleur de mon zèle, quand il saura que cet évêque est un hérétique.

J'aurais pu relever toutes les fautes de M. Larcher, mais il aurait fallu faire un livre aussi gros que le sien. Je n'insisterai que sur son impiété. Il est bien douloureux pour deux yeux chrétiens de lire dans son ouvrage, page 298, *que les écrivains sacrés ont pu se tromper comme les autres.* Il est vrai qu'il ajoute, pour déguiser le poison, *dans ce qui n'est pas du dogme.*

Mais, notre ami, il n'y a presque point de dogme dans les livres hébreux ; tout y est histoire, ou ordonnance légale, ou cantique, ou prophétie, ou morale. *La Genèse*, *l'Exode*, *Josué*, *les Juges*, *les Rois*, *Esdras*, *les Machabées*, sont historiques ; *le Lévitique* et *le Deutéronome* sont des lois. *Les Psaumes* sont des cantiques ; les livres d'Isaïe, Jérémie, etc., sont prophétiques; *la Sagesse*, *les Proverbes*, *l'Ecclésiaste*, *l'Ecclésiastique*, sont de la morale. Nul dogme dans tout cela. On ne peut même appeler *dogme* les dix commandemens; ce sont des lois. *Dogme* est une *proposition* qu'il faut croire. Jésus-Christ est consubstantiel à Dieu. Marie est mère de Dieu, le Christ a deux natures et deux volontés dans une personne, l'eucharistie est le sang de Jésus-Christ sous les apparences d'un pain qui n'existe plus : voilà des dogmes. Le *Credo*, qui fut fait du temps de Jérôme et d'Augustin, est une profession de dogmes. A peine y a-t-il trois de ces dogmes dans le nouveau testament. Dieu a voulu qu'ils fussent tirés par notre sainte église du germe qui les contenait.

Vois donc quel est ton blasphême! Tu oses dire que les auteurs des livres sacrés ont pu se tromper dans tout ce qui n'est pas dogme.

Tu prétends donc que le Saint-Esprit, qui a dicté ces livres, a pu se tromper depuis le premier verset de la *Genèse* jusqu'au dernier des *Actes des Apôtres*, et après une telle impiété, tu as l'insolence d'accuser d'impiété des citoyens dont tu n'as jamais approché, chez qui tu ne peux être reçu, et qui ignoreraient ton existence, si tu ne les avais pas outragés.

Que les gens de bien se réunissent pour imposer silence à ces malheureux qui, dès qu'il paraît un bon livre, crient à l'impie, comme les fous des petites maisons du fond de leurs loges se plaisent à jeter leur ordure au nez des hommes les plus parés, par ce secret instinct de jalousie qui subsiste encore dans leur démence.

Et vous, *pusille grex*, qui lirez la *Défense de mon oncle*, daignez commencer par jeter des yeux attentifs sur la table des chapitres, et choisissez pour vous amuser le sujet qui sera le plus de votre goût (1).

(1) *Voyez* cette table à la fin du volume.

AVERTISSEMENT

DES ÉDITEURS DE KEHL.

La Philosophie de l'histoire, qui sert d'introduction à l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations depuis Charlemagne*, avait d'abord été imprimée sous le nom de l'abbé Bazin. Il parut une critique de cet ouvrage, ayant pour titre : *Supplément à la Philosophie de l'histoire* (1). On suppose que c'est ici le neveu de l'abbé Bazin qui répond à cette critique, et venge la mémoire de feu son oncle.

(1) Dans les premières éditions cette seconde partie portait le titre de, *Réfutation plus directe*.

LA DÉFENSE

DE MON ONCLE.

EXORDE.

Un des premiers devoirs est d'aider son père, et le second est d'aider son oncle. Je suis neveu de feu M. l'abbé Bazing, à qui un éditeur ignorant a ôté impitoyablement un *g*, qui le distinguait des Bazins de Thuringe, à qui Childéric enleva la reine Bazine (1). Mon oncle était un profond théologien, qui fut aumônier de l'ambassade que l'empereur Charles VI envoya à Constantinople après la paix de Belgrade. Mon oncle savait parfaitement le grec, l'arabe, et le cophte. Il voyagea en Égypte et dans tout l'Orient, et enfin s'établit à Pétersbourg en qualité d'interprète chinois. Mon grand amour pour la vérité ne me permet pas de dissimuler que, malgré sa piété, il était queiquefois un peu railleur. Quand M. de Guignes fit descendre les Chinois des Egyptiens; quand il prétendit que l'empereur de la Chine *Yu* était visiblement le roi d'Égypte Ménès, en changeant *nès* en *u*, et *me* en *y* (quoique Ménès ne soit pas un nom égyptien, mais grec), mon oncle alors se permit une petite raillerie innocente, laquelle d'ailleurs ne de-

(1) Vous sentez bien, mon cher lecteur, que Bazin est un nom celtique, et que la femme de Bazin ne pouvait s'appeler que Bazine; c'est ainsi qu'on a écrit l'histoire.

vait point affaiblir l'esprit de charité entre deux interprètes chinois. Car au fond mon oncle estimait fort M. de Guignes.

L'abbé Bazin aimait passionnément la vérité et son prochain. Il avait écrit la *Philosophie de l'histoire* dans un de ses voyages en Orient; son grand but était de juger par le sens commun de toutes les fables de l'antiquité, fables pour la plupart contradictoires. Tout ce qui n'est pas dans la nature lui paraissait absurde, excepté ce qui concerne la foi. Il respectait saint Mathieu autant qu'il se moquait de Ctésias, et quelquefois d'Hérodote; de plus, très-respectueux pour les lois. Tel était M. l'abbé Ambroise Bazing, nommé, par l'erreur des typographes, Bazin.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA PROVIDENCE.

Un cruel vient de troubler sa cendre par un prétendu *Supplément à la philosophie de l'histoire*. Il a intitulé ainsi sa scandaleuse satire, croyant que ce titre seul de *Supplément aux idées de mon oncle*, lui attirerait des lecteurs. Mais dès la page 33 de sa préface on découvre ses intentions perverses. Il accuse le pieux abbé Bazin d'avoir dit que la Providence envoie la famine et la peste sur la terre. Quoi! mécréant, tu oses le nier? et de qui donc viennent les fléaux qui nous éprouvent, et les châtimens qui nous punissent? Dis-moi qui est le maître de la vie et de la mort? dis-moi donc qui donna le choix à David, de la peste, de la guerre ou de la famine? Dieu ne fit-il pas périr soixante et dix mille Juifs en un quart d'heure, et ne mit-il pas ce frein à la fausse politique

du fils de Jessé, qui prétendait connaître à fond la population de son pays ? ne punit-il pas d'une mort subite cinquante-mille soixante et dix Bethsamites qui avaient osé regarder l'arche ? la révolte de Coré, Dathan et Abiron, ne coûta-t-elle pas la vie à quatorze mille sept cents Israélites, sans compter deux cent cinquante engloutis dans la terre avec leurs chefs ? L'ange exterminateur ne descendit-il pas à la voix de l'Éternel, armé du glaive de la mort, tantôt pour frapper les premiers-nés de l'Égypte, tantôt pour exterminer l'armée de Sennachérib ?

Que dis-je ? il ne tombe pas un cheveu de nos têtes sans l'ordre du maître des choses et des temps. La Providence fait tout ; la Providence, tantôt terrible, et tantôt favorable, devant laquelle il faut également se prosterner dans la gloire et dans l'opprobre, dans la jouissance délicieuse de la vie, et sur le bord du tombeau. Ainsi pensait mon oncle, ainsi pensent tous les sages. Malheur au mécréant qui contredit ces grandes vérités dans sa fatale préface !

CHAPITRE II.

L'APOLOGIE DES DAMES DE BABYLONE.

L'ennemi de mon oncle commence son étrange livre par dire : *Voilà les raisons qui m'ont fait mettre la plume à la main.*

Mettre la plume à main ! mon ami, quelle expression ? mon oncle, qui avait presque oublié sa sa langue dans ses longs voyages, parlait mieux français que toi.

Je te laisse déraisonner et dire des injures à propos de Khamos, et de Ninive, et d'Assur. Trompe-toi tant que tu voudras sur la distance de Ninive à

Babylone ; cela ne fait rien aux dames pour qui mon oncle avait un si profond respect, et que tu outrages si barbarement.

Tu veux absolument que, du temps d'Hérodote, toutes les dames de la ville immense de Babylone vinssent religieusement se prostituer dans le temple au premier venu, et même pour de l'argent. Et tu le crois, parce qu'Hérodote l'a dit !

Oh ! que mon oncle était éloigné d'imputer aux dames une telle infamie ! Vraiment il ferait beau voir nos princesses, nos duchesses, madame la chancelière, madame la première presidente, et toutes les dames de Paris, donner dans l'église Notre-Dame leurs faveurs pour un écu au premier batelier, au premier fiacre, qui se sentirait du goût pour cette auguste cérémonie !

Je sais que les mœurs antiques diffèrent des nôtres, et je le sais mieux que toi, puisque j'ai accompagné mon oncle en Asie : mais la différence en ce point est que les Orientaux ont toujours été plus sévères que nous. Les femmes, en Orient, ont toujours été renfermées, ou du moins elles ne sont jamais sorties de la maison qu'avec un voile. Plus les passions sont vives dans ces climats, plus on a gêné les femmes. C'est pour les garder qu'on a imaginé les eunuques. La jalousie inventa l'art de mutiler les hommes, pour s'assurer de la fidélité des femmes et de l'innocence des filles. Les eunuques étaient déjà très-communs dans les temps où les Juifs étaient en république. On voit que Samuel, voulant conserver son autorité, et détourner les Juifs de prendre un roi, leur dit qne ce roi aura des eunuques à son service.

Peut-on croire que dans Babylone, dans la ville la mieux policée de l'Orient, des hommes si jaloux

de leurs femmes les aient envoyées toutes se prostituer dans un temple aux plus vils étrangers? que tous les époux et tous les pères aient étouffé ainsi l'honneur et la jalousie? que toutes les femmes et toutes les filles aient foulé aux pieds la pudeur si naturelle à leur sexe? le feseur de contes Hérodote a pu amuser les Grecs de cette extravagance; mais nul homme sensé n'a dû le croire.

Le détracteur de mon oncle et du beau sexe veut que la chose soit vraie; et sa grande raison, c'est que quelquefois les Gaulois ou Welches ont immolé des hommes (et probablement des captifs) à leur vilain dieu Teutatès. Mais de ce que des barbares ont fait des sacrifices de sang humain, de ce que les Juifs immolèrent au Seigneur trente-deux pucelles, des trente-deux mille pucelles trouvées dans le camp des Madianites avec soixante et un mille ânes; et de ce qu'enfin, dans nos derniers temps, nous avons immolé tant de Juifs dans nos auto-da-fé, ou plutôt dans nos autos-da-fé, à Lisbonne, à Goa, à Madrid; s'ensuit-il que toutes les belles Babyloniennes couchassent avec des palefreniers étrangers dans la cathédrale de Babylone? la religion de Zoroastre ne permettait pas aux femmes de manger avec les étrangers, leur aurait-elle permis de coucher avec eux?

L'ennemi de mon oncle, qui me paraît avoir ses raisons pour que cette belle coutume s'établisse dans les grandes villes, appelle le prophète Baruch au secours d'Hérodote; et il cite le sixième chapitre de la prophétie de ce sublime Baruch; mais il ne sait peut-être pas que ce sixième chapitre est précisément celui de tout le livre qui est le plus évidemment supposé. C'est une lettre prétendue de Jérémie aux pauvres Juifs qu'on menait enchaînés à Babylone; saint Jérôme en parle avec le dernier mépris. Pour moi,

je ne méprise rien de ce qui est inséré dans les livres juifs. Je sais tout le respect qu'on doit à cet admirable peuple, qui se convertira un jour, et qui sera le maître de toute la terre.

Voici ce qui est dit dans cette lettre supposée : *On voit dans Babylone des femmes qui ont des ceintures de cordelettes (ou de rubans) assises dans les rues, et brûlant des noyaux d'olives. Les passans les choisissent; et celle qui a eu la préférence se moque de sa compagne qui a été négligée, et dont on n'a pas délié la ceinture.*

Je veux bien avouer qu'une mode à peu près semblable s'est établie à Madrid, et dans le quartier du Palais-Royal à Paris. Elle est fort en vogue dans les rues de Londres, et les musicaux d'Amsterdam ont eu une grande réputation.

L'histoire générale des b..... peut être fort curieuse. Les savans n'ont encore traité ce grand sujet que par parties détachées. Les b..... de Venise et de Rome commencent un peu à dégénérer, parce que tous les beaux-arts tombent en décadence. C'était sans doute la plus belle institution de l'esprit humain avant le voyage de Christophoro Colombo aux îles Antilles. La vérole, que la Providence avait reléguée dans ces îles, a inondé depuis toute la chrétienté; et ces beaux b..... consacrés à la déesse Astarté, ou Décerto, ou Milita, ou Aphrodise, ou Vénus, ont perdu aujourd'hui toute leur splendeur. Je crois bien que l'ennemi de mon oncle les fréquente encore comme des restes des mœurs antiques; mais enfin ce n'est pas une raison pour qu'il affirme que la superbe Babylone n'était qu'un vaste b....., et que la loi du pays ordonnait aux femmes et aux filles des satrapes, voire même aux filles du roi, d'attendre les passans dans les rues. C'est bien pis que si on disait que les femmes

et les filles des bourgmestres d'Amsterdam sont obligées, par la religion calviniste, de se donner dans les musicaux aux matelots hollandais qui reviennent des grandes Indes.

Voilà comme les voyageurs prennent probablement tous les jours un abus de la loi pour la loi même, une grossière coutume du bas peuple pour un usage de la cour. J'ai entendu souvent mon oncle parler sur ce grand sujet avec une extrême édification. Il disait que sur mille quintaux pesans des relations et d'anciennes histoires, on ne trierait pas dix onces de vérités.

Remarquez, s'il vous plaît, mon cher lecteur, la malice du paillard qui outrage si clandestinement la mémoire de mon oncle; il ajoute au texte sacré de Baruch; il le falsifie pour établir son b..... dans la cathédrale de Babylone même. Le texte sacré de l'apocryphe *Baruch* porte dans *la Vulgate: Mulieres autem circumdatæ funibus in viis sedent.* Notre ennemi sacrilége traduit : *Des femmes environnées de cordes sont assises dans les allées du temple.* Le mot *temple* n'est nulle part dans le texte.

Peut-on pousser la débauche au point de vouloir qu'on paillarde ainsi dans les églises ? il faut que l'ennemi de mon oncle soit bien un vilain homme.

S'il avait voulu justifier la paillardise par de grands exemples, il aurait pu choisir ce fameux droit de prélibation, de marquette; de jambage, de cuissage, que quelques seigneurs de châteaux s'étaient arrogé dans la chrétienté, dans le commencement du beau gouvernement féodal. Des barons, des évêques, des abbés, devinrent législateurs, et ordonnèrent que dans tous les mariages autour de leurs châteaux, la première nuit des noces serait pour eux. Il est bien difficile de savoir jusqu'où ils poussaient leur légis-

lation ; s'ils se contentaient de mettre une cuisse dans le lit de la mariée, comme quand on épousait une princesse par procureur ; ou s'il y mettaient les deux cuisses. Mais ce qui est avéré, c'est que ce droit de cuissage, qui était d'abord un droit de guerre, a été vendu enfin aux vassaux par les seigneurs, soit séculiers, soit réguliers, qui ont sagement compris qu'ils pourraient, avec l'argent de ce rachat, avoir des filles plus jolies.

Mais surtout, remarquez, mon cher lecteur, que ces coutumes bizarres, établies sur une frontière par quelques brigands, n'ont rien de commun avec les lois des grandes nations; que jamais le droit de cuissage n'a été approuvé par nos tribunaux; et jamais les ennemis de mon oncle, tout acharnés qu'ils sont, ne trouveront une loi babylonienne qui ait ordonné à toute les dames de la cour de coucher avec les passans.

CHAPITRE III.

DE L'ALCORAN.

Notre infâme débauché cherche un subterfuge chez les Turcs pour justifier les dames de Babylone. Il prend la comédie d'*Arlequin Ulla* pour une loi des Turcs. *Dans l'Orient*, dit-il, *si un mari répudie sa femme, il ne peut la reprendre que lorsqu'elle a épousé un autre homme qui passe la nuit avec elle, etc.* (1). Mon paillard ne sait pas plus son *Al-*

(1) En supposant que la loi existe, elle prescrit seulement qu'un homme ne peut reprendre une femme avec laquelle il a fait divorce, que lorsqu'elle est veuve d'un autre homme, ou qu'elle a été répudiée par lui. Cette loi aurait pour but d'empêcher les époux de se séparer pour des causes très-légères. Un

coran que son *Baruch*. Qu'il lise le chapitre II du grand livre arabe donné pas l'ange Gabriel, et le 45me. paragraphe de *la Sonna;* c'est dans ce chapitre II, intitulé *la Vache*, que le prophète, qui a toujours grand soin des dames, donne des lois sur leur mariage et sur leur douaire : *Ce ne sera pas un crime*, dit-il, *de faire divorce avec vos femmes, pourvu que vous ne les ayez pas encore touchées, et que vous n'ayez pas assigné leur douaire;.... et si vous vous séparez d'elles avant de les avoir touchées, et après avoir établi leur douaire, vous serez obligé de leur payer la moitié de leur douaire, etc., à moins que le nouveau mari ne veuille pas le recevoir.*

KISRON HÉCBALAT DOROMFET ERNAM RABOLA ISRON TAMON ERG BEMIN OULDEG EBORI CARAMOUFEN, etc. (1).

Il n'y a peut-être point de loi plus sage : on en abuse quelquefois chez les Turcs, comme on abuse

homme riche a pu quelquefois, pour éluder la loi, faire jouer cette comédie.

C'est ainsi qu'en Angleterre un homme qui veut se séparer de sa femme avec son consentement, se fait surprendre avec une fille. Dirait-on, que par la loi d'Angleterre, un homme ne peut se séparer de sa femme qu'après avoir couché avec une autre devant témoins ? Ce serait imiter M. Larcher, et prendre l'abus ridicule d'une mauvaise loi pour la loi même. Mais cette loi, quoique mauvaise, ne prescrit ni dans l'Orient ni dans l'Angleterre une action contraire aux mœurs.

(1) Les passages du *Coran* cités par Voltaire, et qui commencent par ces mots : *Ce ne sera pas un crime, etc..... Et si vous vous séparez d'elle, etc.....* sont la traduction fidèle des partie des versets 237 et 238 du chapitre second intitulé *la Vache*. Mais les mots par lesquels il a voulu sans doute représenter le texte sont de pure invention, et n'ont aucun rapport

de tout. Mais en général on peut dire que les lois des Arabes, adoptées par les Turcs leurs vainqueurs, sont bien aussi sensées pour le moins que les coutumes de nos provinces, qui sont toujours en opposition les unes avec les autres.

Mon oncle fesait grand cas de la jurisprudence turque. Je m'aperçus bien, dans mon voyage à Coustantinople, que nous connaissions très-peu ce peuple, dont nous sommes si voisins. Nos moines ignorans n'ont cessé de le calomnier. Ils appellent toujours sa religion *sensuelle*; il n'y en a point qui mortifie plus les sens. Une religion qui ordonne cinq prières par jour, l'abstinence du vin, le jeûne le plus rigoureux; qui défend tous les jeux de hasard; qui ordonne, sous peine de damnation, de donner deux et demi pour cent de son revenu aux pauvres, n'est certainement pas une religion voluptueuse, et ne flatte pas, comme on l'a tant dit, la cupidité et la mollesse. On s'imagine chez nous que chaque bacha a un sérail de sept cents femmes, de trois cents concubines, d'une centaine de

avec le passage dont il s'agit. On en jugera par la citation suivante où l'on a figuré, autant que possible, la prononciation arabe.

Vers 237. *La djunahé aleï koum in tallak toumoun — feridatan nisae malam temessouhounnè av te fridou lèhounnè...*

Vers. 238. *oua in tallak toumou hounnè min cabli an temessou hounnè oua cad farad toum feridatan ferria sù ma farad toum.*

Traduction latine. *Non erit piaculum super vos si repudietis uxores quandiù non tetigeritis eas per conjugium.... Quòd si repudietis eas antequàm tangatis eas : et jam sanxeritis eis sanctionem, etc.* (Marraci, p. 83).

Tous les élémens de cette note ont été fournis par M. Bianchi, adjoint aux secrétaires interprètes du roi pour les langues orientales.

jolis pages, et d'autant d'eunuques noirs. Ce sont des fables dignes de nous. Il faut jeter au feu tout ce qu'on a dit jusqu'ici sur les musulmans. Nous prétendons qu'ils sont autant de Sardanapales, parce qu'ils ne croient qu'un seul Dieu. Un savant turc de mes amis, nommé (1) Notmig, travaille à présent à l'histoire de son pays ; on la traduit à mesure : le public sera bientôt détrompé de toutes les erreurs débitées jusqu'à présent sur les fidèles croyans.

CHAPITRE IV.

DES ROMAINS.

Que M. l'abbé Bazin était chaste ! qu'il avait la pudeur en recommandation ! Il dit dans un endroit de son savant livre, page 51 (vol. XII) : *J'aimerais autant croire Dion Cassius, qui assure que les graves sénateurs de Rome proposèrent un décret, par lequel César, âgé de cinquante-sept ans, aurait le droit de jouir de toutes les femmes qu'il voudrait.*

Qu'y a-t-il donc de si extraordinaire dans un tel décret, s'écrie notre effronté censeur? il trouve cela tout simple ; il présentera bientôt une pareille requête au parlement : je voudrais bien savoir quel âge il a. Tudieu ! quel homme ! Ce Salomon, possesseur de sept cents femmes et trois cents concubines, n'approchait pas de lui.

(1) M. l'abbé Mignot, conseiller au grand conseil, neveu de M. de Voltaire.

CHAPITRE V.

DE LA SODOMIE.

Mon oncle, toujours discret, toujours sage, toujours persuadé que jamais les lois n'ont pu violer les mœurs, s'exprime ainsi dans la *Philosophie de l'histoire*, page 51 (vol. XII) : « Je ne croirai pas » davantage Sextus Empiricus, qui prétend que chez » les Perses la pédérastie était ordonnée. Quelle » pitié ! Comment imaginer que les hommes eussent » fait une loi qui, si elle avait été exécutée, aurait » détruit la race des hommes? La pédérastie au con- » traire était expressément défendue dans le livre du » *Zend;* et c'est ce qu'on voit dans l'abrégé du *Zend*, » le *Sadder*, où il est dit (porte 9) *qu'il n'y a point* » *de plus grand péché.* »

Qui croirait, mon cher lecteur, que l'ennemi de ma famille ne se contente pas de vouloir que toutes les femmes couchent avec le premier venu, mais qu'il veuille encore insinuer adroitement l'amour des garçons? *Les jésuites*, dit-il, *n'ont rien à démêler ici.* Hé! mon cher enfant, mon oncle n'a point parlé des jésuites. Je sais bien qu'il était à Paris lorsque le R. P. Marsi et le R. P. Fréron furent chassés du collége de Louis-le-Grand pour leurs fredaines ; mais cela n'a rien de commun avec Sextus Empiricus; cet écrivain doutait de tout; mais personne ne doute de l'aventure de ces deux révérends pères.

Pourquoi troubler mal à propos leurs mânes? dis-tu, dans l'apologie que tu fais du péché de Sodome. Il est vrai que frère Marsi est mort, mais frère Fréron vit encore. Il n'y a que ses ouvrages qui soient morts, et quand on dit de lui qu'il est *ivre-mort* pres-

que tous les jours, c'est par catachèse, ou si l'on veut, par une espèce de métonymie.

Tu te complais à citer la dissertation de feu M. Jean-Matthieu Gesner, qui a pour titre : *Socrates sanctus pæderasta*, Socrate le saint b.... (1). En vérité cela est intolérable; il pourra bien t'arriver pareille aventure qu'à feu M. Deschaufour; l'abbé Desfontaines l'esquiva.

C'est une chose bien remarquable dans l'histoire de l'esprit humain, que tant d'écrivains folliculaires soient sujets à caution. J'en ai cherché souvent la raison; il m'a paru que les folliculaires sont pour la plupart des crasseux chassés des colléges, qui n'ont jamais pu parvenir à être reçus dans la compagnie des dames : ces pauvres gens, pressés de leurs vilains besoins, se satisfont avec les petits garçons qui leur apportent de l'imprimerie la feuille à corriger, ou avec les petits décrotteurs du quartier; c'est ce qui était arrivé à l'ex-jésuite Desfontaines, prédécesseur de l'ex-jésuite Fréron (2).

N'es-tu pas honteux, notre ami, de rappeler toutes ces ordures dans un *Supplément à la Philosophie de l'histoire?* Quoi! tu veux faire l'histoire de la sodomie? *Il aura*, dit-il, *occasion d'en parler dans un autre ouvrage*. Il va chercher jusqu'à un Syrien nommé Bardezane, qui a dit que chez les Welches

(1) Qui le croirait, mon cher lecteur? cela est imprimé à la page 209 du livre de M. Toxotès, intitulé *Supplément à la Philosophie de l'histoire*.

(2) Un ramoneur à face basanée,
Le fer en main, les yeux ceints d'un bandeau,
S'allait glissant dans une cheminée,
Quand de Sodome un antique bedeau
Vint endosser sa figure inclinée, etc.

tous les petits garçons fesaient cette infamie. *Para de gallois oi neoi gamontai.* Fi, vilain! oses-tu bien mêler ces turpitudes à la sage bienséance dont mon oncle s'est tant piqué? oses-tu outrager ainsi les dames, et manquer de respect à ce point à l'auguste impératrice de Russie, à qui j'ai dédié le livre instructif et sage de feu M. l'abbé Bazin?

CHAPITRE VI.

DE L'INCESTE.

Il ne suffit pas au cruel ennemi de mon oncle d'avoir nié la Providence, d'avoir pris le parti des ridicules fables d'Hérodote contre la droite raison, d'avoir falsifié *Baruch* et l'*Alcoran*, d'avoir fait l'apologie des b..... et de la sodomie; il veut encore canoniser l'inceste. M. l'abbé Bazin a toujours été convaincu que l'inceste au premier degré, c'est-à-dire, entre le père et la fille, entre la mère et le fils, n'a jamais été permis chez les nations policées. L'autorité paternelle, le respect filial, en souffriraient trop. La nature, fortifiée par une éducation honnête, se révolterait avec horreur.

On pouvait épouser sa sœur chez les Juifs, j'en conviens. Lorsque Amnon, fils de David, viola sa sœur Thamar, fille de David, Thamar lui dit en propres mots : *Ne me faites pas de sottises, car je ne pourrais supporter cet opprobre, et vous passerez pour un fou; mais demandez-moi au roi mon père en mariage, et il ne vous refusera pas.*

Cette coutume est un peu contradictoire avec *le Lévitique* : mais les contradictoires se concilient souvent. Les Athéniens épousaient leurs sœurs de père, les Lacédémoniens leurs sœurs utérines, les Égyptiens

leurs sœurs de père et mère. Cela n'était pas permis aux Romains; ils ne pouvaient même se marier avec leurs nièces. L'empereur Claude fut le seul qui obtint cette grâce du sénat. Chez nous autres remués de barbares, on peut épouser sa nièce avec la permission du pape, moyennant la taxe ordinaire, qui va, je crois, à quarante mille petits écus, en comptant les menus frais. J'ai toujours entendu dire qu'il n'en avait coûté que quatre-vingt mille francs à M. de Montmartel. J'en connais qui ont couché avec leurs nièces à bien meilleur marché. Enfin il est incontestable que le pape a, de droit divin, la puissance de dispenser de toutes les lois. Mon oncle croyait même que, dans un cas pressant, sa sainteté pouvait permettre à un frère d'épouser sa sœur, surtout s'il s'agissait évidemment de l'avantage de l'église; car mon oncle était très-grand serviteur du pape.

A l'égard de la dispense pour épouser son père ou sa mère, il croyait le cas très-embarrassant; et il doutait, si j'ose le dire, que le droit divin du saint père pût s'étendre jusque-là. Nous n'en avons, ce me semble, aucun exemple dans l'histoire moderne.

Ovide, à la vérité, dit dans ses belles *Métamorphoses :*

> . . . . . *Gentes tamen esse feruntur,*
> *In quibus et nato genitrix et nata parenti*
> *Jungitur; et pietas geminato crescit amore.*
>
> (Liv. 10, v. 331.)

Ovide avait sans doute en vue les Persans babyloniens, que les Romains leurs ennemis accusaient de cette infamie.

Le partisan des péchés de la chair, qui a écrit contre mon oncle, le défie de trouver un autre pas-

sage que celui-ci de Catulle. Hé bien! qu'en résulterait-il? qu'on n'aurait trouvé qu'un accusateur contre les Perses, et que par conséquent on ne doit point les juger coupables. Mais c'est assez qu'un auteur ait donné crédit à une fausse rumeur, pour que vingt auteurs en soient les échos. Les Hongrois aujourd'hui font aux Turcs mille reproches qui ne sont pas mieux fondés.

Grotius lui-même, dans son assez mauvais livre sur la religion chrétienne, va jusqu'à citer la fable du pigeon de Mahomet. On tâche toujours de rendre ses ennemis odieux et ridicules.

Notre ennemi n'a pas lu sans doute un extrait du *Zenda-Vesta* de Zoroastre, communiqué dans Surate à Lordius, par un de ces mages qui subsistent encore. Les ignicoles ont toujours eu la permission d'avoir cinq femmes : mais il est dit expressément qu'il leur a toujours été défendu d'épouser leurs cousines. Voilà qui est positif. Tavernier, dans son livre IV, avoue que cette vérité lui a été confirmée par un autre mage.

Pourquoi donc notre incestueux adversaire trouve-t-il mauvais que M. l'abbé Bazin ait défendu les anciens Perses? Pourquoi dit-il qu'il était d'usage de coucher avec sa mère? Que gagne-t-il à cela? Veut-il introduire cet usage dans nos familles? ah! qu'il se contente des bonnes fortunes de Babylone.

CHAPITRE VII.

DE LA BESTIALITÉ, ET DU BOUC DU SABBAT.

Il ne manquait plus au barbare ennemi de mon oncle que le péché de bestialité ; il en est enfin convaincu. M. l'abbé Bazin avait étudié à fond l'histoire

de la sorcellerie depuis Jannès et Mambrès, conseillers du roi, sorciers, à la cour de Pharaon, jusqu'au R. P. Girard, accusé juridiquement d'avoir endiablé la damoiselle Cadière en soufflant sur elle. Il savait parfaitement tous les différens degrés par lesquels le sabbat et l'adoration du bouc avaient passé. C'est bien dommage que ses manuscrits soient perdus. Il dit un mot de ses grands secrets dans sa *Philosophie de l'histoire : Le bouc avec lequel les sorcières étaient supposées s'accoupler, vient de cet ancien commerce que les Juifs eurent avec les boucs dans le désert : ce qui leur est reproché dans le Lévitique.*

Remarquez, s'il vous plaît, la discrétion et la pudeur de mon oncle. Il ne dit pas que les sorcières s'accouplent avec un bouc ; il dit qu'elles sont supposées s'accoupler.

Et là-dessus voilà mon homme qui s'échauffe comme un Calabrois pour sa chèvre, et qui vous parle à tort et à travers de fornication avec des animaux, et qui vous cite Pindare et Plutarque pour vous prouver que les dames de la dynastie de Mendès couchaient publiquement avec des boucs. Voyez comme il veut justifier les Juifs par les Mendésiennes. Jusqu'à quand outragera-t-il les dames ? Ce n'est pas assez qu'il prostitue les princesses de Babylone aux muletiers, il donne des boucs pour amans aux princesses de Mendès. Je l'attends aux Parisiennes.

Il est très-vrai, et je l'avoue en soupirant, que *le Lévitique* fait ce reproche aux dames juives qui erraient dans le désert. Je dirai pour leur justification qu'elles ne pouvaient se laver dans un pays qui manque d'eau absolument, et où l'on est encore obligé d'en faire venir à dos de chameau. Elles ne pouvaient changer d'habits, ni de souliers, puis-

qu'elles conservèrent quarante ans leurs mêmes habits par un miracles spécial. Elles n'avaient point de chemise. Les boucs du pays purent très-bien les prendre pour des chèvres à leur odeur. Cette conformité put établir quelque galanterie entre les deux espèces : mon oncle prétendait que ce cas avait été très-rare dans le désert, comme il avait vérifié qu'il est assez rare en Calabre, malgré tout ce qu'on en dit. Mais enfin il lui paraissait évident que quelques dames juives étaient tombées dans ce péché. Ce que dit *le Lévitique* ne permet guère d'en douter. On ne leur aurait pas reproché des intrigues amoureuses dont elles n'auraient pas été coupables.

Et qu'ils n'offrent plus aux velus avec lesquels ils ont forniqué. *Lévitique*, chap. XVII.

Les femmes ne forniqueront point avec les bêtes. Chap. XIX.

La femme qui aura servi de succube à une bête sera punie avec la bête, et leur sang retombera sur eux. Chap. XX.

Cette expression remarquable, *leur sang retombera sur eux*, prouve évidemment que les bêtes passaient alors pour avoir de l'intelligence. Non-seulement le serpent et l'ânesse avaient parlé, mais Dieu, après le déluge, avait fait un pacte, une alliance avec les bêtes. C'est pourquoi de très-illustres commentateurs trouvent la punition des bêtes qui avaient subjugué des femmes, très-analogue à tout ce qui est dit des bêtes dans la Sainte-Ecriture. Elles étaient capables de bien et de mal. Quand aux velus, on croit dans tout l'Orient que ce sont des singes. Mais il est sûr que les Orientaux se sont trompés en cela, car il n'y a point de singes dans l'Arabie déserte. Ils sont trop avisés pour venir dans un pays aride où il faut faire venir de loin le manger et le

boire. Par les velus il faut absolument entendre les boucs.

Il est constant que la cohabitation des sorcières avec un bouc, la coutume de le baiser au derrière, qui est passée en proverbe, la danse ronde qu'on exécute autour de lui, les petits coups de verveine dont on le frappe, et toutes les cérémonies de cette orgie, viennent des Juifs qui les tenaient les Egyptiens; car les Juifs n'ont jamais rien inventé.

Je possède un manuscrit juif qui a, je crois, plus de deux mille ans d'antiquité; il me paraît que l'original doit être du temps du premier ou du second Ptolomée : c'est un détail de toutes les cérémonies de l'adoration du bouc; et c'est probablement sur un exemplaire de cet ouvrage que ceux qui se sont adonnés à la magie ont composé ce qu'on appelle *le Grimoire*. Un grand d'Espagne m'en a offert cent louis d'or, je ne l'aurais pas donné pour deux cents. Jamais le bouc n'est appelé que le *velu* dans cet ouvrage. Il confondrait bien toutes les mauvaises critiques de l'ennemi de feu mon oncle.

Au reste je suis bien aise d'apprendre à la dernière postérité qu'un savant d'une grande sagacité, ayant vu dans ce chapitre que M.*** est convaincu de *bestialité*, a mis en marge, lisez *bêtise*.

CHAPITRE VIII.

D'ABRAHAM ET DE NINON L'ENCLOS.

Monsieur l'abbé Bazin était persuadé avec Onkelos, et avec tous les juifs orientaux, qu'Abraham était âgé d'environ cent trente-cinq ans quand il quitta la Chaldée. Il importe fort peu de savoir précisément

quel âge avait le père des croyans. Quand Dieu nous jugera tous dans la vallée de Josaphat, il est probable qu'il ne nous punira pas d'avoir été de mauvais chronologistes comme le détracteur de mon oncle. Il sera puni pour avoir été vain, insolent, grossier et calomniateur, et non pour avoir manqué d'esprit et avoir ennuyé les dames.

Il est bien vrai qu'il est dit dans *la Genèse* qu'Abraham sortit d'Aran en Mésopotamie, âgé de soixante et quinze ans, après la mort de son père Tharé le potier : mais il est dit aussi dans *la Genèse* que Tharé son père l'ayant engendré à soixante et dix ans, vécut jusqu'à deux cent cinq. Il faut donc absolument expliquer l'un des deux passages par l'autre. Si Abraham sortit de la Chaldée après la mort de Tharé, âgé de deux cent cinq ans, et si Tharé l'avait eu à l'âge de soixante et dix, il est clair qu'Abraham avait juste cent trente-cinq ans lorsqu'il se mit à voyager. Notre lourd adversaire propose un autre système pour esquiver la difficulté; il appelle Philon le Juif à son secours, et il croit donner le change à mon cher lecteur en disant que la ville d'Aran est la même que Carrès. Je suis bien sûr du contraire, et je l'ai vérifié sur les lieux. Mais quel rapport, je vous prie, la ville de Carrès a-t-elle avec l'âge d'Abraham et de Sara?

On demandait encore à mon oncle comment Abraham, venu de Mésopotamie, pouvait se faire entendre à Memphis? Mon oncle répondait qu'il n'en savait rien, qu'il ne s'en embarrassait guère; qu'il croyait tout ce qui se trouve dans la Sainte Écriture, sans vouloir l'expliquer, et que c'était l'affaire de messieurs de Sorbonne, qui ne se sont jamais trompés.

Ce qui est bien plus important, c'est l'impiété avec laquelle notre mortel ennemi compare Sara, la femme

du père des croyans, avec la fameuse Ninon l'Enclos. Il se demande comment il se peut faire que Sara, âgée de soixante et quinze ans, allant de Sichem à Memphis sur son âne pour chercher du blé, enchantât le cœur du roi de la superbe Égypte, et fît ensuite le même effet sur le petit roi de Gérar dans l'Arabie déserte. Il répond à cette difficulté par l'exemple de Ninon. *On sait*, dit-il, *qu'à l'âge de quatre-vingts ans, Ninon sut inspirer à l'abbé Gédoin des sentimens qui ne sont faits que pour la jeunesse ou l'âge viril.* Avouez, mon cher lecteur, que voilà une plaisante manière d'expliquer l'Écriture-Sainte; il veut s'égayer, il croit que c'est là le bon ton. Il veut imiter mon oncle; mais, quand certain animal à longues oreilles veut donner la pate comme le petit chien, vous savez comme on le renvoie.

Il se trompe sur l'histoire moderne comme sur l'ancienne. Personne n'est plus en état que moi de rendre compte des dernières années de mademoiselle l'Enclos, qui ne ressemblait en rien à Sara. Je suis son légataire : je l'ai vue les dernières années de sa vie : elle était sèche comme une momie. Il est vrai qu'on lui présenta l'abbé Gédoin qui sortait alors des jésuites, mais non pas pour les mêmes raisons que les Desfontaines et les Fréron en sont sortis. J'allais quelquefois chez elle avec cet abbé, qui n'avait d'autre maison que la nôtre. Il était fort éloigné de sentir des désirs pour une décrépite ridée qui n'avait sur les os qu'une peau jaune tirant sur le noir.

Ce n'était point l'abbé Gédoin à qui on imputait cette folie; c'était à l'abbé de Châteauneuf, frère de celui qui qui avait été ambassadeur à Constantinople. Châteauneuf avait eu en effet la fantaisie de coucher avec elle vingt ans auparavant. Elle était encore assez belle à l'âge de près de soixante années. Elle lui

donna en riant un rendez-vous pour un certain jour du mois. « Et pourquoi ce jour-là plutôt qu'un autre? » lui dit l'abbé de Châteauneuf. — C'est que j'aurai » alors soixante ans juste, » lui dit-elle. Voilà la vérité de cette historiette qui a tant couru, et que l'abbé de Châteauneuf, mon bon parrain, à qui je dois mon baptême, m'a racontée souvent dans mon enfance pour me former l'esprit et le cœur; mais mademoiselle l'Enclos ne s'attendait pas d'être un jour comparée à Sara dans un libelle contre mon oncle.

Quoique Abraham ne m'ait point mis sur son testament, et que Ninon l'Enclos m'ait mis sur le sien, cependant je la quitte ici pour le père des croyans. Je suis obligé d'apprendre à l'abbé Fou.... (1), détracteur de mon oncle, ce que pensent d'Abraham tous les Guèbres que j'ai vus dans mes voyages. Ils l'appellent Ebrahim, et lui donnent le surnom de *Zerateukt;* c'est notre Zoroastre. Il est constant que ces Guèbres dispersés, et qui n'ont jamais été mêlés avec les autres nations, dominaient dans l'Asie avant l'établissement de la horde juive, et qu'Abraham était de Chaldée, puisque *le Pentateuque* le dit. M. l'abbé Bazin avait approfondi cette matière; il me disait souvent : « Mon neveu, on ne connaît pas assez les » Guèbres, on ne connaît pas assez Ebrahim; croyez-» moi, lisez avec attention le *Zenda-Vesta* et le » *Veidam.* »

(1) Il s'agit ici de l'abbé Foucher de l'académie des belles-lettres, précepteur du duc de La Trimouille. Cet abbé était janséniste; il crut que sa conscience l'obligeait à écrire contre M. de Voltaire; mais la grâce lui manqua.

CHAPITRE IX.

DE THÈBES, DE BOSSUET ET DE ROLLIN.

Mon oncle, comme je l'ai déjà dit, aimait le merveilleux, la fiction en poésie; mais il les détestait dans l'histoire. Il ne pouvait souffrir qu'on mît des conteurs de fables à côté des Tacite, ni des Grégoire de Tours auprès des Rapin-Thoyras. Il fut séduit dans sa jeunesse par le style brillant du discours de Bossuet sur l'*Histoire universelle*. Mais quand il eut un peu étudié l'histoire et les hommes, il vit que la plupart des auteurs n'avaient voulu écrire que des mensonges agréables, et étonner leurs lecteurs par d'incroyables aventures. Tout fut écrit comme les Amadis. Mon oncle riait quand il voyait Rollin copier Bossuet mot à mot, et Bossuet copier les anciens, qui ont dit que dix mille combattans sortaient par chacune des cent portes de Thèbes, et encore deux cents chariots armés en guerre par chaque porte: cela ferait un million de soldats dans une seule ville, sans compter les cochers et les guerriers qui étaient sur les chariots, ce qui ferait encore quarante mille hommes de plus, à deux personnes seulement par chariot.

Mon oncle remarquait très-justement qu'il eût fallu au moins cinq ou six millions d'habitans dans cette ville de Thèbes pour fournir ce nombre de guerriers. Il savait qu'il n'y a pas aujourd'hui plus de trois millions de têtes en Égypte; il savait que Diodore de Sicile n'en admettait pas davantage de son temps: ainsi il rabattait beaucoup de toutes les exagérations de l'antiquité.

Il doutait qu'il y eût eu un Sésostris qui partît d'Égypte pour aller conquérir le monde entier avec

six cent mille hommes et vingt-sept mille chars de guerre. Cela lui paraissait digne de Picrocole dans Rabelais. La manière dont cette conquête du monde entier fut préparée lui paraissait encore plus ridicule. Le père de Sésostris avait destiné son fils à cette belle expédition sur la foi d'un songe ; car les songes alors étaient des avis certains envoyés par le ciel, et le fondement de toutes les entreprises. Le bonhomme, dont on ne dit pas même le nom, s'avisa de destiner tous les enfans qui étaient nés le même jour que son fils, à l'aider dans la conquête de la terre ; et pour en faire autant de héros, il ne leur donnait à déjeuner qu'après les avoir fait courir cent quatre-vingts stades tout d'une haleine : c'est bien courir dans un pays fangeux, où l'on enfonce jusqu'à mi-jambe, et où presque tous les messages se font par bateaux sur les canaux.

Que fait l'impitoyable censeur de mon oncle ? au lieu de sentir tout le ridicule de cette histoire, il s'avise d'évaluer le grand et le petit stade ; et il croit prouver que les petits enfans destinés à vaincre toute la terre ne couraient que trois de nos grandes lieues et demie pour avoir à déjeuner.

Il s'agit bien vraiment de savoir au juste si Sésostris comptait par grand ou petit stade, lui qui n'avait jamais entendu parler de stade, qui est une mesure grecque. Voilà le ridicule de presque tous les commentateurs, des scoliastes ; ils s'attachent à l'explication arbitraire d'un mot inutile, et négligent le fond des choses. Il est question ici de détromper les hommes sur les fables dont on les a bercés depuis tant de siècles. Mon oncle pèse les probabilités dans la balance de la raison ; il

rappelle les lecteurs au bon sens, et on vient nous parler de grands et petits stades !

J'avouerai encore que mon oncle levait les épaules quand il lisait dans Rollin, que Xercès avait fait donner trois cents coups de fouet à la mer ; qu'il avait fait jeter dans l'Hellespont une paire de menottes pour l'enchaîner ; qu'il avait écrit une lettre menaçante au mont Athos ; et qu'enfin lorsqu'il arriva au pas des Thermopyles, où deux hommes de front ne peuvent passer, il était suivi de cinq millions deux cent quatre-vingt-trois mille deux cent vingt personnes, comme le dit le véridique et exact Hérodote.

Mon oncle disait toujours, serrez, serrez, en lisant ces contes de ma Mère-l'Oie. Il disait : Hérodote a bien fait d'amuser et de flatter des Grecs par ces romans, et Rollin a mal fait de ne les pas réduire à leur juste valeur, en écrivant pour des Français du dix-huitième siècle.

CHAPITRE X.

DES PRÊTRES OU PROPHÈTES, OU SCHOEN D'ÉGYPTE.

Oui, barbare, les prêtres d'Égypte s'appelaient *schoen*, et *la Genèse* ne leur donne pas d'autre nom ; *la Vulgate* même rend ce nom par *sacerdos*. Mais qu'importent les noms ? Si tu avais su profiter de la *Philosophie* de mon oncle, tu aurais recherché quelles étaient les fonctions de ces schoen, leurs sciences, leurs impostures ; tu aurais tâché d'apprendre si un schoen était toujours en Égypte un homme constitué en dignité, comme parmi nous un évêque, et même un archidiacre ; ou si

quelquefois on s'arrogeait le titre de schoen, comme on s'appelle parmi nous *Monsieur l'abbé*, sans abbaye; si un schoen, pour avoir été précepteur d'un grand seigneur, et pour être nourri dans sa maison, avait le droit d'attaquer impunément les vivans et les morts, et d'écrire sans esprit contre des Égyptiens qni passaient pour en avoir (1).

Je ne doute pas qu'il n'y ait eu des schoen fort savans; par exemple, ceux qui firent assaut de prodiges avec Moïse, qui changèrent toutes les eaux de l'Égypte en sang, qui couvrirent tout le pays de grenouilles, qui firent naître jusqu'à des poux, mais qui ne purent les chasser; car il y a dans le texte hébreu : *Ils firent ainsi; mais pour chasser les poux, ils ne le purent. La Vulgate* les traite plus durement : elle dit qu'ils ne purent même produire des poux.

Je ne sais si tu es schoen, et si tu fais ces beaux prodiges, car on dit que tu es fort initié dans les mystères des schoen de Saint-Médard; mais je préférerai toujours un schoen doux, modeste, honnête, à un schoen qui dit des injures à son prochain; à un schoen qui cite souvent à faux, et qui raisonne comme il cite; à un schoen qui pousse l'horreur jusqu'à dire que M. l'abbé Bazin entendait mal le grec parce que son typographe a oublié un sigma, et a mis un *oi* pour un *ei*.

Ah! mon fils, quand on a calomnié ainsi les morts, il faut faire pénitence le reste de sa vie.

(1) *Voyez* la note, page 242 de ce volume.

CHAPITRE XI.

DU TEMPLE DE TYR.

Je passe sous silence une infinité de menues méprises du schoen enragé contre mon oncle ; mais je vous demande, mon cher lecteur, la permission de vous faire remarquer comme il est malin. M. l'abbé Bazin avait dit que le temple d'Hercule à Tyr n'était pas des plus anciens. Les jeunes dames qui sortent de l'opéra-comique pour aller chanter à table les jolies chansons de M. Collé ; les jeunes officiers, les conseillers, même de grand'-chambre, MM. les fermiers-généraux, enfin tout ce qu'on appelle à Paris *la bonne compagnie*, se soucieront peut-être fort peu de savoir en quelle année le temple d'Hercule fut bâti. Mon oncle le savait. Son implacable persécuteur se contente de dire vaguement qu'il était aussi ancien que la ville : ce n'est pas là répondre ; il faut dire en quel temps la ville fut bâtie. C'est un point trop intéressant dans la situation présente de l'Europe. Voici les propres paroles de l'abbé Bazin :

« Il est dit dans les annales de la Chine que les » premiers empereurs sacrifiaient dans un temple. » Celui d'Hercule à Tyr ne paraît pas être des plus » anciens. Hercule ne fut jamais chez aucun peuple » qu'une divinité secondaire ; cependant le temple » de Tyr est très-antérieur à celui de Judée. Hiram » en avait un magnifique, lorsque Salomon *aidé par* » *Hiram* bâtit le sien. Hérodote, qui voyagea chez les » Tyriens, dit que de son temps les archives de Tyr » ne donnaient à ce temple que deux mille trois « cents ans d'antiquité. »

Il est clair par là que le temple de Tyr n'était antérieur à celui de Salomon que d'environ douze cents années. Ce n'est pas là une antiquité bien reculée, comme tous les sages en conviendront. Hélas! presque toutes nos antiquités ne sont que d'hier; Il n'y a que quatre mille six cents ans qu'on éleva un temple dans Tyr. Vous sentez, ami lecteur, combien quatre mille six cents ans sont peu de chose dans l'étendue des siècles, combien nous sommes peu de chose, et surtout combien un pédant orgueilleux est peu de chose.

Quand au divin Hercule, dieu de Tyr, qui dépucela cinquante demoiselles en une nuit, mon oncle ne l'appelle que *dieu secondaire*. Ce n'est pas qu'il eût trouvé quelque autre dieu des gentils qui en eût fait davantage; mais il avait de très-bonnes raisons pour croire que tous les dieux de l'antiquité, ceux même *majorum gentium*, n'étaient que des dieux du second ordre, auxquels présidait le dieu formateur, le maître de l'univers, le *Deus optimus* des Romains, le *Knef* des Egyptiens, l'*Iaho* des Phéniciens, le *Mithra* des Babyloniens, le *Zeus* des Grecs, maître des dieux et des hommes, l'*Iezad* des anciens Persans. Mon oncle, adorateur de la Divinité, se complaisait à voir l'univers entier adorer un dieu unique, malgré les superstitions abominables dans lesquelles toutes les nations anciennes, excepté les lettrés chinois, se sont plongées.

CHAPITRE XII.

DES CHINOIS.

Quel est donc cet acharnement de notre adversaire contre les Chinois, et contre tous les gens sensés de

l'Europe qui rendent justice aux Chinois? Le barbare n'hésite point à dire *que les petits philosophes ne donnent une si haute antiquité à la Chine que pour décréditer l'Écriture.*

Quoi! c'est pour décréditer l'Ecriture Sainte que l'archevêque *Navarette, Gonzales Mendoza, Hennengius, Louis de Gusman, Semmedo,* et tous les missionnaires sans en excepter un seul, s'accordent à faire voir que les Chinois doivent être rassemblés en corps de peuple depuis plus de cinq mille années? Quoi! c'est pour insulter à la religion chrétienne qu'en dernier lieu le P. Parennin a réfuté avec tant d'évidence la chimère d'une prétendue colonie envoyée d'Egypte à la Chine? Ne se lassera-t-on jamais au bout de nos terres occidentales de contester aux peuples de l'Orient leurs titres, leurs arts, et leurs usages? Mon oncle était fort irrité contre cette témérité absurde. Mais comment accorderons-nous le texte hébreu avec le samaritain? Hé morbleu, comme vous pourrez, disait mon oncle : mais ne vous faites pas moquer des Chinois; laissez-les en paix comme ils vous y laissent.

Écoute, cruel ennemi de feu mon cher oncle; tâche de répondre à l'argument qu'il poussa vigoureusement dans sa brochure en trois volumes de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations.* Mon oncle était aussi savant que toi, mais il était mieux savant, comme dit Montagne; ou, si tu veux, il était aussi ignorant que toi (car en vérité que savons-nous?) mais il raisonnait, il ne compilait pas. Or, voici comme il raisonne puissamment dans le premier volume de cet *Essai sur les mœurs, etc.*, pages 243 et 244, où il se moque de beaucoup d'histoires.

« Qu'importe, après tout, que ces livres renfer-

» ment ou non une chronologie toujours sûre? Je
» veux que nous ne sachions pas en quel temps pré-
» cisément vécut Charlemagne : dès qu'il est certain
» qu'il a fait de vastes conquêtes avec de grandes
» armées, il est clair qu'il est né chez une nation
» nombreuse, formée en corps de peuple par une
» longue suite de siècles. Puis donc que l'empereur
» Hiao, qui vivait incontestablement plus de quatre
» mille quatre cents ans avant notre ère, conquit
» tout le pays de la Corée, il est indubitable que son
» peuple était de l'antiquité la plus reculée. De plus,
» les Chinois inventèrent un cycle, un comput, qui
» commence deux mille six cent deux ans avant le
» nôtre. Est-ce à nous à leur contester une chrono-
» logie unanimement reçue chez eux; à nous qui
» avons soixante systèmes différens pour compter les
» temps anciens, et qui ainsi n'en avons pas un?

» Les hommes ne multiplient pas aussi aisément
» qu'on le pense : le tiers des enfans est mort au
» bout de dix ans. Les calculateurs de la propagation
» de l'espèce humaine, ont remarqué qu'il faut des
» circonstances favorables et rares pour qu'une na-
» tion s'accroisse d'un vingtième au bout de cent
» années; et très-souvent il arrive que la peuplade
» diminue, au lieu d'augmenter. De savans chrono-
» logistes ont supputé qu'une seule famille après le
» déluge, toujours occupée à peupler, et ses enfans
» s'étant occupés de même, il se trouva en deux cent
» cinquante ans beaucoup plus d'habitans que n'en
» contient aujourd'hui l'univers. Il s'en faut beau-
» que *le Talmud* et les *Mille et une nuits* contien-
» nent rien de plus absurde. On ne fait point ainsi
» des enfans à coups de plume. Voyez nos colonies;
» voyez ces archipels immenses de l'Asie, dont il ne
» sort personne. Les Maldives, les Philippines, les

» Moluques, n'ont pas le nombre d'habitans néces-
» saires. Tout cela est encore une nouvelle preuve
» de la prodigieuse antiquité de la population de la
» Chine. »

Il n'y a rien à répondre, mon ami.

Voici encore comme mon oncle raisonnait. Abraham s'en va chercher du blé avec sa femme en Égypte, l'année qu'on dit être la 1917e, avant notre ère, il y a tout juste trois mille six cent quatre-vingt-quatre ans; c'était quatre cent vingt-huit ans après le déluge universel. Il va trouver le pharaon, le roi d'Égypte; il trouve des rois partout, à Sodome, à Gomorrhe, à Gérar, à Salem: déjà même on avait bâti la tour de Babel environ trois cent quatorze ans avant le voyage d'Abraham en Égypte. Or, pour qu'il y ait tant de rois, et qu'on bâtisse de si belles tours, il est clair qu'il faut bien des siècles. L'abbé Bazin s'en tenait là; il laissait le lecteur tirer ses conclusions.

O l'homme discret que feu M. l'abbé Bazin! aussi avait-il vécu familièrement avec Jérôme Carré, Guillaume Vadé, feu M. Ralph, auteur de *Candide*, et plusieurs autres grands personnages du siècle. Dis-moi qui tu hantes, et je te dirai qui tu es.

CHAPITRE XIII.

DE L'INDE ET DU VEIDAM.

L'abbé Bazin, avant de mourir, envoya à la bibliothèque du roi le plus précieux manuscrit qui soit dans tout l'Orient. C'est un ancien commentaire d'un brame nommé Shumontou, sur le *Veidam*, qui est le livre sacré des anciens brachmanes. Ce manuscrit est incontestablement du temps où l'ancienne reli-

gion des gymnosophistes commençait à se corrompre; c'est après nos livres sacrés le monument le plus respectable de la croyance de l'unité de Dieu. Il est intitulé, *Ézour-Veidam;* comme qui dirait, *le vrai Veidam*, *le Veidam expliqué*, *le pur Veidam.* On ne peut pas douter qu'il n'ait été écrit avant l'expédition d'Alexandre dans les Indes, puisque longtemps avant Alexandre, l'ancienne religion bramine ou abramine, l'ancien culte enseigné par Brama, avait été corrompu par des superstitions et par des fables. Ces superstitions même avaient pénétré jusqu'à la Chine du temps de Confutzée, qui vivait environ trois cents ans avant Alexandre. L'auteur de *l'Ézour-Veidam* combat toutes ces superstitions qui commençaient à naître de son temps. Or, pour qu'elles aient pu pénétrer de l'Inde à la Chine, il faut un assez grand nombre d'années: ainsi, quand nous supposerons que ce rare manuscrit a été écrit environ quatre cents ans avant la conquête d'une partie de l'Inde par Alexandre, nous ne nous éloignerons pas beaucoup de la vérité.

Shumonton combat toutes les espèces d'idolâtrie dont les Indiens commençaient alors à être infectés; ce qui est extrêmement important, c'est qu'il rapporte les propres paroles du *Veidam*, dont aucun homme en Europe, jusqu'à présent, n'avait connu un seul passage. Voici donc ces propres paroles du *Veidam* attribué à Brama, citées dans l'*Ezour-Veidam :*

C'est l'Être suprême qui a tout créé, le sensible et l'insensible: il y a eu quatre âges différens: tout périt à la fin de chaque âge, tout est submergé, et le déluge est un passage d'un âge à l'autre, etc.

Lorsque Dieu existait seul, et que nul autre être n'existait avec lui, il forma le dessein de créer le

monde. Il créa d'abord le temps, ensuite l'eau et la terre; et, du mélange de cinq élémens, à savoir, la terre, l'eau, le feu, l'air et la lumière, il en forma les différens corps, et leur donna la terre pour leur base. Il fit ce globe que nous habitons en forme ovale comme un œuf. Au milieu de la terre est la plus haute de toutes les montagnes nommée Mérou (*C'est l'Immaüs*). *Adimo* (*c'est le nom du premier homme*) *sortit des mains de Dieu. Procriti est le nom de son épouse. D'Adimo naquit Brama, qui fut le législateur des nations et le père des brames.*

Une preuve non moins forte que ce livre fut écrit long-temps avant Alexandre, c'est que les noms des fleuves et des montagnes de l'Inde sont les mêmes que dans *le Hanscrit*, qui est la langue sacrée des brachmanes. On ne trouve pas dans l'*Ezour-Veidam* un seul des noms que les Grecs donnèrent aux pays qu'ils subjuguèrent. L'Inde s'appelle *Zomboudipo*, le Gange *Zanoubi*, le mont Immaüs *Merou*, *etc.*

Notre ennemi, jaloux des services que l'abbé Bazin a rendus aux lettres, à la religion et à la patrie, se ligue avec le plus implacable ennemi de notre chère patrie, de nos lettres, et de notre religion, le docteur Warburton, devenu, je ne sais comment, évêque de Glocester, commentateur de Shakespear, et auteur d'un fatras contre l'immortalité de l'âme, sous le nom de la *divine légation de Moïse:* il rapporte une objection de ce brave prêtre hérétique contre l'opinion de l'abbé Bazin, bon catholique, et contre l'évidence que l'*Ezour-Veidam* a été écrit avant Alexandre. Voici l'objection de l'évêque :

« Cela est aussi judicieux qu'il le serait d'observer
» que les annales des Sarrazins et des Turcs ont été
» écrites avant les conquêtes d'Alexandre, parce
» que nous n'y remarquons point les noms que les

» Grecs imposèrent aux rivières, aux villes et aux
» contrées qu'ils conquirent dans l'Asie mineure,
» et qu'on n'y lit que les noms anciens qu'elles
» avaient depuis les premiers temps. Il n'est jamais
» entré dans la tête de ce poète que les Indiens et
» les Arabes pouvaient exactement avoir la même
» envie de rendre les noms primitifs aux lieux d'où
» les Grecs avaient été chassés. »

Warburton ne connaît pas plus les vraisemblances que les bienséances. Les Turcs et les Grecs modernes ignorent aujourd'hi les anciens noms du pays que les uns habitent en vainqueurs et les autres en esclaves. Si nous déterrions un ancien manuscrit grec, dans lequel Stamboul fût appelé Constantinople; l'Atméidam, Hippodrome; Scutari, le faubourg de Chalcédoine; le cap Janissari, promontoire de Sigée; Cara Denguis, le Pont-Euxin, etc.; nous conclurions que ce manuscrit est d'un temps qui a précédé Mahomet II, et nous jugerions ce manuscrit très-ancien, s'il ne contenait que les dogmes de la primitive église.

Il est donc très-vraisemblable que le brachmane qui écrivait dans le Zomboudipo, c'est-à-dire dans l'Inde, écrivait avant Alexandre, qui donna un autre nom au Zomboudipo; et cette probabilité devient une certitude; lorsque ce brachmane écrit dans les premiers temps de la corruption de sa religion, époque évidemment antérieure à l'expédition d'Alexandre.

Warburton, de qui l'abbé Bazin avait relevé quelques fautes avec sa circonspection ordinaire, s'en est vengé avec toutes l'âcreté du pédantisme. Il s'est imaginé, selon l'ancien usage, que des injures étaient des raisons; et il a poursuivi l'abbé Bazin avec toute la fureur que l'Angleterre entière lui re-

proche. On n'a qu'à s'informer dans Paris à un ancien membre du parlement de Londres qui vient d'y fixer son séjour, du caractère de cet évêque Warburton, commentateur de Shakespear, et calomniateur de Moïse; on saura ce qu'on doit penser de cet homme, et l'on apprendra comment les savans d'Angleterre, et surtout le célèbre évêque Lowth, ont réprimé son orgueil et confondu ses erreurs.

CHAPITRE XIV.

QUE LES JUIFS HAÏSSAIENT TOUTES LES NATIONS.

L'auteur du *Supplément à la Philosophie de l'histoire* croit accabler l'abbé Bazin, en répétant les injures atroces que lui dit Warburton au sujet des Juifs. Mon oncle était lié avec les plus savans Juifs de l'Asie. Ils lui avouèrent qu'il avait été ordonné à leurs ancêtres d'avoir toutes les nations en horreur : et en effet parmi tous les historiens qui ont parlé d'eux, il n'en est aucun qui ne soit convenu de cette vérité, et même pour peu qu'on ouvre les livres de leurs lois, vous trouverez au chapitre IV du *Deutéronome : Il vous a conduits avec sa grande puissance pour exterminer à votre entrée de très-grandes nations.*

Au chap. VII : *Il consumera peu à peu les nations devant vous par parties; vous ne pourrez les exterminer toutes ensemble, de peur que les bêtes de la terre ne se multiplient trop.*

Il vous livrera leurs rois entre vos mains. Vous détruirez jusqu'à leur nom : rien ne pourra vous résister.

On trouverait plus de cent passages qui indiquent cette horreur pour tous les peuples qu'ils connaissaient. Il ne leur était pas permis de manger avec les Égyptiens; de même qu'il était défendu aux Égyptiens de manger avec eux. Un Juif était souillé, et le serait encore aujourd'hui, s'il avait tâté d'un mouton tué par un étranger, s'il s'était servi d'une marmite étrangère. Il est donc constant que leur loi les rendait nécessairement les ennemis du genre humain. *La Genèse*, il est vrai, fait descendre toutes les nations du même père. Les Persans, les Phéniciens, les Babyloniens, les Égyptiens, les Indiens, venaient de Noé comme les Juifs; qu'est-ce que cela prouve, sinon que les Juifs haïssaient leurs frères? Les Anglais sont aussi les frères des Français. Cette consanguinité empêche-t-elle que Warburton ne nous haïsse? il hait jusqu'à ses compatriotes, qui le lui rendent bien.

Il a beau dire que les Juifs ne haïssaient que l'idolâtrie des autres nations, il ne sait pas absolument ce qu'il dit. Les Persans n'étaient point idolâtres; et ils étaient l'objet de la haine juive. Les Persans adoraient un seul Dieu, et n'avaient point alors de simulacres. Les Juifs adoraient un seul Dieu, et avaient des simulacres, douze bœufs dans le temple, deux chérubins dans le saint des saints. Ils devaient regarder tous leurs voisins comme leurs ennemis, puisqu'on leur avait promis qu'ils domineraient d'une mer à l'autre, et depuis les bords du Nil jusqu'à ceux de l'Euphrate. Cette étendue de terrain leur aurait composé un empire immense. Leur loi, qui leur promettait cet empire, les rendait donc nécessairement ennemis de tous les peuples qui habitaient depuis l'Euphrate jusqu'à la Méditerranée. Leur extrême ignorance ne leur permettait pas de connaître d'au-

tres nations ; et en détestant tout ce qu'ils connaissaient, ils croyaient détester toute la terre.

Voilà l'exacte vérité. Warburton prétend que l'abbé Bazin ne s'est exprimé ainsi que parce qu'un Juif, qu'il appelle *grand babillard*, avait fait autrefois une banqueroute audit abbé Bazin. Il est vrai que le Juif Médina fit une banqueroute considérable à mon oncle ; mais cela empêche-t-il que Josué n'ait fait pendre trente et un rois, selon les Saintes Écritures? Je demande à Warburton si l'on aime les gens que l'on fait pendre? *hang him* (1).

CHAPITRE XV.

DE WARBURTON.

Contredites un homme qui se donne pour savant, et soyez sûr alors de vous attirer des volumes d'injures. Quand mon oncle apprit que Warburton, après avoir commenté Shakespear, commentait Moïse, et qu'il avait déjà fait deux gros volumes pour démontrer que les juifs, instruits par Dieu même, n'avaient aucune idée ni de l'immortalité de l'ame, ni d'un jugement après la mort, cette entreprise lui parut monstrueuse, ainsi qu'à toutes les consciences timorées de l'Angleterre. Il en écrivit son sentiment à M. S.... (2) avec sa modération ordinaire. Voici ce que M. S.... lui répondit :

(1) Pendez-le.

(2) Cette initiale désigne M. Silhouette, ministre d'état sous Louis XV, à qui l'on doit les *Dissertations sur l'union de la religion, de la morale et de la politique, tirées d'un ouvrage de M. Warburton.* 1742, 2 vol. in-12.

« Monsieur,

» C'est une entreprise merveilleusement scandaleuse dans un prêtre, *t'is an undertaking wonderfully scandalous in a priest*, de s'attacher à détruire l'opinion la plus ancienne et la plus utile aux hommes. Il vaudrait bien mieux que ce Warburton commentât l'opéra du gueux, *the beggar's opera*, après avoir très-mal commenté Shakespear, que d'entasser une érudition si mal digérée et si erronée pour détruire la religion. Car enfin, notre sainte religion est fondée sur la juive. Si Dieu a laissé le peuple de l'ancien Testament dans l'ignorance de l'immortalité de l'ame et des peines et des récompenses après la mort, il a trompé son peuple chéri; la religion juive est donc fausse; la chrétienne, fondée sur la juive, ne s'appuie donc que sur un tronc pourri. Quel est le but de cet homme audacieux? je n'en sais encore rien. Il flatte le gouvernement: s'il obtient un évêché, il sera chrétien; s'il n'en obtient point, j'ignore ce qu'il sera. Il a déjà fait deux gros volumes sur la légation de Moïse, dans lesquels il ne dit pas un seul mot de son sujet. Cela ressemble au chapitre des coches, où Montagne parle de tout, excepté de coches, c'est un chaos de citations dont on ne peut tirer aucune lumière. Il a senti le danger de son audace, et il a voulu l'envelopper dans les obscurités de son style. Il se montre enfin plus à découvert dans son troisième volume. C'est là qu'il entasse tous les passages favorables à son impiété, et qu'il écarte tous ceux qui appuient l'opinion commune. Il va chercher dans Job, qui n'était pas hébreu, ce passage équivoque : *Comme le nuage qui se dissipe et s'évanouit, ainsi est au tombeau l'homme qui ne reviendra plus.*

» Et ce vain discours d'une pauvre femme à David :

Nous devons mourir : nous sommes comme l'eau répandue sur la terre, qu'on ne peut plus ramasser.

» Et ces versets du psaume LXXXVIII : *Les morts ne peuvent se souvenir de toi. Qui pourra te rendre des actions de grâces dans la tombe? que me reviendra-t-il de mon sang, quand je descendrai dans la fosse? La poussière t'adressera-t-elle des vœux? déclarera-t-elle la vérité?*

» *Montreras-tu tes merveilles aux morts? Les morts se lèveront-ils? Auras-tu d'eux des prières?*

» Le livre de *l'Ecclésiaste*, dit-il, page 170, est encore plus positif. *Les vivans savent qu'ils mourront, mais les morts ne savent rien; point de récompense pour eux, leur mémoire périt à jamais.*

» Il met ainsi à contribution Ézéchiel, Jérémie, et tout ce qu'il peut trouver de favorable à son système.

» Cet acharnement à répandre le dogme funeste de la mortalité de l'ame a soulevé contre lui tout le clergé. Il a tremblé que son patron, qui pense commme lui, ne fût pas assez puissant pour lui faire avoir un évêché. Quel parti a-t-il pris alors? celui de dire des injures à tous les philosophes.

Quis tulerit Gracchos de seditione querentes?
(Juv. Sat. II, v. 24).

» Il a élevé l'étendard du fanatisme d'une main, tandis que de l'autre il déployait celui de l'irréligion. Par là il a ébloui la cour; et en enseignant réellement la mortalité de l'âme, et feignant ensuite de l'admettre, il aura probablement l'évêché qu'il désire. Chez vous tout chemin mène à Rome; et chez nous tout chemin mène à l'évêché. »

Voilà ce que M. S.... écrivait en 1757; et tout ce

qu'il a prédit est arrivé. Warburton jouit d'un bon évêché; il insulte les philosophes. En vain l'évêque Lowth a pulvérisé son livre, il n'en est que plus audacieux, il cherche même à persécuter; et s'il pouvait, il ressemblerait au *Peachum, in the beggar's opera*, qui se donne le plaisir de faire pendre ses complices. La plupart des hypocrites ont le regard doux du chat, et cachent leurs griffes; celui-ci découvre les siennes en levant une tête hardie. Il a été ouvertement délateur, et il voudrait être persécuteur.

Les philosophes d'Angleterre lui reprochent l'excès de la mauvaise foi et celui de l'orgueil. L'église anglicane le regarde comme un homme dangereux; les gens de lettres, comme un écrivain sans goût et sans méthode, qui ne sait qu'entasser citations sur citations; les politiques, comme un brouillon qui ferait revivre, s'il pouvait, la chambre étoilée : mais il se moque de tout cela.

Warburton me répondra peut-être qu'il n'a fait que suivre le sentiment de mon oncle, et de plusieurs autres savans qui ont tous avoué qu'il n'est pas parlé expressément de l'immortalité de l'ame dans la loi judaïque. Cela est vrai, il n'y a que des ignorans qui en doutent, et des gens de mauvaise foi qui affectent d'en douter; mais le pieux Bazin disait que cette doctrine, sans laquelle il n'est point de religion, n'étant pas expliquée dans l'ancien Testament, y doit être sous-entendue; qu'elle y est virtuellement; que si on ne l'y trouve pas *totidem verbis*, elle y est *totidem litteris;* et qu'enfin si elle n'y est point du tout, ce n'est pas à un évêque à le dire.

Mais mon oncle a toujours soutenu que Dieu est bon; qu'il a donné l'intelligence à ceux qu'il a favorisés; qu'il a suppléé à notre ignorance. Mon oncle

napoint dit d'injures aux savans ; il n'a jamais cherché à persécuter personne : au contraire, il a écrit contre l'intolérance le livre le plus honnête, le plus circonspect, le plus chrétien, le plus rempli de piété, qn'on ait fait depuis Thomas à Kempis. Mon oncle, quoique un peu enclin à la raillerie, était pétri de douceur et d'indulgence. Il fit plusieurs pièces de théâtre dans sa jeunesse, tandis que l'évêque Warburton ne pouvait que commenter des comédies. Mon oncle, quand on sifflait ses pièces, sifflait comme les autres. Si Warburton a fait imprimer Guillaume Shakespear avec des notes, l'abbé Bazin a fait imprimer Pierre Corneille aussi avec des notes. Si Warburton gouverne une église, l'abbé Bazin en a fait bâtir une qui n'approche pas à la vérité de la magnificence de M. le Franc de Pompignan, mais enfin qui est assez propre. En un mot, je prendrai toujours le parti de mon oncle.

CHAPITRE XVI.

CONCLUSION DES CHAPITRES PRÉCÉDENS.

Tout le monde connaît cette réponse prudente d'un cocher à un batélier : Si tu me dis que mon carrosse est un bélître, je te dirai que ton bateau est un maraud. Le batelier qui a écrit contre mon oncle a trouvé en moi un cocher qui le mène grand train. Ce sont là de ces honnêtetés littéraires dont on ne saurait fournir trop d'exemples pour former les jeunes gens à la politesse et au bon ton. Mais je préfère encore au beau discours de ce cocher l'apophthegme de Montagne : *Ne regarde pas qui est le plus savant, mais qui est le mieux savant.* La science ne consiste pas à répéter au hasard ce que les autres on dit; à

coudre à un passage hébreu qu'on n'entend point, un passage grec qu'on entend mal; à mettre dans un nouvel in-douze ce qu'on a trouvé dans un vieil in-folio; à crier :

> Nous rédigeons au long, de point en point,
> Ce qu'on pensa; mais nous ne pensons point.

Le vrai savant est celui qui n'a nourri son esprit que de bons livres, et qui a su mépriser les mauvais; qui sait distinguer la vérité du mensonge, et le vraisemblable du chimérique; qui juge d'une nation par ses mœurs plus que par ses lois, parce que les lois peuvent être bonnes, et les mœurs mauvaises. Il n'appuie point un fait incroyable de l'autorité d'un ancien auteur. Il peut, s'il veut, faire voir le peu de foi qu'on doit à cet auteur, par l'intérêt que cet écrivain a eu de mentir, et par le goût de son pays pour les fables; il peut montrer que l'auteur même est supposé. Mais ce qui le détermine le plus, c'est quand le livre est plein d'extravagances; il les réprouve, il les regarde avec dédain, en quelque temps et par quelques mains qu'elles aient été écrites.

S'il voit dans Tite-Live qu'un augure a coupé un caillou avec un rasoir, aux yeux d'un étranger nommé Lucumon, devenu roi de Rome, il dit : Ou Tite-Live a écrit une sottise, ou Lucumon Tarquin et l'augure étaient deux fripons qui trompaient le peuple, pour le mieux gouverner. En un mot, le sot copie, le pédant cite, et le savant juge.

M. Toxotès, qui copie et qui cite, et qui est incapable de juger, qui ne sait que dire des injures de batelier à un homme qu'il n'a jamais vu, a donc eu à faire à un cocher qui lui donne des coups de fouet qu'il méritait; et le bout de son fouet a sanglé Warburton.

Tout mon chagrin dans cette affaire est que personne n'ayant lu la diatribe de M. Toxotès (1), très-peu de gens liront la réponse du neveu de l'abbé Bazin ; cependant le sujet est intéressant : il ne s'agit pas moins que des dames et des petits garçons de Babylone, des boucs de Mendès, de Warburton, et de l'immortalité de l'ame. Mais tous ces objets sont épuisés. Nous avons tant de livres, que la mode de lire est passée. Je compte qu'il s'imprime vingt mille feuilles au moins par mois en Europe. Moi qui suis grand lecteur, je n'en lis pas la quarantième partie ; que fera donc le reste du genre humain ? Je voudrais dans le fond de mon cœur, que le collége des cardinaux me remerciât d'avoir anathématisé un évêque anglican ; que l'impératrice de Russie, le roi de Pologne, le roi de Prusse, le hospodar de Valachie et le grand-visir, me fissent des complimens sur ma pieuse tendresse pour l'abbé Bazin mon oncle, qui a été fort connu d'eux. Mais ils ne m'en diront pas un mot, ils ne sauront rien de ma querelle. J'ai beau protester, à la face de l'univers, que M. Toxotès ne sait ce qu'il dit, on me demande qui est M. Toxotès, et on ne m'écoute pas. Je remarque, dans l'amertume de mon cœur, que toutes les disputes littéraires ont une pareille destinée. Le monde est devenu bien tiède ; une sottise ne peut plus être célèbre ; elle est étouffée le lendemain par cent sottises qni cèdent la place à d'autres. Les jésuites sont heureux ; on parlera d'eux long-temps depuis la Rochelle jusqu'à Macao. *Vanitas vanitatum.*

(1) *Toxotès* est un mot grec qui signifie *Larcher.*

CHAPITRE XVII.

SUR LA MODESTIE DE WARBURTON, ET SUR SON SYSTÈME ANTIMOSAÏQUE.

La nature de l'homme est si faible, et on a tant d'affaires dans cette vie, que j'ai oublié, en parlant de ce cher Warburton, de remarquer combien cet évêque serait pernicieux à la religion chrétienne, et à toute religion, si mon oncle ne s'était pas opposé vigoureusement à sa hardiesse.

Les anciens sages, dit Warburton (1), *crurent légitime et utile au public de dire le contraire de ce qu'ils pensaient.*

(2) *L'utilité, et non la vérité, était le but de la religion.*

Il emploie un chapitre entier à fortifier ce système par tous les exemples qu'il peut accumuler.

Remarquez que, pour prouver que les Juifs étaient une nation instruite par Dieu même, il dit que la doctrine de l'immortalité de l'ame et d'un jugement après la mort est d'une nécessité absolue, et que les Juifs ne la connaissaient pas. *Tout le monde*, dit-il (*all mankind*), *et spécialement les nations les plus savantes et les plus sages de l'antiquité, sont convenus de ce principe* (3).

Voyez, mon cher lecteur, quelle horreur et quelle erreur dans ce peu de paroles qui font le sujet de son livre. Si tout l'univers, et particulièrement les nations les plus sages et les plus savantes, croyaient l'immortalité de l'ame, les Juifs, qui ne la croyaient pas, n'étaient donc qu'un peuple de brutes et d'in-

(1) Tome II, page 89.
(2) *Ibid.*, Page 91.
(3) Tome I, page 87.

sensés que Dieu ne conduisait pas. Voilà l'horreur dans un prêtre qui insulte les pauvres laïques. Hélas! que n'eût-il point dit contre un laïque qui eût avancé les mêmes propositions! Voici maintenant l'erreur.

C'est que du temps que les Juifs étaient une petite horde de Bédouins, errante dans les déserts de l'Arabie pétrée, on ne peut prouver que toutes les nations du monde crussent l'ame immortelle. L'abbé Bazin était persuadé, à la vérité, que cette opinion était reçue chez les Chaldéens, chez les Persans, chez les Égyptiens, c'est-à-dire, chez les philosophes de ces nations; mais il est certain que les Chinois n'en avaient aucune connaissance, et qu'il n'en est point parlé dans les *cinq Kings*, qui sont antérieurs de plusieurs siècles au temps de l'habitation des Juifs dans les déserts d'Oreb et de Cadès-Barné.

Comment donc ce Warburton, en avançant des choses si dangereuses, et en se trompant si grossièrement, a-t-il pu attaquer les philosophes, et particulièrement l'abbé Bazin, dont il aurait dû rechercher le suffrage?

N'attribuez cette inconséquence, mes frères, qu'à la vanité. C'est elle qui nous fait agir contre nos intérêts. La raison dit: Nous hasardons une entreprise difficile, ayons des partisans. L'amour-propre crie: Ecrasons tout pour régner. On croit l'amour-propre, alors on finit par être écrasé soi-même.

J'ajouterai encore à ce petit appendix, que l'abbé Bazin est le premier qui ait prouvé que les Égyptiens sont un peuple très-nouveau, quoiqu'ils soient beaucoup plus anciens que les Juifs. Nul savant n'a contredit la raison qu'il en apporte, c'est qu'un pays inondé quatre mois de l'année depuis qu'il est

coupé par des canaux, devait être inondé au moins huit mois de l'année, avant que ces canaux eussent été faits. Or, un pays toujours inondé était inhabitable. Il a fallu des travaux immenses, et par conséquent une multitude de siècles pour former l'Égypte.

Par conséquent les Syriens, les Babyloniens, les Persans, les Indiens, les Chinois, les Japonais, etc., durent être formés en corps de peuples très-longtemps avant que l'Égypte pût devenir une habitation tolérable. On tirera de cette vérité les conclusions qu'on voudra, cela ne me regarde pas. Mais y a-t-il bien des gens qui se soucient de l'antiquité égyptienne ?

CHAPITRE XVIII.

DES HOMMES DE DIFFÉRENTES COULEURS.

Mon devoir m'oblige de dire que l'abbé Bazin admirait la sagesse éternelle dans cette profusion de variétés dont elle a couvert notre petit globe. Il ne pensait pas que les huîtres d'Angleterre fussent engendrées des crocodiles du Nil, ni que les girofliers des îles Moluques tirassent leur origine des sapins des Pyrénées. Il respectait également les barbes des Orientaux, et les mentons dépourvus à jamais de poil follet, que Dieu a donnés aux Américains. Les yeux de perdrix des albinos, leur cheveux qui sont de la plus belle soie et du plus beau blond, la blancheur éclatante de leur peau, leurs longues oreilles, leur petite taille d'environ trois pieds et demi, le ravissaient en extase quand il les comparait aux nègres leurs voisins, qui ont de la laine sur la tête, et de la barbe au menton, que Dieu a refusé aux Albinos. Il avait vu des hommes rouges, il en avait vu de cou-

leur de cuivre, il avait manié le tablier qui pend aux Hottentots et aux Hottentotes depuis le nombril jusqu'à la moitié des cuisses. O profusion de richesses, s'écriait-il. O que la nature est féconde !

Je suis bien aise de révéler ici aux cinq ou six lecteurs qui voudront s'instruire dans cette diatribe, que l'abbé Bazin a été violemment attaqué dans un journal nommé *économique*, que j'ai acheté jusqu'à présent, et que je n'achèterai plus. J'ai été sensiblement affligé que cet économe, après m'avoir donné une recette infaillible contre les punaises et contre la rage, et après m'avoir appris le secret d'éteindre en un moment le feu d'une cheminée, s'exprime sur l'abbé Bazin avec une cruauté que vous allez voir.

« (1) L'opinion de M. l'abbé Bazin, qui croit ou » fait semblant de croire qu'il y a plusieurs espèces » d'hommes, est aussi absurde que celle de quelques » philosophes païens, qui ont imaginé des atomes » blancs et des atomes noirs, dont la réunion fortuite » a produit divers hommes et divers animaux. »

M. l'abbé Bazin avait vu dans ses voyages une partie du *reticulum mucosum* d'un nègre, lequel était entièrement noir ; c'est un fait connu de tous les anatomistes de l'Europe. Quiconque voudra faire disséquer un nègre (j'entends après sa mort), trouvera cette membrane muqueuse noire comme de l'encre de la tête aux pieds. Or si ce réseau est noir chez les nègres, et blanc chez nous, c'est donc une différence spécifique. Or une diffrence spécifique entre deux races forme assurément deux races différentes. Cela n'a nul rapport aux atomes blancs et rouges d'Anaxagore, qui vivait environ deux mille trois cents ans avant mon oncle.

(1) Page 309. Recueil de 1765.

Il vit non-seulement des nègres et des albinos qu'il examina très-soigneusement, mais il vit aussi quatre rouges qui vinrent en France en 1725. Le même économe lui a nié ces rouges. Il prétend que les habitans des îles Caraïbes ne sont rouges que lorsqu'ils sont peints. On voit bien que cet homme-là n'a pas voyagé en Amérique. Je ne dirai pas que mon oncle y ait été, car je suis vrai; mais voici une lettre que je viens de recevoir d'un homme qui a résidé long-temps à la Guadeloupe, en qualité d'officier du roi.

Il y a réellement à la Guadeloupe, dans un quartier de la grande terre nommée le Pistolet, *dépendant de la paroisse de l'Anse Bertrand, cinq ou six familles de Caraïbes, dont la peau est de la couleur de notre cuivre rouge; il sont bien faits, et ont de longs cheveux. Je les ai vus deux fois. Ils se gouvernent par leurs propres lois, et ne sont point chrétiens. Tous les Caraïbes sont rougeâtres, etc.* Signé *Rieu*, 20 mars 1767.

Le jésuite Laffiteau qui avait vécu aussi chez les Caraïbes, convient que ces peuples sont rouges (1); mais il attribue en homme judicieux cette couleur à la passion qu'ont eue leurs mères de se peindre en rouge, comme il attribue la couleur des nègres au goût que les dames de Congo et d'Angola ont eu de se peindre en noir. Voici les paroles remarquables du jésuite :

« Ce goût général dans toute la nation, et la » vue continuelle de semblables objets ont dû faire » impression sur les femmes enceintes, comme les » baguettes de diverses couleurs sur les brebis de » Jacob : et c'est ce qui doit avoir contribué en pre-

(1) *Mœurs des sauvages*, page 68, tome I.

» mier lieu à rendre les uns noirs par nature, et les » autres rougeâtres, tels qu'ils le sont aujourd'hui. »

Ajoutez à cette belle raison, que le jésuite Lafficteau prétend que les Caraïbes descendent en droite ligne des peuples de Carie; vous m'avouerez que c'est puissamment raisonner, comme dit l'abbé Grizel.

CHAPITRE XIX.

DES MONTAGNES ET DES COQUILLES.

J'avouerai ingénuement que mon oncle avait le malheur d'être d'un sentiment opposé à celui d'un grand naturaliste qui prétendait que c'est la mer qui a fait les montagnes; qu'après les avoir formées par son flux et son reflux, elles les a couvertes de ses flots, et qu'elle les a laissées toutes semées de ses poissons pétrifiés.

Voici, mon cher neveu, me disait-il, quelles sont mes raisons : 1°. Si la mer par son flux avait d'abord fait un petit monticule de quelques pieds de sable, depuis l'endroit où est aujourd'hui le cap de Bonne-Espérance jusqu'aux dernières branches du mont Immaüs ou *Mérou*, j'ai grand'peur que le reflux n'eût détruit ce que le flux aurait formé.

2°. Le flux de l'Océan a certainement amoncelé dans une longue suite de siècles les sables qui forment les dunes de Dunkerque et de l'Angleterre, mais elle n'a pu en faire des rochers; et ces dunes sont fort peu élevées.

3°. Si en six mille ans elle a formé des monticules de sable hauts de quarante pieds, il aura fallu juste trente millions d'années pour former la plus haute montagne des Alpes qui a vingt mille pieds de hauteur; supposé encore qu'il ne se soit point trouvé

d'obstacle à cet arrangement, et qu'il y ait toujours eu du sable à point nommé.

4°. Comment le flux de la mer, qui s'élève tout au plus à huit pieds de haut sur nos côtes, aura-t-il formé des montagnes hautes de vingt mille pieds? et comment les aurait-il couvertes pour laisser des poissons sur les cimes?

5°. Comment les marées et les courans auront-ils formé des enceintes presque circulaires de montagnes, telles que celles qui entourent le royaume de Cachemire, le grand duché de Toscane, la Savoie et le pays de Vaud?

6°. Si la mer avait été pendant tant de siècles au-dessus des montagnes, il aurait donc fallu que tout le reste du globe eût été couvert d'un autre océan égal en hauteur, sans quoi les eaux seraient retombées par leur propre poids. Or, un océan qui pendant tant de siècles aurait couvert les montagnes des quatre parties du monde, aurait été égal à plus de quarante de nos océans d'aujourd'hui. Ainsi il faudrait nécessairement qu'il y eut trente-neuf océans au moins d'évanouis, depuis le temps où ces messieurs prétendent qu'il y a des poissons de mer pétrifiés sur le sommet des Alpes et du mont Ararat.

7°. Considérez, mon cher neveu, que dans cette supposition des montagnes formées et couvertes par la mer, notre globe n'aurait été habité que par des poissons. C'est, je crois, l'opinion de Telliamed. Il est difficile de comprendre que des marsouins aient produit des hommes.

8°. Il est évident que si par impossible la mer eût si long-temps couvert les Pyrénées, les Alpes, le Caucase, il n'y aurait pas eu d'eau douce pour les bipèdes et les quadrupèdes. Le Rhin, le Rhône, la Saône, le Danube, le Pô, l'Euphrate, le Tigre, dont

j'ai vu les sources, ne doivent leurs eaux qu'aux neiges et aux pluies qui tombent sur les cimes de ces rochers. Ainsi vous voyez que la nature entière réclame contre cette opinion.

9°. Ne perdez point de vue cette grande vérité, que la nature ne se dément jamais. Toutes les espèces restent toujours les mêmes. Animaux, végétaux, minéraux, métaux, tout est invariable dans cette prodigieuse variété. Tout conserve son essence. L'essence de la terre est d'avoir des montagnes, sans quoi elle serait sans rivières; donc il est impossible que les montagnes ne soient pas aussi anciennes que la terre. Autant vaudrait-il dire que nos corps ont été longtemps sans têtes. Je sais qu'on parle beaucoup de coquilles. J'en ai vu tout comme un autre. Les bords escarpés de plusieurs fleuves et de quelques lacs en sont tapissés; mais je n'y ai jamais remarqué qu'elles fussent les dépouilles des monstres marins : elles ressemblent plutôt aux habits déchirés des moules, et d'autres petits crustacées de lacs et de rivières. Il y en a qui ne sont visiblement que du talc qui a pris des formes différentes dans la terre. Enfin nous avons mille productions terrestres qu'on prend pour des productions marines.

Je ne nie pas que la mer ne se soit avancée trente et quarante lieues dans le continent, et que des atterrissemens ne l'aient contrainte de reculer. Je sais qu'elle baignait autrefois Ravenne, Fréjus, Aigues-Mortes, Alexandrie, Rosette, et qu'elle en est à présent fort éloignée. Mais de ce qu'elle a inondé et quitté tour à tour quelques lieues de terre, il ne faut pas en conclure qu'elle ait été partout. Ces pétrifications dont on parle tant, ces prétendues médailles de son long règne me sont fort suspectes. J'ai vu plus de mille cornes d'Ammon dans les champs, vers les

Alpes. Je n'ai jamais pu concevoir qu'elles aient renfermé autrefois un poisson indien nommé *nautilus*, qui par parenthèse n'existe pas Elles m'ont paru de simples fossiles tournés en volutes ; et je n'ai pas été plus tenté de croire qu'elles avaient été le logement d'un poisson des mers de Surate, que je n'ai pris les *conchas Veneris* pour des chapelles de Vénus, et les pierres étoilées pour des étoiles. J'ai pensé avec plusieurs bons observateurs, que la nature, inépuisable dans ses ouvrages, a pu très-bien former une grande quantité de fossiles, que nons prenons mal à propos pour des productions marines. Si la mer avait, dans la succession des siècles, formé des montagnes de couches de sable et de coquilles, on en trouverait des lits d'un bout de la terre à l'autre; et c'est assurément ce qui n'est pas vrai : la chaîne des hautes montagnes de l'Amérique en est entièrement dépourvue. Savez-vous ce qu'on répond a cette objection terrible? *qu'on en trouvera un jour* Attendons donc au moins qu'on en trouve.

Je suis même tenté de croire que ce fameux falun de Touraine n'est autre chose qu'une espèce de minière ; car si c'était un amas de vraies dépouilles de poissons que la mer eût déposées par couches successivement et doucement dans ce canton, pendant quarante ou cinquante mille siècles, pourquoi n'en aurait-elle pas laissé autant en Bretagne et en Normandie? certainement si elle a submergé la Touraine si long-temps, elle a couvert à plus forte raison les pays qui sont au-delà. Pourquoi donc ces prétendues coquilles dans un seul canton d'une seule province? qu'on réponde à cette difficulté.

J'ai trouvé des pétrifications en cent endroits ; j'ai vu quelques écailles d'huîtres pétrifiées à cent lieues de la mer. Mais j'ai vu aussi sous vingt pieds de terre

des monnaies romaines, des anneaux de chevaliers, à plus de neuf cents milles de Rome, et je n'ai point dit : Ces anneaux, ces espèces d'or et d'argent ont été fabriqués ici. Je n'ai point dit non plus : Ces huîtres sont nées ici. J'ai dit : Des voyageurs ont apporté ici des anneaux, de l'argent, et des huîtres.

Quand je lus, il a quarante ans, qu'on avait trouvé dans les Alpes des coquilles de Syrie, je dis, je l'avoue, d'un ton un peu goguenard, que ces coquilles avaient été apportées par des pélerins qui revenaient de Jérusalem. M. de Buffon m'en reprit très-vertement dans sa théorie de la terre, pag. 281. Je n'ai pas voulu me brouiller avec lui pour des coquilles; mais je suis demeuré dans mon opinion, parce que l'impossibilité que la mer ait formé les montagnes m'est démontrée. On a beau me dire que le porphyre est fait des pointes d'oursin, je le croirai quand je verrai que le marbre blanc est fait de plumes d'autruche.

Il y a plusieurs années qu'un Irlandais, jésuite secret, nommé Needham, qui disait avoir d'excellens microscopes, crut s'apercevoir qu'il avait fait naître des anguilles avec de l'infusion de blé ergoté dans des bouteilles. Aussitôt voilà des philosophes qui se persuadent que, si un jésuite a fait des anguilles sans germe, on pourra faire de même des hommes. On n'a plus besoin de la main du grand Demiourgos; le maître de la nature n'est plus bon à rien. De la farine grossière produit des anguilles; une farine plus pure produira des singes, des hommes et des ânes. Les germes sont inutiles : tout naîtra de soi-même. On bâtit sur cette expérience prétendue un nouvel univers, comme nous fesions un monde il y a cent ans avec la matière subtile, la globuleuse, et la cannelée. Un mauvais plaisant, mais qui raisonnait bien, dit qu'il

y avait là anguille sous roche, et que la fausseté se découvrirait bientôt.

Il en avait été de même autrefois. Les vers se formaient par corruption dans la viande exposée à l'air. Les philosophes ne soupçonnaient pas que ces vers pouvaient venir des mouches qui déposaient leurs œufs sur cette viande, et que ces œufs deviennent des vers avant d'avoir des ailes. Les cuisiniers enfermèrent leurs viandes dans des treillis de toiles; alors plus de vers, plus de génération par corruption.

J'ai combattu quelquefois de pareilles chimères, et surtout celle du jésuite Needham. Un des grands agrémens de ce monde est que chacun puisse avoir son sentiment sans altérer l'union fraternelle. Je puis estimer la vaste érudition de M. de Guignes, sans lui sacrifier les Chinois, que je croirai toujours la première nation de la terre qui ait été civilisée après les Indiens. Je sais rendre justice aux vastes connaissances et au génie de M. de Buffon, en étant fortement persuadé que les montagnes sont de la date de notre globe, et de toutes les choses, et même en ne croyant point aux molécules organiques. Je puis avouer que le jésuite Needham, déguisé heureusement en laïque, a eu des microscopes; mais je n'ai point prétendu le blesser en doutant qu'il eût créé des anguilles avec de la farine (1).

Je conserve l'esprit de charité avec tous les doctes, jusqu'à ce qu'ils me disent des injures, ou qu'ils me jouent quelque mauvais tour. Car l'homme est fait de façon qu'il n'aime point du tout à être vilipendé et vexé. Si j'ai été un peu goguenard, et si j'ai par là déplu autrefois à un philosophe lapon (2) qui vou-

(1) *Voyez* sur les anguilles et les coquilles, les chap. XX et XIII des *Singularités de la nature*, volume de physique, t. XXX.

(2) Maupertuis.

lait qu'on perçât un trou jusqu'au centre de la terre, qu'on disséquât des cervelles de géans pour connaître l'essence de la pensée, qu'on exaltât son âme pour prédire l'avenir, et qu'on enduisît tous les malades de poix-résine[1], c'est que ce Lapon m'avait horriblement molesté; et cependant j'ai bien demandé pardon à Dieu de l'avoir tourné en ridicule; car il ne faut pas affliger son prochain, c'est manquer à la raison universelle.

Au reste j'ai toujours pris le parti des pauvres gens de lettres, quand ils ont été injustement persécutés : quand, par exemple, on a juridiquement accusé les auteurs d'un dictionnaire en vingt volumes in-folio d'avoir composé ce dictionnaire pour faire enchérir le pain, j'ai beaucoup crié à l'injustice.

Ce discours de mon bon oncle me fit verser des larmes de tendresse.

CHAPITRE XX.

DES TRIBULATIONS DE CES PAUVRES GENS DE LETTRES.

Quand mon oncle m'eut ainsi attendri, je pris la liberté de lui dire : Vous avez couru une carrière bien épineuse; je sens qu'il vaut mieux être receveur des finances, ou fermier-général, ou évêque, qu'homme de lettres : car enfin, quand vous eûtes appris le premier aux Français que les Anglais et les Turcs donnaient la petite vérole à leurs enfans pour les en préserver, vous savez que tout le monde se moqua de vous. Les uns vous prirent pour un hérétique, les autres pour un musulman. Ce fut bien pis, lorsque vous vous mêlâtes d'expliquer les découvertes de Newton dont les écoles welches n'avaient pas encore entendu parler; on vous fit passer pour un ennemi

de la France. Vous hasardâtes de faire quelques tragédies. *Zaïre*, *Oreste*, *Sémiramis*, *Mahomet*, tombèrent à la première représentation. Vous souvenez-vous, mon cher oncle, comme votre *Adélaide du Guesclin* fut sifflée d'un bout à l'autre? quel plaisir c'était! Je me trouvai à la chute de *Tancrède*; on disait en pleurant et en sanglottant: Ce pauvre homme n'a jamais rien fait de si mauvais.

Vous fûtes assailli en divers temps d'environ sept cent cinquante brochures, dans lesquelles les uns disaient, pour prouver que *Mérope* et *Alzire* sont des tragédies détestables, que M. votre père, qui fut mon grand-père, était un paysan; et d'autres qu'il était revêtu de la dignité de guichetier porte-clefs du parlement de Paris, charge importante dans l'état, mais de laquelle je n'ai jamais entendu parler, et qui n'aurait d'ailleurs que peu de rapport avec *Alzire* et *Mérope*, ni avec le reste de l'univers, que tout faseur de brochure, doit, comme vous l'avez dit, avoir toujours devant les yeux.

On vous attribuait l'excellent livre intitulé *Les hommes* (je ne sais ce que c'est que ce livre, ni vous non plus) et plusieurs poëmes immortels, comme *la Chandelle d'Arras*, et *la Poule à ma tante*, et le second tome de *Candide*, et *le Compère Mathieu*. Combien de lettres anonymes avez-vous reçues? Combien de fois vous a-t-on écrit, *Donnez-moi de l'argent, ou je ferai contre vous une brochure?* Ceux même à qui vous avez fait l'aumône n'ont-ils pas quelquefois témoigné leur reconnaissance par quelque satire bien mordante?

Ayant passé ainsi par toutes les épreuves, dites-moi, je vous prie, mon cher oncle, quels sont les ennemis les plus implacables, les plus bas, les plus lâches dans la littérature, et les plus capables de nuire.

Le bon abbé Bazin me répondit en soupirant : Mon neveu, après les théologiens, les chiens les plus acharnés à suivre leur proie sont les folliculaires ; et après les folliculaires marchent les feseurs de cabale au théâtre. Les critiques en histoire et en physique ne font pas grand bruit. Gardez-vous surtout, mon neveu, du métier de Sophocle et d'Euripide ; à moins que vous ne fassiez vos tragédies en latin, comme Grotius, qui nous a laissé ces belles pièces entièrement ignorées d'*Adam chassé*, de *Jésus patient* et de *Joseph* sous le nom de *Sofonfoné* qu'il croit un mot égyptien.

— Hé pourquoi, mon oncle, ne voulez-vous pas que je fasse des tragédies si j'en ai le talent ? Tout homme peut apprendre le latin et le grec, ou la géométrie, ou l'anatomie ; tout homme peut écrire l'histoire ; mais il est très-rare, comme vous savez, de trouver un bon poète. Ne serait-ce pas un vrai plaisir de faire de grands vers boursoufflés dans lesquels des *héros déplorables* rimeraient avec des *exemples mémorables*, et les *forfaits et les crimes* avec les *cœurs magnanimes*, et les *justes dieux* avec les *exploits glorieux ?* Une fière actrice ferait ronfler ce galimatias, elle serait applaudie par cent jeunes courtauds de boutiques, et elle me dirait après la pièce : Sans moi vous auriez été sifflé, vous me devez votre gloire. J'avoue qu'un pareil succès tourne la tête quand on a une noble ambition.

—O mon neveu, me répliqua l'abbé Bazin, je conviens que rien n'est plus beau ; mais souvenez-vous comment l'auteur de *Cinna*, qui avait appris à la nation à penser et à s'exprimer, fut traité par Claveret, par Chapelain, par Scudéri, gouverneur de Notre-Dame de la Garde, et par l'abbé d'Aubignac, prédicateur du roi.

Songez que le prédicateur, auteur de la plus mauvaise tragédie de ce temps, et qui pis est d'une tragédie en prose, appelle Corneille Mascarille; il n'est fait, selon le prédicateur, que pour vivre avec les portiers de comédie : *Corneille piaille toujours, ricane toujours, et ne dit jamais rien qui vaille.*

Ce sont là les honneurs qu'on rendait à celui qui avait tiré la France de la barbarie; il était réduit, pour vivre, à recevoir une pension du cardinal de Richelieu qu'il nomme *son maître*. Il était forcé de rechercher la protection de Montauron; de lui dédier *Cinna*, de comparer dans son épître dédicatoire Montauron à Auguste; et Montauron avait la préférence.

Jean Racine, égal à Virgile pour l'harmonie et la beauté du langage, supérieur à Euripide et à Sophocle; Racine le poète du cœur, et d'autant plns sublime qu'il ne l'est que quand il faut l'être; Racine le seul poète tragique de son temps, dont le génie ait été conduit par le goût; Racine le premier homme du siècle de Louis XIV dans les beaux-arts, et la gloire éternelle de la France, a-t-il essuyé moins de dégoût et d'opprobre? tous ses chefs-d'œuvre ne fuils pas parodiés à la farce dite *italienne?*

Visé, l'auteur du *Mercure galant*, ne se déchaîna-t-il pas toujours contre lui? Subligni ne prétendit-il pas le tourner en ridicule? vingt cabales ne s'élevèrent-elles pas contre tous ses ouvrages? n'eut-il pas toujours des ennemis, jusqu'à ce qu'enfin le jésuite La Chaise le rendit suspect de jansénisme auprès du roi, et le fit mourir de chagrin? Mon neveu, la mode n'est plus d'accuser de jansénisme; mais si vous avez le malheur de travailler pour le théâtre, et de réussir, on vous accusera d'être athée.

Ces paroles de mon bon oncle se gravèrent dans

mon cœur. J'avais déjà commencé une tragédie; je l'ai jetée au feu, et je conseille à tous ceux qui ont la manie de travailler en ce genre d'en faire autant.

CHAPITRE XXI.

DES SENTIMENS THÉOLOGIQUES DE FEU L'ABBÉ BAZIN; DE LA JUSTICE QU'IL RENDAIT A L'ANTIQUITÉ; ET DES QUATRE DIATRIBES COMPOSÉES PAR LUI A CET EFFET.

Pour mieux faire connaître la piété et l'équité de l'abbé Bazin, je suis bien aise de publier ici quatre diatribes de sa façon, composées seulement pour sa satisfaction particulière. La première est sur la cause et les effets. La seconde traite de Sanchoniathon, l'un des plus anciens écrivains qui aient *mis la plume à la main* pour écrire gravement des sottises. La troisième est sur l'Egypte, dont il fesait assez peu de cas (ce n'est pas de sa diatribe dont il fesait peu de cas, c'est de l'Egypte). Dans la quatrième, il s'agit d'un ancien peuple à qui on coupa le nez, et qu'on envoya dans le désert. Cette dernière élucubration est très-curieuse et très-instructive.

PREMIÈRE DIATRIBE DE L'ABBÉ BAZIN.

SUR LA CAUSE PREMIÈRE.

Un jour le jeune Madétès se promenait vers le port de Pirée; il rencontra Platon, qu'il n'avait point encore vu. Platon, lui trouvant une physionomie heureuse, lia conversation avec lui; il découvrit en lui un sens assez droit. Madétès avait été instruit dans les belles-lettres; mais il ne savait rien, ni en physique, ni en géométrie, ni en astronomie. Cependant il avoua à Platon qu'il était épicurien.

Mon fils, lui dit Platon, Epicure était un fort honnête homme ; il vécut et il mourut en sage. Sa volupté, dont on a parlé si diversement, consistait à éviter les excès. Il recommanda l'amitié à ses disciples, et jamais précepte n'a été mieux observé. Je voudrais faire autant de cas de sa philosophie que de ses mœurs. Connaissez-vous bien à fond la doctrine d'Epicure? Madétès lui répondit ingénuement qu'il ne l'avait point étudiée. Je sais seulement, dit il, que les dieux ne se sont jamais mêlés de rien ; et que le principe de toute chose est dans les atomes, qui se sont arrangés d'eux-mêmes, de façon qu'ils ont produit ce monde tel qu'il est.

PLATON.

Ainsi donc, mon fils, vous ne croyez pas que ce soit une intelligence qui ait présidé à cet univers dans lequel il y a tant d'êtres intelligens? voudriez-vous bien me dire qu'elle est votre raison d'adopter cette philosophie?

MADÉTÈS.

Ma raison est que je l'ai toujours entendu dire à mes amis, et à leurs maîtresses avec qui je soupe ; je m'accommode fort de leurs atomes. Je vous avoue que je n'y entends rien ; mais cette doctrine m'a paru aussi bonne qu'une autre : il faut bien avoir une opinion quand on commence à fréquenter la bonne compagnie. J'ai beaucoup d'envie de m'instruire ; mais il m'a paru jusqu'ici plus commode de penser sans rien savoir.

Platon lui dit : Si vous avez quelque désir de vous éclairer, je suis magicien, et je vous ferai voir des

choses fort extraordinaires ; ayez seulement la bonté de m'accompagner à ma maison de campagne, qui est à cinq cents pas d'ici, et peut-être ne vous repentirez-vous pas de votre complaisance. Madétès le suivit avec transport. Dès qu'ils furent arrivés, Platon lui montra un squelette; le jeune homme recula d'horreur à ce spectacle nouveau pour lui. Platon lui parla en ces termes :

Considérez bien cette forme hideuse qui semble être le rebut de la nature; et jugez de mon art par tout ce que je vais opérer avec cet assemblage informe, qui vous a paru si abominable.

Premièrement, vous voyez cette espèce de boule qui semble couronner tont ce vilain assemblage. Je vais faire passer par la parole dans le creux de cette boule une substance moelleuse et douce, partagée en mille petites ramifications, que je ferai descendre imperceptiblement par cette espèce de long bâton à plusieurs nœuds que vous voyez attaché, et qui se termine en pointe dans un creux. J'adapterai au haut de ce bâton un tuyau par lequel je ferai entrer l'air, au moyen d'une soupape qui pourra jouer sans cesse ; et bientôt après vous verrez cette fabrique se remuer d'elle-même.

A l'égard de tous ces autres morceaux informes qui vous paraissent comme des restes d'un bois pouri, et qui semblent être sans utilité comme sans force et sans grâce; je n'aurai qu'à parler, et ils seront mis en mouvement par des espèces de cordes d'une structure inconcevable. Je placerai au milieu de ces cordes une infinité de canaux remplis d'une liqueur qui, en passant par des tamis, se changera en plusieurs liqueurs différentes, et coulera dans toute la machine vingt fois par heure. Le tout sera recouvert d'une étoffe blanche, moelleuse, et fine.

Chaque partie de cette machine aura un mouvement particulier qui ne se démentira point. Je placerai entre ces demi-cerceaux, qui ne semblent bons à rien, un gros réservoir fait à peu près comme une pomme de pin : ce réservoir se contractera et se dilatera chaque moment avec une force étonnante. Il changera la couleur de la liqueur qui passera dans toute la machine. Je placerai non loin de lui un sac percé en deux endroits, qui ressemblera au tonneau des Danaïdes. Il se remplira et se videra sans cesse ; mais il ne se remplira que de ce qui est nécessaire, et ne se videra que du superflu. Cette machine sera un si étonnant laboratoire de chimie, un si profond ouvrage de mécanique et d'hydraulique, que ceux qui l'auront étudié ne pourront jamais le comprendre. De petits mouvemens y produiront une force prodigieuse : il sera impossible à l'art humain d'imiter l'artifice qui dirigera cet automate. Mais ce qui vous surprendra davantage, c'est que cet automate s'étant approché d'une figure à peu près semblable, il s'en formera une troisième figure. Ces machines auront des idées; elles raisonneront, elles parleront comme vous ; elles pourront mesurer le ciel et la terre. Mais je ne vous ferai point voir cette rareté, si vous ne me promettez que quand vous l'aurez vue, vous avouerez que j'ai beaucoup d'esprit et de puissance.

MADÉTÈS.

Si la chose est ainsi, j'avouerai que vous en savez plus qu'Épicure, et que tous les philosophes de la Grèce.

PLATON.

Hé bien, tout ce que je vous ai promis est fait. Vous êtes cette machine, c'est ainsi que vous êtes

formé, et je ne vous ai pas montré la millième partie des ressorts qui composent votre existence ; tous ces ressorts sont exactement proportionnés les uns aux autres ; tous s'aident réciproquement : les uns conservent la vie, les autres la donnent, et l'espèce se perpétue de siècle en siècle par un artifice qu'il n'est pas possible de découvrir. Les plus vils animaux sont formés avec un appareil non moins admirable, et les sphères célestes se meuvent dans l'espace avec une mécanique encore plus sublime : jugez après cela si un être intelligent n'a pas formé le monde, si vos atomes n'ont pas eu besoin de cette cause intelligente.

Madétès étonné demanda au magicien qui il était. Platon lui dit son nom : le jeune homme tomba à genoux, adora Dieu, et aima Platon toute sa vie.

Ce qu'il y a de très-remarquable pour nous, c'est qu'il vécut avec les épicuriens comme auparavant. Ils ne furent point scandalisés qu'il eût changé d'avis. Il les aima, il en fut toujours aimé. Les gens de sectes différentes soupaient ensemble gaîment chez les Grecs et chez les Romains. C'était le bon temps.

SECONDE DIATRIBE DE L'ABBÉ BAZIN.

DE SANCHONIATHON.

Sanchoniathon ne peut être un auteur supposé. On ne suppose un ancien livre que dans le même esprit qu'on forge d'anciens titres pour fonder quelque prétention disputée. On employa autrefois des fraudes pieuses pour appuyer des vérités qui n'avaient pas besoin de ce malheureux secours. De zélés indiscrets forgèrent de très-mauvais vers grecs attribués aux sibylles, des lettres de Pilade, et l'histoire du magi-

cien Simon qui tomba du haut des airs aux yeux de Néron. C'est dans le même esprit qu'on imagina la donation de Constantin et les fausses décrétales. Mais ceux dont nous tenons les fragmens de Sanchoniathon ne pouvaient avoir aucun intérêt à faire cette lourde friponnerie. Que pouvait gagner Philon de Byblos, qui traduisit en grec *Sanchoniathon*, à mettre cette histoire et cette cosmogonie sous le nom de ce Phénicien? c'est à peu près comme si on disait qu'Hésiode est un auteur supposé.

Eusèbe de Césarée, qui rapporte plusieurs fragmens de cette traduction faite par Philon de Byblos, ne s'avisa jamais de soupçonner que Sanchoniathon fût un auteur apocryphe. Il n'y a donc nulle raison de douter que sa *Cosmogonie* ne lui appartienne.

Ce Sanchoniathon vivait à peu près dans le temps où nous plaçons les dernières années de Moïse. Il n'avait probablement aucune connaissance de Moïse, puisqu'il n'en parle pas, quoiqu'il fût dans son voisinage. S'il en avait parlé, Eusèbe n'eût pas manqué de le citer comme un témoignage authentique des prodiges opérés par Moïse. Eusèbe aurait insisté d'autant plus sur ce témoignage, que ni Manéthon, ni Chérémon, auteurs égyptiens, ni Ératosthène, ni Hérodote, ni Diodore de Sicile, qui ont tant écrit sur l'Égypte, trop occupés d'autres objets, n'ont jamais dit un seul mot de ces fameux et terribles miracles qui durent laisser d'eux une mémoire durable, et effrayer les hommes de siècle en siècle. Ce silence de Sanchoniathon a même fait soupçonner très-justement à plusieurs docteurs qu'il vivait avant Moïse.

Ceux qui le font contemporains de Gédéon n'appuient leur sentiment que sur un abus des paroles de Sanchoniathon même. Il avoue qu'il a consulté le grand-prêtre Jérombal. Or ce Jérombal, disent nos

critiques, est vraisemblablement Gédéon. Mais pourquoi, s'il vous plaît, ce Jérombal était-il Gédéon? Il n'est point dit que Gédéon fût prêtre. Si le Phénicien avait consulté le Juif, il aurait parlé de Moïse et des conquêtes de Josué. Il n'aurait pas admis une cosmogonie absolument contraire à *la Genèse :* il aurait parlé d'Adam ; il n'aurait pas imaginé des générations entièrement différentes de celles que *la Genèse* a consacrées.

Cet ancien auteur phénicien avoue en propres mots qu'il a tiré une partie de son histoire des écrits de Thaut, qui florissait huit cents ans avant lui. Cet aveu, auquel on ne fait pas assez d'attention, est un des plus curieux témoignages que l'antiquité nous ait transmis. Il prouve qu'il y avait donc déjà huit cents ans qu'on avait des livres écrits avec le secours de l'alphabet ; que les nations cultivées pouvaient par ce secours s'entendre les unes les autres, et traduire réciproquement leurs ouvrages. Sanchoniathon entendait les livres de Thaut écrits en langue égyptienne. Le premier Zoroastre était beaucoup plus ancien; et ses livres étaient la catéchèse des Persans. Les Chaldéens, les Syriens, les Persans, les Phéniciens, les Égyptiens, les Indiens, devaient nécessairement avoir commerce ensemble; et l'écriture alphabétique devait faciliter ce commerce. Je ne parle pas des Chinois, qui étaient depuis long-temps un grand peuple, et composaient un monde séparé.

Chacun de ses peuples avait déjà son histoire. Lorsque les Juifs entrèrent dans le pays voisin de la Phénicie, ils pénétrèrent jusqu'à la ville de Dabir, qui s'appelait autrefois la ville des lettres. *Alors Caleb dit : Je donnerai ma fille Axa pour femme à celui qui prendra Eta et qui ruinera la ville des lettres. Et*

Othoniel, fils de Cénès, frère puîné de Caleb, l'ayant prise, il lui donna pour femme sa fille Axa.

Il paraît par ce passage que Caleb n'aimait pas les gens de lettres : mais si on cultivait les sciences anciennement dans cette petite ville de Dabir, combien devaient-elles être en honneur dans la Phénicie, dans Sidon et dans Tyr, qui étaient appelés *le pays des livres, le pays des archives*, et qui enseignèrent leur alphabet aux Grecs?

Ce qui est fort étrange, c'est que Sanchoniathon qui commence son histoire au même temps où commence *la Genèse*, et qui compte le même nombre de générations, ne fait pas cependant plus de mention du déluge que les Chinois. Comment la Phénicie, ce pays si renommé par ses expéditions maritimes, ignorait-elle ce grand événement?

Cependant l'antiquité le croyait ; et la magnifique description qu'en fait Ovide est une preuve que cette idée était bien générale ; car, de tous les récits qu'on trouve dans *les Métamorphoses* d'Ovide, il n'en est aucun qui soit de son invention. On prétend même que les Indiens avaient déjà parlé d'un déluge universel avant celui de Deucalion. Plusieurs brachmanes croyaient, dit-on, que la terre avait essuyé trois déluges.

Il n'en est rien dit dans *l'Ézour-Veidam*, ni dans *le Cormo-Veidam*, que j'ai lus avec une grande attention ; mais plusieurs missionnaires, envoyés dans l'Inde, s'accordent à croire que les brames reconnaissaient plusieurs déluges. Il est vrai que chez les Grecs on ne connaissait que les deux déluges particuliers d'Ogygès et de Deucalion. Le seul auteur grec connu, qui ait parlé d'un déluge universel, est Apollodore, qui n'est antérieur à notre ère que d'environ cent quarante ans. Ni Homère, ni Hésiode, ni Hé-

rodote, n'ont fait mention du déluge de Noé ; et le nom de Noé ne se trouve chez aucun ancien auteur profane.

La mention de ce délnge universel, faite en détail et avec toutes ses circonstances, n'est que dans nos livres sacrés. Quoique Vossius et plusieurs autres savans aient prétendu que cette inondation n'a pu être universelle, il ne nous est pas permis d'en douter. Je ne rapporte la *Cosmogonie* de Sanchoniathon que comme un ouvrage profane. L'auteur de *la Genèse* était inspiré, et Sanchoniathon ne l'était pas. L'ouvrage de ce Phénicien n'est qu'un monument précieux des anciennes erreurs des hommes.

C'est lui qui nous apprend qu'un des premiers cultes établis sur la terre fut celui des productions de la terre même ; et qu'ainsi les oignons étaient consacrés en Égypte bien long-temps avant les siècles auxquels nous rapportons l'établissement de cette coutume. Voici les paroles de Sanchoniathon : « Ces » anciens hommes consacrèrent des plantes que la » terre avait produites ; ils les crurent divines : eux » et leur postérité et leurs ancêtres révérèrent les » choses qui les faisaient vivre ; ils leur offrirent » leur boire et leur manger. Ces inventions et ce » culte étaient conformes à leur faiblesse et à la » pusillanimité de leur esprit. »

Ce passage si curieux prouve invinciblement que les Égyptiens adoraient leurs oignons long-temps avant Moïse ; et il étonnant qu'aucun livre hébraïque ne repr che ce culte aux Égyptiens. Mais voici ce qu'il faut considérer. Sanchoniathon ne parle point expressément de Dieu dans sa *Cosmogonie :* tout chez lui semble avoir son origine dans le chaos ; et ce chaos est débrouillé par l'esprit vivifiant qui se mêle avec les principes de la nature. Il pousse la hardiesse de

son système jusqu'à dire *que des animaux qui n'avaient point de sens engendrèrent des animaux intelligens.*

Il n'est pas étonnant, après cela, qu'il reproche aux Égyptiens d'avoir consacré des plantes. Pour moi, je crois que ce culte des plantes utiles à l'homme, n'était pas d'abord si ridicule que Sanchoniathon se l'imagine. Thaut, qui gouvernait une partie de l'Égypte, et qui avait établi la théocratie huit cents ans avant l'écrivain phénicien, était à la fois prêtre et roi. Il était impossible qu'il adorât un oignon comme le maître du monde ; et il était impossible qu'il présentât des offrandes d'oignons à un oignon ; cela eût été trop absurde, trop contradictoire : mais il est très-naturel qu'on remerciât les dieux du soin qu'ils prenaient de substanter notre vie, qu'on leur consacrât long-temps les plantes les plus délicieuses de l'Égypte, et qu'on révérât dans ces plantes les bienfaits des dieux. C'est ce qu'on pratiquait de temps immémorial dans la Chine et dans les Indes.

J'ai déjà dit d'ailleurs qu'il y a une grande différence entre un oignon consacré et un oignon dieu. Les Égyptiens, après Thaut, consacrèrent des animaux ; mais certainement ils ne croyaient pas que ces animaux eussent formé le ciel et la terre. Le serpent d'airain élevé par Moïse était consacré ; mais on ne le regardait pas comme une divinité. Le térébinthe d'Abraham, le chêne de Mambrès, étaient consacrés, et on fit des sacrifices dans la place même où avaient été ces arbres jusqu'au temps de Constantin ; mais ils n'étaient point des dieux. Les chérubins de l'arche étaient sacrés, et n'étaient pas adorés.

Les prêtres égyptiens, au milieu de toutes leurs superstitions, reconnurent un maître souverain de

la nature ; ils l'appelaient *Knef* ou *Knufi* ; ils le représentaient par un globe. Les Grecs traduisirent le mot *Knef* par celui de Demiourgos, *artisan suprême*, *feseur du monde*.

Ce que je crois très-vraisemblable et très-vrai, c'est que les premiers législateurs étaient des hommes d'un grand sens. Il faut deux choses pour instituer un bon gouvernement : un courage et un bon sens supérieurs à ceux des autres hommes. Ils imaginent rarement des choses absurdes et ridicules, qui les exposeraient au mépris et à l'insulte. Mais qu'est-il arrivé chez presque toutes les nations de la terre, et surtout chez les Égyptiens ? Le sage commence par consacrer à Dieu le bœuf qui laboure la terre ; le sot peuple adore à la fin le bœuf, et les fruits même que la terre a produits. Quand cette superstition est enracinée dans l'esprit du vulgaire, il est bien difficile au sage de l'extirper.

Je ne doute pas même que quelque schoen d'Egypte n'ait persuadé aux femmes et aux filles des bateliers du Nil, que les chats et les oignons étaient de vrais dieux. Quelques philosophes en auront douté, et sûrement ces philosophes auront été traités de petits esprits insolens et blasphémateurs : ils auront été anathématisés et persécutés. Le peuple égyptien regarda comme un athée le Persan Cambyse, adorateur d'un seul Dieu, lorsqu'il fit mettre le bœuf Apis à la broche. Quand Mahomet s'éleva dans la Mecque contre le culte des étoiles, quand il dit qu'il ne fallait adorer qu'un Dieu unique dont les étoiles étaient l'ouvrage, il fut chassé comme un athée, et sa tête fut mise à prix. Il avait tort avec nous, mais il avait raison avec les Mecquois.

Que conclûrons-nous de cette petite excursion sur Sanchoniathon ? qu'il y a long-temps qu'on se mo-

que de nous ; mais qu'en fouillant dans les débris de l'antiquité, on peut encore trouver sous ces ruines quelques monumens précieux, utiles à qui veut s'instruire des sottises de l'esprit humain.

TROISIÈME DIATRIBE DE L'ABBÉ BAZIN.

SUR L'ÉGYPTE.

J'ai vu les pyramides, et n'en ai point été émerveillé. J'aime mieux les fours à poulets, dont l'invention est, dit-on, aussi ancienne que les pyramides. Une petite chose utile me plaît ; une monstruosité qui n'est qu'étonnante, n'a nul mérite à mes yeux. Je regarde ces monumens comme des jeux de grands enfans qui ont voulu faire quelque chose d'extraordinaire, sans imaginer d'en tirer le moindre avantage. Les établissemens des Invalides, de Saint-Cyr, de l'Ecole-Militaire, sont des monumens d'hommes.

Quand on m'a voulu faire admirer les restes de ce fameux labyrinthe, de ces palais, de ces temples, dont on parle avec tant d'emphase, j'ai levé les épaules de pitié : je n'ai vu que des piliers sans proportions, qui soutenaient de grandes pierres plates ; nul goût d'architecture, nulle beauté ; du vaste, il est vrai, mais du grossier. Et j'ai remarqué (je l'ai dit ailleurs) que les Egyptiens n'ont jamais eu rien de beau que de la main des Grecs. Alexandrie seule, bâtie par les Grecs, a fait la gloire véritable de l'Egypte.

A l'égard de leurs sciences, si dans leur vaste bibliothèque ils avaient eu quelque bon livre d'érudition, les Grecs et les Romains les auraient traduits. Non-seulement nous n'avons aucune traduction, aucun extrait de leurs livres de philosophie, de morale, de

belles-lettres, mais rien ne nous apprend qu'on ait jamais daigné en faire.

Quelle idée peut-on se former de la science et de la sagacité d'un peuple qui ne connaissait pas même la source de son fleuve nourricier? Les Ethiopiens, qui subjuguèrent deux fois ce peuple mou, lâche et superstitieux, auraient dû lui apprendre au moins que les sources du Nil étaient en Ethiopie. Il est plaisant que ce soit un jésuite portugais qui ait découvert ces sources.

Ce qu'on a vanté du gouvernement égyptien me paraît absurde et abominable. Les terres, dit-on, étaient divisées en trois portions. La première appartenait aux prêtres, la seconde aux rois, et la troisième aux soldats. Si cela est, il est clair que le gouvernement avait été d'abord et très-long-temps théocratique, puisque les prêtres avaient pris pour eux la meilleure part. Mais comment les rois souffraient-ils cette distribution? apparemment ils ressemblaient aux rois fainéans : et comment les soldats ne détruisirent-ils pas cette administration ridicule? Je me flatte que les Persans, et après eux les Ptolomées, y mirent bon ordre; et je suis bien aise qu'après les Ptolomées, les Romains, qui réduisirent l'Egypte en province de l'empire, aient rogné la portion sacerdotale.

Tout le reste de cette petite nation, qui n'a jamais monté à plus de trois ou quatre millions d'hommes, n'était donc qu'une foule de sots esclaves. On loue beaucoup la loi par laquelle chacun était obligé d'exercer la profession de son père. C'était le vrai secret d'anéantir tous les talens. Il fallait que celui qui aurait été un bon médecin ou un sculpteur habile, restât berger ou vigneron; que le poltron, le faible, restât soldat; et qu'un sacristain, qui serait devenu

un bon général d'armée, passât sa vie à balayer un temple.

La superstition de ce peuple est sans contredit ce qu'il y a jamais eu de plus méprisable. Je ne soupçonne point ses rois et ses prêtres d'avoir été assez imbécilles pour adorer sérieusement des crocodiles, des boucs, des singes, et des chats; mais ils laissèrent le peuple s'abrutir dans un culte qui le mettait fort au-dessous des animaux qu'il adorait. Les Ptolomées ne purent déraciner cette superstition abominable, ou ne s'en soucièrent pas. Les grands abandonnent le peuple à sa sottise, pourvu qu'il obéisse. Cléopâtre ne s'inquiétait pas plus des superstitions de l'Egypte, qu'Hérode de celles de la Judée.

Diodore rapporte que du temps de Ptolomée Aulètes, il vit le peuple massacrer un Romain qui avait tué un chat par mégarde. La mort de ce Romain fut bien vengée quand les Romains dominèrent. Il ne reste, Dieu merci, de ces malheureux prêtres d'Egypte, qu'une mémoire qui doit être à jamais odieuse. Apprenons à ne pas prodiguer notre estime.

QUATRIÈME DIATRIBE DE L'ABBÉ BAZIN.

SUR UN PEUPLE A QUI ON A COUPÉ LE NEZ, ET LAISSÉ LES OREILLES.

Il y a bien des sortes de fables; quelques-unes ne sont que l'histoire défigurée, comme tous les anciens récits de batailles, et les faits gigantesques dont il a plû à presque tous les historiens d'embellir leurs chroniques. D'autres fables sont des allégories ingénieuses. Ainsi Janus a un double visage qui représente l'année passée et l'année commençante. Saturne, qui dévore ses enfans, est le temps qui détruit tout ce qu'il a fait naître. Les Muses, filles de la Mémoire,

vous enseignent que sans mémoire on n'a point d'esprit ; et que, pour combiner des idées, il faut commencer par retenir des idées. Minerve, formée dans le cerveau du maître des dieux, n'a pas besoin d'explication. Vénus, la déesse de la beauté, accompagnée des Grâces, et mère de l'Amour, la ceinture de la mère, les flèches et le bandeau du fils, tout cela parle assez de soi-même.

Des fables qui ne disent rien du tout, comme *Barbe-Bleue* et les *Contes d'Hérodote*, sont le fruit d'une imagination grossière et déréglée qui veut amuser des enfans, et même malheureusement des hommes; l'*Histoire des deux voleurs* qui venaient toutes les nuits prendre l'argent du roi Rampsinitus, et de la fille du roi, qui épousa un des deux voleurs, l'*Anneau de Gygès*, et cent autres facéties, sont indignes d'uue attention sérieuse.

Mais il faut avouer qu'on trouve dans l'ancienne histoire des traits assez vraisemblables qui ont été négligés dans la foule, et dont on pourrait tirer quelques lumières. Diodore de Sicile, qui avait consulté les anciens historiens d'Egypte, nous rapporte que ce pays fut conquis par les Ethiopiens : je n'ai pas de peine à le croire; car j'ai déjà remarqué que quiconque s'est présenté pour conquérir l'Egypte, en est venu à bout en une campagne ; excepté nos extravagans croisés qui y furent tous tués ou réduits en captivité, parce qu'ils avaient à faire, non aux Egyptiens, qui n'ont jamais su se battre, mais aux Mamelucks, vainqueurs de l'Egypte, et meilleurs soldats que les croisés. Je n'ai donc nulle répugnance à croire qu'un roi d'Egypte, nommé par les Grecs Amasis, cruel et efféminé, fut vaincu lui et ses ridicules prêtres par un chef éthiopien nommé Ac-

tisan (1), qui avait apparemment de l'esprit et du courage.

Les Egyptiens étaient de grands voleurs ; tout le monde en convient. Il est fort naturel que le nombre des voleurs ait augmenté dans le temps de la guerre d'Actisan et d'Amasis. Diodore rapporte, d'après les historiens du pays, que ce vainqueur voulut purger l'Égypte de ces brigands ; et qu'il les envoya vers les déserts de Sinaï et d'Oreb, après leur avoir préalablement fait couper le bout du nez, afin qu'on les reconnût aisément s'ils s'avisaient de venir encore voler en Egypte. Tout cela est très-probable.

Diodore remarque avec raison que le pays où on les envoya ne fournit aucune des commodités de la vie, et qu'il est très-difficile d'y trouver de l'eau et de la nourriture. Telle est en effet cette malheureuse contrée depuis le désert de Pharam jusqu'auprès d'Eber.

Les nez coupés purent se procurer, à force de soins, quelques eaux de citernes, ou se servir de quelques puits qui fournissaient de l'eau saumâtre et malsaine, laquelle donne communément une espèce de scorbut et de lèpre. Ils purent encore, ainsi que le dit Diodore, se faire des filets avec lesquels ils prirent des cailles. On remarque en effet que tous les ans des troupes innombrables de cailles passent au-dessus de la mer Rouge, et viennent dans ce désert. Jusque-là cette histoire n'a rien qui révolte l'esprit, rien qui ne soit vraisemblable.

Mais si on veut en inférer que ces nez coupés sont les pères des Juifs, et que leurs enfans, accoutumés au brigandage, s'avancèrent peu à peu dans la Palestine, et en conquirent une partie, c'est ce qui

(1) Voyez la note, page 69.

n'est pas permis à des chrétiens. Je sais que c'est le sentiment du consul Maillet, du savant Fréret, de Boulanger, des Herbert, des Bolingbroke, des Toland. Mais quoique leur conjecture soit dans l'ordre commun des choses de ce monde, des livres sacrés donnent une toute autre origine aux Juifs, et les font descendre des Chaldéens par Abraham, Tharé, Nachor, Sarug, Rehu, et Phaleg.

Il est bien vrai que *l'Exode* nous apprend que les Israélites, avant d'avoir habité ce désert, avaient emporté les robes et les ustensiles des Égyptiens, et qu'ils se nourrirent de cailles dans le désert; mais cette légère ressemblance avec le rapport de Diodore de Sicile, tiré des livres d'Égypte, ne nous mettra jamais en droit d'assurer que les Juifs descendent d'une horde de voleurs à qui on avait coupé le nez. Plusieurs auteurs ont en vain tâché d'appuyer cette profane conjecture sur le psaume LXXX, où il est dit *que la fête des trompettes a été instituée pour faire souvenir le peuple saint du temps où il sortit de l'Égypte, et où il entendit alors parler une langue qui lui était inconnue.*

Ces Juifs, dit-on, étaient donc des Égyptiens qui furent étonnés d'entendre parler au-delà de la mer Rouge un langage qui n'était pas celui d'Égypte; et de là on conclut qu'il n'est pas hors de vraisemblance que les Juifs soient les descendans de ces brigands que le roi Actisan avait chassés.

Un tel soupçon n'est pas admissible. Premièrement, parce que s'il est dit dans *l'Exode* que les Juifs enlevèrent les ustensiles des Égyptiens avant d'aller dans le désert, il n'est point dit qu'ils y aient été relégués pour avoir volé. Secondement, soit qu'ils fussent des voleurs ou non, soit qu'ils fussent Égyptiens ou Juifs, ils ne pouvaient guère entendre la langue des petites

hordes d'Arabes bédouins qui erraient dans l'Arabie déserte au nord de la mer Rouge; et on ne peut tirer aucune induction du psaume LXXX, ni en faveur des Juifs, ni contre eux. Toutes les conjectures d'Hérodote, de Diodore de Sicile, de Manéthon, d'Ératosthène, sur les Juifs, doivent céder sans contredit aux vérités qui sont consacrées dans les livres saints. Si ces vérités, qui sont d'un ordre supérieur, ont de grandes difficultés, si elles atterrent nos esprits, c'est précisément parce qu'elles sont d'un ordre supérieur. Moins nous pouvons y atteindre, plus nous devons les respecter.

Quelques écrivains ont soupçonné que ces voleurs chassés sont les mêmes que les Juifs qui errèrent dans le désert, parce que le lieu où il restèrent quelque temps s'appela depuis *Rhinocolure, nez coupé,* et qu'il n'est pas fort éloigné du mont Carmel, des déserts de Sur, d'Ethan, de Sin, d'Oreb, et de Cadès-Barné.

On croit encore que ces Juifs étaient ces mêmes brigands, parce qu'ils n'avaient pas de religion fixe, ce qui convient très-bien, dit-on, à des voleurs; et on croit prouver qu'ils n'avaient pas de religion fixe, par plusieurs passages de l'Ecriture même.

L'abbé de Tilladet, dans sa dissertation sur les Juifs, prétend que la religion juive ne fut établie que très-long-temps après. Examinons ses raisons.

1°. Selon *l'Exode*, Moïse épousa la fille d'un prêtre de Madian, nommé Jéthro; et il n'est point dit que les Madianites reconnussent le même dieu qui apparut ensuite à Moïse dans un buisson vers le mont Oreb.

2°. Josué, qui fut le chef des fugitifs d'Egypte après Moïse, et sous lequel ils mirent à feu et à sang une partie du petit pays qui est entre le Jourdain et la

mer, leur dit, chap. XXIV : *Otez du milieu de vous les dieux que vos pères ont adorés dans la Mésopotamie et dans l'Égypte, et servez Adonaï.... choissisez ce qu'il vous plaira d'adorer, ou les dieux qu'ont servis vos pères dans la Mésopotamie, ou les dieux des Amorrhéens dans la terre desquels vous habitez.*

3°. Une autre preuve, ajoute-t-on, que leur religion n'était pas encore fixée, c'est qu'il est dit au livre des *Juges*, chap. I : *Adonaï* (le Seigneur) *conduisit Juda, et se rendit maître des montagnes : mais il ne put se rendre maître des vallées.*

L'abbé de Tilladet et Boulanger in fèrent de là que ces brigands, dont les repaires étaient dans les creux des rochers dont la Palestine est pleine, reconnaissaient un dieu des rochers et un des vallées.

4°. Ils ajoutent à ces prétendues preuves ce que Jephté dit aux chefs des Ammonites, chap. II : *Ce que Chamos votre dieu possède ne vous est-il pas dû de droit? de même ce que notre dieu vainqueur a obtenu doit être en notre possession.*

M. Fréret infère de ces paroles que les Juifs reconnaissaient Chamos pour dieu aussi bien qu'Adonaï, et qu'ils pensaient que chaque nation avait sa divinité locale.

5°. On fortifie encore cette opinion dangereuse par ce discours de Jérémie, au commencement du chap. XLIX : *Pourquoi le dieu Melchom s'est-il emparé du pays de Gad?* et on en conclut que les Juifs avouaient la divinité du dieu Melchom.

Le même Jérémie dit au chap. VII, en fesant parler Dieu aux Juifs : *Je n'ai point ordonné à vos pères, au jour que je les tirai d'Égypte, de m'offrir des holocaustes et des victimes.*

6°. Isaïe se plaint, au chap. XLVII, que les Juifs

adoraient plusieurs dieux : *Vous cherchez votre consolation dans vos dieux aux milieu des bocages ; vous leur sacrifiez de petits enfans dans des torrens sous de grandes pierres.* Il n'est pas vraisemblable, dit-on, que les Juifs eussent immolé leurs enfans à des dieux dans des torrens sous de grandes pierres, s'ils avaient eu alors leur loi qui leur défend de sacrifier aux dieux.

7°. On cite encore en preuve le prophète Amos, qui assure, au chapitre V, que jamais les Juifs n'ont sacrifié au Seigneur pendant quarante ans dans le désert; au contraire, dit Amos, *vous y avez porté le tabernacle de votre dieu Moloch, les images de vos idoles, et l'étoile de votre dieu* (*Remphan*).

8°. C'était, dit-on, une opinion si constante, que saint Étienne, le premier martyr, dit, au chap. VII *Actes des apôtres*, que les Juifs, dans le désert, adoraient la milice du ciel, c'est-à-dire les étoiles, et qu'ils portèrent le tabernacle de Moloch et l'astre du dieu Remphan pour les adorer.

Des savans, tels que MM. Maillet et Dumarsais, ont conclu des recherches de l'abbé de Tilladet, que les Juifs ne commencèrent à former leur religion, telle qu'ils l'ont encore aujourd'hui, qu'au retour de la captivité de Babylone. Ils s'obstinent dans l'idée que ces Juifs, si long-temps esclaves, et si long-temps privés d'une religion bien nettement reconnue, ne pouvaient être que les descendans d'une troupe de voleurs sans mœurs et sans lois. Cette opinion paraît d'autant plus vraisemblable, que le temps auquel le roi d'Ethiopie et d'Egypte Actisan, bannit dans les désert une troupe de brigands qu'il avait fait mutiler, se rapporte au temps auquel on place la fuite des Israélites conduits par Moïse ; car Flavien Josèphe dit que Moïse fit la guerre aux

Ethiopiens; et ce que Josèphe appelle guerre, pouvait très-bien être réputé brigandage par les historiens d'Egypte.

Ce qui achève d'éblouir ces savans, c'est la conformité qu'ils trouvent entre les mœurs des Israélites et celles d'un peuple de voleurs; ne se souvenant pas assez que Dieu lui-même dirigeait ces Israélites, et qu'il punit par leurs mains les peuples de Canaan. Il paraît à ces critiques que les Hébreux n'avaient aucun droit sur ce pays de Canaan, et que s'ils en avaient, ils n'auraient pas dû mettre à feu et à sang un pays qu'ils auraient cru leur héritage.

Ces audacieux critiques supposent donc que les Hébreux firent toujours leur premier métier de brigands. Ils pensent trouver des témoignages de l'origine de ce peuple dans sa haine constante pour l'Egypte, où l'on avait coupé les nez de ses pères, et dans la conformité de plusieurs pratiques égyptiennes qu'il retint, comme le sacrifice de la vache rousse, le bouc émissaire, les ablutions, les habillemens des prêtres, la circoncision, l'abstinence du porc, les viandes pures et impures. Il n'est pas rare, disent-ils, qu'une nation haïsse un peuple voisin, dont elle a imité les coutumes et les lois. La populace d'Angleterre et de France en est un exemple frappant.

Enfin ces doctes trop confians en leurs propres lumières dont il faut toujours se défier, ont prétendu que l'origine qu'ils attribuent aux Hébreux est plus vraisemblable que celle dont les Hébreux se glorifient.

Vous convenez avec nous, leur dit M. Toland, *que vous avez volé les Égyptiens en vous enfuyant de l'Égypte, que vous leur avez pris des vases d'or et d'argent, et des habits. Toute la différence entre*

votre aveu et notre opinion, c'est que vous prétendez n'avoir commis ce larcin que par ordre de Dieu. Mais à ne juger que par la raison, il n'y a point de voleur qui n'en puisse dire autant. Est-il bien ordinaire que Dieu fasse tant de miracles en faveur d'une troupe de fuyards qui avoue qu'elle a volé ses maîtres ? dans quel pays de la terre laisserait-on une telle rapine impunie ? Supposons que les Grecs de Constantinople prennent toutes les garde-robes des Turcs et toute leur vaisselle pour aller dire la messe dans un désert ; en bonne foi, croirez-vous que Dieu noiera tous les Turcs dans la Propontide pour favoriser ce vol, quoiqu'il soit fait à bonne intention ?

Ces détracteurs ne se contentent pas de ces assertions, auxquelles il est aisé de répondre ; ils vont jusqu'à dire que *le Pentateuque* n'a pu être écrit que dans le temps où les Juifs commencèrent à fixer leur culte, qui avait été jusque-là fort incertain. Ce fut, disait-il au temps d'Esdras et de Néhémie. Ils apportent pour preuve le quatrième livre d'Esdras, long-temps reçu pour canonique ; mais ils oublient que ce livre a été rejeté par le concile de Trente. Ils s'appuient du sentiment d'Aben-Esra, et d'une foule de théologiens tous hérétiques ; ils s'appuient enfin de la décision de Newton lui-même. Mais que peuvent tous ces cris de l'hérésie et de l'infidélité contre un concile œcuménique ?

De plus, ils se trompent en croyant que Newton attribue *le Pentateuque* à Esdras : Newton croit que Samuël en fut l'auteur ou plutôt le rédacteur.

C'est encore un grand blasphême de dire, avec quelques savans, que Moïse, tel qu'on nous le dépeint, n'a jamais existé ; que toute sa vie est fabuleuse depuis son berceau jusqu'à sa mort ; que ce

n'est qu'une imitation de l'ancienne fable arabe de Bacchus, transmise aux Grecs, et ensuite adoptée par les Hébreux. Bacchus, disent-ils, avait été sauvé des eaux ; Bacchus avait passé la mer Rouge à pied sec ; une colonne de feu conduisait son armée ; il écrivit ses lois sur deux tables de pierre ; des rayons sortaient de sa tête. Ces conformités leur font soupçonner que les Juifs attribuèrent cette ancienne tradition de Bacchus à leur Moïse. Les écrits des Grecs étaient connus dans toute l'Asie, et les écrits des Juifs étaient soigneusement cachés aux autres nations. Il est vraisemblable, selon ces téméraires, que la métamorphose d'Edith, femme de Loth, en statue de sel, est prise de la fable d'Eurydice ; que Samson est la copie d'Hercule, et le sacrifice de la fille de Jephté imité de celui d'Iphigénie. Ils prétendent que le peuple grossier qui n'a jamais inventé aucun art, doit avoir tout puisé chez les peuples inventeurs.

Il est aisé de ruiner tous ces systèmes en montrant seulement que les auteurs grecs, excepté Homère, sont postérieurs à Esdras, qui rassembla et restaura les livres canoniques.

Dès que ces livres sont restaurés du temps de Cyrus et d'Artaxerce, ils ont précédé Hérodote, le premier historien des Grecs. Non-seulement ils sont antérieurs à Hérodote, mais *le Pentateuque* est beaucoup plus ancien qu'Homère.

Si on demande pourquoi ces livres si anciens et si divins ont été inconnus aux nations jusqu'aux temps où les premiers chrétiens répandirent la traduction faite en grec sous Ptolomée Philadelphe, je répondrai qu'il ne nous appartient pas d'interroger la Providence. Elle a voulu que ces anciens monumens, reconnus pour authentiques, annonçassent des mer-

veilles, et que ces merveilles fussent ignorées de tous les peuples, jusqu'au temps où une nouvelle lumière vînt se manifester. Le christianisme a rendu témoignage à la loi mosaïque au-dessus de laquelle il s'est élevé, et par laquelle il fut prédit. Soumettons-nous, prions, adorons et ne disputons pas.

ÉPILOGUE.

Ce sont là les dernières lignes qu'écrivit mon oncle; il mourut avec cette résignation à l'Être suprême, persuadé que tous les savans peuvent se tromper, et reconnaissant que l'église romaine est la seule infaillible. L'église grecque lui en sut très-mauvais gré, et lui en fit de vifs reproches à ses derniers momens. Mon oncle en fut affligé, et pour mourir en paix, il dit à l'évêque d'Astracan : Allez, ne vous attristez pas. Ne voyez-vous pas que je vous crois infaillible aussi? C'est du moins ce qui m'a été raconté dans mon dernier voyage à Moscou ; mais je doute toujours de ces anecdotes qu'on débite sur les vivans et sur les mourans.

CHAPITRE XXII.

DÉFENSE D'UN GÉNÉRAL D'ARMÉE ATTAQUÉ PAR DES CUISTRES (1).

Après avoir vengé la mémoire d'un honnête prêtre, je cède au noble désir de venger celle de Bélisaire. Ce n'est pas que je croie Bélisaire exempt des faiblesses humaines. J'ai avoué avec candeur que

(1) *Voyez* parmi les *Facéties* les deux opuscules intitulés *Anecdotes sur Bélisaire.*

l'abbé Bazin avait été trop goguenard, et j'ai quelque pente à croire que Bélisaire fut très-ambitieux, grand pillard, et quelquefois cruel, courtisan tantôt adroit, et tantôt maladroit, ce qui n'est point du rare.

Je ne veux rien dissimuler à mon cher lecteur. Il sait que l'évêque de Rome Silvérius, fils de l'évêque de Rome Hormisdas, avait acheté sa papauté du roi des Goths Théodat. Il sait que Bélisaire, se croyant trahi par ce pape, le dépouilla de sa simarre épiscopale, le fit revêtir d'un habit de palfrenier, et l'envoya en prison à Patare en Lycie. Il sait que ce même Bélisaire vendit la papauté à un sous-diacre nommé Vigile pour quatre cents marcs d'or de douze onces à la livre, et qu'à la fin le sage Justinien fit mourir le bon pape Silvère dans l'île Palméria. Ce ne sont là que de petites tracasseries de cour dont les panégyristes ne tiennent point de compte.

Justinien et Bélisaire avaient pour femmes les deux plus impudentes carognes qui fussent dans tout l'empire. La plus grande faute de Bélisaire, à mon sens, fut de ne savoir pas être cocu. Justinien son maître était bien plus habile que lui en cette partie. Il avait épousé une baladine des rues, une gueuse qui s'était prostituée en plein théâtre, et cela ne me donne pas grande opinion de la sagesse de cet empereur, malgré les lois qu'il fit compiler, ou plutôt abréger par son fripon de Trébonien. Il était d'ailleurs poltron et vain, avare et prodigue, défiant et sanguinaire; mais il sut fermer les yeux sur la lubricité énorme de Théodora, et Bélisaire voulut faire assassiner l'amant d'Antonine. On accuse aussi Bélisaire de beaucoup de rapines.

Quoi qu'il en soit, il est certain que le vieux Bélisaire, qui n'était pas si aveugle que le vieux Justi-

nien, lui donna sur la fin de sa vie de très-bons conseils dont l'empereur ne profita guère. Un Grec très-ingénieux, et qui avait conservé le véritable goût de l'éloquence dans la décadence de la littérature, nous a transmis ces conversations de Bélisaire avec Justinien. Dès qu'elles parurent, tout Constantinople en fut charmé. La quinzième conversation surtout enchanta les esprits raisonnables.

Pour avoir une parfaite connaissance de cette anecdote, il faut savoir que Justinien était un vieux fou qui se mêlait de théologie. Il s'avisa de déclarer, par un édit, en 564, que le corps de Jésus-Christ avait été impassible et incorruptible, et qu'il n'avait jamais eu besoin de manger ni pendant sa vie, ni après sa résurrection.

Plusieurs évêques trouvèrent son édit fort scandaleux. Il leur annonça qu'ils seraient damnés dans l'autre monde, et persécutés dans celui-ci; et pour le prouver par les faits, il exila le patriarche de Constantinople, et plusieurs autres prélats, comme il avait exilé le pape Silvère.

C'est à ce sujet que Bélisaire fait à l'empereur de très-sages remontrances. Il lui dit qu'il ne faut pas damner si légèrement son prochain, encore moins le persécuter; que Dieu est le père des hommes; que ceux qui sont en quelque façon ses images sur la terre (si on ose le dire) doivent imiter sa clémence; et qu'il ne fallait pas faire mourir de faim le patriarche de Constantinople, sous prétexte que Jésus-Christ n'avait pas eu besoin de manger. Rien n'est plus tolérant, plus humain, plus divin peut-être que cet admirable discours de Bélisaire: je l'aime beaucoup mieux que sa dernière campagne en Italie, dans laquelle on lui reprocha de n'avoir fait que des sottises.

Les savans, il est vrai, pensent que ce discours n'est pas de lui, qu'il ne parlait pas si bien, et qu'un homme qui avait mis le pape Silvère dans un cul de basse-fosse, et vendu sa place quatre cents marcs d'or de douze onces à la livre, n'était pas homme à parler de clémence et de tolérance; ils soupçonnent que tout ce discours est de l'éloquent grec Marmontelos qui le publia Cela peut être; mais considérez, mon cher lecteur, que Bélisaire était vieux et malheureux: alors on change d'avis; on devientcompatissant.

Il y avait alors quelques petits Grecs envieux, pédans, ignorans, et qui fesaient des brochures pour gagner du pain. Un de ces animaux, nommé Cogéos, eut l'impudence d'écrire contre Bélisaire, parce qu'il croyait que ce vieux général était mal en cour.

Bélisaire depuis sa disgrâce était devenu dévot; c'est souvent la ressource des vieux courtisans disgraciés; et même encore aujourd'hui les grands visirs prennent le parti de la dévotion, quand au lieu de les étrangler avec un cordon de soie, on les relègue dans l'île de Mitylène. Les belles dames aussi se font dévotes, comme on sait, vers les cinquante ans, surtout si elles sont bien enlaidies; et plus elles sont laides, plus elles sont ferventes. La dévotion de Bélisaire était très-humaine; il croyait que Jésus-Christ était mort pour tous, et non pas pour plusieurs. Il disait à Justinien que Dieu voulait le bonheur de tous les hommes: et cela même tenait encore un peu du courtisan, car Justinien avait bien des péchés à se reprocher; et Bélisaire, dans la conversation, lui fit une peinture si touchante de la miséricorde divine, que la conscience du malin vieillard couronné en devait être rassurée.

Les ennemis secrets de Justinien et de Bélisaire suscitèrent donc quelques pédans qui écrivirent vio-

lemment contre la bonté de Dieu. Le folliculaire Cogéos entre autres s'écria dans sa brochure, page 63 : *il n'y aura donc plus de réprouvés!* Si fait, lui répondit-on, tu seras très-réprouvé : console-toi, l'ami; sois réprouvé, toi et tes semblables ; et sois sûr que tout Constantinople en rira. Ah! cuistres de collége, que vous êtes loin de soupçonner ce qui se passe dans la bonne compagnie de Constantinople !

POST-SCRIPTUM.

DÉFENSE D'UN JARDINIER.

Le même Cogéos attaqua non moins cruellement un pauvre jardinier d'une province de Cappadoce ; et l'accusa, page 54, d'avoir écrit ces propres mots : *Notre religion, avec toute sa révélation, n'est et ne peut être que la religion naturelle perfectionnée.*

Voyez, mon cher lecteur, la malignité et la calomnie ! Ce bon jardinier était un des meilleurs chrétiens du canton, qui nourrissait les pauvres des légumes qu'il avait semés, et qui pendant l'hiver, s'amusait à écrire pour édifier son prochain qu'il aimait. Il n'avait jamais écrit ces paroles ridicules et presque impies, *avec toute sa révélation* (une telle expression est toujours méprisante), cet homme *avec tout son latin*, ce critique *avec tout son fatras*. Il n'y a pas un seul mot dans ce passage du jardinier qui ait le moindre rapport à cette imputation. Ses œuvres ont été recueillies ; et dans la dernière édition de 1764, pag. 252, ainsi que dans toutes les autres éditions, on trouve le passage que Cogéos ou Cogé a si lâchement falsifié. Le voici en français, tel qu'il a été fidèlement traduit du grec.

« Celui qui pense que Dieu a daigné mettre un rap-

» port entre lui et les hommes, qu'il les a faits libres, » capables du bien et du mal, et qu'il leur a donné » à tous ce bon sens qui est l'instinct de l'homme, et » sur lequel est fondée la loi naturelle, celui-là sans » doute a une religion beaucoup meilleure que toutes » les sectes qui sont hors de notre église; car toutes » ces sectes sont fausses et la loi naturelle est vraie. » Notre religion révélée n'est même et ne pouvait » être que cette loi naturelle perfectionnée. Ainsi le » théisme est le bon sens qui n'est pas encore instruit » de la révélation, et les autres religions sont le bon » sens perverti par la superstition. »

Ce morceau avait été honoré de l'approbation du patriarche de Constantinople et de plusieurs évêques; il n'y a rien de plus chrétien, de plus catholique, de plus sage.

Comment donc ce Cogé osa-t-il mêler son venin aux eaux pures de ce jardinier? pourquoi voulut-il perdre ce bonhomme, et faire condamner Bélisaire? N'est-ce pas assez d'être dans la dernière classe des derniers écrivains? faut-il encore être faussaire? Ne savais-tu pas, ô Cogé, quels châtimens étaient ordonnés pour les crimes de faux? Tes pareils sont d'ordinaire aussi mal instruits des lois que des principes de l'honneur. Que ne lisais-tu les *Institutes de Justinien* au titre *de publicis judiciis* et la loi Cornélia?

Ami Cogé, la falsification est comme la polygamie; *c'est un cas, un cas pendable.*

Ecoute, misérable, vois combien je suis bon, je te pardonne.

DERNIER AVIS AU LECTEUR.

Ami lecteur, je vous ai entretenu des plus grands objets qui puissent intéresser les doctes, de la forma-

tion du monde selon les Phéniciens, du déluge, des dames de Babylone, de l'Egypte, des Juifs, des montagnes, et de Ninon. Vous aimez mieux une bonne comédie, un bon opéra-comique; et moi aussi. Réjouissez-vous, et laissez ergoter les pédans. La vie est courte. Il n'y a rien de bon, dit Salomon, que de vivre avec son amie, et de se réjouir dans ses œuvres.

FIN DE LA DÉFENSE DE MON ONCLE.

UN CHRÉTIEN

CONTRE SIX JUIFS,

OU

RÉFUTATION DU LIVRE INTITULÉ : *Lettres de quelques Juifs portugais allemands et polonais.*

1776.

AVANT-PROPOS.

Bénissons la foule innombrable des pamphlets anglais, dans lesquels une partie de la nation accuse l'autre quatre fois par semaine de trahir la patrie, et qui sont traduits en français pour amuser les curieux.

Bénissons les sonnets dont l'Italie fourmille, soit à l'honneur, soit contre l'honneur des dames.

Bénissons les écrits polémiques des Allemands, dans lesquels on ne cesse d'approfondir des sujets agréables de controverse.

Bénissons surtout les Français, qui, depuis quelque temps, impriment environ cinquante mille volumes par année, tant gros que petits, soit pour

édifier le prochain, soit pour le scandaliser, soit pour l'injurier, soit pour l'ennuyer.

Mais pourquoi tant bénir cette énorme quantité d'insectes? c'est leur multitude que je remercie. Je me cache dans leur foule; leur grand nombre les fait périr en moins de temps qu'il ne se forment : je veux vivre deux jours avec eux.

Si ces livres duraient, s'ils ne tombaient tous les uns sur les autres dans un éternel oubli, ils seraient trop dangereux; on se verrait accusé, vilipendé, condamné jusqu'à la dernière postérité, par quiconque a le loisir et la malignité de faire un livre contre nous. Mais heureusement un ennemi littéraire vous intente un procès par écrit devant le tribunal de l'*univers*, soit dans une brochure, soit dans cinq ou six tomes. Cela est lu par cinq ou six personnes de l'un ou de l'autre parti, le reste de la terre l'ignore; sans quoi les accusations graves, les injures mal déguisées sous un air de modération, les calomnies qu'on se permet si souvent dans les disputes, pourraient avoir des suites fâcheuses.

C'est donc devant un très-petit nombre de lecteurs oisifs que je veux plaider la cause d'un homme horriblement accusé et bafoué, et qui n'a pas la force de se défendre; et je la plaide aujourd'hui, parce qu'elle sera oubliée demain. Je suis l'ami du prévenu, je suis avocat. Voici le fait.

Un ancien professeur, dit-on, d'un collége de la rue Saint-Jacques, à Paris, écrivit en 1771 une satire contre un chrétien, sous le nom de trois Juifs de Hollande; et il en a fait imprimer une autre à Paris, en trois volumes assez épais, en 1776, sous le nom de trois Juifs de Portugal, demeurant en Hollande, auprès d'Utrecht.

Voilà donc un chrétien obligé de se battre contre

six Juifs. Est-ce Antiochus d'un côté, et de l'autre les Machabées? La partie est d'autant plus inégale que le savant professeur se sert souvent d'armes sacrées contre lesquelles je n'ai ni ne veux jamais avoir de bouclier.

Je vais répondre aussi discrètement que je le pourrai, aux accusations auxquelles on peut répondre sans tomber dans le piége que nous a tendu monsieur le professeur juif.

Il a la cruauté d'imputer à sa victime je ne sais quelles brochures, les unes judaïques, les autres anti-judaïques, dont ce cher ami est très-innocent (1). Il expose un vieillard plus qu'octogénaire, couché

(1) Vous lui imputez de faire lui-même une édition de ses ouvrages; il n'en a jamais fait aucune, Monsieur: ceux qui ont bien voulu en faire dernièrement comme MM. Cramer, conseillers de Genève, et M. le bourgmestre, M. le premier pasteur de Lausanne, sans le consulter, savent avec quelle indignité et quelle bêtise on les a contrefaites; vous avez du goût, sans doute, et votre style le prouve assez. La faction dont vous êtes s'est toujours distinguée par une manière d'écrire bien supérieure au style de collége qui était celui de vos adversaires. Daignez ouvrir le vingt-troisième tome de l'édition de Londres, imitée de celle de Lausanne, vous verrez plus de cinquante pièces de la bibliothèque bleue, et des charniers des SS.-Innocens, entassées avec une merveilleuse confiance depuis la page 229 jusqu'à la fin. Un éditeur famélique ramasse toutes ces ordures pour achever un tome qui n'est pas assez épais; et il donne hardiment son édition en trente, en quarante volumes, que des curieux trompés achètent, et qui pourrit dans leur bibliothèque, c'est le nom de l'auteur qu'on a acheté, ce n'est pas l'ouvrage. L'imprimeur, quel qu'il soit, a la hardiesse de mettre à la tête de chaque volume: *Œuvres complètes enrichies de notes, le tout revu et corrigé par l'auteur lui-même.* Il y a une édition sons son nom dans laquelle on a glissé trois tomes entiers qui ne sont pas de lui. Tel est l'abus qui règne dans la librairie, et et dans presque tous les genres de commerce. Il y a des vaisseaux marchands; il y a des pirates. Le monde ne subsiste que d'abus.

déjà peut-être dans le lit de la mort, à la barbarie de quelques persécuteurs qu'il croit animer par ses délations calomnieuses ; et, c'est en feignant de le ménager, en lui prodiguant des louanges ironiques, en l'appelant grand homme, qu'il lui porte respectueusement le poignard dans le cœur. Moi qui prends son parti avec autant de candeur qu'il prit le parti de M. l'abbé Bazin son oncle, je conjure ce Juif de ne me point combattre avec ces armes empoisonnées; je fais une guerre honnête : entrons en matière.

I.

Je me range d'abord sous l'étendard de saint Jérôme. J'invoque la lettre que ce grand homme écrivit à Dardanus du petit village de Bethléem, où il habita si long-temps ; voici comme il parle de la Judée.

LETTRE DE SAINT JÉROME.

« Je prie ceux qui prétendent que le peuple juif » prit possession de ce pays après la sortie d'Égypte, » de nous faire voir ce que ce peuple en a possédé. » Tout son domaine ne s'étend que depuis Dan » jusqu'à Bersabée, c'est-à-dire l'espace de cent » soixante milles en longueur (environ cinquante-trois » de nos lieues)..... J'ai honte d'exprimer la largeur » de cette terre de promission ; on ne compte que » quarante-six milles (environ dix-sept lieues) de- » puis Joppé jusqu'à Bethléem ; après quoi on ne » trouve plus qu'un affreux désert habité par des » barbares.....

» Voilà donc, ô Juifs ! l'étendue du pays que

» vous vous vantez de posséder, et dont vous faites
» vanité parmi les nations qui ne vous connaissent
» pas. Allez étaler cet orgueil chimérique aux igno-
» rans ; pour moi qui vous connais à fond, je ne
» donne point dans vos panneaux : cherchez vos
» dupes ailleurs.

» Vous me direz peut-être, que par la terre de
» promission, on doit entendre celle dont Moïse fait
» la description dans le livre des *Nombres*. Il est
» vrai que Dieu vous l'a promise cette terre; mais il
» est faux que vous l'ayez jamais possédée... L'évan-
» gile me promet la possession du royaume des cieux,
» dont il n'est pas fait la moindre mention dans vos
» écritures....

» Vous avez commis beaucoup de grands crimes,
» ô Juifs! et vous êtes devenus esclaves de tous vos
» voisins, etc., etc., etc. »

Après ce témoignage, mon ami a pu se permettre quelques petites libertés sur le peuple de Dieu, à l'exemple de saint Jérôme. Mais quand il est allé trop loin, ce qu'il ne faut jamais faire, je l'en ai charitablement averti, et il en a demandé pardon à M. Pinto, Juif de Bordeaux, fort estimé des chrétiens.

II.

DU CADRAN D'ÉZÉCHIAS ET DE L'OMBRE QUI RECULE, ET DE L'ASTRONOMIE JUIVE.

Le secrétaire chrétien des six Juifs accuse mon ami d'avoir dit que les anciens Hébreux, les gens d'au-delà, les passagers (car c'est ce qu'*Hébreux* signifie), n'étaient pas si savans en astronomie que MM. Cassini, Le Monier, La Lande, Bailli, Le

Gentil, etc. (1). Je tiens qu'il a raison : ce qui m'induit à le croire, c'est que je ne vois pas seulement le nom d'heure dans les cinq premiers livres conservés par ce peuple; aucune divison du jour n'y est jamais marquée. De *la Genèse* aux *Machabées* il n'est parlé d'aucune éclipse, et vous voyez que depuis quatre mille ans les Chinois n'ont jamais manqué d'observer et de rapporter dans leur histoire toutes les éclipses qu'ils ont aperçues. Ce n'est point d'ailleurs insulter une nation que de dire qu'elle n'était point autrefois mathématicienne. Il paraît que le roi Ézéchias n'en savait pas tant que vos Juifs d'Espagne, qui aidèrent depuis le roi Alfonse X à construire ses fameuses tables astronomiques.

Le prophète Isaïe veut faire un prodige qui assure Ézéchias malade de sa guérison. Il lui demande s'il veut que l'ombre de son cadran au soleil avance ou recule de dix lignes; le malade répond : Il est bien aisé de faire avancer l'ombre; je veux qu'elle recule : le malade se trompait; l'un dérangeait autant que l'autre le cours de la nature entière.

Je suis persuadé que dans la suite il y eut de savans Juifs, et surtout dans Alexandrie : ils n'auraient pas fait rétrogader le soleil comme Isaïe; mais ils l'auraient mieux connu. Il paraît même que vers le temps de la destruction de Jérusalem, l'historien Flavien Josèphe, et le philosophe Philon n'étaient pas absolument étrangers à l'astronomie. Flavien Josèphe parle du phare des anciens Chaldéens, com-

(1) Le secrétaire chrétien a cité en faveur de la science des Juifs l'autorité de Scaliger; il ignore que Scaliger, fort savant d'ailleurs, a eu le malheur de trouver la quadrature du cercle; qu'il nia la précession des équinoxes, et qu'il écrivit beaucoup d'injures contre le père Clavius, et beaucoup de bévues contre la réforme du calendrier.

posé de deux cent vingt-trois mois lunaires, qui servaient à former la période de six cents ans.

S'il y a quelque chose de vrai dans l'histoire des sciences et des erreurs, c'est qu'elles viennent presque toutes des bords du Gange; et, quelque prodigieuse que paraisse leur antiquité, on ne peut guère leur dire : *A beau mentir qui vient de loin*. Presque tous les savans de nos jours conviennent que les brachmanes furent les inventeurs de l'astronomie et de la mythologie.

Après ces Indiens viennent les Persans, les Chaldéens, les Arabes, les Atlantides. Pour les Égyptiens, ils semblent être plus récens, parce qu'il fallut des siècles pour dompter le Nil, et pour rendre le meilleur terrain du pays habitable, comme l'a tant dit mon ami, tant honni par vous.

Les Grecs, qui parurent les derniers de tant de peuples antiques, les éclipsèrent tous dans les arts. S'il faut venir aux Juifs, c'était, il faut l'avouer, un chétif peuple arabe sans art et sans science, caché dans un petit pays montueux et ignoré, comme Flavien Josèphe l'avoue dans sa réponse à Appion. Ce peuple ne posséda une capitale, et n'eut un temple qu'environ dix-sept cents ans après que celui de Tyr avait été bâti; il ne fut connu des Grecs que du temps d'Alexandre, devenu leur dominateur, et ne fut aperçu des Romains que pour être bientôt écrasé par eux dans la foule.

Les Romains créèrent roi de Judée un Arabe, fils d'un entrepreneur des vivres, et bientôt après, ces pauvres Juifs furent esclaves pour la huitième fois sur les ruines de leur ville fumante de sang et vendus au marché, chaque tête au prix de l'animal dont ce déplorable peuple n'osait manger. Je n'accu-

mule pas toutes ces vérités pour offenser la nation juive, mais pour la plaindre.

III.

SI LES JUIFS ÉCRIVIRENT D'ABORD SUR DES CAILLOUX.

Le secrétaire des six Juifs prétend que leurs pères avaient dans un désert toutes les commodités pour écrire à peu près comme on les a de nos jours. Il reprend vivement mon ami d'avoir cru qu'on gravait alors sur la pierre. Cependant le livre de Josué est le garant de ce que mon ami a avancé; car il est dit : « Josué brûla la ville de Haï, la réduisit en cendres, » et en fit un monceau de ruines éternelles, fit pendre » le roi, et éleva un autel de pierres au Seigneur le » Dieu d'Israël sur le mont Hébal; il fit cet autel de » pierres brutes, comme il était écrit dans la loi de » Moïse, et il y offrit des holocaustes et des victimes » pacifiques, et il écrivit sur les pierres *le Deutéro-* » *nome* (1). Josué, Chap. IV. »

IV

DES GENS MASSACRÉS POUR AVOIR GRASSEYÉ EN PARLANT.

Je suis obligé de vous suivre et de passer avec

(1) Le secrétaire, qui paraît très-instruit des anciens usages et des arts de l'antiquité, aurait bien dû nous instruire comment on écrivait sur des cailloux non taillés, et comment cette écriture n'était pas effacée par le sang des victimes qui coulait continuellement sur cet autel de pierres brutes. Cette recherche eût été plus nécessaire que l'affreuse malignité d'imputer à mon ami je ne sais quelles brochures, où il est dit que Thaut a composé des livres en caractères alphabétiques, écrits sur autre chose que des tables de pierre et de bois, il y a environ cinq mille ans.

vous d'un article de maçonnerie à un objet de morale. Il s'agit de quarante-deux mille de vos frères, les Juifs de la tribu d'Éphraïm, qui furent tous égorgés par leurs frères des autres tribus à un des gués de la petite rivière du Jourdain. On leur criait, prononcez shibolet, épi de blé. Ces malheureux qui grasseyaient, et qui ne pouvaient dire schibolet, disaient siboleth, et on les égorgea comme des moutons..... Quelle horreur y a-t-il donc, Monsieur? quelle mauvaise intention? quelle faute à dire qu'ils furent massacrés pour avoir grasseyé? l'horreur, l'abomination n'est-elle pas que des frères aient massacré tant de frères pour quelque cause que ce puisse être?

V.

DU VEAU D'OR.

Voici une affaire à peu près aussi massacrante et plus scientifique. Mon ami, qui respecte les théologiens, et qui ne l'est point, a soutenu, d'après plusieurs pères de l'église, et d'après la simple raison, que tout fut miracle dans la manière dont Dieu conduisit son peuple dans le désert, et l'en tira; que toutes les voies de Dieu furent autant de miracles; que la fonte et la fabrication du veau d'or en vingt-quatre heures; cet or jeté dans le feu et réduit en poudre, et avalé par tout le peuple; les vingt mille hommes qui se laissent choisir et égorger sans se défendre, etc., sont d'aussi grands prodiges que tous ceux dont *le Pentateuque* est rempli. Sur quoi mon ami a proféré cette exclamation qui me semble si religieuse et si convenable : *L'histoire d'un peuple conduit par Dieu même ne peut être que l'histoire des prodiges.*

Commençons par vous prouver, Monsieur, qu'en suivant exactement l'énoncé de la Sainte Écriture, le veau d'or fut jeté en fonte en vingt-quatre heures, quoique la horde juive n'eût point d'heures encore, et soit qu'on se serve du terme d'un jour ou d'une nuit pour exprimer le temps dans lequel ce veau fut fabriqué.

Et Moïse entrant au milieu de la nuée monta sur la montagne, et y demeura quarante nuits (Exod. ch. XIV.); *et le Seigneur ayant achevé tous ces discours sur la montagne de Sinaï, donna à Moïse son témoignage et sa loi en deux tables de pierre, écrites du doigt de Dieu* (Ch. XVI.)

Il paraît Monsieur, que voilà quarante jours accomplis; et il est clair aussi, permettez-moi de le dire, qu'on écrivait dans ce désert sur la pierre.

Mais le peuple, voyant que Moïse différait à descendre de la montagne, s'assembla devers Aaron, et lui dit : Fais-nous des dieux qui marchent devant nous, car nous ne savons ce qui est arrivé à cet homme (*Moïse*) *qui nous a fait sortir de la terre d'Égypte; et Aaron leur répondit : Otez les parures oreillères de vos femmes, fils et filles, et apportez-les moi, et le peuple fit comme Aaron avait commandé, et apporta les parures oreillères, et Aaron les ayant reçues leur fit un veau avec le burin, veau d'ouvrage de fonte; et ils dirent : Voilà tes dieux, ô Israël, qui t'ont tiré de la terre d'Égypte! Ce qu'Aaron ayant vu, il dressa un autel devant le veau, et il cria par la voix d'un crieur : C'est demain la fête du Seigneur veau.*

Il me semble, Monsieur, qu'il n'y a que vingt-quatre heures entre la demande du veau d'or et sa fête. Les quarante jours pendant lesquels Moïse et Josué restèrent avec Dieu sur la montagne sont pas-

sés : la loi est entre ses mains; et pendant qu'il est prêt à descendre, le peuple demande à adorer des dieux qui marchent : Aaron imagine un veau d'or ; on le jette en fonte; on l'adore : on n'a pas perdu de temps.

Il est vrai que M. Pigal demande six mois pour fondre un veau d'or, et même sans le réparer au ciseau et à la lime, encore moins au burin; car un tel ouvrage ne se fait pas avec le burin. Tout cela est très-long et prodigieusement difficile : pardonnez donc à mon ami d'avoir regardé cette aventure comme un prodige que Dieu permettait; car, apparemment, vous conviendrez que rien n'est ici dans le cours des choses naturelles.

VI.

DE LA MANIÈRE DE FONDRE UNE STATUE D'OR.

Vous croyez, Monsieur, que dans les déserts d'Oreb et de Sinaï, il y avait des moyens plus expéditifs de fondre une statue de métal que ceux dont se servent nos sculpteurs? J'ose vous répondre qu'il n'y en a point : il faut absolument un moule tellement préparé, arrêté, affermi, entouré, qu'il ne se casse ni ne se démonte en aucun endroit pendant l'opération; il faut que l'or se répande autour de lui exactement, sans félure, sans inégalité : c'est ce qui est très-long et très-difficile.

Vous dites que vous avez trouvé à Paris, dans la rue Guérin-Boisseau, un sculpteur qui vous a offert de vous faire le veau d'or en huit jours. Si vous avez fait marché dans la rue Guérin-Boisseau, vous ne deviez donc pas dater vos lettres d'un village près d'Utrecht, où l'on dit que les jansénistes se sont réfugiés.

Mais dans quelque pays que vous fassiez vos miracles, je retiens place. Vous me direz avec La Fontaine :

Voyez-vous point mon veau? dites-le moi.

VII.

MAGNIFICENCE DES JUIFS, QUI MANQUAIENT DE TOUT DANS LE DÉSERT.

Vous nous assurez que dans le désert affreux d'Oreb, les garçons juifs et les filles juives, qui manquaient de vêtemens et de pain, avaient assez d'or à leurs oreilles pour en composer un veau; vous faites le compte des richesses que ce peuple avait volées en Egypte; vous aviez trouvé ci-devant environ neuf millions: nous ne comptons pas après vous, Monsieur, et nous vous en croyons sur votre parole, sans prétendre disputer sur cet article. Vous savez que quand les Arabes volent, ils disent: Dieu me l'a donné. La troupe de Cartouche disait: Dieu merci, je l'ai gagné.

VIII.

TOUT EST MIRACULEUX.

Et lorsque Moïse fut arrivé près du camp, il vit le veau et les danses; et dans sa grande colère il jeta les tables de la loi, qu'il portait dans sa main, et les brisa au pied de la montagne, et saisissant ce veau qu'ils avaient fait, il le brûla, et le réduisit en poussière, laquelle il répandit dans l'eau, et donna à boire aux enfans d'Israël.

C'est ici, Monsieur, que je suis plus que jamais de l'opinion religieuse de mon ami, qui dit que tout doit

être miraculeux dans l'histoire du peuple de Dieu, ou plutôt de Dieu même, parce qu'un Dieu ne peut parler et agir que miraculeusement. C'est donc un très-grand prodige qu'un veau d'or jeté dans le feu s'y soit converti en poudre. On vous l'a déjà dit, et on vous le répète ; il n'y a point de fourneau, quelque violent qu'il puisse être, fût-ce la fournaise de Sidrach, Misach et Abdénago ; fût-ce un des feux allumés autrefois par l'inquisition ; fût-ce le feu qui consuma le corps du respectable conseiller de grand'chambre Anne Dubourg, et la maréchale d'Ancre, et les cinquante chevaliers du Temple, et tant d'autres ; il n'y a point de feu, vous dis-je, qui puisse réduire l'or en poudre : ce métal si prodigieusement ductile se fond, se liquéfie. Mais que dans le désert effroyable d'Oreb, où il n'y a jamais eu d'arbres, on ait trouvé une assez énorme quantité de bois pour fondre un gros veau, un bœuf d'or, et pour le pulvériser ; cela est impossible à l'industrie humaine. Je dis gros veau, je dis gros bœuf, parce qu'il est écrit que Moïse l'aperçut en s'approchant du camp ; parce que dans ce camp composé de deux cent trente mille combattans, il y avait entre deux et trois millions de Juifs et de Juives ; parce que si Moïse, n'étant pas dans le camp, put voir tout d'un coup cet animal, il fallait qu'il fût bien gros, et au moins de la taille du bœuf Apis, dont il était la brillante image.

IX.

DE L'OR POTABLE.

Pour accabler mon ami, vous changez le procès criminel que vous lui faites en un autre procès. Vous parlez d'or potable. On ne vous a jamais nié qu'on

pût avaler de l'or, du plomb, de l'antimoine. Que ne ne peut-on pas avaler ? Mon ami avale les injures cruelles que vous lui dites avec des complimens, les calomnies dont vous les chargez, les accusations odieuses que vous intentez, et qui dans d'autres temps pourraient avoir le cruel effet de faire excommunier un honnête homme. Tandis que vous faites avaler ces pilules si amères, préparées d'une main qui n'est ni tout à-fait judaïque, ni tout-à-fait catholique, pourquoi nous invitez-vous à vous parler d'or potable ?

Si c'est votre veau cuit sous la braise, et pulvérisé par cette braise, la chose est impossible, comme toute la terre en convient.

Si vous voulez parler de l'or potable des charlatans, c'est une question très-étrangère. L'or est indestructible. L'eau qu'on appelle régale, parce qu'on a donné à l'or le nom de roi des métaux, le dissout ; mais cette dissolution est très-caustique : vous ne prétendez pas sans doute que Moïse ait fait boire cette eau aux Israélites pour empoisonner tout le peuple de Dieu. On peut précipiter l'or de sa dissolution par un alcali ; il sera réduit en poudre ; mais il n'aura pas été brûlé, comme le dit le texte : et puis cette poudre n'est pas miscible avec l'eau.

Vous dites que Sthal, chrétien et chimiste, a fait de l'or potable, et vous citez ces opuscules (sans dire quel opuscule) dans lesquels il dit que le *sel de tartre mêlé au soufre dissout l'or au point de le réduire en poudre qu'on peut avaler*. Je sais bien que le foie de soufre dissout l'or ; mais il ne le réduit point en poudre. Je ne vous conseille donc pas, Monsieur, d'avaler de l'or du chrétien Sthal, réduit en poudre par le moyen du sel de tartre et du soufre ; premièrement, parce que je suis très-sûr que ces deux ingrédiens ne peuvent pulvériser l'or qu'en le précipitant

de la dissolution, et alors il n'est plus potable; secondement, parce que je suis encore très-sûr que vous seriez en danger de mort si vous preniez de cette dissolution; et que je ne veux pas vous tuer quoique vous ayez voulu tuer mon ami.

Quant à l'or potable de mademoiselle Grimaldi, voici ce que c'est : on mêle de l'huile essentielle de romarin ou une autre, et de l'esprit de vin, avec une dissolution d'or dans l'eau régale; on enlève ce qui surnage, c'est-à-dre l'huile ou l'esprit de vin qui contient une très-petite partie d'or et d'acide. C'est un secret de charlatan pour vendre très-cher une mauvaise drogue; fi donc, monsieur! osez-vous attribuer de pareils tours à Moïse?

Hélas! vous avez parlé, sans le savoir, à un homme qui n'est que trop au fait des préparations de l'or; j'ai chez moi plus d'un artiste qui ne travaille qu'à cela : il m'en coûte assez pour que je sois en droit de dire mon avis.

X.

DE VINGT-TROIS MILLE JUIFS ÉGORGÉS PAR LEURS FRÈRES.

Vous faites un crime à mon ami d'avoir plaint vingt-trois mille Juifs massacrés par les lévites, leurs frères, sans se défendre. Ah, monsieur! si vous êtes Juif, ayez quelque compassion pour vos frères; si vous êtes chrétien, ayez-en pour vos pères. Mon ami a eu le bonheur d'inspirer l'esprit d'indulgence à bien des gens qui avaient à se reprocher des sévérités impitoyables. N'a-t-il pu parvenir à vous rendre humain?

Et Moïse voyant le peuple nu, car Aaron l'avait

dépouillé à cause de son ignominie (1) (du veau d'or), *et l'avait exposé au milieu de ses ennemis; Moïse se met à la porte du camp, et dit: Qui est au Seigneur se joigne à moi; et tous ceux de la race de Lévi se joignirent à lui, et il leur dit: Que chacun mette son épée sur sa cuisse; allez et revenez d'une porte à l'autre au travers du camp: que chacun tue son frère, son ami et ses proches. Les enfans de Lévi firent ce que Moïse ordonnait, et il y eut en ce jour vingt-trois mille hommes de massacrés.*

Quoi, monsieur, voilà (par le texte) Moïse lui-même, qui à l'âge de quatre-vingts ans passés se met à la tête d'une troupe de meurtriers, *qu'on se joigne à moi*, et qui avec eux égorge de ses mains vingt-trois mille de ses compagnons! Chacun tue son frère, son ami, son parent! C'est mon ami, à moi, mon innocent ami, que vous accusez d'être l'ennemi des Juifs; c'est lui qui pleure sur les infortunés qu'on égorge, et c'est vous qui vous réjouissez de ce massacre!

Il faut de la sévérité, dites-vous, *quand les prévaricateurs sont nombreux*. Ah! monsieur, ce n'est pas à vous de le dire. Je ne veux pas vous demander si vous auriez trouvé bon que l'on égorgeât vingt-trois mille convulsionnaires. Je ne veux pas vous outrager, comme vous avez insulté mon ami. Quoi! vous auriez donc applaudi à la Saint-Barthélemi; car enfin les soixante et dix mille citoyens qu'on égorgea en France étaient des rebelles à votre religion dominante; ils étaient plus coupables que vos Israélites,

(1) Plusieurs personnes sensibles ont été surprises qu'Aaron lui-même livrât les coupables, car il paraissait le plus criminel; le peuple avait demandé des dieux qui marchassent, et Aaron imagina le bœuf.

car ils péchaient contre les lois connues, et les Israélites furent moins coupables quand ils s'impatientèrent de ne point recevoir des lois qu'on leur faisait attendre depuis quarante jours. O homme, qui que vous soyez, apprenez à pardonner!

Pour moi, monsieur, quand même vous auriez été convulsionnaire, ce que ne crois pas, je ne pourrais vous vouloir du mal. Quand même vous auriez écrit des lettres de cachet sous le frère Le Tellier, encore aurais-je pour vous de l'indulgence, encore serais-je votre frère, si vous daigniez être le mien.

XI.

DE VINGT-QUATRE MILLE AUTRES JUIFS ÉGORGÉS PAR LEURS FRÈRES.

Mais pardonnez encore une fois à mon malheureux ami, si après avoir plaint vingt-trois mille pauvres Juifs mis en pièces sans se défendre, par les propres mains de l'octogénaire ou nonagénaire Moïse et par ses lévites, il a de plus osé étendre sa pitié sur vingt-quatre mille autres descendans de Jacob, assassinés environ quarante ans après, et toujours par leurs frères.

Vous croyez ou faites semblant de croire que ces vingt-quatre mille Juifs moururent de la peste en un jour : je le souhaite. Dieu est le maître de choisir le genre de mort dont il veut que les hommes périssent. Mais voici le texte dans toute sa pureté.

Et l'Eternel dit à Moïse : Saisis tous les princes du peuple, et pends-les tous à des potences à la face du soleil, etc.... Et on en tua ce jour-là vingt-quatre mille (1).

Pourquoi défigurez-vous entièrement ce passage? Ce sont les princes du peuple que Moïse fait d'abord

(1) Nomb., chap. 25.

pendre ; et vous traduisez que *Moïse les assembla avec lui pour faire pendre les coupables!* Vous pouvez savoir cependant que Zamri, qui fut assassiné le premier, était un prince du peuple (*dux de cognatione*, chef de tribu) et que sa femme, ou sa maîtresse Cosbi, était fille du roi ou prince de Madian, *Cosbi, filiam ducis Madian.* Pourquoi dites-vous que ce prince et cette princesse moururent d'une épidémie, d'une peste qui emporta vingt-quatre mille hommes en un jour? *occisi sunt,* on les tua, signifie-t-il la peste?

N'est-il pas vraisemblable que ces princes du peuple, tués par l'ordre exprès de Moïse, étaient à la tête d'un grand parti contre lui, et qu'ils voulaient déposséder un vieillard qu'on nous peint âgé de cent vingt ans, dont ils étaient lassés et jaloux; un vieillard dur et mal avisé, selon eux, qui pendant vingt années avait fait errer plus de deux millions d'hommes dans des déserts épouvantables, sans pain, sans habits, sans pouvoir seulement entrer dans cette terre promise, malheureux objet de tant de courses? L'auteur du livre des *Nombres*, quel qu'il soit, ne dit pas cela : je ne le dis pas non plus; mais je soupçonne qu'on peut le soupçonner.

Voici ce qui me fait croire qu'on peut me pardonner mon soupçon; je ne recherche point quel est l'auteur du livres des *Nombres;* je mets à part l'opinion du grand Newton, et celle du savant Le Clerc, et celle de tant d'autres. Je ne veux point deviner dans quel esprit on écrivit ce Bémiddebar, ce livre des *Nombres;* je me tiens à *la Vulgate* reçue et consacrée dans notre sainte église, et je n'ose même la citer que sur les difficultés qui regardent l'histoire. Je me donne bien de garde de toucher au théologique; je sens bien que cela ne m'appartient pas.

L'historique me dit donc que le prince juif, nommé Zamri, couchait dans sa tente avec sa femme, ou sa maîtresse, la princesse nommée Cosbi, fille du grand prince madianite, nommé Sur; lorsque Phinée, petit-fils d'Aaron, et petit-neveu de Moïse, commença le massacre par entrer subitement dans la tente de ces princes, que l'auteur appelle bordel (*lupanar*); et cet arrière-neveu de Moïse est assez vigoureux et assez adroit pour les percer tous deux d'un seul coup dans les parties de la génération, parties qui étaient sacrées chez tous les peuples de ces cantons, et sur lesquelles même on faisait les sermens. Or cet assassinat sacrilége, commis par le plus proche parent de Moïse, ne nous induit-il pas à croire qu'il s'agissait de le venger d'une cabale des princes d'Israël et des princes de Madian, soulevée contre le législateur? c'est ce que je laisse à juger par tout homme éclairé et impartial.

XII.

REMARQUE SUR LE PRINCE ZAMRI ET SUR LA PRINCESSE COSBI MASSACRÉS EN SE CARESSANT.

A peine ce jeune prince et cette jeune princesse sont si singulièrement assassinés, *nubendi tempore in ipso*, que les satellites de Phinée coururent assassiner vingt-quatre mille hommes du peuple, sans compter les princes : *Occisi sunt*, qu'en dites-vous! Je ne sais pas ce que mon ami en a dit : il me mande que vous le citez à faux; je n'ai point vu en effet dans ses ouvrages le passage que vous lui imputez. Laissez-moi justifier mon ami, et pleurer sur ce pauvre prince et sur cette pauvre princesse massacrés en faisant l'amour. Si vous ne les avez jamais pleurés, je vous plains. Un de vos plaisans de Paris m'exhorte à me

consoler, en me disant que tout cela n'est peut-être pas vrai : ce plaisant me fait frémir.

XIII.

QUEL SCRIBE ÉCRIVIT CES CHOSES.

Ce mauvais plaisent, monsieur, m'empêche de discuter avec vous quel scribe a écrit le premier vos volumes juifs, dans quel temps ils ont été écrits, s'ils ont tous été dictés par le Saint-Esprit, si jamais il ne s'est trouvé de Juif qui ait écrit sans être inspiré, comme ont fait probablement Flavien Josèphe, Philon, Onkelos, Jonathan, et les auteurs de *Talmud*, et mon ami Ephraïm, Juif d'un grand roi, plus brave que votre David, et plus éclairé que votre Salomon.

Dieu me garde, monsieur, de marcher avec vous sur ces charbons ardens, cachés sous des cendres trompeuses! c'est à vous d'examiner quelle raison avait le grand Newton pour décider que *le Pentateuque* fut composé par Samuël, tandis que plusieurs autres savans le croient rédigé tel qu'il est par Esdras : pour moi je n'ose entrer dans cette querelle; il y a des choses qu'on dit hardiment en Angleterre, et qu'il serait dangereux peut-être de dire à Paris : on peut y jouer avec un prodigieux succès toutes les pièces du divin Shakespear; mais on ne peut y professer toutes les découvertes de Newton.

C'est par la même circonspection que je ne vous parlerai ni du magistrat Colins, ni du maître-ès-arts Wolston, ni du lord Shaftesbury, ni du lord Bolingbroke, ni du célèbre Gordon, ni de ce fameux membre du parlement Trenchard, ni du doyen Swift, ni de tant d'autres grands génies anglais :

Quid de cumque viro, et cui dicas, sæpè caveto.

J'ajoute : *caveto in Galliâ et in Hispaniâ plus quàm in Italiâ.* Il est vrai qu'actuellement toutes ces disputes théologales ne font plus aucun effet ni en Angleterre, ni en Hollande, ni en aucun pays du Nord : on est assez sage pour les mépriser; un homme qui voudrait aujourd'hui expliquer certaines choses contradictoires ne serait que ridicule.

XIV.

QUI A FAIT LA COUR A DES BOUCS ET A DES CHÈVRES.

Passons vite aux singularités historiques dont il est permis de parler. Vous êtes fâché contre mon ami de ce qu'il passe, selon vous, pour avoir dit que vos grands-pères fesaient autrefois l'amour à des chèvres; et vos grands-mères à des boucs dans les déserts de Pharan, de Sin, d'Oreb, de Cadès-Barné, où l'on était fort désœuvré : la chose est très-vraisemblable, puisque cette galanterie est expressément défendue dans vos livres. On ne s'avise guère d'infliger la peine de mort pour une faute dans laquelle personne ne tombe : mais si ces fantaisies ont été communes il y a plus de trois mille ans chez quelques-uns de vos ancêtres, il n'en peut rejaillir aucun opprobre sur leurs descendans. Vous savez qu'on ne punit point les enfans pour les sottises des pères, passé la quatrième génération : de plus, vous ne descendez point de ces mariages hétéroclites; et quand vous en descendriez, personne ne devrait vous le reprocher.

On ne se choisit point son père;
Par un reproche populaire
Le sage n'est point abattu.

Songez que sous l'empire florissant d'Auguste, qui fit régner les lois et les mœurs, à ce que dit Horace,

les chèvres ne furent pas absolument méprisées dans les campagnes : les boucs en étaient jaloux. Souvenez-vous du *Novimus et qui te* de Virgile : les *nymphes en rirent*, dit-il ; et si vous m'en croyez, vous en rirez aussi, au lieu de vous fâcher, comme M. Larcher du collége Mazarin s'est fâché contre le neveu de l'abbé Bazin, qui n'y entendait pas finesse.

Le maréchal de La Feuillade écrivit un jour au prince de Monaco : *Lasciamo queste porcherie orrende : non ho mai fatto il peccato di bestialità che con vostra altezza.*

XV.

DES SORCIERS.

Je ne sais jamais si c'est au Juif, ou au secrétaire de la rue Saint-Jacques, ou au savant d'un village près d'Utrecht, à qui j'ai l'honneur de parler. Quoi qu'il en soit, c'est toujours en général à Israël que mes réponses doivent être adressées.

Israël prétend qu'on s'est contredit quand on a parlé du sabbat des sorciers. Il n'y a point de démonographe qui n'ait assuré que les sorciers qui allaient au sabbat par les airs sur un manche à balai pour adorer le bouc, avaient reçu cette méthode des Juifs, et que le mot sabbat en fesait foi.

Vous dites que ceux qui sont de cette opinion se contredisent en ce qu'ils conviennent que les Juifs, avant la transmigration, ne connaissaient pas encore le nom des anges et des diables, et même n'admettaient point de diable; par conséquent ils ne pouvaient se donner au diable, comme ont fait les sorciers, et baiser le diable au derrière sous la figure du bouc.

Mais aussi, Messieurs, ce n'est que depuis votre

dispersion que vous avez été accusés d'enseigner la sorcellerie aux vieilles. Ce sont les anciens Juifs du temps de Nabuchodonosor, du temps de Cyrus, les anciens Juifs du temps de Titus, du temps d'Adrien; et non les anciens du temps de la fuite d'Egypte, qui coururent chez les nations vendre des filtres pour se faire aimer, des paroles pour chasser les mauvais génies, des onguens pour aller au sabbat en dormant, et cent autres sciences de cette espèce.

Vous savez combien de livres de magie vos pères ont attribués à Salomon : votre historien Flavien Josèphe en cite quelques-uns dans son livre huitième; et il ajoute qu'il a vu lui-même opérer des guérisons miraculeuses avec ces recettes. Je puis vous assurer, Messieurs, et tout ce qui m'entoure sait que plus d'un seigneur espagnol m'a écrit, et fait écrire, pour céder la clavicule de Salomon, qu'on leur avait dit être en ma possession. Il y a de vieilles erreurs qui durent bien long-temps; le genre humain a obligation à ceux qui le détrompent.

Au reste, si quelques pauvres femmes juives ont eu la bêtise de se croire sorcières, et si autrefois il s'en trouva qui eurent la faiblesse d'imiter Philyre et Pasiphaé, et de prodiguer leurs charmes à ceux qui sont appelés *les velus* dans *le Lévitique*, que vous importe? cela ne doit pas plus vous intéresser, que les sorcières des bords du Rhin, qui voulurent immoler les ambassadeurs de César, n'intéressent aujourd'hui les très-aimables princesses qui sont l'honneur de ce pays.

XVI.

SILENCE RESPECTUEUX.

Vous exigez, Monsieur, que je vous dise pourquoi Dieu a donné plus de préceptes à Abraham qu'à Noé,

et que je vous développe si Dieu ne peut pas donner de nouvelles lois suivant les temps et les besoins. Je vous réponds que je ne suis ni assez fort ni assez hardi pour avoir un sentiment sur une question si épineuse. Je crois que Dieu peut tout, et mon ami ne vous fera pas d'autre réponse.

Je pense que vous ne répondriez pas davantage si je vous demandais pourquoi non-seulement le nom de Noé, mais le nom de tous ses ancêtres ont été ignorés de la terre entière jusqu'à nos pères de l'Eglise. Pourquoi n'y a-t-il pas un seul auteur parmi les gentils qui ait jamais parlé d'Adam le père du genre humain, et de Noé son restaurateur? Comment se peut-il faire que dans une si nombreuse famille il ne se soit pas trouvé un seul enfant qui se soit souvenu de son grand-père, excepté vous? Pourquoi la *Cosmogonie* de Sanchoniathon, qui écrivait dans votre voisinage avant Moïse, est-elle absolument différente de celle de ce grand homme? Vous savez tout ce qu'on peut dire : parlez, Monsieur, car pour moi je ne dirai mot.

XVII.

ANIMAUX IMMONDES.

Nous ne serons pas d'accord, Messieurs les Juifs, sur la notion du droit divin : nous appelons droit divin tout ce que Dieu a ordonné; ainsi nos bénéficiers ont dit que leurs dîmes sont de droit divin, parce que Dieu même vous avait ordonné de payer la dîme à vos lévites. Nous appelons les devoirs communs de la société le droit naturel.

Où avez-vous pris qu'il y ait *un ton railleur* à dire : Dieu défendit qu'on se nourrît de poissons sans écailles, de porcs, de lièvres, de hérissons, de hiboux?

Comment avez-vous trouvé un *ton* dans des paroles écrites? Où est la raillerie ? Hélas! vous voulez railler ; vous parlez de Zaïre et d'Olympie quand il est question des griffons et des ixions, animaux inconnus dans nos climats, dont il vous fut ordonné de vous abstenir dans le vôtre. Vous reprochez à mon ami d'avoir dit que *les griffons et les ixions juifs doivent être mis au rang des monstres, et que ce sont des serpens ailés avec des ailes d'aigles ;* il n'a jamais dit cela, Monsieur, et il est incapable d'avoir écrit qu'on est ailé avec des ailes.

Je ne regarde pas votre mépris comme une de ces calomnies cruelles que vous avez eu le malheur de copier dans votre livre : vous avez vu apparemment cette phrase dans une des mille et une brochures qu'on a faites contre mon ami, et vous la répétez au hasard ; je vous jure, Monsieur, qu'elle n'est pas de lui.

XVIII.

DES COCHONS.

Qui que vous soyez, ou juif ou chrétien, ou amalécite ou récabite, ou habitant d'Utrecht ou docteur de la rue Jaint-Jacques, vous êtes un savant homme ; vous avez beaucoup lu, vous faites usage de vos lectures ; il y aurait plaisir à s'instruire avec vous ; nous ferions gloire d'être vos écoliers, mon ami et moi, si vous aviez un peu plus d'indulgence.

Vous parlez très-bien de la bonne chère des Juifs ; il est vraisemblable que le petit-salé aurait été malsain dans les déserts de la basse Syrie et de l'Arabie pétrée. Vous nous auriez encore donné de nouvelles instructions si vous nous aviez appris pourquoi les

Égyptiens, si antérieurs à la loi juive, ne mangeaient point de cochon. Vous nous rendriez un nouveau service si vous nous disiez comment les Juifs, qui font tout le commerce de la Westphalie, pays assez froid, où l'on ne se nourrit que de porc, n'ont pu obtenir quelque dispense de leurs rabbins.

Ne vous est-il pas arrivé la même chose qu'à nos minimes? Le bon Martorillo (saint François de Paule) leur ordonna de manger tout à l'huile en Calabre, où l'huile est la nourriture des pauvres; ils suivent par humilité cette loi en Allemagne où l'huile est un mets recherché, et où un tonneau d'huile coûte plus de quatre tonneaux de vin. Vous nous auriez prouvé qu'il faut que tout moine obéisse à son fondateur. C'est ainsi que les Musulmans, à qui Mahomet défendit le vin dans les climats brûlans de l'Arabie, n'en boivent point dans le climat froid de la Crimée.

A l'égard du lièvre dont il ne vous est pas permis de manger, parce qu'il rumine, et qu'il n'a pas le pied divisé, quoiqu'en effet il ait le pied très-divisé, et qu'il ne rumine point, ce n'est qu'une petite méprise. M. le pasteur du Bourg-Dieu a dit que ce n'est pas là où gît le lièvre : si ce n'est pas Bourg-Dieu qui l'a dit, c'est un autre.

XIX.

PEUPLES DISPERSÉS.

Vous dites dans le même endroit que les Juifs sont restés les seuls des anciens peuples, etc., et qu'ils triomphent des siècles; mais les Arabes, beaucoup plus anciens qu'eux, subsistent en corps de peuple, et habitent encore un vaste pays qu'ils ont toujours habité. Les Égyptiens sont en Égypte sous le nom de

Cophtes, et n'ont oublié que leur langue. Les brachmanes, subjugués par ceux qu'on appelle Maures, ont conservé leurs lois, leurs rites et même la langue de leurs premièrs pères. Les Parsis, dispersés comme les Juifs, et autrefois dominateurs des Juifs, sont aussi attachés qu'eux à leurs usages antiques, et espèrent toujours comme eux une révolution. Les Chinois, tout subjugués qu'ils sont par les Tartares, ont soumis leurs vainqueurs à leurs lois; on ne peut plus dire aujourd'hui : *Græcia capta ferum victorem cepit*, comme Horace le disait à Auguste; mais enfin il y a plus de cent mille Grecs dans la seule ville de Stamboul : Athènes, Lacédémone, Corinthe et l'Archipel, sont encore peuplés de Grecs; et pour parler des petites nations, les Arméniens asservis font le commerce comme les Juifs dans toute l'Asie, et ne s'allient communément qu'entre eux, ainsi que les Cophtes, les Brames, les Banians, les Parsis et les Juifs. Tous les peuples qui existent triomphent des siècles.

XX.

ORDRE DE TUER.

Dans votre lettre troisième, Monsieur, où vous faites un magnifique éloge de l'intolérance, vous avez oublié de citer le fameux passage du *Deutéronome*. *S'il se lève parmi vous un prophète qui ait vu et qui ait prédit un signe et un prodige, et si ses prédictions sont accomplies, et s'il vous dit : Allons, suivons les dieux étrangers, etc... que ce prophète... soit massacré.... Si votre frère, fils de votre mère, ou votre fils, ou votre fille, ou votre femme qui est entre vos bras, ou votre ami que vous chérissez*

comme votre ame, vous dit : Allons, servons des dieux étrangers ignorés de vous et de vos parens, égorgez-le sur-le-champ, frappez le premier coup, et que le peuple frappe après vous.

Vous avez frémi, Monsieur, si vous êtes chrétien; vous avez tremblé que vos Juifs, dont vous vous êtes fait secrétaire, n'abusassent contre les chrétiens de ce passage terrible. En effet le fameux rabbin Isaac du quinzième siècle l'employa dans son *Rempart de la foi*, pour tâcher de disculper ses compatriotes du déicide dont ils eurent le malheur d'être coupables. Ce rabbin prétend que la loi mosaïque est éternelle, immuable (lisez son chapitre vingtième); et de là il conclut que ses ancêtres se conduisirent dans leur déicide comme leur loi l'ordonnait expressément. Mais enfin puisque vous n'avez pas parlé de cet effrayant passage, je n'en parlerai pas. Je me féliciterai avec vous d'être né sous la loi de grâce, qui ne veut pas qu'on plonge le couteau dans le cœur de son ami, de son fils, de sa fille, de son frère, de sa femme chérie; et qui au contraire donne l'exemple de porter sur ses épaules la brebis égarée. Êtes-vous brebis, Monsieur? je suis prêt à vous porter : mais si je suis brebis égarée, portez-moi, pourvu que ce ne soit pas à la boucherie.

XXI.

TOLÉRANCE.

Vous donnez ce grand précepte à mon ami : *Sortez enfin du cercle étroit des objets qui vous entourent, et ne jugez pas toujours de notre gouvernement par le vôtre.* Ah! Monsieur, qui jamais avait mieux mis vos leçons en pratique et plus hautement que celui à qui vous les donnez? On lui en a fait si

souvent un crime! on lui a tant reproché d'envisager toujours le genre humain plus que sa patrie!

Et dans quelle vue parlez-vous à cet homme qui, à l'exemple du grand Fénelon, a embrassé tous les hommes dans son esprit de tolérance, dans son zèle et dans son amour? dans quelle vue, dis-je, lui ordonnez-vous de sortir du cercle étroit où vous le supposez renfermé? quel est votre objet? c'est de lui prouver que l'intolérance est une vertu nécessaire et divine.

Et pour lui prouver ce dogme infernal que sans doute vous n'avez point dans le cœur, et qu'un inquisiteur n'oserait avouer aujourd'hui, vous lui dites que l'intolérance régnait chez les peuples les plus anciens et les plus vantés. Selon vous, Abraham fut persécuté chez les Chaldéens, ce que l'Écriture ne dit pas, et ce qui serait une étrange raison pour persécuter chez nous. Selon vous, Zoroastre persécuta des nations, le feu et le fer dans les mains; vous entendez apparemment le dernier des Zoroastres, qui au lieu d'être persécuteur fut tant persécuté, tant calomnié chez Darius. Vous louez les Éphésiens d'avoir opprimé Héraclite leur compatriote, qu'ils n'opprimèrent jamais. Vous regardez la guerre des amphictions comme une guerre de religion, comme une guerre pour des argumens de l'école; et vous la révérez sous cet aspect, et vous la croyez sacrée. Ce n'était pourtant qu'une guerre très-ordinaire pour des champs usurpés; elle fut appelée sacrée parce que ces champs étaient du territoire d'Apollon.

Vous cherchez dans les républiques de la Grèce des exemples de la légèreté, de la superstition, et de l'emportement de ces peuples; vous en rassemblez quatre ou cinq dans l'espace de trois cents années pour démontrer que la Grèce était intolérante,

et qu'il faut l'être. On démontrait de même qu'il faut faire la guerre civile par l'exemple de la fronde, de la ligue, de la fureur des Armagnacs et des Bourguignons.

L'exemple de Socrate est encore plus mal choisi.

Il fut la victime de la faction d'Anytus et Mélitus, comme Arnaud fut la victime des jésuites : mais à peine les Athéniens eurent-ils commis ce crime qu'ils en sentirent l'horreur. Ils punirent Anytus et Mélitus; ils élevèrent un temple à Socrate. On ne doit jamais rappeler le crime des Athéniens contre Socrate sans rappeler leur repentir.

Vous imputez bien faussement l'intolérance aux Romains. Vous citez contre mon ami ces paroles qui sont dans son traité *De la tolérance : Deos peregrinos ne colunto;* qu'on ne rende point de culte à des dieux étrangers. C'est le commencement d'une ancienne loi des douze tables ; il ne rapportait que la partie de ce fragment dont il avait besoin alors, et même il se servit du mot *peregrinos* qui est l'équivalent d'*advenas*. Sa mémoire le trompa; je vous l'avoue comme il me l'a avoué : voici l'énoncé de la loi telle que Cicéron nous l'a conservée : *Separatìm nemo habessit deos; neve novos*, *sed ne advenas*, *nisi publicè adscitos*, *privatìm colunto* (1). « Que per-
» sonne n'ait des dieux en particulier, ni des dieux
» nouveaux, à moins qu'ils ne soient publiquement
» admis. »

Or les dieux étrangers furent presque tous naturalisés à Rome par le sénat. Tantôt Isis eut des temples ; elle fut chassée quand ses prêtres eurent scandalisé le peuple romain par leurs débauches et par

(1) *Cic. 2, De legibus*; 19, *ex verbis*, 12 *Tab*.....

leurs friponneries; elle fut encore rappelée. Tous les cultes furent tolérés dans Rome.

Dignus Roma locus quò deus omnis eat.
(Fastes d'Ovide, liv. 4, v. 270.)

Les Romains permirent que les Juifs, reçus pour leur argent dans la capitale du monde, célébrassent la fête d'Hérode. *Herodis venere dies;* et cela même pendant que Vespasien préparait la ruine de Jérusalem. Mon ami a fait voir que les armées romaines commençaient toujours par adorer les dieux des villes qu'ils assiégeaient, et qu'il y avait une communauté de dieux chez tous les peuples policés de l'Europe. Il n'y eut que le dieu des Juifs que les Romains ne saluèrent pas, parce que les Juifs ne saluaient pas ceux de Rome.

Comment avez-vous pu dire, Monsieur, que les Romains étaient intolérans? eux qui donnèrent tant de vogue, tant d'éclat à la secte d'Épicure et aux vers de Lucrèce; eux qui firent chanter sur le théâtre en présence de vingt mille hommes:

Post mortem nihil est, ipsaque mors nihil est.
(Senec., trag. Troades, act. 2, v. 400.)

Rien n'est après la mort, la mort même n'est rien.

Quæris quo jaceant post obitum loco?
Quo non nata jacent.

Où serons-nous après la mort?
Où nous étions avant de naître.

Vous dites qu'il y eut des temps où quelques empereurs persécutèrent les philosophes, les amateurs

de la sagesse. Non, monsieur, il n'y eut jamais de décrets portés contre la philosophie. Cette horrible extravagance ne tomba jamais dans la tête d'aucun Romain. Vous avez pris pour des philosophes de misérables charlatans, diseurs de bonne et mauvaise aventure, des Zingari qui s'intitulaient *Chaldéens*, *mathématiciens;* nous avons dans le code de la loi *de mathematicis ex urbe expellendis*. C'étaient des prophètes de sédition, qui prédisaient la mort des empereurs; c'étaient des sorciers qui passaient, chez quelques méchans et quelques ignorans, pour donner cette mort par les secrets de l'art. Notre France fut infectée de ces gens-là du temps de Charles IX et de Henri III. Les philosophes étaient Montaigne, Charron, le chancelier de l'Hôpital, le président de Thou, le conseiller Dubourg. Les philosophes de nos jours sont des hommes d'état éloignés également de la superstition et du fanatisme; des citoyens illustres, profondément instruits, cultivant les sciences dans une retraite occupée et paisible; des magistrats d'une probité inaltérable, si supérieurs à leurs emplois qu'ils savent les quitter avec autant de sérénité que s'ils allaient avec leurs amis.

Venafranos in agros,
Aut Lacedæmonium Tarentum.
(Hor., li v. 3, od. 5, v. 55.)

Ces philosophes sont tolérans; et vous êtes bien loin de l'être, vous qui employez toutes sortes d'armes contre un vieillard isolé, mort au monde en attendant une mort prochaine; contre un homme que vous n'avez jamais vu, qui ne vous a jamais pu offenser. Pourquoi faites-vous contre lui trois volumes? pourquoi dans ces trois volumes toutes ces ironies

continuelles, toutes ces accusations, toutes ces calomnies ramassées dans la fange de la littérature, et dont certainement vous n'auriez point fait usage si vous aviez consulté votre cœur et votre raison? Otez ce fatras énorme d'outrages, il ne restera pas vingt pages en tout. Et de ces vingt pages ôtez les choses dont aucun honnête homme ne se souçie aujourd'hui, il ne restera rien.

O quantùm est in rebus inane!
(Perse, sat. 1, v. 1.)

XXII.

FORMULE DE PRIÈRE PUBLIQUE.

Mon ami a remarqué historiquement que depuis la pâque célébrée dans le désert après la fabrication du tabernacle, il n'est parlé d'aucune autre pâque; que la circoncision ne fut point connue dans le désert pendant quarante ans; que nulle grande fête légale n'est marquée; qu'on ne trouve dans l'ancien Testament aucune prière publique commune semblable à notre oraison dominicale; et que La Misna nous apprend seulement qu'Esdras en institua une. Tout cela est aussi vrai qu'indifférent. Pourquoi y trouvez-vous de la fausseté et de la mauvaise volonté? Si mon ami a mal dit, rendez témoignage du mal. S'il a bien dit, pourquoi l'injuriez-vous?

XXIII.

DÉFENSE DE SCULPTER ET DE PEINDRE.

Vous avancez formellement que la loi de Dieu *ne defend pas absolument de faire aucune image, aucun*

simulacre, mais d'en faire pour les adorer. Je pense que vous vous trompez, Messieurs. Je ne sais rien de si positif que ces paroles de l'*Exode :* « Vous ne » ferez point d'image taillée ni aucune représenta- » tion de ce qui est sur le ciel en haut, ni sur la » terre en bas, ni de ce qui est dans les eaux. »

Ce n'est qu'après ces paroles qu'il est dit : « Vous » n'adorerez point cela ; vous n'adorerez ni le ciel, ni » la terre, ni l'eau : car je suis le Dieu fort, le Dieu » jaloux. »

Si, après un ordre si précis, Moïse lui-même érigea un serpent d'airain, il semble qu'il se dispensa de sa loi. Si le roi Ézéchias fit brûler ce serpent comme un monument d'idolâtrie, il paraît qu'il fut bien ingrat envers un animal qui avait guéri ses ancêtres mordus par de vrais serpens dans le désert. Il faut demander ce qu'on en doit penser aux chanoines de Milan, qui ont ce serpent d'airain dans leur église.

XXIV.

DE JEPHTÉ.

Vous avez beau faire, Monsieur ou Messieurs, vous ne ferez jamais accroire à personne qu'on doive entendre dans votre sens ces paroles de Jephté aux Ammonites : *Ce que votre dieu Chamos vous a donné ne vous appartient-il pas de droit ? souffrez donc que nous prenions ce que notre Dieu s'est acquis.* Vous croyez qu'elles signifient, ce que vous prétendez qu'on vous a donné ne vous appartient-il pas ? donc tout nous appartient.

Ne tordons point les textes, ne dénaturons point le sens des paroles ; c'est un pot à deux anses, dit un grave auteur, chacun tire à soi ; le pot se casse, les disputans se jettent les morceaux à la tête.

XXV.

DE LA FEMME A MICHAS.

Non, vous ne ferez jamais accroire à personne que la femme à Michas (1) ait bien fait d'acheter des idoles, et de payer un chapelain d'idoles; que la tribu de Dan, n'ayant point assez pillé dans le pays ait bien fait de voler les idoles et le chapelain de la femme à Michas; et que le chapelain ait bien fait de bénir cette tribu de voleurs quand elle eut ravagé je ne sais quel village qu'on nommait, dit-on, Laïs (beau nom chez les Grecs); qu'un petit-fils du divin Moïse, nommé Jonathan, ait bien fait d'être grand-aumônier des idoles de ces voleurs. Un petit-fils de Moïse! juste Dieu! premier chapelain d'une tribu idolâtre! C'est bien pis que de soutenir, dans un village auprès d'Utrecht, que les cinq propositions ne sont pas dans Jansénius; car, en conscience, je ne crois pas qu'il y ait le moindre mal à penser que certains mots sont ou ne sont pas dans Jansénius; mais je crois que le petit-fils de Moïse était un vaurien, et qu'on dégénère souvent dans les grandes maisons.

XXVI.

DES CINQUANTE MILLE SOIXANTE ET DIX JUIFS MORTS DE MORT SUBITE.

Vous ne ferez jamais accroire que le nombre cinquante mille soixante et dix ne fasse pas 50,070. Je sais bien que le docteur irlandais Kennicot, dans son pamphlet dédié en 1768 au révérend évêque

(1) Voyez dans *les Juges* l'histoire de la femme à Michas.

d'Oxford, dit qu'il n'a jamais pu digérer l'histoire des hémorrhoïdes du peuple philistin et des cinq anus d'or ; encore moins, dit-il, l'histoire de cinquante mille soixante et dix Bethsamites morts de mort subite pour avoir regardé l'arche. Il dit dans son pamphlet, qu'*il avait autrefois, ainsi que sa grandeur l'évêque d'Oxford, un furieux penchant pour le texte hébreu; mais que sa grandeur et lui en sont bien revenus*. Ce pamphlet irlandais est assez curieux. M. Kennicot se dit de l'académie des inscriptions de Paris, quoiqu'il n'en soit pas : il propose une souscription d'environ six cent mille livres sterling, qu'il avait dit à moitié remplie, à Paris chez Saillant, à Rome chez Monidaldi, à Venise chez Pasquali, et à Amsterdam chez Marc-Michel Rey. Ainsi, messieurs, s'il vous plaît de lire cet ouvrage, et si vous demeurez en effet auprès d'Utrecht, adressez-vous à Marc-Michel, vous aurez parfait contentement. Vous verrez le système complet de M. Kennicot sur la manière dont les Philistins furent affligés, *in secretiori parte natium*, dans la plus secrète partie des fesses. Vous y verrez pourquoi les fesses des Philistins furent punies plutôt qu'une autre partie de leurs corps pour avoir pris l'arche, et par quelle raison cinquante mille soixante et dix Israélites moururent d'apoplexie, pour l'avoir regardée lorsque deux vaches vinrent la rendre de leur plein gré.

Vous avez sans doute étudié l'anatomie; vous jugerez de l'opinion de M. Kennicot sur l'art que les orfèvres philistins employèrent pour fabriquer des anneaux d'or qui ressemblassent parfaitement à la plus secrète partie des fesses. Cela sera presque aussi utile au genre humain que tout ce que nous avons dit jusqu'ici.

XXVII.

SI ISRAEL FUT TOLÉRANT.

Non, Monsieur ou Messieurs, mon ami n'a jamais prétendu que les Juifs aient été les plus tolérans, les plus humains de tous les hommes. Il a prétendu, il a prouvé que ce peuple fut tantôt indulgent et facile, tantôt barbare et impitoyable, qu'il a été très-inconséquent comme l'ont été tant d'autres peuples. Vous ne niez pas que les Juifs n'aient été aussi loups, aussi panthères, que nous l'avons été dans notre Saint-Barthélemi, et dans les troubles du temps de Charles VI. Les frères juifs massacrèrent une fois de gaîté de cœur vingt-trois mille frères; et une autre fois vingt-quatre mille; et une autre fois, s'il m'en souvient, quatorze mille neuf cent cinquante dans la querelle d'Aaron avec Coré. Cela prouve assez que le peuple juif était prompt à la main. Vous m'accorderez aussi qu'il fut d'autres fois très-accommodant sur le culte. Il fut tolérant quand on adora Kium et Remphan dans le désert pendant quarante années (malgré les affreux assassinats de tant de frères égorgés par d'autres frères). Il fut très-tolérant quand le sage Salomon fut idolâtre. Israël fut très-tolérant quand Jéroboam fit ériger deux veaux d'or, pour l'emporter sur Aaron qui n'en avait autrefois érigé qu'un. Jérémie, toujours inspiré de Dieu, ne fut-il pas le plus tolérant des hommes, quand il prêchait au nom de Dieu qu'il fallait reconnaître Nabuchodonosor pour bon serviteur de Dieu; quand il criait que Dieu avait donné tout le royaume de la terre à son serviteur, à son oint, à son messie Nabuchodonosor; et qu'il

se mettrait un joug, ou si l'on veut, un bât sur le cou pour le prouver ?

Ne soyez pas surpris de ces disparates, de ces contrariétés éternelles du pauvre peuple de Dieu ; c'est l'histoire du genre humain. Les nations qui entouraient la petite horde juive s'appelaient toutes *peuple de Dieu*. Leurs villes s'appelaient ville de Dieu, et sont encore nommées ainsi : leurs habitans étaient aussi inconstans, aussi superstitieux que les Juifs. *Tutto il mondo è fatto come la famiglia nostra.* Et vous-même, Messieurs, n'êtes vous pas aussi inconstans que les anciens Israélites, quand dans une lettre vous faites des complimens à mon ami, et que dans une autre vous l'accablez d'injures et de calomnies ? Moi qui vous parle, je suis aussi faible, aussi changeant que vous. Tantôt je prends sérieusement vos citations, vos raisonnemens, votre malignité ; tantôt j'en ris. Quel est le résultat de toute cette dispute ? c'est que nous nous battons de la chappe à l'évêque.

Encore un mot, mes chers Juifs, sur la tolérance. Quoique vous soyez très-piqués contre le Nouveau Testament, je vous conjure de lire la parabole de l'hérétique samaritain qui secourt et qui guérit le voyageur blessé, tandis que le prêtre et le lévite l'abandonnent. Remarquez que Jésus très-tolérant prend l'exemple de la charité chez un incrédule, et celui de la cruauté chez deux docteurs.

XXVIII.

JUSTES PLAINTES ET BONS CONSEILS.

Je viens de vous dire, Monsieur ou Messieurs, que je ris quelquefois des calomnies atroces que vous vous êtes permis de recueillir et de répéter

contre mon ami ; soyez persuadé que je n'en ris pas toujours. Vous lui imputez je ne sais quelles brochures intitulées *Dictionnaire philosophique*, *Questions de Zapata*, *Dîner du comte de Boulainvilliers*, et vingt autres ouvrages un peu trop gais, à ce qu'on dit. Je suis très-sûr et je vous atteste qu'ils ne sont point du lui ; ce sont des plaisanteries faites autrefois par des jeunes gens. Il y a bien de la cruauté (je parle ici sérieusement) à vouloir charger un homme accablé de soins et d'années, un solitaire presque inconnu, un moribond, des facéties de quelques jeunes plaisans qui folâtraient il y a quarante ans. Vous prétendez le brouiller avec M. Pinto pour lequel il est plein d'estime ; vous espérez lui faire intenter un procès criminel par des fanatiques. Vous perdez votre peine : il sera mort avant qu'il soit ajourné ; et s'il est en vie, il confondra les calomniateurs.

Il est vrai que vous paraissez avoir beau jeu dans la guerre offensive que vous faites ; vous combattez avec des armes qu'on révère ; vous prenez sur l'autel le couteau dont vous voulez frapper votre victime. Si vous demeurez dans un village auprès d'Utrecht, vous êtes victimes vous-mêmes, et vous voulez devenir bourreaux ! et de qui ? d'un homme qui a toujours condamné vos persécuteurs.

Que nous importe au fond, à vous et à moi, pauvres Gaulois que nous sommes, si on a écrit, je ne sais où, et je ne sais quand, qu'un barbare, dans une guerre barbare, entre des villages barbares, ait égorgé sa fille par piété (1) ? Que nous fait la loi de ce parricide qui ordonnait que tout ce qui serait voué serait massacré sans rémission ? De quoi nous embarrassons-nous si un homme (2) prêcha tout nu autre-

(1) Jephté.
(2) Isaïe.

fois, et si c'était un signe évident que le roi d'Assyrie emmènerait pendant trois ans les Égyptiens et les Éthiopiens captifs, tout nus, sans souliers, *montrant leurs fesses* pour l'ignominie de l'Égypte?

N'est-ce pas en vérité une étrange et triste occupation pour des habitans des côtes occidentales de l'Occident de s'acharner les uns contre les autres, pour décider comment s'y prit un voyant, un nabi, sur le bord de la rivière de Chobar (1), lorsqu'il coucha trois cent quatre-ving-dix jours sur le côté gauche, et qu'il mangea des excrémens étendus sur son pain pendant tout ce temps-là? Faut-il injurier, calomnier, persécuter aujourd'hui son prochain, pour savoir si un autre voyant (2) donna autant d'argent à la prostituée Gomer, fille d'Ébalaïm, dont il eut trois enfans par l'ordre exprès du Seigneur son maître, qu'il en donna à l'autre prostituée adultère par le même ordre? S'égorgera-t-on pour prouver que cette adultère ayant eu quatre boisseaux d'orge et vingt-quatre francs du nabi, il n'en fallut pas davantage à la simple prostituée dont il eut trois enfans?

En bonne foi, Messieurs, il y a dans cet ancien livre plus de cinq cents passages tout aussi difficiles à expliquer, et qu'on peut tâcher d'entendre, ou d'oublier, ou de respecter, sans outrager personne.

XXIX.

DE SOIXANTE ET UN MILLE ANES, ET DE TRENTE-DEUX MILLE PUCELLES.

Malgré le dégoût mortel que me donne cette vaine dispute, vous me forcez de continuer à vous répondre, puisque vous continuez d'insulter et de persé-

(1) Ézéchiel.
(2) Ozée.

cuter mon ami. Vous lui reprochez d'avoir voulu inspirer la tolérance aux hommes dans son traité de la *Tolérance*. Vous vous réjouissez de ce qu'un capitaine juif, dans le petit désert de Madian, ayant donné bataille aux Madianites, ait égorgé tous les hommes, et n'ait dans le butin conservé la vie qu'à trente-deux mille pucelles, à six cent soixante et quinze mille moutons, à soixante et douze mille bœufs, et à soixante et un mille ânes. L'auteur de la Tolérance n'a parlé de cette étrange capture, que pour examiner s'il faut croire les écrivains qui assurent que parmi les trente-deux mille filles conservées, il y en eut une par mille immolée au Seigneur, comme ces mots, *trente-deux vies furent la part du Seigneur*, semblent le démontrer.

Si vous lisiez dans un auteur arabe ou tartare, *trente-deux vies furent le partage de ce vainqueur*, certainement vous n'entendriez pas autre chose, sinon, ce vainqueur ôta la vie à trente-deux personnes. Ceux qui ont imaginé que les trente-deux filles madianites furent employées au service de l'arche, ne songent pas que jamais fille ne servit au sanctuaire chez les Juifs : qu'ils n'eurent jamais de nonnes ; que la virginité était chez eux en horreur. Il est donc infiniment probable, suivant le texte, que les trente-deux pucelles furent immolées ; et c'est ce qui peut avoir fait dire au R. P. dom Calmet dans son dictionnaire, à l'article MADIANITE : *Cette guerre est terrible et bien cruelle; et si Dieu ne l'avait ordonnée, on ne pourrait qu'accuser Moïse d'injustice et de brigandage.*

A l'égard des soixante-douze mille bœufs et des soixante et un mille ânes, vous voulez rendre mon ami suspect d'irrévérence, parce que dans l'horrible désert sablonneux de Jared et de l'Arnon, hérissé

de rochers, on nourrissait six cent soixante et quinze mille brebis qui furent prises avec les bœufs, les ânes, et les filles : et là-dessus vous dites avoir lu qu'en Dorsetshire, dans un petit terrain marécageux, il y a quatre cent mille moutons. Tant pis pour le propriétaire, Monsieur, j'en sais des nouvelles : croyez-moi, les moutons meurent bien vite dans les marécages ; j'y ai perdu les miens. Je ne vous conseille pas de mettre vos moutons dans un marais ; faites-y des étangs, élevez-y des carpes.

Au reste, vous prenez trop de peine de chercher les limites d'un Madian vers le ruisseau de l'Arnon, et celles d'un autre Madian vers Éziongaber. L'un pouvait être très-aisément une colonie de l'autre, comme on dit que notre Bretagne a été une colonie de la Grande-Bretagne. Mais à propos de ces Madianites, dont l'horrible destruction vous plaît si fort, et qui habitaient si loin d'Utrecht, deviez-vous outrager, dénoncer, calomnier votre compatriote, parce qu'il a recommandé l'humanité, la tolérance; parce qu'il les a inspirées à des hommes puissans; parce qu'il a rendu service au genre humain? il vous aurait rendu service à vous-mêmes, si vous aviez été persécutés par les jésuites.

XXX.

DES ENFANS A LA BROCHE.

Il n'est que trop vrai, Monsieur ou Messieurs, que presque tous les peuples ont tâté de la chair humaine; vous n'en mangez pas, vous n'êtes pas anthropophages, mais vous êtes des auteurs andropekthroi un peu ennemis des hommes, si j'ose le dire. Mon ami qui a toujours été leur ami, ne pouvait croire

autrefois à l'anthropophagie. Il a été détrompé. Messieurs Banck, Solander et Cook ont vu récemment des mangeurs d'hommes dans leurs voyages. J'ai fort connu autrefois M. Brébeuf, petit-neveu de l'ampoulé traducteur de l'ampoulé Lucain, et du R. P. Brébeuf, jésuite missionnaire en Canada : il m'a conté que son grand-oncle le jésuite ayant converti un petit Canadien fort joli, ses compatriotes très-piqués rôtirent cet enfant, le mangèrent, et en présentèrent une fesse au R. P. Brébeuf, qui pour se tirer d'affaire leur dit qu'il fesait maigre ce jour-là. Le R. P. Charlevoix, qui fut mon préfet il y a soixante et quinze ans au collége de Louis-le-Grand, et qui était un peu bavard, a conté cette aventure dans son histoire du Canada.

Vous rapportez vous-même que mon ami vit à Fontainebleau en 1725 une belle sauvage du Mississipi, qui avoua avoir dîné quelquefois de chair humaine. Cela est vrai, et j'y étais, non pas au dîner de la sauvage, mais à Fontainebleau.

Vous savez, Messieurs, ce que Juvénal rapporte des Gascons et des Basques, qui avaient eu une cuisine semblable. Jules César, le grand César, notre vainqueur et notre législateur, a daigné nous apprendre dans son livre (*sept. de Bello gallico*), que lorsqu'il assiégeait Alexia en Bourgogne, le marqnis de Critognac, homme très-éloquent, proposa aux assiégés de manger tous les petits enfans l'un après l'autre, selon l'usage. Je ne me fâche point quand on me dit que c'était la coutume de nos pères. Pourquoi donc les Juifs se fâcheraient-ils quand on leur dit en conversation que leurs pères ont suivi quelquefois le conseil de ce M. de Critognac?

Voulez-vous que j'ajoute au témoignage de César celui d'un saint qui est d'un bien plus grand poids?

c'est saint Jérôme (1). « J'ai vu, dit-il dans une de » ses lettres, j'ai vu étant jeune, dans la Gaule, des » Écossais qui, pouvant se nourrir de porcs et d'au- » tres bêtes, aimaient mieux couper les fesses des » jeunes garçons et les tétons des jeunes filles. » Puis servez..... *Ipse adolescentulus viderim in Galliâ Scotos humanis vesci carnibus, et cùm pecorum et pecudum nates reperiant, tamen juvenum nates et feminarum papillas solere abscindere, et has ciborum delicias arbitrari* (1).

Y a-t-il donc tant à s'émerveiller, Monsieur ou Messieurs, que les Juifs aient fait quelquefois la même chère que nous, et que tant d'autres nations qui nous valaient bien? Je suis persuadé que M. Pinto n'est point du tout humilié qu'une femme de Samarie ait fait autrefois avec sa commère la partie de manger leurs enfans l'un après l'autre. Cela fit un procès pardevant le roi d'Israël. Où avez-vous pris que les deux femmes plaidèrent devant le roi de Syrie?

(1) Lettre contre Jovinien, liv. II, pag. 53, édition de *Saint-Jérôme* in-folio, à Francfort, chez Christ Genskium, 1684.

Nous laissons la citation, avec ses fautes, telle qu'on la trouve dans toutes les éditions de l'opuscule de Voltaire. Voici le texte de saint Jérôme : *Cùm ipse adolescentulus in Galliâ viderim Scotos, gentem britannicam, humanis vesci carnibus : et cùm per silvas porcorum greges et armentorum pecudumque reperiant, pastorum nates et feminarum papillas solere abscindere, et has solas ciborum delicias arbitrari.*

Dans la citation, il paraît évident que *pecorum* a été mis au lieu de *porcorum*, par faute du copiste ou de l'imprimeur. C'est la même cause qui a fait mettre le premier *nates* au lieu de *greges*.

XXXI.

MENACES DE MANGER SES ENFANS.

Vous raisonnez, je crois, un peu légèrement, quand vous dites que la menace faite par Moïse aux Juifs qu'ils mangeraient leurs enfans, n'est pas une preuve que cela arrivait, et qu'on ne pouvait les menacer que d'une chose qu'ils détestaient. Dites-moi, je vous prie, de ce que César menaça nos pères, les magistrats de la ville de Vannes, de les faire pendre, en conclûriez-vous qu'ils ne furent pas pendus, sous prétexte qu'ils n'aimaient pas à l'être? On ne vous a point dit que les mères juives mangeassent souvent leurs enfans de gaîté de cœur; on vous a dit qu'elles en ont mangé quelquefois : la chose est avérée. Pourquoi vous et moi nous mangeons-nous le blanc des yeux pour des aventures si antiques?

XXXII.

MANGER A TABLE LA CHAIR DES OFFICIERS, ET BOIRE LE SANG DES PRINCES.

Il est dit dans l'*Analyse de la religion juive et chrétienne*, attribuée à Saint-Evremond, que la promesse faite dans Ezéchiel d'avaler la chair des vaillans, de boire le sang des princes, de manger le cheval et le cavalier à table, regarde évidemment les Juifs; et que les promesses précédentes sont pour les corbeaux. M. Fréret est de cette opinion; mais qu'importe? Je vous cite ici Saint-Evremond, parce qu'on mettait sous son nom mille ouvrages auxquels il n'avait pas la moindre part. Vous en usez ainsi

avec mon ami. Laissons-là tous ces vilains repas, et vivons ensemble paisiblement. Que je voudrais avoir l'honneur de vous donner à dîner dans ma chaumière avec des philosophes tolérans qui daignent y venir quelquefois! Nous ne mangerions ni le cheval ni le cavalier; nous parlerions des sottises anciennes et modernes. Vous nous instruiriez; vous trouveriez en nous des cœurs ouverts, et des esprits dignes peut-être de vous entendre.

XXXIII.

TOUT CE QUI SERA VOUÉ NE SERA POINT RACHETÉ, MAIS MOURRA DE MORT.

Vous accusez mon ami d'avoir dit que les sacrifices de sang humain sont établis dans la loi de cet *exécrable et détestable* peuple. Je ne me souviens point d'avoir lu ces belles épithètes ainsi accolées. Je crois pouvoir assurer que c'est une calomnie, non pas exécrable et détestable, mais une pure calomnie, d'autant plus que vous ne citez ni la page ni le livre. Mais il n'est pas question ici de savoir si un écrivain a injurié et calomnié un autre écrivain à lui inconnu l'an 1771, dans un ouvrage imprimé en 1776. Il s'agit d'entendre le chapitre 27 du *Lévitique*, qui dit : *Ce qui sera voué au Seigneur ne sera point racheté, mais mourra de mort.* Ce texte est assez clair, ce me semble; il n'y a pas à disputer. Et quand vous dites que ces sacrifices sont défendus ailleurs, que prouvez-vous par ce singulier raisonnement? vous prouvez que vous avez trouvé des contradictions : c'est à vous à vous sauver de ce piége que vous vous êtes tendu. Je me retire de peur d'y tomber.

XXXIV.

JEPHTÉ.

Vous n'osez dire nettement que selon le texte Jephté n'égorgea point sa fille. La chose est constante, trop avérée par les plus grands hommes de l'Eglise. Vous dites que peut-être cela s'expliquait d'une autre façon, que Jephté pourrait avoir mis sa fille en couvent, que Louis Cappel et dom Martin ont saisi cet échappatoire. Je ne me soucie ni de Martin ni de Cappel ; je m'en tiens au texte, en qui je crois plus qu'en eux. *Jephté lui fit comme il avait voué.* Et qu'avait-il voué ? la mort.

XXXV.

LE ROI AGAG COUPÉ EN MORCEAUX.

Il y avait donc chez les Juifs des sacrifices de sang humain ; et celui-là est bien constaté. Vous voulez donner un autre nom à la mort du roi Agag. A la bonne heure ; nommez, si vous voulez, cette aventure une violation exécrable du droit des gens, une action horrible, une action abominable. Elle est rapportée par l'historien des rois juifs, qui doit faire mention des crimes comme des bonnes actions. Mais remarquez bien, en passant, qu'il y a une très-grande différence entre un livre qui contient la loi, et une simple histoire. On ne fut pas obligé, chez les Juifs, de croire les chroniques comme on fut obligé de croire *le Décalogue*. C'est là que se sont fourvoyés tant de braves commentateurs ; ils n'ont pas distingué Dieu qui parle, et l'homme qui raconte.

Quoi qu'il en soit, j'avoue que je ne puis m'empêcher de voir un vrai sacrifice dans la mort de ce bon roi Agag. Je dis d'abord qu'il était bon ; car il était gras comme un ortolan : et les médecins remarquent que les gens qui ont beaucoup d'embonpoint ont toujours l'humeur douce. Ensuite je dis qu'il fut sacrifié ; car d'abord il fut dévoué au Seigneur : or nous avons vu que *ce qui a été dévoué ne peut être racheté ; il faut qu'il meure*. Je vois là une victime et un prêtre. Je vois Samuel qui se met en prière avec Saül, qui fait amener entre eux deux le roi captif, et qui le coupe en morceaux de ses propres mains. Si ce n'est pas là un sacrifice, il n'y en a jamais eu. Oui, Monsieur, de ses propres mains : *in frusta concidit eum*. Le zèle lui mit l'épée à la main, dit le savant dom Calmet : il pouvait ajouter que le zèle donne des forces surnaturelles ; car Samuel avait près de cent ans, et à cet âge on n'est guère capable de mettre un roi en hachis. Il faut un furieux couperet de cuisine, et un furieux bras. Je ne vous parle pas de l'insolence d'un aumônier de quartier, qui coupe en morceaux un roi prisonnier, que son maître a mis à rançon et qui allait payer cette rançon à ce maître. On a déjà dit que si un chapelain de Charles-Quint en avait fait autant à François Ier., la chose eût paru rare.

Vous avez la cruauté, Monsieur ou Messieurs, de calomnier ce pauvre roi Agag pour justifier le cuisinier Samuel. Vous assurez que c'était un tyran sanguinaire, parce que Samuel lui dit en le coupant par morceaux : Comme ton épée a ravi des enfans à des mères, ainsi ta mère restera sans enfans. Hélas ! Monsieur, n'est-ce pas ce que tant de héros de l'Iliade disent aux héros qu'ils tuent dans les combats ? Le pieux Hector avait fait pleurer des mères grecques ;

Achille fit pleurer la mère d'Hector, lequel n'était point un tyran sanguinaire. Cessez de remuer la cendre du bon roi Agag, et de flétrir sa mémoire. C'est bien sssez qu'il ait été haché menu par Samuel, fils d'Elcana.

XXXVI.

DES PROPHÈTES.

Passons à une autre question. C'est une chose respectable, sans doute, que le don de prophétie ; ce n'est pas assez d'exalter son ame, il faut une grâce particulière. Je ne sais pas si mon ami a dit que connaître l'avenir c'est connaître ce qui n'est pas ; mais s'il l'a dit, il a dit vrai. Vous répondez qu'on connaît le passé, et que cependant le passé n'est pas. Voilà un plaisant sophisme. Un homme aussi sérieux que vous l'êtes peut-il se jouer ainsi des mots ? Faut-il qu'on vous dise que le passé est dans la bouche de ceux qui ont écrit ? encore n'y est-il guère. Mais où est l'avenir, où le voit-on ? Mon ami a toujours révéré les prophètes, non pas tous; peut-être a-t-il eu quelque scrupule sur la vision qu'eut le prophète Michée, quand Dieu, au milieu de tous ses anges, demanda qui d'eux voulait tromper Achab en son nom, et le faire aller à Ramoth en Galaad, et que le prophète Sédékia donna un grand soufflet au prophète Michée, en lui disant : Devine comment l'esprit a passé de ma main sur ta joue. D'ailleurs mon ami croyait fermement aux prophéties, mais peu à Sédékia.

Monsieur ou Messieurs, vous écrivez sous le nom de six Juifs; et vous leur faites citer saint Paul à propos des prophètes ? cela n'est pas adroit.

XXXVII.

DES SORCIERS ET DES POSSÉDÉS.

Vos Juifs ont eu des magiciens, des possédés, des exorcistes. Et quel peuple n'en a pas eu? lisez *l'Ane d'or* d'Apulée. Vous voulez faire accroire que mon ami s'est contredit quand il a prouvé que les Juifs furent long-temps sans connaître les anges et les diables, et qu'ayant été faits ensuite esclaves, ils connurent les anges et les diables de leurs maîtres. Ils furent même bientôt endiablés, possédés, ensorcelés. Or, quand on a des ensorcelés chez soi, il faut bien qu'on les désorcelle. Les Français, mes voisins, ont un joli opéra-comique appelé *les Ensorcelés;* il est, je crois, de M. Sedaine (1); Jeannot et Jeannette y sont possédés du diable; et à la fin ils sont exorcisés, comme de raison, et heureusement guéris. Les Juifs ayant donc fait connaissance avec les diables, eurent le secret de les chasser. Ils firent des livres de Salomon, comme je vous l'ai dit; il mirent de la racine barat ou barad dans le nez des possédés, comme je vous l'ai dit encore. Permettez-moi d'ajouter qu'il faut avoir le diable au corps pour trouver de la contradiction dans les laborieuses recherches de mon ami.

Et vous, mes amis les Juifs, relisez votre historien Josèphe au livre VII, chapitre XXIII de la guerre contre les Romains : « Au nord de la vallée de Ma-
» cheron, au champ nommé Barat, se trouve une
» plante du même nom, qui ressemble à une flamme.

(1) Les *Ensorcelés* ou *Jeannot et Jeannette*, parodie des *Surprises de l'amour* (par Marivaux), n'est pas de Sedaine, mais de Favart, Guérin et Harny.

» Elle jette le soir des rayons brillans, et se retire » quand on veut la prendre. On ne peut l'arrêter » qu'avec de l'urine de femme ou avec ses males- » semaines. Qui la touche meurt sur-le-champ, à » moins qu'il n'ait dans sa main une racine de la même » plante. A cette racine on attache un chien, qui en » voulant se débarrasser arrache la plante, et meurt » aussitôt. Après cela on peut manier le barat sans » péril. C'est avec cette plante qu'on chasse les dé- » mons infailliblement. »

Cette recette était si commune du temps de la personne infiniment respectable dont il faut bien que je vous parle malgré vous, que cette personne convient elle-même de l'efficacité du barat, et avoue que vous avez le pouvoir de chasser les diables.

Vous devez savoir qu'il y avait beaucoup de maladies diaboliques qu'on appelait sacrées chez presque toutes les nations, et que l'on croyait guérir avec des exorcismes ; telles étaient l'épilepsie, la catalepsie, les écrouelles. L'impuissance, qu'on appelait la maladie des Scythes, était surtout causée par des esprits malins qu'on exorcisait; c'est ce qu'on voit dans Pétrone, dans Apulée. Et il faut vous dire, mes chers Juifs, que tous ces faux exorcismes ont enfin cédé à la puissance des nôtres, qui sont les seuls véritables. Je suis fâché de vous dire des choses si dures, mais c'est vous qui m'y forcez.

XXXVIII.

DES SERPENS ENCHANTÉS.

Vous parlez d'enchanter les serpens. Vraiment, Monsieur, rien n'est plus commun. Mon intime ami rapporte lui-même le certificat d'un fameux chirur-

gien d'un village assez voisin de son château. Voici ce certificat : *Je certifie que j'ai tué en diverses fois plusieurs serpens, en mouillant un peu avec ma salive un bâton ou une pierre, en donnant un petit coup sur le milieu du corps du serpent.* 19 *janvier* 1772.

FIGUIER, chirurgien.

Il faut croire que ce chirurgien enchante les serpens avec sa salive. C'était l'opinion des anciens physiciens. Lucrèce dit dans son quatrième livre :

Est utiquè ut serpens hominis contracta salivâ,
Disperit, ac sese mandendo conficit ipsa.
(Lib. 4, v. 642.)

Crachez sur un serpent, sa force l'abandonne,
Il se mange lui-même, il se dévore, il meurt.

Des incrédules soupçonneront que mon chirurgien donnait à ses serpens de grands coups de pierre ou de bâton, qui avaient plus de part à la mort du reptile que le crachat de l'homme. Mais enfin, Virgile, qui passe encore à Naples pour un grand sorcier, dit en ces termes exprès :

Frigidus in pratis cantando rumpitur anguis.
(Ecl. 8, v. 71.)

Ce qui a été ainsi rendu en françois ou en français par M. Perrin :

Chantez dans votre pré ; les serpens crèveront.

Vous êtes persuadé que les sauvages d'Amérique charment les serpens. Je le crois bien, Monsieur;

les Juifs les charmaient aussi. Vous trouvez dans le psaume 57, le serpent, l'aspic sourd qui se bouche les oreilles pour ne pas entendre la voix de l'enchanteur. Jérémie, dans son chapitre VIII, menace les Juifs de leur envoyer des serpens dangereux contre lesquels les enchantemens ne pourront rien. L'*Ecclésiaste*, *l'Ecclésiastique*, rendent gloire à la puissance des sages qui charment des serpens; je me joins à eux. J'ai dit à des gens: Je n'aspire pas jusqu'à vous charmer, mais je voudrais vous apaiser.

XXXIX.

D'ÉDITH, FEMME DE LOTH.

Vous parlez de la femme de Loth transmuée en statue de sel; et je ne sais si c'est pour vous en moquer ou pour la plaindre. Oh! que j'aime bien mieux Virgile quand il raconte le malheur d'Eurydice!

Illa, quis et me, inquit, miseram, et te perdidit, Orpheu!
Quis tantus furor! en iterùm crudelia retrò
Fata vocant, conditque natantia lumina somnus;
Jamque vale; feror ingenti circumdata nocte,
Invalidasque tibi tendens, heu! non tua, palmas.

(Georg., liv. 4, v. 494.)

Pouvez-vous affaiblir les miracles terribles opérés sur cette femme infortunée, sur tous ses compatriotes jeunes et vieux, enivrés de la fureur de violer deux anges; et quels anges! en nous racontant froidement d'après je ne sais quel Heidegger, que des paysans furent changés en statues, eux et leurs vaches, vous ne dites pas en quel pays? J'avoue que le malheur d'Edith femme de Loth excite ma compassion; mais

en vérité, Monsieur, vous me faites compassion aussi. Vous ne croyez pas à saint Irénée, qui prétend que la femme à Loth a conservé ses ordinaires, ses menstrues dans son sel! vous contredites un saint! il est clair pourtant que les menstrues dont on a tant parlé ne sont pas plus prodigieuses que la métamorphose en statue. Je vous prie de vous souvenir que mon ami vous a toujours regardé comme un peuple à prodiges, et qu'un miracle ne coûte pas plus qu'un autre au maître de la nature.

XL.

DE NABUCHODONOSOR.

Vous soutenez que Nabuchodonosor ne fut pas métamorphosé en bœuf, mais en aigle. Cependant il est dit dans Daniel : *Il brouta l'herbe en bœuf.* J'avoue que Daniel dit aussi que ses cheveux ressemblent à des plumes d'aigle ; encore le mot de plume n'est pas dans le texte. Hé bien, Monsieur, faut-il se fâcher pour cela? concilions-nous ; disons qu'il fut changé en aigle-bœuf. C'est un animal aussi rare que le dragon de l'empereur de la Chine, et que l'aigle à deux têtes. Je ne prends la liberté de railler qu'avec vous qui raillez continuellement avec mon ami. Je révère le texte sur lequel vous et moi pourrions nous tromper ; et ce n'est certainement pas avec le texte que nous oserions badiner.

XLI.

DES PYGMÉES ET DES GÉANS.

Disons un petit mot des pygmées et des géans. Quant aux races des géans, vous ne prouvez leur existence

constatée dans l'Ecriture, que par les Patagons; et vous niez celle des pygmées, quoiqu'elle soit énoncée dans Ezéchiel. Cependant vous avouez sans difficulté que les anciens pygmées qui combattirent contre les grues, avaient un pied et demi de roi de hauteur. Et vous ne voulez pas que les gamadim, les pygmées d'Ezéchiel, qui ont combattu à Tyr, comme tout le monde le sait, fussent de la même taille! N'est-ce pas avoir deux poids et deux mesures? Il y a des gens qui prétendent que lorsqu'on dispute sur un peuple d'un pied et demi de haut, on pourrait bien avoir un pied de nez.

XLII.

DES TYPES ET DES PARABOLES.

Vous répétez ce que mon ami a dit cent fois, que les anciens s'expliquaient non-seulement en paraboles (1), mais aussi en actions, en types figuratifs; vous répétez précisément les exemples qu'il en rapporte; les pavots dont Tarquin abattit la tête, pour signifier qu'il fallait détruire les grands seigneurs gabiens; le présent de cinq flèches, d'une souris, d'un moineau, et d'une grenouille, fait par un roi de Scythie au premier des Darius, pour l'avertir de craindre les flèches des Scythes, et de s'enfuir comme une souris ou un moineau au plus vite; et les chaînes dont le prophète Jérémie se lie, pour engager les Israélites à se laisser lier par Nabuchodonosor; la prostituée à laquelle le prophète Ozée fait trois enfans, et la femme adultère à laquelle il en fait d'autres, pour reprocher

(1) *Voyez* le chap. XLIII de la *Philosophie de l'histoire*, si vous voulez.

aux Israélites qu'ils ont forniqué avec les nations; Ezéchiel couché trois cent quatre-vingt dix jours sur le côté gauche, et mangeant son pain couvert d'excrémens, exprès pour avertir ses compatriotes qu'ils mangeront leur pain souillé parmi les nations, etc.

Il y a chez tous les peuples mille exemples de ces emblêmes, de ces figures, de ces allégories, de ce langage typique (1). Il ne faut pas l'outrer; Cicéron nous en avertit : *Verecunda debet esse translatio.*

Mon ami a remarqué que des moines languedociens avaient écrit sous le portrait du pape Innocens III, qui avait maudit les sujets du comte de Toulouse : *Tu es innocent de la malédiction.*

Il observe aussi qu'on trouva les minimes prédits dans *la Genèse : Frater noster minimus*, notre frère le minime.

De grands hommes même ont abusé quelquefois de ce langage tropologique-mystique-typique. Saint Augustin, dans son sermon 41, s'exprime ainsi : « Le nombre dix signifie justice et béatitude résul-
» tante de la créature qui est sept avec la Trinité
» qui fait trois : c'est pourquoi les commandemens
» de Dieu sont dix (2). Le nombre onze est le péché,

(1) Vous êtes de bien mauvaise humeur, Messieurs, et votre *indignor* est bien mal appliqué. Lisez seulement le *Commentaire* de Calmet, vous verrez que tout cela fut fait réellement; que c'était à la fois un fait et un type, et qu'il fallait bien que le pain d'Ézéchiel fût souillé pour être la figure d'un pain souillé. C'est à moi de dire *indignor.*

(2) Dans le *Shasta*, ancien ouvrage des anciens brachmanes, qui, selon M. Holwell et Dow, fut écrit il y a près de cinquante siècles, ce sont les péchés mortels qui sont au nombre de dix, et la vertu est peinte avec dix bras pour les combattre. C'est cette image de la vertu que les missionnaires ont prise pour l'image du diable.

» parce qu'il trangresse dix. Le nombre soixante et
» dix est le produit du péché qui multiplie dix par
» sept; car le nombre sept est le symbole de la
» créature. »

C'est ainsi que saint Augustin, daignant employer ces idées pythagoriciennes pour combattre les Gentils avec leurs propres armes, dit dans son sermon 53 « que les trois dimensions de la matière sont
» la largeur qui est la dilatation du cœur, la lon-
» gueur qui est la persévérance, et la hauteur qui
» est l'espoir de la félicité. »

Mon ami observe encore (observez bien ceci vous-mêmes, Monsieur ou Messieurs) que ce mauvais goût auquel saint Augustin s'abandonna quelquefois, ne déroba rien à son éloquence, à son jugement solide, et surtout à sa piété. Oui, mes chers Juifs, tout a été type, emblême, figure, prédiction dans vos aventures; vous êtes types vous-mêmes. Vous êtes nos précurseurs; mais le serviteur qui porte le flambeau, et qui marche devant son maître, ne doit pas se croire supérieur à lui.

XLIII.

DES GENS QUI VONT TOUT NUS.

Vous revenez encore à nous dire qu'un voyant (1), un nabi très-recommandable, ne prêcha point tout nu, mais qu'il était en veste. Et je reviens à vous dire qu'il prêcha tout nu, que c'était un prodige, un type. *Comme mon serviteur a marché tout nu et sans souliers, pour un type et un prodige sur l'Égypte et sur l'Éthiopie, ainsi le roi des Assyriens emmènera captifs d'Égypte et d'Éthiopie, jeunes et vieux, nus, déchaux, fesses découvertes.* En effet,

(1) Isaïe.

si le voyant avait marché et prêché en veste, où aurait été le prodige extraordinaire, le type?

Vous ajoutez que l'Anglais Tyndal a prétendu que David avait dansé tout nu devant l'arche. Je n'ai point lu *Tyndal:* je le condamne s'il l'a dit, car David en dansant portait un éphod de lin, une espèce de camisole de linge : il est vrai qu'il n'avait point de culottes : les Juifs n'en portaient point. Il est vrai aussi que Michol, sa femme, lui reprocha d'avoir, en dansant, *montré tout ce qu'il portait aux servantes, en se mettant tout nu comme un bouffon, et que David lui répondit : Oui, je danserai, et j'en serai plus glorieux devant les servantes.* II. Rois, chap. VI. Cela peut faire croire qu'il relevait trop haut sa tunique en dansant, mais non pas qu'il s'était mis absolument nu. C'est sur quoi, Monsieur, je vous demande la permission de répéter ce que j'ai dit souvent d'après mon ami, car vous savez que j'aime à me répéter : faut-il se harpailler, se quereller, s'injurer, se poursuivre, pour décider si un certain homme avait des culottes il y a deux millle huit cent vingt-cinq années, selon Denis-le-Petit?

XLIV.

D'UNE FEMME DE FORNICATION.

Voulez-vous encore disputer sur la prostituée que le Seigneur ordonna au prophète Ozée de prendre? *Prenez une femme de fornication, et faites des enfans de fornication, etc.* Je vous avoue que je suis las de cette querelle, et qu'Ozée forniquera sans que je m'en mêle. Oui, Monsieur, qu'Ozée dise tant qu'il voudra qu'Ephraïm est un âne, et qu'il

a fait des présens à ses amans : *Onager solitarius sibi : Ephraïm munera dedit amatoribus* (1); que le commentaire de Calmet cite Pline, selon lequel certains ânes commandent despotiquement à des troupeaux d'ânesses, et coupent les testicules de leurs ânons, en vérité cela ne doit pas troubler la paix des honnêtes gens.

XLV.

D'ÉZÉCHIEL ENCORE.

Vous insistez toujours sur Ézéchiel ; vous supposez qu'il ne dormit sur le côté gauche trois cent quatre vingt-dix jours qu'en songe, qu'il ne se fit lier qu'en songe, qu'il ne mangea pendant plus d'un an son pain couvert d'excrémens qu'en songe. Relisez donc le savant Calmet, à qui vous vous en rapportez si souvent. Il est du sentiment de saint Jean Chrysostome, de saint Basile, de Théodoret, et de tous ceux qui expliquent la chose au pied de la lettre. Si tout cela, dit-il, ne s'était fait qu'en vision, en songe, comment ce prophète aurait-il exécuté les ordres de Dieu? Il dit qu'il est très-possible qu'un homme demeure enchaîné et couché sur le côté trois cent quatre-vingt-dix jours, et il cite l'exemple d'un fou qui demeura lié et couché sur le même côté pendant quinze ans. (Ézéchiel, Comment., pag. 33, édit. de Paris.)

(1) Ozée, chap. VIII, verset 9.

XLVI.

DES PROPHÈTES ENCORE.

Messieurs les Juifs, je crois, comme mon ami, à toutes les prophéties, et je vous déclare que mon ami et moi nous y trouvons à chaque page le messie que vous n'y trouvez jamais. Et vous, M. Guénée, si vous êtes chrétien, je vous déclare que vous ne parviendrez pas à nous faire condamner comme errant dans la foi. Nous sommes soumis à toutes les décisions de l'église, et nous supposons que vous l'êtes aussi. Mais vous manquez de charité.

Par ma foi, je crois que vous vous êtes trompé en tout. Par ma charité, je vous pardonne les accusations dont vous chargez mon ami, pourvu qu'elles n'aient point d'effet. Par mon espérance, je me flatte que vous viendrez à récipiscence.

XLVII.

ACCUSATION LÉGÈRE.

Vous accusez mon ami d'avoir dit que le commun des Juifs apprit à lire et à écrire dans Babylone, et d'avoir dit ensuite que ce fut dans Alexandrie.

Si dans quelqu'un de ses ouvrages que je ne connais pas, quelque copiste ou quelque typographe a sauté une ligne, et a mal placé le mot d'Alexandrie, il y a une malignité puérile à charger l'auteur d'une telle faute d'impression; et c'est ce qui vous arrive trop souvent. Si cette erreur ne se trouve pas chez mon ami, il y a une malignité d'homme fait à l'en accuser, et une grande perte de temps à fatiguer le

public de ces misères. Une de nos grandes sottises à nous autres barbouilleurs de papier, c'est de croire que le public prend le même intérêt que nous aux inutilités qui nous occupent.

XLVIII.

DE L'AME ET DE QUELQUES AUTRES CHOSES.

Je vais entrer autant que je le puis dans la grande question qui intéresse tous les hommes, et qui a partagé tous les philosophes depuis environ trois mille ans. Il s'agit de savoir si nous avons une ame; ce que c'est que cette ame; si elle existe avant nous de toute éternité dans le sein de l'être des êtres; si elle existe éternellement après nous; si c'est par sa propre nature ou par une volonté particulière de son créateur; si elle est une substance ou une faculté; s'il y a des différences spécifiques entre les ames, ou si elles se ressemblent toutes; si elles tiennent une place dans l'espace : si elles arrivent chez nous pourvues de pensées, ou si elles ne pensent qu'à mesure, etc., etc., etc.

Mon ami et moi nous commençons par attester le Dieu vivant, car ce grand objet est digne d'une telle attestation; nous le prenons, dis-je, à témoin que nous croyons ce que nous enseigne notre religion chrétienne. Nous vous le disons à vous, soit que vous soyez juifs pharisiens, ou juifs saducéens, juifs allemands, ou juifs portugais; à vous, M. Guénée leur secrétaire chrétien par hasard, soit que vous soyez thomiste, ou janséniste, ou moliniste, ou frère morave servant Dieu auprès d'Utrecht. Si vous me demandez ce que c'est précisément qu'une ame, nous vous ré-

pondons ce que mon ami a dit tant de fois ; nous n'en savons rien.

Il lève au ciel les yeux, il s'incline, il s'écrie :
Demandez-le à ce Dieu qui nous donna la vie.

Mon ami a su par cœur tout ce que dit saint Thomas-d'Aquin dans sa *Somme*. Cet ange de l'école distingue l'ame en trois parties, d'après les péripatéticiens; l'ame sensitive, l'ame des sens, Psyché dont Eros, fils d'Aphrodite, fut amoureux chez les Grecs; l'ame végétative, *pneuma*, souffle qui donne le mouvement à la machine; l'ame intelligente, *noûs*, entendement; et chacune de ses parties est encore divisée en trois autres. Ainsi, péripatétiquement parlant, cela composerait neuf ames à bien compter.

Long-temps avant lui, saint Irénée, dans son livre V, chap. VII, dit « que l'ame n'est incorporelle » que par comparaison avec le corps mortel, et qu'elle » conserve la figure de l'homme, après la mort, afin » qu'on la reconnaisse. »

Tertullien dit dans son discours *De animâ*, chapitre VII : « La corporalité de l'ame éclate dans l'é- » vangile; car si l'ame n'avait pas un corps, l'ame » n'aurait pas l'image du corps. »

Tatien, dans son discours contre les Grecs, dit : « L'ame de l'homme est composée de plusieurs par- » ties. »

Saint Hilaire dit dans son commentaire sur saint Mathieu : « Il n'est rien de créé qui ne soit corporel, » ni dans le ciel, ni sur la terre, ni parmi les visibles, » ni parmi les invisibles : tout est formé d'élémens ; » et les ames, soit qu'elles habitent dans un corps, » soit qu'elles en sortent, ont toujours une substance » corporelle. »

Saint Ambroise, dans son discours sur Abraham, dit : « Nous ne connaissons rien d'immatériel, excepté » la vénérable trinité. »

Mon ami avoue que ces saints étaient tombés dans une erreur alors universelle. Ils étaient hommes, dit-il, mais ils ne se trompèrent pas sur l'immortalité de l'ame, parce qu'elle est évidemment annoncée dans les évangiles.

Comment expliquerons-nous saint Augustin, qui, dans le livre VIII de *la Cité de Dieu*, s'exprime ainsi : » Que ceux-là se taisent qui n'ont pas osé à la vérité » dire que Dieu est un corps, mais qui ont cru que » nos ames étaient de même nature que lui. Ils n'ont » pas été frappés de l'extrême mutabilité de notre » ame, qu'il n'est pas permis d'attribuer à la nature » de Dieu. »

Mon ami a soutenu, d'après tous les véritables savans, que l'auteur du *Pentateuque* n'a jamais parlé expressément ni de l'immortalité de l'ame, ni des récompenses, ni des peines après la mort. Rien n'est plus vrai, rien n'est plus démontré. Tout était temporel, comme le dit si énergiquement le grand Arnauld : « C'est le comble de l'ignorance de mettre en » doute cette vérité, qui est des plus communes, et » qui est attestée par tous les pères, que les promesses de l'ancien Testament n'étaient que temporelles et terrestres, et que les Juifs n'adoraient Dieu » que pour les biens charnels, etc. ». (*Apologie de Port-Royal*). Et c'est en quoi surtout, messieurs les Juifs, notre religion l'emporte sur la vôtre autant que la lumière l'emporte sur les ténèbres. Dès que notre législateur a paru, l'immortalité de l'ame a été constatée, soit qu'on crût l'ame corporelle, soit qu'on la crût d'une autre nature.

Il est certain que les Persans, les Chaldéens, les

Babyloniens, les Syriens, les Crétois, les Égyptiens, et surtout les Grecs, admirent avant Homère la permanence des ames, et que *le Pentateuque* n'annonce ce dogme en aucun endroit.

Vous vous épuisez en déclamations ; vous faites de vains efforts pour tâcher de vous persuader que le mot hébraïque *Sheol*, qui signifie la fosse, le souterrain, pouvait aussi à toute force signifier l'hadès des Grecs, l'amentès, le tartarot des Egyptiens. Ah ! Messieurs, d'aussi grandes, d'aussi terribles vérités, ne sont pas faites pour être devinées à l'aide de quelques subtilités, de quelques explications forcées : elles doivent être plus claires que le jour, *luce clariores*.

Certainement ce n'est pas dans l'écriture sainte que vous trouverez votre prétendue division du monde en trois parties, les cieux qui étaient la demeure du très-haut, la surface de la terre, et le creux de la terre qui était l'enfer ; encore oubliez-vous l'Océan, qui est plus étendu que l'hémisphère habitable. Pouvez-vous, Messieurs, avancer de pareilles chimères rabbiniques, et combattre dans mon ami des vérités si reconnues !

Quoi ! vous voulez prouver que les anciens Juifs admettaient un enfer et un royaume des cieux : et votre preuve est que dans *l'Exode* Dieu apparaît à Moïse dans un buisson ardent? Juifs et secrétaires juifs, souvenez-vous à jamais de saint Jérôme ; il vous dit dans sa lettre : *L'évangile me promet la possession du royaume des cieux, dont il n'est pas fait la moindre mention dans vos écritures.*

Tournez-vous de tous les sens, Messieurs les Juifs, vous ne trouverez chez vous aucune notion claire, ni de l'enfer, ni de l'immortalité de l'ame. Il n'y a que deux passages en faveur de la permanence de l'ame ; c'est dans le second livre des *Machabées*. Mais de grâce, songez que vos héros Machabées ne

vinrent que plusieurs siècles après votre loi, et que l'histoire des *Machabées*, écrite en grec pour des Hébreux, ne parut que long-temps après ces héros. Souvenez-vous des fortes objections renouvelées si souvent contre la véracité de ce livre. Vous savez qu'on a détruit l'authenticité des deux derniers dans notre église, et que les deux premiers sont déclarés apocryphes dans les autres communions.

Sans entrer dans ce détail, Messieurs, il nous suffit que ce soit à l'évangile que nous devions la connaissance de l'immortalité de notre ame, et des peines et des récompenses après la mort. Ces dogmes, à la vérité, étaient reçus alors des autres nations; mais ils ne sont démontrés que par notre Sauveur.

Vous tirez, en faveur de l'ame immortelle, une induction aussi ingénieuse que plausible de ces paroles si connues, *il fit l'homme à son image*. Car, dites-vous, ce n'est pas le corps qui ressemble à Dieu; c'est l'intelligence. Nous croyons cette vérité; mais elle n'est pas exprimée dans le texte. Si l'auteur de *la Genèse* avait daigné tirer la même conséquence, il est clair qu'il aurait constaté irrévocablement ce grand dogme; et c'est précisément parce qu'il ne l'a pas fait, Messieurs, que nous sommes en droit de dire qu'il laissa le temps à cette grande vérité d'être annoncée par un plus grand maître que lui.

Toute l'antiquité, excepté les brachmanes et les Chinois, croyait que le corps de l'homme était fait à l'image de la Divinité;

Finxit in effigiem moderantum cuncta deorum.
(Ovid., Métam. liv. I, v. 83.)

Ou plutôt l'antiquité fesait les dieux à l'image de l'homme. Vous trouverez cette erreur bien exprimée dans des vers de Xénophane le Colophonien, cités

par saint Clément d'Alexandrie, le plus savant des pères grecs. En voici le sens dans de mauvaises rimes que je vous prie de me pardonner.

On ne pense qu'à soi, l'amour-propre est sans bornes :
Dieu même à leur image est fait par les humains.
Si les bœufs avaient eu des mains,
Ils le peindraient avec des cornes.

C'est cette faiblesse de rapporter tout à nous-mêmes qui fit croire à tant de peuples que Dieu avait une femme et des enfans. On le peint souvent comme un géant énorme. Orphée lui-même, dont les véritables fragmens ne se trouvent que chez Clément d'Alexandrie, parle ainsi de Dieu :

Sur un grand trône d'or il siége en souverain,
Au haut de la voûte étoilée;
Sous ses pieds la terre est foulée;
Il tient l'Océan dans sa main.

Ces imaginations si boursoufflées et si chétives n'ont été que trop imitées par d'autres nations. On a toujours voulu figurer aux yeux l'être invisible, éternel, incompréhensible, et ses ministres célestes qui se dérobent comme lui à notre vue. C'est ainsi que les Juifs eurent deux chérubins dans le sanctuaire de leur temple, et leur donnèrent des têtes monstrueuses d'hommes et de veaux, avec des ailes aux épaules et à la ceinture. C'est ainsi que nous autres qui avons moins d'imagination, nous nous contentons de peindre Dieu avec une longue barbe.

Il est vrai que les vers de l'ancien Orphée, cités par mon ami, dans la *Philosophie de l'histoire*, (tom. XII, pag. 157) au chapitre de *Cérès Eleusine*, sont bien plus simples et plus sublimes. Je vous le

répète, Monsieur, ou Messieurs, parce qu'il faut répéter des choses que tout le monde devrait savoir par cœur; c'est la prière ou l'hymne d'Orphée que l'hiérophante chantait à l'ouverture des mystères.

Marchez dans la voie de la justice; adorez le seul maître de l'univers; il est un, il est seul, il est par lui-même; tous les êtres lui doivent leur existence; il agit dans eux et par eux; il voit tout, et jamais il n'a été vu des yeux mortels.

On demandera peut-être comment Orphée put parler en cet endroit avec une grandeur si simple, et ailleurs, avec une enflure qui n'appartient qu'au P. Le Moine, ou au carme auteur du poëme de *la Madeleine?* Je répondrai ingénuement qu'il y a des inégalités chez tous les hommes.

Cicéron, Messieurs, vous l'avouez, a dit dans ses *Tusculanes* que toutes les nations admettent la permanence des ames, et que leur consentement est la loi de la nature. J'en conclus, Messieurs les Juifs, qu'on peut reprocher à vos ancêtres un peu de grossièreté pour n'avoir pas connu ce que tous leurs voisins connaissaient.

Mais permettez-moi de vous dire que celui qui vous a fourni le passage de Cicéron, l'a un peu dénaturé. Cicéron dit dans la première *Tusculane*, liv. I : *Quòd si omnium consensus naturæ vox est, omnesque consentiunt esse aliquid quod ad eos pertineat qui vitâ cesserint, nobis quoque id existimandum est.* L'abbé d'Olivet traduit, page 90 : « Puis » donc que le consentement de tous les hommes est la » voix de la nature, et que tous conviennent qu'après » notre mort il est quelque chose qui nous intéresse, nous devons aussi nous rendre à cette opi- » nion. »

Mais de quoi s'agit-il dans cet endroit? de l'amour

de la gloire, dont tous les hommes sont épris, et qui était la grande passion de Cicéron. Cicéron veut nous faire entendre que nous avons tous la faiblesse de nous intéresser à ce qu'on dira de nous, quand nous ne serons plus; et que notre imagination embrasse ce fantôme qui est son ouvrage.

On aurait dû vous dire que Cicéron, dans la moitié de ce dialogue sur la mort, qui est le premier des *Tusculanes*, soutient l'opinion alors commune que les morts ne peuvent souffrir. Il se moque de son auditeur qui dit qu'il est fâcheux d'être mort : c'est dire, lui répondit-il, qu'un homme qui n'existe pas existe. Puis il lui cite un vers d'Épicharme, et le tourne en latin :

Emori nolo, sed me esse mortuum nihil æstimo.

ce que l'abbé d'Olivet rend ainsi en français,

Mourir peut être un mal, mais être mort n'est rien.

Il soutient l'anéantissement de l'homme dans le commencement de l'ouvrage, et la permanence de l'ame à la fin.

Vous me direz que Cicéron se contredit; mais c'est le privilége des philosophes de l'académie : et vous savez que Cicéron était académicien. On a pu vous faire lire son oraison pour Cluentius, où vous avez vu ces paroles : « Quel mal lui a fait la mort? à » moins que nous soyons assez imbécilles pour croire » des fables ineptes, et pour imaginer qu'il est con- » damné au supplice des pervers. Mais si ce sont là » des chimères, comme tout le monde en est con- » vaincu, de quoi la mort l'a-t-elle privé, sinon du » sentiment de la douleur? »

Nam nunc quid tandem mali mors illi attulerit? nisi fortè ineptiis ac fabulis ducimur, ut existimemus illum apud inferos impiorum supplicia perferre? Quœ si falsa sunt, id quod omnes intelligunt, quid ei tandem aliud mors eripuit prœter sensum doloris?

Vous voyez que le dogme de la permanence de l'ame, tant chanté par Homère, tant supposé par Platon, était bien obcurci dans l'empire romain.

On vous aura dit sans doute, Messieurs, que tout le sénat pensait alors comme Cicéron. On vous aura conté que César pensait de même, et s'en expliquait avec la plus grande hauteur. On vous aura parlé de son aventure avec Caton en pleine audience, lorsqu'il voulut sauver la vie aux complices de Catilina, en représentant que si on les fesait périr, ce ne serait pas les punir, parce qu'ils n'auraient plus de sentiment, et que tout meurt avec l'homme.

Les Romains, vers ce temps-là, renoncèrent tellement aux opinions de leurs ancêtres et des Grecs leurs maîtres, que saint Clément le Romain, dans le premier siècle de notre église, commence son livres des *Récognitions* ou reconnaissances par un doute sur l'immortalité de l'ame. Il avoue qu'il prit la résolution d'aller en Egypte apprendre la nécromancie, la magie, pour s'instruire à fond sur l'ame.

Il est donc, ce me semble, bien certain, Messieurs les Juifs, vous qui respectiez tant les saducéens, ennemis de l'immortalité de l'ame, il est bien démontré que nous avions besoin de la révélation pour nous instruire sur un sujet si intéressant. Ce n'était pas assez d'un Socrate et d'un Platon, il nous fallait un plus grand homme.

Je ne vous parle pas ainsi pour vous reprocher le crime que vous avez commis envers ce plus grand

homme. Je me plais à croire que vous ne descendez pas de ces fanatiques qui criaient en leur patois, comme on a crié ailleurs en tant d'occasions, *tolle, tolle*. Je présume que vous êtes Portugais, et que vos ancêtres s'établirent vers les Algarves du temps de Moïse, lorsque plusieurs Juifs suivirent les Tyriens qui vinrent faire exploiter les mines d'or et d'argent des Espagnes.

Je vous ai déjà dit que, loin d'être votre ennemi, je suis votre généalogiste. Je suis persuadé très-sérieusement que votre race pouvait être établie en Andalousie et dans l'Estramadoure avant les Carthaginois, avant les Romains; et que par conséquent elle ne put être instruite de ce qui se passa du temps de l'empereur Tibère vers le torrent de Cédron, qui est à sec six mois de l'année. Si mon ami, en qualité de chrétien, a qualifié de détestables les gens de Jérusalem, qui, supposé qu'ils parlassent grec au préteur Pilatus romain, s'écrièrent selon Saint-Mathieu : *Staurodeito, Staurodeito, aima autou eph'eimas kai epi ta tekna eimou :* Crucifiez, crucifiez, que son sang soit sur nous et sur nos enfans; certainement si vos aïeux étaient alors dans la Bétique, ou dans le canon de Sétubal, si fameux pour son vin, ils ne pouvaient être coupables de ce crime.

PÉRORAISON.

A M. GUÉNÉE, SECRÉTAIRE DES JUIFS.

Je suppose, Monsieur, que vous êtes enterré, et que moi et mon ami nous le sommes aussi. Nous comparaissons tous trois devant celui qui seul a révélé au genre humain l'immortalité de l'ame, la résurrection, et le jugement dernier. Vous lui dites : Seigneur, nous

n'avons nul besoin de vous; nous savions tout cela avant que vous vinssiez au monde. Mon ami et moi nous lui disons : Nous n'en savions rien; nous vous devons toutes nos connaissances. Or qui croyez-vous qui sera mieux reçu ?

DE QUELQUES NIAISERIES.

Après avoir jeté deux volumes à la tête de mon ami, Monsieur ou Messieurs, vous venez le battre à terre dans un troisième; il est écrasé, et vous venez encore le percer de coups dans un petit commentaire. Voyons si, à l'exemple du Samaritain rapporté dans l'évangile, je ne pourrai pas, après avoir secouru le voyageur baigné dans son sang, le défendre des mouches qui viennent y goûter.

PREMIÈRE NIAISERIE.

SUR LE KISH IBRAHIM.

Vous voulez parier que mon ami, qui a cité Hyde sur l'ancienne religion des Perses, n'a jamais lu Hyde. Ne voilà-t-il pas un sujet de dispute bien intéressant, bien utile ! Un vieillard, retiré entre les hautes Alpes, a-t-il lu un livre très-confus d'un Anglais, écrit en latin ? oui, Monsieur, il l'a lu, et moi aussi, et je n'y ai guère profité.

Vous voulez bien convenir que l'ancienne religion des Perses s'appelait Kish Ibrahim, Millat Ibrahim, culte d'Abraham; vous l'avez appris de mon ami, et

vous ne devez pas rougir, tout savant que vous êtes, d'avoir appris une chose très-indifférente d'un homme moins éclairé, mais plus vieux que vous. Et quand je vous dirai que, selon des gens plus instruits que moi, Kish Ibrahim vient de l'arabe, et Millat Abraham ou Ibrahim vient de l'ancienne langue des Mèdes, je ne vous dirai une chose ni bien sûre, ni bien importante.

IIe NIAISERIE.

SUR ZOROASTRE.

Hyde rapporte, pages 27 et 28, que les anciens Perses ont cru qu'un vieux livre qui contenait leur religion réformée, était tombé du ciel entre les mains d'Abraham, dans le territoire de Balk, du temps de Nembrod, et je le croirai avec vous si vous voulez. Puis il répète des contes de Plutarque, comme par exemple, que la reine Amestris, dans ses dévotions, fesait enterrer douze hommes vivans, et les envoyait en enfer pour le salut de son ame.

Puis il se met en colère, pag. 32, contre l'empereur Alexandre Sévère qui, suivant un rêveur du Bas-Empire, nommé Lampridius, avait dans son oratoire le portrait d'Abraham, d'Orphée, d'Apollonius de Thyane, et de Jésus-Christ, peints sans doute très-ressemblans.

Ensuite, page 82 et suivantes, il fait le roman d'Abraham, qui, ayant vaincu le roi de Perse et quatre autres puissans rois, avec trois cents gardeurs de brebis, abolit en Perse l'antique religion du sabbisme. Voilà donc Abraham auteur d'une nouvelle religion des Perses, et c'est lui qu'il faut regarder comme le Zerdust, le vrai Zoroastre; car le premier

avait vécu six mille ans auparavant, et le dernier Zoroastre ne parut que sous Darius fils d'Hystaspe.... quinze cents ans après Abraham. Ce sont là des faits avérés; demandez à M. Larcher, mon autre ami.

Ce roman ressemble assez à celui qu'a fait depuis un Écossais nommé Ramsay, précepteur du duc de Bouillon, sur *les voyages de Cyrus*.

IIIe NIAISERIE.

DU SADDER.

C'est à vous seul, Monsieur le secrétaire des Juifs, que je m'adresse ici. Vous nous objectez la décision d'un savant qui a eu le courage d'aller chercher des instructions au fond de l'Asie, à l'exemple de Pythagore; il fait peu de cas des écrits attribués à Zoroastre; il dit qu'ils sont remplis de petitesses d'esprit; qu'ils sont fades, ridicules, aussi mal raisonnés que *l'Alcoran*, et aussi dégoûtans que *le Sadder*.

Je vous abandonne, Monsieur, *le Zenda Vesta* de Zoroastre, que je ne connais point, et *l'Alcoran* que je connais. Mais permettez que je prenne le parti du *Sadder*, qui est le catéchisme des Parsis modernes, que nous nommons Guèbres. Il est divisé en cent portes, par lesquelles on entre dans le ciel. En voici quelques-unes; entrez, Monsieur.

Porte IVe. Zoroastre, se promenant un jour avec Dieu auprès de l'enfer, vit un damné auquel il manquait un pied. C'est un roi, lui dit Dieu, qui régnait sur trente-trois villes, et qui n'a jamais fait que des actions tyranniques; mais un jour il aperçut une brebis qui était liée trop loin de son herbe; il lui donna un coup de pied pour l'en rapprocher; c'est le seul

bien qu'il ait jamais fait. J'ai mis son pied en paradis, et son corps en enfer.

Mon ami, que vous vilipendez tant que vous pouvez, avait, il y a plus de dix ans, écouté à cette porte; il l'avait citée dans plusieurs de ses ouvrages; car il aime à répéter pour inculquer. Vous voyez bien, Monsieur, qu'il avait lu ce *Sadder*, et qu'il n'avait pas pris un livre pour un homme. M. l'abbé Foucher peut avoir lu le *Sadder*, mon ami possède son *Sadder* aussi. Il est vrai qu'il a pris un peu de liberté avec le texte sacré guèbre, il a mis un âne pour une brebis, afin de rendre la chose plus vraisemblable; car on lie un âne à sa mangeoire, et on ne lie guère une brebis.

Porte IXe. La pédérastie est un crime abominable, etc. Il est défendu par *le Zend*, il révolte la nature.

Mon ami cita encore cette porte pour prouver que les Romains, souillés de cette infamie tant célébrée par Horace, avaient grand tort de dire qu'elle était recommandée par les lois de la Perse. Mon ami se servit de cette porte contre M. Larcher, qui croyait cette vilenie plus permise qu'elle ne l'était.

Porte XIIIe. Chérissez votre père et votre mère... que toute la famille soit contente de vous, afin qu'elle vous bénisse éternellement.

Cette porte semble avoir quelque chose de plus fort, si on ose le dire, que ce commandement : *Honore ton père et ta mère afin de vivre long-temps sur la terre.*

Porte XIXe. Mariez-vous dans votre jeunesse..... car à la mort, quand il faudra passer snr le pont aigu, vous serez trop heureux d'avoir un fils qui vous donne la main pour passer.

Porte XXIIe. Ne mangez jamais votre pain sans prier le Dieu qui vous le donne.

Porte XXVe. Gardez-vous de jeûner un jour entier ; notre vrai jeûne est de nous abstenir du mal.

Cette porte se trouve dans les *Récognitions* de saint Clément le Romain.

Porte XXVIIe. Demandez pardon à Dieu de vos fautes en vous couchant.

Porte XXIIIe. Quand vous aurez fait un marché, ne vous en repentez point, et ne songez qu'à le remplir.

Porte XXXe. Quand vous doutez si ce que vous allez faire est juste ou injuste, abstenez-vous-en.

C'est la plus belle maxime qu'on ait jamais donnée en morale, et mon ami l'a répétée, il y a long-temps, dans plusieurs de ses ouvrages, pour l'édification du prochain?

Porte XXXVe. Quand vous êtes à table, donnez à manger aux chiens.

Ce précepte apprend qu'il ne faut pas craindre de faire des ingrats.

Voilà assez de portes.

Je ne nie pas qu'il n'y eût dans ce catéchisme des Parsis beaucoup de verbiage et de galimatias. J'ai été forcé d'abréger chaque article. Si on s'arrêtait à toutes ces portes, on périrait d'ennui avant d'entrer dans le paradis de Zoroastre : j'ose en dire autant de l'*Alcoran*. Nous autres Européens nous ne pouvons supporter la bavarderie orientale ; mais les bonnes femmes guèbres et les bonnes femmes turques apprennent ces sottises par cœur, et les récitent avec dévotion.

Je dis seulement que depuis le Japon jusqu'au bord occidental de la Laponie, on ne vit et on ne

verra jamais de législateur qui ne donne de bons préceptes, et qui ne prêche quelquefois une vertu sévère. Ainsi je ne regarde point ce que je viens de dire comme une niaiserie. Pardon, messieurs, c'était à la vôtre que je répondais.

Ce n'est pas que je vous prenne pour des niais; vous êtes des gens d'esprit un peu malins : mais, en conscience, la plupart de nos sujets de dispute sont des niaiseries.

IVe NIAISERIE.

SUR L'AGE D'UN ANCIEN.

Monsieur ou Messieurs, vous me fatiguez furieusement avec votre éternelle répétition sur l'âge d'Abraham. Je n'imiterai pas celui qui vous dit : Allez chercher son extrait baptistaire ; je vous dirai seulement que, selon le calcul de l'ancien Testament, son père *Tharé* ou *Tharat vécut soixante et dix ans, et engendra Abram*, *Nacor*, et *Aran;* que selon le même texte il vécut deux cent cinq ans, et mourut à Haran ; qu'Abraham alors reçut de Dieu un ordre exprès de quitter son pays.

Or son père l'ayant eu à 70 ans, et étant mort à 205, qui de 205 retranche 70, reste 135. Si malheureusement le texte dit ensuite, *Abraham avait soixante et quinze ans lorsqu'il partit de Haran ou de Kharran*, ce n'est pas ma faute. Saint Jérôme et saint Augustin disent que cela est inexplicable. Je ne l'expliquerai donc pas, je n'en sais pas plus que ces deux saints, ni que vous.

Dites qu'il y a dans le texte erreur de copiste ; dites avec dom Calmet qu'Abraham pourrait bien être né la cent trentième année de son père, et être le cadet de ses frères, au lieu qu'il était l'aîné. Tout cela m'est indifférent.

Ve NIAISERIE.

SUR L'AGE D'UNE ANCIENNE.

Vous citez à tout moment je ne sais quels livres que vous imputez à mon ami, et que ni lui ni moi ne connaissons. Ce serait une calomnie horrible si cela était sérieux; mais je ne la regarde que comme une niaiserie. Vous soutenez que Sara était très-belle à l'âge de soixante et cinq ans, lorsqu'elle entra dans le sérail du pharaon d'Égypte. Vous accusez mon ami d'avoir imprimé qu'elle en avait soixante et quinze. Si vous avez une maîtresse de cet âge, je lui en fais mon compliment, mais non pas à vous.

VIe NIAISERIE.

SUR UN HOMME A QUI SA FEMME VALUT D'ASSEZ GRANDS PRÉSENS.

Vous croyez qu'Abraham ayant fait passer sa belle femme pour sa sœur en Égypte, *afin qu'il lui fût fait du bien à cause d'elle;* selon le texte, on ne lui fit pas assez de bien en lui donnant beaucoup de bœufs, d'ânes, d'ânesses, de brebis, de chameaux, de serviteurs et de servantes: pour moi, je trouve que le roi d'Égypte le paya très-bien, et que vous êtes trop cher.

VIIe NIAISERIE.

SUR L'ARGENT COMPTANT.

Vous dites donc, Monsieur, qu'il faut de l'argent comptant au mari d'une belle dame, et que le présent du roi n'était que celui d'un coq de village. Cependant des troupeaux de chameaux, de bœufs et

d'ânes, des esclaves de l'un et l'autre sexe, valent beaucoup d'argent. Vous vous plaignez qu'autrefois on ait imprimé, je ne sais où, chevaux pour chameaux; voilà bien de quoi crier; un beau cheval coûte autant, et plus même, qu'un beau chameau.

Mon ami, dites-vous, pense que les pyramides étaient déjà bâties : de là vous concluez que le roi d'Égypte devait donner au mari de la belle Sara des sacs énormes de guinées, de la vaisselle d'or, et des diamans. Doucement, Monsieur : il y avait dans ce temps-là de belles pierres pour bâtir des pyramides, et point de monnaie d'or; tout le commerce se fesait par échange; on n'avait encore fabriqué ni ducats ni guinées : vous savez que la première monnaie d'or fut frappée sous Darius, fils d'Hystaspe, qui punit si bien les prêtres du collége de Zoroastre : allez, vous vous moquez, le présent du roi était magnifique.

VIIIe NIAISERIE.

SUR L'ÉGYPTE.

Vous êtes tout étonné que les Égyptiens aient été lâches, superstitieux, absurdes, très-méprisables, après avoir servi en esclaves vigoureux à élever des tombeaux en pyramides pour leurs rois et pour les intendans des provinces; il est très-vrai, Monsieur ou Messieurs, que les Égyptiens sont devenus le plus chétif peuple de la terre après un autre.

Il est très-vrai qu'il a toujours été subjugué par quiconque s'est voulu donner la peine de le battre, excepté par nos fous de croisés. Il est très-vrai qu'Isis et Osiris ne leur ont jamais servi de rien, non plus que les phylactères des pharisiens ne les ont servi contre les Romains. Il est très-vrai que Sésostris n'a

jamais songé à courir comme un fou avec vingt-sept mille chars de guerre pour aller conquérir toute la terre depuis les Indes jusqu'au Pont-Euxin et au Danube.

IXe NIAISERIE.

SI SODOME FUT AUTREFOIS UN BEAU JARDIN.

N'est-ce pas une niaiserie de supposer que le lac Asphaltite, la mer Morte, était autrefois un jardin délicieux? Vraiment je vous conseille d'y placer le paradis terrestre.

Vous devriez mieux savoir votre *Genèse* : elle ne dit point que Sodome fut changée en un lac; elle dit au contraire, « qu'Abraham s'étant levé de » grand matin, vint au lieu où il avait été aupa- » ravant avec le Seigneur, et jetant les yeux sur » Sodome et sur Gomorrhe, et sur tout le pays » d'alentour, il ne vit plus rien que des étincelles, » et de la fumée qui s'élevait de la terre comme la » fumée d'un four. » Ce n'est que par une fausse tradition qu'on nous a transmis la métamorphose des cinq villes en lac. Ce que je vous dis là n'est pas niaiserie : je vous témoigne mon profond respect pour vos livres en les citant exactement, et c'est ce que vous n'avez pas fait.

Xe NIAISERIE.

SUR LE DÉSERT DE GUÉRAR OU GÉRAR.

Voulez-vous, messieurs, que nous fassions ensemble un petit voyage au désert effroyable de Guérar par-delà Sodome? M. Broukana, qui a passé par-delà dans la dernière guerre contre le cheik-

daher, ne vous le conseille pas : il dit que c'est un des plus mauvais cantons de l'Arabie pétrée. Vous croyez que c'est un pays charmant, et que les dames y conservent la fleur de leur beauté jusqu'à cent ans, parce qu'Abimélech, roi de Guérar, y fut amoureux de Sara qui en avait quatre-vingt-dix ; et vous pensez que l'on est fort riche à Guérar, parce qu'Abimélech fit à Sara d'aussi beaux présens qu'elle en avait reçu du roi d'Egypte, environ trente ans auparavant, en brebis, en garçons, en bœufs, en filles, en ânes, et qu'il lui donna encore mille écus en monnaie, quoiqu'il n'y eût de monnaie nulle part.

Faites le voyage si vous voulez; nous ne vous suivrons pas. Mon ami est plus vieux qu'Abraham, et moi aussi ; on ne va pas loin à notre âge. Envoyez plutôt à Guérar M. Rondet votre ami, l'auteur du journal de Verdun, qui sait qu'un kof vaut cent écus, et un mem quarante écus. Je crois qu'il se trompe, mais n'importe.

XIe NIAISERIE.

SUR LE NOMBRE ACTUEL DES JUIFS.

Messieurs les Juifs, vous dites à mon vieux camarade : *Apparemment vous ne prétendez pas, quand nous battions les Ammonites, quand nous nous emparions de l'Idumée, et que nous prenions Damas, que nous n'étions que quatre cent mille hommes.* Je vous demande pardon, Messieurs, je crois que vous étiez en plus petit nombre que quand vous ne prîtes point Damas, que vous vous vantez d'avoir pris. Nous pensons que vous n'êtes pas quatre cent mille aujourd'hui, et qu'il s'en faut près des trois quarts. Comptons.

Cinq cents chez nous devers Metz; une trentaine

à Bordeaux ; deux cents en Alsace ; douze mille en Hollande et en Flandre ; quatre mille cachés en Espagne et en Portugal ; quinze mille en Italie ; deux mille très-ouvertement à Londres ; vingt mille en Allemagne, Hongrie, Holstein, Scandinavie ; vingt-cinq mille en Pologne et pays circonvoisins ; quinze mille en Turquie ; quinze mille en Perse. Voilà tout ce que je connais de votre population ; elle ne se monte qu'à cent huit mille sept cent trente Juifs. Je consens de vous faire bon de cent mille Juifs en sus, c'est tout ce que je puis faire pour votre service ; les Parsis, nos anciens maîtres, ne sont pas en plus grand nombre. Vous voulez rire avec vos quatre millions.

ADDITION DE MON AMI.

« Leur secrétaire me dit que je suis fâché contre » eux à cause de la banqueroute que me fit le Juif » Acosta, il y a cinquante ans, à Londres : il sup- » pose que je lui confiai mon argent pour gagner » un peu de temporel avec Israël. Je vous proteste, » Messieurs, que je ne suis point fâché : j'arrivai » trop tard chez M. Acosta ; j'avais une lettre de » change de vingt mille francs sur lui ; il me dit » qu'il avait déclaré sa faillite la veille, et il eut la » générosité de me donner quelques guinées qu'il » pouvait se dispenser de m'accorder. Comptez, » Messieurs, que j'ai essuyé des banqueroutes plus » considérables de bons chrétiens, sans crier. Je » ne suis fâché contre aucun Juif portugais, je les » estime tous ; je ne suis en colère que contre » Phinée, fils d'Eléazar, qui voyant le beau prince » Zamri couché tout nu dans sa tente avec la belle » princesse Cosbi toute nue aussi, attendu qu'ils

» n'avaient pas de chemise, les enfila tous deux
» avec son poignard par les parties sacrées, et fut
» imité par ses braves compagnons, qui égorgèrent
» vingt-quatre mille amans et vingt-quatre mille
» amantes, en moins de temps que je n'en mets à
» conter cette anecdote; car à mon âge je n'écris
» pas vite.»

XIIe NIAISERIE.

SUR LA CIRCONCISION.

Vous jetez les hauts cris sur ce qu'un autre que mon ami a dit que la circoncision d'Abraham n'eut point de suite. Non, Monsieur, elle n'eut point de suite; non, Monsieur, elle n'en eut point, puisque les Israélites ne pratiquèrent point la circoncision en Egypte C'était un privilége qui n'était alors réservé qu'aux prêtres d'Isis et aux initiés.

Oui, les Juifs qui moururent tous dans le désert, moururent incirconcis comme M. Guénée et moi; mais il y a un livre inconnu que vous appelez *Dictionnaire philosophique*, dans lequel l'auteur se hasarde à dire que la colline des prépuces à Galgal où Josué fit circoncire deux ou trois millions de ses Juifs, était dans un désert auprès de Jéricho. Qu'a de commun mon ami avec ce Galgal? Il vous certifie que s'il y eut à Galgal une montagne composée de prépuces, comme il y a dans Rome le *Monte testacio*, composé de pots cassés; il n'y prend pas le plus léger intérêt. Il vous certifie encore qu'il regarde comme des niaiseries tout ce que des typographes se sont empressés d'imprimer, soit en consultant des courtiers de librairie, soit en ne les consultant pas, soit en vendant les pensées d'un homme à eux inconnu, soit en ne les vendant pas

Il vous certifie, pour la vingtième fois, qu'il n'a point fait la plupart des niaiseries, c'est-à-dire des livres que vous lui imputez ; et je vous jure qu'à son âge et au mien nous ne prenons aucun parti ni pour les nations prépucières, ni pour les nations déprépucées, ni pour les châtrés, ni pour les entiers, ni pour les voisins du cap de Bonne-Espérance, qui mettent une petite boule d'herbes fines à la place d'une des deux petites boules utiles que la nature leur a données.

On prodigue, ce me semble, une bien vaine érudition pour deviner quel homme fut circoncis le premier; qui prit le premier lavement; qui porta la première chemise ; qui le premier avala une huître à l'écaille ; qui fut le premier vendeur d'orviétan, etc.

XIIIe NIAISERIE.

QUELLE FUT LA NATION LA PLUS BARBARE.

Vous nous dites, M. Guénée, sous le nom de six Juifs, que si les premiers Hébreux étaient fort grossiers et très-ignorans, nos premiers Français l'étaient encore davantage.

Je serais bien embarrassé s'il fallait vous dire qui étaient les plus barbares, ou les Francs du temps de Clovis, ou les Juifs du temps de Josué, et mon ami serait aussi embarrassé que moi. Tous les peuples ont commencé par être à peu près également cruels, voleurs, méchans, superstitieux et sots. Ce n'est point ici une niaiserie ; c'est une triste vérité : mais ce serait une niaiserie très-puérile de vouloir savoir précisément quel était le plus barbare, ou ce fils de p.... Abimélech qui, avant de juger le peuple de Dieu, égorgea sur une grande pierre soixante et dix

de ses frères, ou ces deux fils de Clovis, Childebert et Clotaire, qui massacrèrent les deux petits-fils de sainte Clotilde. Il semblerait qu'Abimélech fut trente-cinq fois plus abominable que Childebert et Clotaire; mais on vous répondrait qu'il faut juger un homme par toutes les actions de sa vie, et non par une seule. On vous dirait encore qu'il faut lire dans le cœur, et cette entreprise serait assez niaise.

XIVe NIAISERIE.

LA NATION FRANÇAISE HONNIE PAR M. LE SECRÉTAIRE.

M. Guénée, secrétaire éloquent des Juifs, vous faites un portrait terrible de la cour et de la ville en peignant les mœurs juives du temps de la prospérité de ce peuple. Vous vous complaisez d'abord à décrier notre commerce et notre compagnie des Indes, et à célébrer les grands établissemens d'Élath et d'Éziongaber, par lesquels les Juifs, qui n'eurent jamais un vaisseau, faisaient entrer chez eux les immenses trésors d'Orphir et de Taxis, pays que personne ne connaît. Vous conduisez les richesses de l'univers dans Jérusalem par le port d'Éziongaber, qui en est très-éloigné, et où les Turcs, qui en sont les maîtres, n'ont jamais un vaisseau, parce que ses bas-fonds sont plus impraticables que les lagunes de Venise.

Vous admirez la discrétion de Salomon, qui ayant hérité de quelques milliards de son père, voulait encore acquérir quelques milliards en trafiquant à Orphir, et qui, n'ayant pas une barque à lui en propre, empruntait des vaisseaux et des matelots de son ami Hiram, roi de Tyr, lesquels vaisseaux traversaient toute la Méditerranée, côtoyaient l'Afrique, doublaient le cap de Bonne-Espérance pour venir servir la sagesse de Salomon.

Après avoir accumulé dans Jérusalem plus d'or, d'argent, d'ivoire, de parfums et de singes qu'elle n'en pouvait contenir, vous tombez à bras raccourci sur tous les vices qui naquirent de ces inconcevables richesses. Vous avez d'abord loué les Juifs de n'avoir eu chez eux ni opéra-comique, ni danseurs de corde, ni parades sur les boulevards. Vous les avez admirés de n'avoir point imité les Sophocle et les Euripide, dont ils n'avaient jamais entendu parler. Et tout d'un coup, sortant de cette niaiserie de panégyriques, vous allez prendre chez les prophètes Isaïe, Amos, et Michée, tous les traits de satire judaïque que vous croyez pouvoir retomber sur la nation française. Si c'est une niaiserie, elle est très-éloquente : on ne peut, à mon gré, déclamer plus hautement contre son siècle.

Cela me fait souvenir de M. Broun, brave théologien anglais. Il fit imprimer deux volumes contre les sottises de sa patrie au commencement de la guerre de 1757. Il démontra éloquemment dans ce livre intitulé : *Tableau des mœurs anglaises*, qu'il était impossible que l'Angleterre ne fût pas abîmée dans deux ans. Qu'arriva-t-il? l'Angleterre fut victorieuse dans les quatre parties du monde. J'en souhaite autant à la France en réponse à votre pieuse satire : je fais mieux, je souhaite qu'elle n'ait point de guerre. J'aime mieux vivre sous des Salomons que sous des Judas Machabées. Mais, croyez-moi, Monsieur le secrétaire juif, ne comparez jamais Jérusalem à Paris ; le torrent de Cédron ne vaut pas le Pont-Neuf.

XVe NIAISERIE.

QUEL PEUPLE LE PLUS SUPERSTITIEUX.

Après avoir recherché quel fut autrefois le plus barbare de tous les peuples, vous examinez à présent quel fut le plus superstitieux, c'est-à-dire le plus sot. Je n'ai point de balance pour peser ainsi les nations. On pourrait vous répondre en général que le plus sot homme, comme le plus sot peuple, est celui qui dit et qui fait le plus de sottises, et alors il n'y aurait plus qu'à compter. Nous prendrions les historiens qu'on fait lire à la studieuse jeunesse ; nous verrions chez qui l'on trouve le plus de façons de connaître l'avenir, soit à l'aide d'un psaltérion, soit avec un petit bâton recourbé, soit en donnant à manger à des poules. Nous verrions quelle nation a eu plus de métamorphoses, plus de sorciers, plus de loups-garous ; dans quel pays on a vu plus de princes fouettés par des prêtres ; quelle archives possèdent la suite la plus complète de fadaises dégoûtantes et de contes, que la plus imbécille et la plus bavarde nourrice n'oserait répéter aujourd'hui :

Nec pueri credunt nisi qui nondùm ære lavantur.
(JUVEN., sat. II, v. 152.)

Alors on pourrait hasarder de juger à qui l'on doit le prix de la sottise ; mais il serait trop dangereux de donner ce prix : trop de gens y prétendent. Il vaut mieux laisser chacun jouir en paix de la justice qu'il se rend tout bas.

XVIe NIAISERIE.

QUEL PEUPLE LE PLUS BRIGAND.

Vous demandez ensuite quel peuple a été le plus voleur, le plus brigand. Et quand on vous représente, selon votre propre déclaration, que le peuple de Dieu vola neuf millions aux Égyptiens pour aller faire bonne chère dans des déserts ; quand on vous dit qu'ensuite ce peuple de Dieu s'empara du pays de Canaan qui ne lui appartenait pas ; vous prenez à parti mon ami, qui n'a rien dit de cela. Vous lui adressez ces paroles foudroyantes : *Vous traitez nos pères de brigands ; qu'étaient les vôtres ?*

Je vous ai dit, Monsieur le secrétaire, que ni moi ni mon ami ne prétendons descendre d'un conquérant des Gaules ; nous croyons être issus d'une famille de bons Gaulois pacifiques.

Nous n'avons trouvé dans notre généalogie aucun coupe-jarret qui ait servi sous le chrétien Clovis, quand ce brave converti força Cararic, roi ou maire d'Arras, et le fils de Cararic à se faire sous-diacres, et qu'il leur fit ensuite couper la gorge à tous deux ; quand il fit marché avec Cloderic, fils de Sigebert, roi de Cologne, pour assassiner ce Sigebert son père, et qu'il assassina ensuite ce Cloderic parricide, pour avoir son argent ; quand il fendit la tête à coups de hache à Ragnacaire, roi de Cambrai, et à son frère Riker, après souper ; quand il assassina Rigomer, roi du Mans, etc., etc.

En vérité on croit lire l'histoire de vos rois Achab, Jéhu, Ochosias..... Je ne croyais pas terminer cette seizième niaiserie par ces horreurs de cannibales. Je voulais seulement contredire la généalogie qui nous fait descendre des Francs mon ami et moi. Il faut

éplucher avec vous tant de généalogies! c'était là une franche niaiserie; mais Rignomer, Riker, Ragnacaire, Sigebert, Cloderic, Achab, Jéhu, Ochosias... se sont présentés, et je suis tombé à la renverse.

XVIIe NIAISERIE.

SUR DU FOIN.

De l'examen du brigandage et d'une controverse sur les assassinats, vous passez à des *errata* et à des correcteurs d'imprimerie. Vous vous plaignez qu'on ait imprimé *Niticorax* pour *Nicticorax*. Hé, qu'importe à mon ami, et que vous importe? Il y a bien d'autres fautes d'impression dans les ouvrages immenses qu'on lui attribue, et qu'on a mis sous son nom; c'est bien là une niaiserie misérable!

Je ne devrais point discuter comment il faut traduire ce vers du psaume : *Producens fœnum jumentis et herbam servituti hominum.* Calmet traduit : Vous produisez le foin pour les bêtes, et l'herbe pour l'usage de l'homme. Saci traduit précisément de même. Je n'ai vu aucune traduction, soit catholique, soit protestante, dans laquelle ce verset soit énoncé autrement. Mon ami ne s'est écarté ni de Saci ni de Calmet; il les estime tous deux, il ne les a point traités d'imbécilles, comme vous l'en accusez.

Vous venez ensuite, Monsieur, et vous nous enseignez qu'il faut traduire : *Du foin pour les bêtes, et de l'herbe pour les bêtes qui servent l'homme;* vous prétendez que le pléonasme est une figure admirable. Vous prononcez du haut de votre chaire de professeur : *L'herbe et le foin sont synonymes, prenez-y garde; les hommes ne mangent pas de foin.*

Non, Monsieur, herbe et foin ne sont pas toujours synonymes, et il n'y a point de mots qui le soient.

Les épinards, l'oseille, la sariette, trente herbes potagères, ne sont pas du foin ; nos salades ne sont pas la nourriture des bêtes, mais de l'homme. Il est vrai que l'homme ne mange pas de foin ; mais il y eut bien des gens autrefois digne d'en manger.

Si ce n'est pas là une extrême niaiserie, je m'en rapporte à vous-même.

XVIIIe NIAISERIE.

SUR JEAN CHATEL PIACULARIS, ASSASSIN DE HENRI IV ; LAQUELLE NIAISERIE TIENT A CHOSES HORRIBLES.

Voici une calomnie odieuse, dont le fond est une niaiserie puérile, et dont les accompagnemens sont atroces.

Commençons par le puéril ; *piacularis adolescens*, dites-vous, *ne signifie pas un jemne pénitent, un jeune homme qui expie, il signifie un jeune misérable*. Ouvrez les Etienne, les Calepin, les Scapula, tous les dictionnaires, Monsieur le professeur, vous verrez que *piacularis* vient de *pio*, de *piare*, j'expie ; en grec, *sebetai*.

Ce n'est là sans doute qu'un oubli de votre part ; mais ce qui n'est que trop réfléchi, c'est que vous tirez ce mot *piacularis* de l'inscription gravée autrefois sur la colonne expiatoire élevée par arrêt du parlement, à l'endroit où fut la maison de Jean Châtel, l'un des assassins de notre adorable Henri IV. Vous imputez ici à mon ami d'avoir rapporté les paroles de cette inscription, qui regardent les jésuites, et où se trouve ce mot *piacularis*. Voici les paroles latines qui désignent les Jésuites, telles qu'elles sont dans le sixième tome des *Mémoires de Condé :*

Pulso prætereà totâ Galliâ hominum genere novæ ac maleficæ superstitionis, qui rempublicam turba-

bant, quorum instinctu piacularis adolescens dirum fascinus instituerat.

La traduction française gravée à côté de la latine portait : *En outre a été banni et chassé de toute la France ce genre d'hommes de nouvelle et pernicieuse superstition, qui troublaient la république, à la persuasion desquels ce jeune homme, pensant faire satisfaction de ses péchés, avait entrepris cette cruelle méchanceté.*

Il est donc faux, Monsieur, qu'on ait traduit dans le temps du supplice de Jean Châtel, *piacularis adolescens* par jeune misérable, comme vous le dites : il est donc faux que *pénitent* soit un contre-sens.

Mais ce qui est encore plus faux, ce qui est bien pis qu'une niaiserie, c'est que vous calomniez mon ami de la manière la plus cruelle. Vous l'accusez d'avoir donné lieu à ce fatras de *piacularis* par un livre intitulé l'*Evangile du jour*, dans lequel il s'élève, dites-vous, contre les jésuites : Je lui ai écrit pour m'informer de cet évangile du jour, et voici sa réponse.

« Non-seulement je n'ai aucune part à cet évan-
» gile du jour, mais vous êtes le premier qui me le
» faites connaître; je n'en ai jamais entendu parler. Je
» ne connais que les évangiles de toute l'année, les
» quatre évangiles que tous ces calomniateurs ne sui-
» vent guère. Cet évangile du jour est apparemment
» quelque libelle pour ou contre les jésuites, dont
» tout le monde parle : on appelle d'ordinaire évan-
» gile du jour, ou vaudeville, les nouvelles qui n'ont
» qu'un temps; mais je crois que la nouvelle de l'a-
» bolition des jésuites durera plus de temps qu'ils
» n'ont subsisté ».

Je suis flatté, Monsieur le secrétaire, d'égayer la sécheresse de cette dispute par une lettre de mon

ami ; c'est une consolation qu'il ne faut pas envier à mon cœur. Mais comment me consolerai-je des calomnies dont vous ne cessez d'accabler un homme qui doit m'être cher? Que vous a-t-il fait, encore une fois? êtes-vous ex-jésuite? êtes-vous ex-convulsionnaire? êtes-vous chrétien? êtes-vous Juif? soyez homme. Vous prétendez que mon ami a dit dans les anecdotes sur Bélisaire : la falsification est un cas pendable ; mais il n'a jamais écrit d'anecdotes sur Bélisaire; c'est la calomnie qui est un cas pendable.

Je ne vous dis pas : vous êtes un calomniateur ; je vous dis : vous êtes la trompette de la calomnie. Il ne sied pas à un homme aussi éclairé et aussi spirituel que vous l'êtes, de répéter des discours de cafés.

XIXe NIAISERIE.

SUR UN MOT.

On a dit dans la *Philosophie de l'histoire*, ou, si l'on veut, dans le discours qui précède l'histoire de l'esprit humain et des mœurs et des nations, qu'Israël est un mot chaldéen ; il l'est en effet, et d'où le savons-nous? de Philon, qui nous l'apprend dans le commencement de la relation de son voyage auprès de l'empereur Caligula, dont il fut si mal reçu. Voici ses paroles, car il faut répéter quelquefois : *Les hommes vertueux sont comme le partage de l'être souverain, dont l'empire est sans bornes. Les Chaldéens leur donnent le nom d'Israël, c'est-à-dire, voyant Dieu.*

Vous avez cherché ce passage dans l'historien Josèphe, au lieu de le chercher dans Philon, qui est imprimé immédiatement après le cinquième tome de ce Josèphe ; et ne trouvant pas ce passage où il

n'est point, vous avez cru que mon ami voulait vous tromper, qu'il était un falsificateur de livres juifs. De grâce, Monsieur le secrétaire, un peu de justice!

XXe NIAISERIE.

SUR UN AUTRE MOT.

Est-il possible, Monsieur le secrétaire, qu'après vous être abaissé jusqu'à répéter les calomnies dont je viens de vous demander justice, vous vous abaissiez encore jusqu'à des plaisanteries de collége sur un mot grec! Le mot de symbole est grec. *Symbolon à symballo, confero. Symbolon* signifie proprement *collatio.* Voyez votre *Calepin,* encore une fois, et il vous en rendra saison. Vous demandez si c'est une collation après dîner? est-ce là, Monsieur, une fine plaisanterie de la cour dans laquelle vous avez présentement une place? souvenez-vous que *symbolon* vient de *symballo*, parce qu'il rappelait l'idée des différentes professions de foi qu'on avait conférées, collationnées, comparées, les unes avec les autres.

Mon symbole à moi est: Je pardonne à ceux qui se trompent, je les prie de me pardonner de même.

XXIe NIAISERIE.

SUR D'AUTRES MOTS.

Oui, Monsieur, *epiphania* signifie surface, apparence. Oui, on a écrit aussi communément *idiotoi* qu'*idiotai,* solitaires ; et ce n'est point du tout pour faire une mauvaise plaisanterie qu'on a remarqué qu'idiot signifiait autrefois isolé, retiré du monde, et ne signifie aujourd'hui que sot. On a voulu et on

devait faire voir à quel point la valeur, l'intelligence des termes les plus communs s'écarte de leur origine. *Buse* est le nom d'un oiseau de proie très-dangereux, cependant on appelle buse un homme trop simple qui se laisse surprendre. *Paradis* signifiait *verger* en grec et en hébreu; il signifia bientôt le plus haut des cieux. *Euménidies* voulait dire compatissantes chez les Grecs, ils en firent des furies. De bouleverd, jeu de boule sur le verd gazon, nous avons fait boulevard, qui signifie en général fortifications : toutesles langues sont pleines de dérivés qui n'ont plus rien de leur racine.

La qualification de despote n'était donnée dans le Bas-Empire qu'à des princes dépendans des empereurs grecs ou des Turcs; despote de Servie, despote de Valachie. Ce mot originairement signifiait maître de maison. Si on n'avait donné que ce titre à un empereur, c'eût été une insulte. Vous saviez tout cela mieux que moi, Monsieur; deviez-vous incidenter sur des choses si communes?

XXIIe NIAISERIE.

SUR UNE CORNEILLE QUI PROPHÉTISA.

On sait qu'autrefois les bêtes parlaient : pourquoi non? puisqu'elles ont une langue, et qu'un perroquet eut une si longue conversation avec le prince Maurice de Nassau, rapportée mot pour mot dans le livre de l'entendement humain de Locke. Les chênes de Dodone parlaient sans langues un grec très-pur, rendaient des oracles; à plus forte raison les animaux devaient-ils êtres prophètes. Non-seulement le bœuf Apis prédisait l'avenir par l'appétit ou le dégoût qu'il témoignait en mangeant son foin;

mais il beuglait les choses futures avec une grande éloquence. Ni vous ni moi ne sommes étonnés qu'une corneille ait prédit tout haut dans le Capitole la mort de l'empeur Domitien : mon ami s'est trompé, je l'avoue, sur les propres paroles que croassa cette prophétesse, elle dit : *Tout ira bien.* Et mon ami emporté par le feu de son âge, lui fait dire : *Tout va bien.* Cela est punissable; il en demande très-humblement pardon à vous et à la corneille.

XXIIIe NIAISERIE.

DES POLISSONS.

Je suis bien honteux, Monsieur, pour vous et pour moi, de toutes ces niaiseries. Vous reprochez à mon ami d'avoir appelé les Juifs *polissons :* ce n'est pas là son style. Vous citez un livre qu'il n'a pas fait, et qu'il est incapable d'avoir fait.

Je ne sais pas dans quel arsenal vous prenez vos armes. Peut-être dans quelques lettres de plaisanterie, en parlant de quarante-deux enfans qui coururent après Elisée vers Béthel, et qui lui criaient *tête chauve,* mon ami s'est servi du terme de *petits polissons.* En effet, il n'y a que des enfans mal appris qui puissent crier *tête chauve* à un prophète qui n'a point de cheveux. Ces petits garçons étaient de francs *polissons,* qui méritaient bien d'être châtiés : aussi le furent-ils, et d'une manière assez forte pour les mettre hors d'état de récidiver.

Le R. P. Calmet intitule ainsi le deuxième chapitre du quatrième livre des *Rois : Élisée fait dévorer par des ours quarante enfans qui s'étaient moqués de lui.* Calmet se trompe ; ils étaient quarante-deux; l'Ecriture y est expresse. Je ne dirai pas au P. dom Calmet, dont j'honore la mémoire : Mon révérend

père, vous ne savez ni le grec ni l'hébreu ; vous traduisez quarante quand il faut quarante-deux. M. Larcher vous relancera : vous auriez beau dire que vous n'êtes pas correcteur d'imprimerie; je vous ferai siffler dans toute la rue Saint-Jacques, pour avoir oublié deux petits garçons.

Je m'adresserai à Elysée lui-même plutôt qu'à dom Calmet; je lui dirais : Mon révérend père Elisée, que ne portiez-vous perruque, plutôt que de faire manger quarante-deux enfans de Béthel par deux ours? Ces polissons auraient pu se corriger; il ne faut jamais désespérer de la jeunesse; votre sévérité a été extrême : j'espère qu'une autre fois vous aurez plus d'indulgence.

XXIVe NIAISERIE.

SUR DES MOTS ENCORE.

Les mots Eloïm, Bara, Monsieur, ne sont une niaiserie que par la difficulté de collége que vous faites à mon ami; car il n'est rien de plus respectable que ces mots : c'est le commencement de *la Genèse*. Vous savez sans doute qu'Origène, saint Jérôme, saint Epiphane, les entendent comme vous supposez que mon ami les explique; mais en cela même on vous a trompé. Mon ami n'est point l'auteur du petit livre où la doctrine d'Origène se rencontre; ce petit livre est du savant Boulanger, qui était instruit autant qu'on peut l'être à Paris dans les langues orientales; je vous avertis donc que c'est M. Boulanger et non mon ami que vous attaquez.

Vous l'attaquez bien mal; vous lui dites que le grand mot devenu ineffable chez les Juifs modernes Jaho, ou Jova, ou Jaou, ne peut être à la fois phé-

nicien, syrien, et chaldéen. Quoi ! Monsieur, la Phénicie, n'était-elle pas en Syrie? la Syrie ne touchait-elle pas à la Chaldée? Le mot Dio, Dios, Dieu, n'est-il pas le même pour le fond en Italie, en Espagne, en France? Saint Clément d'Alexandrie, qui était Egyptien, ne vous apprend-il pas quel effet terrible ce grand mot eut en Egypte? faut-il vous répéter que Moïse, en disant Jeova à l'oreille du roi Nekefre, le fit tomber roide mort, et le ressuscita le moment d'après (1). Cherchez cette anecdote dans les *Stromates* de saint Clément au livre I. Vous la trouverez encore au chapitre XXVII d'Eusèbe ; et vous aurez le plaisir d'apprendre que cela vient d'Artaban, grand homme que nous ne connaissons guère, et qui a pourtant écrit ces choses.

Voulez-vous combler votre mauvaise volonté par de misérables disputes de grammaire, après l'avoir tant signalée sur des faits importans?

Au fond, votre livre est une facétie; c'est un savant professeur qui représente une comédie où il fait paraître six acteurs juifs : il joue tout seul tous les rôles, comme La Rancune, dans le *Roman comique*, joue seul une pièce entière dans laquelle il fait jusqu'au chien de Tobie, si je ne ne me trompe. Mais, Monsieur, en jouant cette parade, vous en avez fait une atellane un peu mordante, et même cruelle. Vous la rendriez funeste, si nous vivions dans ces temps de superstition et d'ignorance, où l'on cassait la tête de son voisin à coups de crucifix. Vous avez voulu exciter la colère de nos supérieurs ; mais ils ont des oc-

(1) C'est une plaisanterie; le roi d'Égypte n'en mourut pas, il se trouva mal seulement. Mais qu'un mot ait la vertu de faire trouver mal les rois à qui on le dit à l'oreille, c'est déjà un assez beau miracle.

cupations plus importantes que celle de lire votre comédie juive : et quand ils l'auraient lue, soyez sûr qu'ils n'auraient pas traité mon ami en Amalécite. Ils sont sages, ils sont aussi indulgens qu'éclairés. Le temps des persécutions est passé; vous ne le ferez pas revenir.

RÉPONSE

ENCORE PLUS COURTE AU TROISIÈME TOME JUIF.

Après avoir repoussé d'injustes reproches et des calomnies, après avoir tantôt joué avec des futilités, tantôt brisé les traits mortels qu'elles renfermaient; il est temps de venger la France des outrages que monsieur le secrétaire lui prodigue dans son troisième volume, et toujours sous le nom de ses Juifs. Je n'emploîrai que quelques pages contre un livre entier.

I.

DU JUBILÉ.

Il ne s'agit plus ici d'un combat dans lequel un ennemi puisse se couvrir d'un bouclier divin, et percer son adversaire d'une flèche sacrée. D'abord politiquement parlant, et non pas théologiquement argumentant, il s'agit de savoir si les lois hébraïques valent mieux que nos lois chrétiennes.

Au fait : le jubilé est préférable aux rentes sur l'hôtel-de-ville? Je vous soutiens, Monsieur, que vous-même vous aimeriez cent fois mieux vous faire une rente perpétuelle de cinq mille livres pour cent mille francs de fonds, que d'acheter un bien de campagne dont vous seriez obligé de sortir au bout de cinquante ans. Je suppose que vous êtes Juif, que

vous achetez une métairie de cent arpens dans la tribu d'Issakar à l'âge de trente ans : vous l'améliorez, vous l'embellissez; elle vaut quand vous êtes parvenu à quatre-vingts ans le double de ce qu'elle valait au temps de l'achat ; vous en êtes chassés, vous, votre femme, et vos enfans ; et vous allez mourir sur un fumier par la loi du jubilé.

Cette loi n'est guère plus favorable au vendeur qu'à l'acheteur; car il y a grande apparence que l'acheteur, obligé de déguerpir, n'aura pas sur la fin laissé la ferme en trop bon état. La loi du jubilé paraît faite pour ruiner deux familles.

Ce n'est pas tout ; comptez-vous pour rien les difficultés prodigieuses de stipuler les conditions de ces contrats, d'évaluer un sixième, un septième de jubilé, et de prévenir les disputes inévitables qui doivent naître d'un tel marché ?

Comment aurait-on pu imaginer cette loi impraticable dans un désert, pour l'exécuter dans un petit pays de rochers et de cavernes dont on n'était pas le maître, et qu'on ne connaissait pas encore ? n'était-ce pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué ? Enfin, Messieurs les Juifs, votre jubilé était si peu convenable, qu'aucune nation n'a voulu l'adopter ; vous-mêmes vous ne l'avez jamais observé, il n'y en a aucun exemple dans vos histoires. L'Irlandais Ussérius a compté le premier jubilé 1395 ans avant notre ère vulgaire qui n'est pas la vôtre ; mais il n'a pu trouver dans vos livres l'exemple d'un seul homme qui soit rentré dans son héritage en vertu de cette loi.

Nous avons un jubilé aussi nous autres ; il est charmant, il est tout spirituel ; c'est le bon pape Boniface VIII qui l'institua, peu de temps après avoir fait venir par les airs la maison de Notre-Dame de Lorette. Ceux qui ont dit que Boniface VIII entra

dans l'évêché de Rome comme un renard, s'y comporta comme un loup, et mourut comme un chien, étaient de grands hérétiques. Quoi qu'il en soit, notre jubilé est autant au-dessus du vôtre, que le spirituel est préférable au temporel. Cette loi du jubilé prouve clairement que la nation juive était une petite horde barbare; toute grande société est fondée sur le droit de propriété.

II.

LOIS MILITAIRES.

Vous vantez, Messieurs les Juifs, l'humanité noble de vos lois militaires, elles étaient dignes d'une nation établie de temps immémorial dans le plus beau climat de la terre. Vous dites d'abord qu'il vous était ordonné de payer vos vivres quand vous passiez par les terres de vos alliés, et de n'y point faire de dégât.

Je crois bien qu'on fut obligé de vous l'ordonner, supposé encore que vous eussiez des alliés dans les déserts où il n'y eut jamais de peuplade.

Vous ne pouviez, dites-vous (1), prendre les armes que pour vous défendre; cela est si curieux, qu'ayant jusqu'à présent négligé de citer les pages de votre livre que tout le monde doit savoir par cœur, j'en prends la peine cette fois-ci.

En effet, Messieurs, lorsque vous allâtes, à ce que vous me dites, faire sept fois le tour de Jéricho dont vous n'aviez jamais entendu parler, faire tomber les murs au son du cornet à bouquin, massacrer, brûler femmes, filles, enfans, vieillards, animaux; c'était pour vous défendre!

(1) Page 45, tome III.

III.

FILLES PRISES EN GUERRE.

Mais vous étiez si bons, que quand par hasard il se trouvait dans le butin une paysanne fraîche et jolie, il vous était permis de coucher avec elle, et même de la joindre au nombre de vos épouses; cela devait faire un excellent ménage. Il est vrai que votre captive ne pouvait avoir les honneurs d'épouse qu'au bout d'un mois; mais de braves soldats n'attendent pas si long-temps à jouir du droit de la guerre.

IV.

FILLES ÉGORGÉES.

Je ne sais qui a dit que votre usage était de tuer tout excepté les filles nubiles. *N'est-il pas clair*, répondez-vous, *que c'est calomnier grossièrement nos lois, ou montrer évidemment à toute la terre que vous ne les avez jamais lues ?*

Ah! toute la terre, Monsieur! n'êtes-vous pas comme ce savant qui prenait toujours l'université pour l'univers? sans doute celui qui vous a reproché d'épargner toujours les filles, s'est bien trompé: témoin toutes les filles égorgées à Jéricho; au petit village de Haï traité comme Jéricho; aux trente et un villages dont vous pendîtes les trente et un rois, et qui furent livrés au même anathême. Oui, Messieurs, il est clair qu'on vous a calomniés grossièrement. Tout ce que je puis vous dire, c'est qu'il est bien étrange qu'on parle encore dans le monde de vous, et qu'on perde son temps à vous calomnier; mais vous nous le rendez bien.

V.

MÈRES QUI DÉTRUISENT LEUR FRUIT.

Laissons là votre code militaire : je suis pacifique ; suivons pied à pied votre police.

Vous louez votre législation de n'avoir décerné aucune peine pour les mères qui détruisent leurs enfans. Vraiment puisqu'on ne les a pas punies pour les avoir tués et pour les avoir mangés, on ne les aura pas punies pour les avoir empoisonnés et pour les avoir fait cuire. On vous a dit que les Juifs mangèrent quelquefois de petits enfans ; mais on ne vous a pas dit qu'ils les aient mangés tout crus : un peu d'exactitude, s'il vous plaît.

VI.

DE LA GRAISSE.

Vous vous extasiez sur ce que dans votre lettre *Vaïcra* (dans votre lettre *Lévitique*), il vous est défendu de manger de la graisse, parce qu'elle est indigeste : mais, Messieurs, Aaron et ses fils avaient donc un meilleur estomac que le reste du peuple ; car il y a de la graisse entre l'épaule et la poitrine qui sont leur partage. Vous prétendez que vos brebis avaient des queues dont la graisse pesait cinquante livres : elles étaient donc pour vos prêtres. Arlequin disait, dans l'ancienne comédie italienne, que, s'il était roi, il se ferait servir tous les jours de la soupe à la graisse ; c'était apparemment celle de vos queues.

VII.

DU BOUDIN.

Vous tirez encore un grand avantage de ce que les pigeons au sang vous étaient défendus : vous croyez que ce fut un grand médecin qui donna cette ordonnance; vous pensez que le sang est un poison, et que Thémistocle et d'autres moururent pour avoir bu du sang de taureau.

Je vous confie que, pour me moquer des fables grecques, j'ai fait saigner une fois un de mes jeunes taureaux, et j'ai bu une tasse de son sang très-impunément. Les paysans de mon canton en font usage tous les jours, et ils appellent ce déjeûner, la fricassée.

VIII.

DE LA PROPRETÉ.

Vous croyez qu'à Jérusalem on était plus propre qu'à Paris, parce qu'on avait la lèpre, et qu'on manquait de chemises; et vous regrettez la belle police qui ordonnait de démolir les maisons dont les murailles étaient lépreuses. Vous pouviez pourtant savoir qu'en tout pays les taches qu'on voit sur les murs ne sont que l'effet de quelques gouttes de pluie sur lesquelles le soleil a donné; il s'y forme de petites cavités imperceptibles. La même chose arrive partout aux feuilles d'arbres; le vent porte souvent dans ces gerçures des œufs d'insectes invisibles : c'est là ce que vos prêtres appelaient la lèpre des maisons, et comme ils étaient juges souverains de la lèpre, ils pouvaient déclarer lépreuse la maison de quiconque leur déplaisait, et la faire démolir pour préserver le reste.

Quand à vos grand'mères, je crois nos Parisiennes tout aussi propres qu'elles pour le moins.

Vous triomphez de ce qu'il vous était enjoint de n'aller jamais à la garde-robe que hors du camp, et avec une pioche : vous croyez que dans nos armées tous nos soldats font leurs ordures dans leurs tentes. Vous vous trompez, Messieurs, ils sont aussi propres que vous. Si vous êtes engoués de la manière dont vos ancêtres poussaient leur selle, lisez les cinquante-deux manières de se torcher le cul, décrites par notre grand rabbin François Rabelais; et vous conviendrez de la prodigieuse supériorité que nous avons sur vous.

Passons de la garde-robe à votre cuisine. Pensez-vous que votre temple, qui n'était que la cuisine de vos lévites, fût aussi propre que Saint-Pierre de Rome? Vous nous racontez qu'un jour Salomon tua dans ce temple vingt-deux mille bœufs gras, et cent vingt mille moutons pour son dîner, sans compter les marmites du peuple. Songez qu'à cinquante pintes de sang par bœuf gras, et à dix pintes par mouton, cela fait vingt-trois millions de pintes de sang qui coulèrent ce jour-là dans votre temple. Figurez-vous quels monceaux de charognes dépecées! que de marmitons, que de marmites, que d'infection! Est-ce là votre propreté, Messieurs, est-ce là le *simplex munditiis* d'Horace ?

IX.

DE LA GAÎTÉ.

Vous nous citez le sabbat pour une fête gaie : *Aux six jours de travail succède régulièrement un jour de repos :* et moi je pourrais vous citer le *tristia sabbata*

cordi, le *septima quœque dies turpi sacrata veterno*. Et je vous soutiendrai qu'un jour de dimanche, la Courtille, les Porcherons, les boulevarts, sont cent fois plus gais que toutes vos fêtes ensemble. Vraiment il vous sied bien de croire être plus joyeux que les Parisiens!

X.

DE LA GONORRHÉE.

Vous confondez la gonorrhée antique, commune aux messieurs et aux dames dans tous les temps, avec la chaudep...., maladie qui n'est connue que depuis la fin du quinzième siècle. GONORRHEIA, *flux de génération*, est la chose la plus simple. Vous donnez à entendre que le texte du *Lévitique* confond ces deux incommodités : non, il ne les confond pas; la virulente était absolument inconnue dans tout notre hémisphère. Christophe Colomb alla la déterrer à Saint-Domingue. L'autre dont il est question ici, se guérit avec du vin chaud encore mieux qu'avec de l'eau fraîche ; elle n'a nul rapport avec le péché d'Onan, ni avec l'*Onanisme de M. Tissot*. Vous les citez en vain en votre faveur ; jamais M. Tissot n'a fait sortir de Lausanne les impurs qu'il a guéris de la gonorrhée virulente. Quant au bonhomme Onan, voyez si vous avez quelque chose de commun avec lui.

XI.

DE L'AGRICULTURE.

Vous parlez très-bien de l'agriculture, Monsieur, et je vous en remercie, car je suis laboureur.

XII.

DU PROFOND RESPECT QUE LES DAMES DOIVENT AU JOYAU DES MESSIEURS.

Vous rapportez une étrange loi dans le *Deutéronome*, au chapitre XXV. *Si deux hommes ont une dispute, si la femme du plus faible prend le plus fort par son joyau, coupez la main à cette femme sans rémission.*

Je vous demande pardon, Messieurs, jamais je n'aurais coupé la main à une dame qui m'aurait pris par-là autrefois ; vous êtes bien délicats et bien durs.

XIII.

POLYGAMIE.

Vous prétendez que mon ami a dit : *Je ne suis point assez habile physicien pour décider si, après plusieurs siècles, la polygamie aurait un avantage bien réel sur la monogamie, par rapport à la multiplication de l'espèce humaine.*

Soyez sûr, Monsieur, que mon ami n'a jamais écrit dans ce goût pour décider si, après plusieurs mots inutiles, on inspirerait au lecteur un dégoût bien réel par rapport à la multiplication de l'ennui. Vous lui imputez sans cesse ce qu'il n'a jamais écrit ; ayez la bonté de jeter les yeux sur l'article FEMME, dans le *Dictionnaire philosophique ;* il m'a paru moins ennuyeux que le fragment que vous citez par rapport à la multiplication de l'espèce humaine.

XIV.

FEMMES DES ROIS.

Pour nous prouver que Jérusalem l'emporte sur Paris, sur Londres et sur Madrid, vous nous dites que dans votre désert, lorsque vous étiez sans rois et sans souliers, il fut défendu à vos monarques, qui ne parurent que quatre cents ans après, d'avoir un trop grand nombre de femmes. Cette loi, qui est dans votre *Deutéronome*, ne détermine pas le nombre permis : et c'est ce qui a fait croire à tant de doctes et profonds esprits, mais trop confians en leurs lumières, que votre *Pentateuque* ne fut écrit que dans le temps où vos roitelets abusèrent de la polygamie si prodigieusement, qu'il fallut les avertir d'être un peu plus modérés.

XV.

DE LA DÉFENSE D'APPROCHER DE SA FEMME PENDANT SES RÈGLES.

Vous êtes, Messieurs, d'un avis bien différent de notre fameux Fernel, premier médecin de François Ier. et de Henri II; il conseilla à Henri de coucher avec Catherine de Médicis dans le temps le plus fort de ses menstrues; c'était, dit-il, le plus sûr moyen de la rendre féconde, et l'événement justifia l'ordonnance du médecin.

Vous, au contraire, Messieurs, vous regardez cette opération qui nous valut trois rois de France l'un après l'autre, comme un crime capital; vous voudriez qu'on eût puni de mort Henri II et sa femme; vous nous montrez leur condamnation dans le chapitre XX du *Lévitique : Qui coïerit cum muliere in*

fluxu menstruo et revelaverit turpitudinem ejus in flexu menstruo, ipsaque aperuerit fontem sanguinis, interficiantur ambo de medio populi sui. Si un homme se conjoint avec sa femme pendant ses menstrues, et si elle ouvre la fontaine sanglante, qu'ils soient tous deux tués, exterminés (1).

Permettez-moi, Messieurs, de vous représenter que votre sentence est bien dure. La faculté de médecine de Paris et de celle de Londres vous prieront de la réformer; franchement il n'y a pas là de quoi pendre un père et une mère de famille. On a eu raison de dire que votre loi est la loi de rigueur, et la nôtre la loi de grâce.

(1) Cette horreur superstitieuse pour les femmes, durant cette époque, est presque générale chez les nations sauvages (voyez le *Voyage de Carver*, et l'*Histoire générale des voyages*); elle tient vraisemblablement à l'horrible malpropreté des femmes parmi ces peuples. Il est très-douteux cependant que la recette de Fernel soit réelle : on ferait un volume de tout ce qu'on a imaginé d'absurdités sur cet objet, depuis les systèmes des médecins sur la cause des menstrues, jusqu'à leur usage dans les préparations magiques, et à l'opinion qu'il peut en résulter une souillure morale. Mais la loi qui condamne à mort la femme et le mari n'appartient qu'aux Juifs; les sauvages d'aucune autre partie du monde n'ont porté à ce point leur férocité superstitieuse. Nous invitons le secrétaire des Juifs à nous apprendre comment on s'y prenait pour constater le délit. Nous savons combien toutes les preuves des fautes contre les mœurs sont indécentes, incertaines, souvent aussi contraires à l'humanité qu'à la bienséance; combien surtout elles exposent à condamner des innocens; mais dans le délit juif, il y a quelques difficultés de plus, nous voudrions bien que M. le secrétaire nous enseignât à les lever; il serait bon aussi qu'il nous expliquât comment une dame juive, amoureuse d'un velu, s'y prenait pour lui parler de sa passion. Pourquoi se refuserait-il au devoir d'instruire et d'édifier ses frères, en approfondissant ces matières si importantes pour le bonheur de l'univers, et la conservation du bon goût?

XVI.

DU DIVORCE ET DU PARADIS.

Chez vous, il fut permis de donner une lettre de divorce à sa femme, quand on était las d'elle; et la femme n'avait pas le même droit. Vous reprochez à mon ami d'avoir dit *que c'est la loi du plus fort, et la nature pure et barbare.*

Ces paroles ne sont dans aucun de ses ouvrages. Vous vous trompez toujours quand vous l'accusez; il n'a rien dit de cela, encore une fois; reprochez-lui de ne l'avoir pas dit. Les Turcs sont plus équitables que vous; ils permettent aux dames de demander le divorce.

Vous n'avez assez bonne opinion ni des chrétiens ni des musulmans : vous vous imaginez que Mahomet a fermé l'entrée du paradis aux dames; on vous a trompés, Messieurs, sur Mahomet comme sur mon ami. Il est dit dans *la Sonna* qu'une douairière, ayant commis quelques péchés mortels, vint demander au prophète si elle pouvait encore espérer une place en paradis. Le prophète, que cette dame importunait, lui répondit avec un peu d'humeur (car vous savez que les prophète en ont) : Allez vous faire *promener*, Madame, le paradis n'est pas pour les vieilles. La pauvre dame pleura et se lamenta. Le prophète la consola en lui disant : Ma bonne, en paradis il n'y a plus de vieilles, tout le monde y est jeune.

XVII.

PERMISSION DE VENDRE SES ENFANS.

Si les dames ont été très-maltraitées par vos lois; vous nous assurez que les enfans l'étaient encore plus mal. Il était permis, dites-vous, à un père de vendre son fils dans le cas d'un extrême indigence : mon ignorance prend ici votre parti contre vous-mêmes. Je n'ai point trouvé l'énoncé de cette loi chez vous; je trouve seulement dans *l'Exode*, chapitre XXI : *Si quelqu'un vend sa fille pour servante, elle ne sortira point de servitude :* je présume qu'il en était de même pour les garçons.

Au reste, je ne connais dans l'antiquité d'autre fille vendue par son père, que Métra, qui se laissa vendre tant de fois pour nourrir son père Érésichthon, lequel mourait de faim, comme vous savez, en mangeant toujours. C'est le plus grand exemple de la piété filiale qui soit dans la fable.

A l'égard des garçons, je n'ai vu que Joseph vendu par sa famille patriarchale; mais ce ne fut pas assurément son pauvre père qui le vendit.

XVIII.

DES SUPPLICES RECHERCHÉS.

Je vous bénirai, Monsieur et Messieurs, quand vous élèverez la voix contre nos abus; nous en avons eu d'horribles; il fut des barbares dans Paris comme dans Hershalaïm. Vous vous êtes joints à mon ami pour frémir et pour verser sur nous des larmes; mais quand vous nous dites *que les tourmens cruels dont on a puni chez vous des fautes légères, se ressentent*

des mœurs atroces de nos aïeux; que chez vous les peines étaient quelquefois sévères, les supplices jamais recherchés; comment voulez-vous qu'on vous croie? Relisez vos livres, vous verrez non-seulement un Josué, un Caleb, prodiguant tous les genres de mort que le fer et la flamme peuvent faire souffrir à la vieillesse, à l'enfance et à un sexe doux et faible; mais vous verrez dans les temps que vous appelez les temps de votre grandeur, et de vos mœurs perfectionnées, un David qui sort de son sérail de dix-huit femmes pour faire scier en deux, pour faire déchirer sous des herses de fer, pour brûler à petit feu dans des fours à brique, de braves gens que ses Juifs ont eu le bonheur de prendre prisonniers, tandis qu'il était entre les bras de la tendre Bethsabée (1).

N'y a-t-il rien de recherché, rien d'extraordinaire, Messieurs, dans ces inconcevables horreurs? Vous me direz que l'auteur sacré qui les décrit ne les condamne point, et que par conséquent elles pouvaient avoir un bon motif. Mais remarquez aussi, Messieurs, que l'auteur sacré ne le prouve pas; il nous laisse la liberté d'en dire notre sentiment, liberté si précieuse aux hommes!

Avouez donc que vous fûtes aussi barbares dans les temps de votre politesse, que nous l'avons été dans les siècles de notre grossièreté. Nous fûmes long-temps Gog et Magog; tous les peuples l'ont été.

Et documenta damus quâ simus origine nati.
(Ovid., Métam., liv. I, v. 415.)

(1) Et le supplice de la croix, M. le secrétaire juif, et celui de la lapidation, où chaque citoyen fesait pour sa part l'office de bourreau; où les infortunés qu'on y condamnait étaient exposés à toute la férocité de la populace juive. Ceci est encore une preuve de barbarie: chez toutes les nations un peu poli-

Nos pères furent des sangliers, des ours jusqu'au seizième siècle ; ensuite ils ont joint des grimaces de singes aux boutoirs de sangliers : enfin ils sont devenus hommes, et hommes aimables. Vous, messieurs, vous fûtes autrefois les plus détestables loups-cerviers qui aient souillé la face de la terre. Vous vivez tranquilles aujourd'hui dans Rome, dans Livourne, dans Londres, dans Amsterdam. Oublions nos bêtises et nos abominations passées : mangeons ensemble en frères des perdrix lardées menu ; car sans lard elles sont un peu sèches vers le carême.

XIX.

ENCORE UN PETIT MOT DE SALOMON.

Votre goût pour les dames, Monsieur et Messieurs, ainsi que pour l'argent comptant, vous ramène toujours à Salomon ; vous y revenez avec tendresse à la fin de vos gros ouvrages. Je trouve en vous feuilletant, que vous ne vous émerveillez pas assez des vingt-cinq milliards en espèces sonnantes, que Montmartel-David laissa à Brunoi-Salomon, grand amateur d'ornemens de chapelle. D'un autre côté vous me paraissez trop étonnés qu'un homme qui, en commençant son commerce d'Ophir, avait d'entrée de jeu, vingt-cinq milliards, se fit bâtir quarante mille écuries. Il me semble pourtant que ce n'est pas trop d'écuries ou d'étables pour un homme qui fait servir sur une table vingt-deux mille bœufs gras, et cent vingt mille moutons pour un seul repas (1).

cées, les supplices sont infligés sous une forme régulière, par un homme condamné à faire cet horrible métier, et payé par l'état.

(1) Rois, liv. III, chap. VIII.

Vous supposez que ces quarante mille écuries ne sont que dans la *Vulgate*, dont vous faites très-peu de cas. Permettez-moi d'aimer *la Vulgate* recommandée par le concile de Trente, et de vous dire que je ne m'en rapporte point du tout à vos Bibles massorètes qui ont voulu corriger l'ancien texte.

Je conviens que peut-être il y a un peu d'exagération, un peu de contradiction, dans cet ancien texte ; cependaut ma remarque subsiste, comme dit Dacier.

XX.

DES VEAUX, DES CORNES ET DES OREILLES D'ANES.

Messieurs, il me faut donc vous suivre encore du sérail de votre grand sultan Salomon, si rempli d'or et de femmes, à l'armée de Titus qui entra le fer et la flamme à la main dans votre petite ville, laquelle n'a jamais pu contenir vingt mille habitans, et dans laquelle il en périt plus de onze cent mille pendant le siége, si l'on croit votre exact et véridique Flavien Josèphe.

Dans cette terrible journée on détruisit, non pas votre second temple, comme vous le dites, mais votre troisième temple qui était celui d'Hérode. La question importante dont il s'agit est de savoir si Pompée, en passant par chez vous, et en fesant pendre un de vos rois, avait vu dans ce temple de vingt coudées de long, un animal doré, ou bronzé, qui avait deux petites cornes qu'on prit pour des oreilles ; si les soldats de Titus en virent autant ; et enfin sur quoi fut fondée l'opinion courante que vous adoriez un âne.

Mon ami a cru que vous étiez de très-mauvais sculpteurs ; et que voulant poser des chérubins sur

votre arche, ou sur la représentation de votre arche, vous taillâtes si grossièrement les cornes de vos bouvillons chérubins, qu'on les prit pour des oreilles d'ânes : cela est assez vraisemblable.

Vous croyez détruire cette vraisemblance en disant que les Babyloniens de Nabuchodonosor avaient déjà pris votre coffre, votre arche, vos chérubins, et vos ânes, il y avait six cent cinquante-huit ans. Prétendez que Titus fut bien attrapé, lorsqu'en entrant dans votre petit temple, il n'y vit point votre coffre, et qu'il fut privé de l'honneur de le porter en triomphe à Rome.

Vous savez pourtant, Monsieur et Messieurs, que votre arche d'alliance, construite dans le désert, prise par les Philistins, rendue par deux vaches, placée dans Hershalaïm, y était encore après la captivité en Babylone ; l'auteur des *Paralipomènes* le dit expressément. *Fuit arca ibi usquè ad præsentem diem.*

Vos rabbins, je ne l'ignore pas, ont prétendu que cette arche est cachée dans le creux d'un rocher du mont Nébo, où est enterré Moïse, et qu'on ne la découvrira qu'à la fin du monde ; mais cela n'empêche pas qu'on ne la montre à Rome parmi les plus belles et les plus anciennes reliques qui décorent cette sainte ville. Les antiquaires qui ont la vue d'une finesse extrême, et qui voient ce que les autres hommes ne voient point, remarquent dans l'arc de triomphe érigé à Titus la figure d'un coffre qui est sans doute votre arche. Elle nous appartient de droit : nous vous sommes substitués ; vos dépouilles sont nos conquêtes.

Cessez de vouloir, par vos subtilités rabbiniques, ébranler la foi d'un chrétien qui vous plaint, qui vous aime, mais qui, ayant l'honneur d'être l'oli-

vier franc, ne souillera jamais cette gloire en vous accordant la moindre de vos prétentions.

Si vous voulez que je sois de votre avis, messieurs, vous n'avez qu'à vous faire baptiser, je m'offre à être votre parrain. A l'égard de Monsieur votre secrétaire, vous pouvez le faire circoncire, je ne m'y opposerai point.

INCURSION

SUR NONOTTE, EX-JÉSUITE.

Messieurs les six Juifs, monsieur leur secrétaire, plus vous avez été redoutables à mon ami intime, plus j'ai dû le défendre. Vous étiez déjà assez forts par vous-mêmes; j'ai été surpris que vous ayez cherché des troupes auxiliaires chez les jésuites : est-ce parce qu'ils sont aujourd'hui dispersés comme vous, que vous les appelez à votre secours? Vous combattez sous le bouclier du R. P. Nonotte; vous renvoyez mon ami à ce savant homme; vous le regardez comme un de vos grands capitaines, parce qu'il a servi de goujat, dites-vous, dans une armée levée contre l'*Encyclopédie*. Permettez-moi donc, Messieurs, de vous renvoyer à un des plus braves guerriers qui aient combattu pour l'*Encyclopédie* contre le R. P. Nonotte; c'est M. Damilaville, l'un de nos plus savans écrivains : daignez lire ce qu'il répondit au savant Nonotte il y a quelques années: je remets sous vos yeux ce petit écrit; il a déjà été imprimé; mais comme vous avez donné une nouvelle édition de vos œuvres judaïques, je puis aussi en donner une des œuvres chrétiennes de M. Damilaville.

ÉCLAIRCISSEMENT HISTORIQUE A L'OCCASION D'UN LIBELLE CALOMNIEUX CONTRE L'ESSAI SUR LES MOEURS ET L'ESPRIT DES NATIONS, PAR M. DAMILAVILLE.

S'il s'agit de goût, on ne doit répondre à personne, par la raison qu'il ne faut pas disputer des goûts : mais est-il question d'histoire? s'agit-il de discuter des faits intéressans? on peut répondre au dernier des barbouilleurs, parce que l'intérêt de la vérité doit l'emporter sur le mépris des libelles. Ceci sera donc un procès par-devant le petit nombre de ceux qui étudient l'histoire, et qui doivent juger (1).

Un ex-jésuite nommé *Nonotte*, savant comme un prédicateur, et poli comme un homme de collége, s'avisa d'imprimer un gros livre intitulé, *les Erreurs de l'auteur de l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations;* cette entreprise était d'autant plus admirable

(1) Ce nom n'est ici qu'emprunté, l'écrit est de Voltaire ; mais les additions qui sont à la suite (pages 578-587) sont véritablement de Damilaville. La lettre pseudonyme aux six juifs, qui termine l'ouvrage, est aussi de Voltaire.

(1) Dans les premières éditions on lisait ici le passage suivant : « Il ne sera pas d'abord utile de leur dire qu'un prétendu doc- » teur Nonotte, ayant été choisi pour combattre des vérités qui » se trouvent dans l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*; » composa son libelle en hâte, le fit imprimer chez le libraire » Fez à Avignon, qu'ensuite, se doutant bien que son libelle » n'aurait pas grand débit, il fit proposer par ce libraire Fez à » l'auteur de l'*Essai sur les mœurs*, de lui prendre toute l'édi- » tion du libelle pour mille écus ; on se moqua un peu de la » proposition. Le lecteur verra si ce n'était pas trop payer ; mais » il n'est pas question de rire, tâchons d'instruire. » (*Voyez* la lettre du libraire Fez et la réponse dans la *Correspondance générale*, 17 mai 1762.)

que ce Nonotte n'avait jamais étudié l'histoire. Pour mieux vendre son livre, il le farcit de sottises, les unes dévotes, les autres calomnieuses; car il avait ouï dire que ces deux choses réussissent.

PREMIÈRE SOTTISE DE NONOTTE.

Le libelliste accuse l'auteur de l'*Essai sur les mœurs, etc.*, d'avoir dit : *L'ignorance chrétienne se représente Dioclétien comme un ennemi armé sans cesse contre les fidèles.*

Il n'y a point dans le texte : *L'ignorance chrétienne;* il y a dans toutes les éditions : *L'ignorance se représente d'ordinaire Dioclétien,* etc. On voit assez comment un mot de plus ou de moins change la vérité en mensonge odieux. Ce premier trait peut faire juger de Nonotte.

DEUXIÈME SOTTISE DE NONOTTE.

SUR UN ÉDIT DE L'EMPEREUR.

Il s'agit d'un chrétien qui déchira et qui mit en pièces publiquement un édit impérial. L'auteur de l'*Essai sur les mœurs* etc., appelle ce chrétien *indiscret.* Le libelliste le justifie, et dit : *Un semblable édit n'était-il pas évidemment injuste,* etc.

Je dois observer que c'est trop soutenir des maximes tant condamnées par tous nos parlemens. Quelque injuste que puisse paraître à un particulier un édit de son souverain, il est criminel de lèse-majesté quand il le déchire et le foule aux pieds publiquement. L'auteur du libelle devrait savoir qu'il faut respecter les rois et les lois.

Si Nonotte avait à faire à quelque savant en *us*, ce savant lui dirait : « Monsieur, vous êtes un igno-
» rant ou un fripon : vous dites dans votre pieux
» libelle, page 20, que ce n'est pas le premier édit
» de Dioclétien, mais le second, qu'un chrétien
» d'une qualité distinguée, déchira publiquement.

» Premièrement, il importe fort peu que ce chré-
» tien ait été de la plus haute qualité. Secondement,
» s'il était de la plus haute qualité, il n'en était que
» plus coupable.

» Troisièment, l'*Histoire ecclésiastique* de Fleuri
» dit expressément, page 428, tome II, que ce fut
» le premier édit, portant seulement privation des
» honneurs et des dignités, que ce chrétien de la
» plus haute qualité déchira publiquement, en se
» moquant des victoires des Romains sur les Goths
» et sur les Sarmates, dont l'édit fesait mention.

» Si vous avez lu Eusèbe, dont Fleuri a tiré ce
» fait, vous avez tort de falsifier ce passage. Si vous
» ne l'avez pas lu, vous avez plus de tort encore.
» Donc, vous êtes un ignorant ou un fripon. »

Voilà ce qu'on vous dirait; mais dans un siècle comme le nôtre, on se gardera bien de se servir d'un pareil style.

TROISIÈME SOTTISE DE NONOTTE.

SUR MARCEL.

Un centurion nommé Marcel, dans une revue auprès de Tanger en Mauritanie, jeta sa ceinture militaire et ses armes, et cria : *Je ne veux plus servir ni les empereurs ni leurs dieux.*

L'auteur du libelle trouve cette action fort raisonnable; et il fait un crime à l'auteur de *l'Essai sur les*

mœurs, etc. de dire que le zèle de ce centurion n'était pas sage ; mais il n'en est pas dit un mot dans l'*Essai sur les mœurs*, etc. ; c'est dans un autre ouvrage qu'il en est parlé. Au reste, je demande si un capitaine calviniste serait bien reçu dans une revue à jeter ses armes, et à dire qu'il ne veut plus combattre pour le roi et pour la sainte Vierge : ne ferait-il pas mieux de se retirer paisiblement?

QUATRIÈME SOTTISE DE NONOTTE.

SUR SAINT ROMAIN.

Notre libelliste trouve beaucoup d'impiété à nier l'aventure du jeune saint Romain. Voici le passage de M. de Voltaire.

« Il est bien vraisemblable que la juste douleur » des chrétiens se répandit en plaintes exagérées. » Les *Actes sincères* nous racontent que l'empereur » étant dans Antioche, le préteur condamna un en- » fant chrétien nommé Romain à être brûlé ; que des » Juifs présens à ce supplice se mirent méchamment » à rire, en disant : *Nous avons eu autrefois trois* » *petits garçons, Sidrach, Misach et Abdénago,* » *qui ne brûlèrent point dans la fournaise ; et celui-* » *ci brûle*. Dans l'instant, pour confondre les Juifs, » une grande pluie éteignit le bûcher, et le petit » garçon en sortit sain et sauf en demandant : *Où est* » *donc le feu ?* Les *Actes sincères* ajoutent que l'em- » pereur le fit délivrer, mais que le juge ordonna » qu'on lui coupât la langue. Il n'est guère possible » qu'un juge ait fait couper la langue à un petit gar- » çon à qui l'empereur avait pardonné.

» Ce qui suit est plus singulier. On prétend qu'un » vieux médecin chrétien, nommé Ariston, qui

» avait un bistouri tout prêt, coupa la langue de cet
» enfant pour faire sa cour au préteur. Le petit Ro-
» main fut aussitôt renvoyé en prison. Le geôlier lui
» demanda de ses nouvelles ; l'enfant raconta fort
» au long comment un vieux médecin lui avait coupé
» la langue. Il faut noter que le petit enfant, avant
» cette opération, était extrêmement bègue, mais
» qu'alors il parlait avec une volubilité merveilleuse.
» Le geôlier ne manqua pas d'aller raconter ce mi-
» racle à l'empereur. On fit venir le vieux médecin ;
» il jura que l'opération avait été faite dans toutes
» les règles de l'art et montra la langue de l'enfant
» qu'il avait conservée proprement dans une boîte.
» *Qu'on fasse venir*, dit-il, *le premier venu, je m'en*
» *vais lui couper la langue en présence de votre ma-*
» *jesté, et vous verrez s'il pourra parler.* On prit un
» pauvre homme à qui le médecin coupa juste au-
» tant de langue qu'il en avait coupé au petit enfant ;
» l'homme mourut sur-le-champ. »

Je veux croire que les *actes* qui rapportent ce fait sont aussi *sincères* qu'ils en portent le titre ; mais ils sont encore plus singuliers que sincères.

C'est maintenant au lecteur judicieux à voir s'il n'est pas permis de douter un peu de ce miracle. L'auteur du libelle peut aussi croire, s'il veut, l'apparition du *Labarum;* mais il ne doit point injurier ceux qui ne sont point de cet avis.

CINQUIÈME SOTTISE DE NONOTTE.

SUR L'EMPEREUR JULIEN.

On peut s'épuiser en invectives contre l'empereur Julien ; on n'empêchera pas que cet empereur n'ait eu des mœurs très-pures : on doit le plaindre de

n'avoir pas été chrétien ; mais il ne faut pas le calomnier. Voyez ce que Julien écrit aux Alexandrins sur le meurtre de l'évêque George, ce grand persécuteur des athanasiens.... *Au lieu de me réserver la connaissance de vos injures, vous vous êtes livrés à la colere, et vous n'avez pas eu honte de commettre les mêmes excès qui vous rendaient vos adversaires si odieux.* Julien les reprend en empereur et en père. Qu'on lise toutes ses lettres, et qu'on voie s'il y a jamais eu un homme plus sage et plus modéré. Quoi donc! parce qu'il a eu le malheur de n'être pas chrétien, n'aura-t-il eu aucune vertu? Cicéron, Virgile, les Caton, les Antonins, Pythagore, Zaleucus, Socrate, Platon, Épictète, Lycurgue, Solon, Aristide, les plus sages des hommes, auront-ils été des monstres parce qu'ils auront eu le malheur de n'être pas de notre religion?

SIXIÈME SOTTTISE DE NONOTTE.

SUR LA LÉGION THÉBAINE.

L'auteur du libelle fait des efforts assez plaisans, page 28, pour accréditer la fable de la légion thébaine, toute composée de chrétiens, tout entière environnée dans une gorge de montagnes, où l'on ne peut pas mettre deux cents hommes en bataille, au pied du grand Saint-Bernard, où cent hommes bien retranchés arrêteraient une armée. Voici les preuves que notre critique judicieux donne de l'authenticité de cette aventure ; il les a copiées du *Pédagogue chrétien.*

« Eucher, dit-il, qui rapporte cette histoire deux
» cents ans après l'événement, *était riche*, donc il
» disait vrai. Eucher *l'avait entendu raconter à Isac*,

» *evêque de Genève*, qui sans doute était riche aussi.
» Isaac disait tenir le tout d'un évêque nommé Théo-
» dore qui vivait cent ans après ce massacre. » Voilà en vérité des preuves mathématiques. Je prie le libelliste de venir faire un tour au grand Saint-Bernard ; il verra de ses yeux s'il est aisé d'y entourer et d'y massacrer une légion tout entière. Ajoutons qu'il est dit que cette légion venait d'Orient, et que le mont Saint-Bernard n'est pas assurément le chemin en droiture. Ajoutons encore qu'il est dit que c'était pour la guerre contre les Bagaudes, et que cette guerre alors était finie. Ajoutons surtout que cette fable tant chantée par tous les légendaires fut écrite par Grégoire de Tours, qui l'attribua à Eucher, mort en 454, et remarquons que dans cette légende, supposée écrite en 454, il est beaucoup parlé de la mort d'un Sigismond, roi de Bourgogne, tué en 523.

Il est de quelque utilité d'apprendre aux ignorans imposteurs de nos jours que leur temps est passé, et qu'on ne croit plus ces misérables sur leur parole.

On propose à Nonotte de marier les six mille soldats de la légion thébaine avec les onze mille vierges (1) ; mais ce pauvre ex-jésuite n'avait pas les pouvoirs.

SEPTIÈME SOTTISE DE NONOTTE.

SUR AMMIEN MARCELLIN, ET SUR UN PASSAGE IMPORTANT.

Le libelliste s'exprime ainsi ; page 48 : ..... « Am-
» mien Marcellin ne dit nulle part qu'il avait vu les
» chrétiens se déchirer comme des bêtes féroces.

(1) *Voyez* dans les *Honnêtetés littéraires* la XXIIe honnêteté (article 4).

» L'auteur de l'*Essai sur les mœurs*, *etc.* calomnie » en même temps Ammien Marcellin et les chré- » tiens. »

Qui est le calomniateur, ou de vous, ou de l'auteur de l'*Essai sur les mœurs?* Premièrement vous citez faux ; il n'y a point dans le texte qu'Ammien Marcellin *ait vu ;* il y a que de son temps les chrétiens se déchiraient. Secondement, voici les paroles d'Ammien Marcellin, page 223, édition de Henri de Valois : *His efferatis hominum mentibus.... iram in Georgium episcopum verterunt, vipereis morsibus ab eo sæpiùs appetiti.* On demande au libelliste quel est le caractère des vipères? Sont-elles douces! sont-elles féroces? d'ailleurs a-t-on (1) besoin du témoignage d'Ammien Marcellin pour savoir que les eusébiens et les athanasiens exercèrent les uns contre les autres la plus détestable fureur? Jusqu'à quand arborera-t-on l'intolérance et le mensonge?

HUITIÈME SOTTISE DE NONOTTE.

SUR CHARLEMAGNE.

Il accuse l'auteur de l'*Essai sur les mœurs*, *etc.*, d'avoir dit que Charlemagne n'était qu'un heureux brigand. Notre libelliste calomnie souvent. L'historien appelle Charlemagne *le plus ambitieux*, *le plus politique*, *le plus grand guerrier de son siècle.* Il est

(1) *N. B.* M. Damilaville pouvait citer un autre passage d'Ammien Marcellin, beaucoup plus fort ; c'est à la fin du chapitre V, liv. XXII. Je me sers de la traduction très-estimée faite à Berlin, imprimée cette année 1775, n'ayant pas sous mes yeux le texte original, voici les paroles du tarducteur : *Julien avait observé qu'il n'est pas d'animaux plus ennemis de l'homme, que le sont entre eux les chrétiens quand la religion les divise.*

vrai que Charlemagne fit massacrer un jour quatre mille cinq cents prisonniers : on demande au libelliste s'il aurait voulu être le prisonnier de saint Charlemagne.

NEUVIÈME SOTTISE DE NONOTTE.

SUR LES ROIS DE FRANCE BIGAMES.

Notre homme assure, à l'occasion de Charlemagne, que les rois Gontran, Sigebert, Chilpéric, n'avaient pas plus d'une femme à la fois.

Notre libelliste ne sait pas que Gontran eut pour femme, dans le même temps, Vénérande, Mercatrude et Ostrégile ; il ne sait pas que Sigebert épousa Brunehaut du temps de sa première femme ; que Cherebert eut à la fois Meroflède, Marcovèse et Théodégilde. Il faut encore lui apprendre que Dagobert eut trois femmes, et qu'il passa d'ailleurs pour un prince très-pieux, car il donna beaucoup aux monastères. Il faut lui apprendre que son confrère Daniel, quelque partial qu'il puisse être, est plus honnête et plus véridique que lui. Il avoue franchement, page 110 du tome I in-4°, que le grand Téodebert épousa la belle Deuterie, quoique le grand Théodebert eût une autre femme nommée Visigalde, et que la belle Deuterie eût un mari ; et qu'en cela il imitait son oncle Clotaire, lequel épousa la veuve de Clodomir son frère, quoiqu'il eût déjà trois femmes (1).

Il résulte que Nonotte est excessivement ignorant et un peu téméraire.

Ex-jésuite de province, pauvre Nonotte, tu parles

(1) *Voyez* dans les *Honnêtetés littéraires* la XXIIe honnêteté, article 8.

de femmes ! de quoi t'avises-tu ? lis seulement l'abrégé du président Hénault, in-4°., tu verras à l'article *Philigpe-Auguste*, que Pierre, roi d'Arragon, promet par son contrat de mariage *de ne point répudier sa femme Marie, comtesse de Montpellier*, et même de n'en épouser point d'autre du vivant de Marie. Te voilà bien étonné, Nonotte.

DIXIÈME SOTTISE DE NONOTTE.

SUR CHOSES PLUS SÉRIEUSES.

Non, ex-jésuite Nonotte, non, la persécution n'était pas dans le génie des Romains. Toutes les religions étaient tolérées à Rome, quoique le sénat n'adoptât pas tous les dieux étrangers. Les Juifs avaient des synagogues à Rome. Les superstitieux Égyptiens, nation presque aussi méprisable que la juive, y avaient élevé un temple qui n'aurait pas été démoli sans l'aventure de Mundus et de Pauline. Les Romains, ce peuple-roi, n'agitèrent jamais la controverse, ils ne songeaient qu'à vaincre et à policer les nations ; il est inouï qu'ils aient jamais puni personne seulement pour la religion. Ils étaient justes. J'en prends à témoin les *Actes des apôtres ;* lorsque saint Paul, suivant le conseil de saint Jacques, alla se purifier pendant sept jours de suite dans le temple de Jérusalem, pour persuader aux Juifs qu'il gardait la loi de Moïse, les Juifs demandèrent sa mort au proconsul Festus; ce Festus leur répondit : « Ce n'est point la coutume des Romains de condamner un homme avant que l'accusé ait son accusateur devant lui, et qu'on lui ait donné la liberté de se justifier. »

Ce fut par le fanatisme d'un saducéen, et non d'un Romain, que saint Jacques, frère de Jésus, fut lapidé. Il est donc très-vraisemblable que la haine im-

placable qu'on porte toujours à ses frères séparés de communion fut la cause du martyre des premiers chrétiens. J'en parlerai ailleurs : mais à présent, ô libellistes! je ne vous dirai mot. Je vous avertis seulement d'étudier l'histoire en philosophes, si vous pouvez.

ONZIÈME SOTTISE DE NONOTTE.

SUR LA MESSE.

Notre Nonotte assure que la messe était du temps de Charlemagne ce qu'elle est aujourd'hui; il veut nous tromper ; il n'y avait point de messe basse, et c'est de quoi il est question. La messe fut d'abord la cène. Les fidèles s'assemblaient au troisième étage, comme on le voit par plusieurs passages, surtout au chapitre XX, verset 9, *des Actes des apôtres*. Ils rompaient le pain ensemble, selon ces paroles : *Toutes les fois que vous ferez ceci, vous le ferez en mémoire de moi.* Ensuite l'heure changea, l'assemblée se fit le matin, et fut nommée la *Synaxe;* puis les Latins la nommèrent *messe.* Il n'y avait qu'une assemblée, qu'une messe dans une église ; et ce terme de *mes frères*, si souvent répété, prouve bien qu'il n'y avait point de messes privées : elles sont du dixième siècle. L'ex-jésuite Nonotte ne connaît pas même la messe. Dis-tu la messe, Nonotte ? eh bien, je ne te la servirai pas.

DOUZIÈME SOTTISE DE NONOTTE.

SUR LA CONFESSION.

Le libelliste dit que la confession auriculaire était établie dès les premiers temps du christianisme. Il

prend la confession auriculaire pour la confession publique. Voici l'histoire fidèle de la confession ; l'ignorance et la mauvaisé foi des critiques servent quelquefois à éclaircir les vérités.

La confession de ses crimes, en tant qu'expiation, et considérée comme une chose sacrée, fut admise de temps immémorial dans tous les mystères d'Isis, d'Orphée, de Mithras, de Cérès : les Juifs connurent ces sortes d'expiations, quoique dans leur loi tout fût temporel. Les peines et les punitions après la mort n'étaient annoncées ni dans *le Décalogue*, ni dans *le Lévitique*, ni dans *le Deutéronome ;* et aucune de ces trois lois ne parle de l'immortalité de l'ame : mais les Esséniens embrassèrent dans les derniers temps la coutume d'avouer leurs fautes dans leurs assemblées publiques, et les autres Juifs se contentaient de demander pardon à Dieu dans le temple. Le grand-prêtre, le jour de l'expiation annuelle, entrait seul dans le sanctuaire, demandait pardon pour le peuple, et chargeait des iniquités de la nation un bouc nommé Hazazel, d'un nom égyptien. Cette cérémonie était entièrement égyptienne.

On offrait, pour les péchés reconnus, des victimes dans toutes les religions, et on se lavait d'eau pure. De là viennent ces fameux vers :

O faciles nimiùm, qui tristia crimina cædis
Flumineâ tolli posse putatis aquâ !

Saint Jacques ayant dit dans son épître, « Con-
» fessez, avouez vos fautes les uns aux autres, » les premiers chrétiens établirent cette coutume, comme la gardienne des mœurs. Les abus se glissent dans les choses les plus saintes.

Sozomène nous apprend, liv. VII, chap. XVI, que les évêques ayant reconnu les inconvéniens de ces confessions publiques, *faites comme sur un théâtre*, établirent dans chaque église un seul prêtre, sage et discret, nommé le *pénitencier*, devant lequel les pécheurs avouaient leurs fautes, soit seul à seul, soit en présence des autres fidèles. Cette coutume fut établie vers l'an 250 de notre ère.

On connaît le scandale arrivé à Constantinople du temps de l'empereur Théodose Ier. ; une femme de qualité s'accusa au pénitencier d'avoir couché avec le diacre de la cathédrale. Il faut bien que cette femme se fût confessée publiquement, puisque le diacre fut déposé, et qu'il y eut un grand tumulte. Alors Nectaire le patriarche abolit la charge du pénitencier, et permit qu'on participât aux mystères sans se confesser: *Il fut permis à chacun*, disent Socrate et Sozomène, *de se présenter à la communion selon ce que sa conscience lui dicterait.*

Saint Jean Chrysostome, successeur de Nectaire; recommanda fortement de ne se confesser qu'à Dieu ; il dit dans sa cinquième homélie : *Je vous exhorte à ne cesser de confesser vos péchés à Dieu; je ne vous produis point sur un théâtre ; je ne vous contrains point de découvrir vos péchés aux hommes: déployez votre conscience devant Dieu: montrez-lui vos blessures, demandez-lui les remèdes ; avouez vos fautes à celui qui ne vous les reproche point, à celui qui les connaît toutes, à qui vous ne pouvez les cacher.*

Dans son homélie sur le psaume 50: *Quoi! vous dis-je que vous vous confessiez à un homme, à un compagnon de service, votre égal, qui peut vous reprocher vos fautes? non, je vous dis, confessez-vous à Dieu.*

On pourrait alléguer plus de cinquante passages authentiques qui établissent cette doctrine, à laquelle l'usage saint et utile de la confession auriculaire a succédé. Nonotte ne sait rien de tout cela. Il demeure pourtant chez une fille qu'il confesse. On dit qu'elle n'est pas belle.

TREIZIÈME SOTTISE DE NONOTTE.

SUR BÉRENGER.

L'article de Bérenger est très-curieux : *Il paraît que l'auteur de l'Essai sur les mœurs ne sait point le catéchisme des catholiques, mais qu'il est bien instruit de celui des calvinistes.*

On peut lui répondre que l'auteur de l'*Essai* est très-bien instruit des deux catéchismes ; et il sait que tous deux condamnent les ignorans qui disent des injures sans esprit.

On passe tout ce que cet honnête homme dit sur l'eucharistie, parce qu'on respecte ce mystère autant qu'on méprise la calomnie. Il y a des choses si sacrées, si délicates, qu'il ne faut ni en disputer avec les fripons, ni en parler devant les fanatiques.

QUATORZIÈME SOTTISE DE NONOTTE.

SUR LE SECOND CONCILE DE NICÉE, ET DES IMAGES.

Nous ne réfutons pas ce que dit le libelle au sujet du second concile de Nicée, du concile de Francfort, et des livres carolins : on sait assez que les livres carolins envoyés à Rome, et non condamnés, traitent le second concile de Nicée, de *synode arrogant et impertinent :* ce sont des faits attestés par des monumens authentiques. Ce concile de Francfort rejeta

non-seulement l'adoration des images, mais encore le service le plus léger, *servitium*, c'est le mot dont il se sert. Ce ne sont pas ici des anecdotes, ce sont des faits authentiques.

Il est plaisant que le libelliste accuse l'historien d'être calviniste, parce que cet historien rapporte fidèlement les faits. Lui calviniste, bon Dieu! il n'est pas plus pour Calvin que pour Ignace.

Le culte des images est purement de discipline ecclésiastique; il est bien certain que Jésus-Christ n'eut jamais d'images, et que les apôtres n'en avaient point. Il se peut que saint Luc ait été peintre, et qu'il ait fait le portrait de la vierge Marie; mais il n'est point dit que ce portrait ait été adoré. Les images et les statues sont de très-beaux ornemens quand elles sont bien faites; et pourvu qu'on ne leur attribue par des vertus occultes et une puissance ridicule, les ames pieuses les révèrent, et les gens de goût les estimeDt : on peut s'en tenir là sans être calviniste : on peut même se moquer du tableau de Saint-Ignace qu'on a vu long-temps chez les jésuites à Paris : ce grand saint y est représenté montant au ciel dans un carrosse à quatre chevaux blancs : les jésuites auront de la peine à faire servir dorénavant cette peinture de tableau d'autel dans les églises de Paris.

QUINZIÈME SOTTISE DE NONOTTE.

SUR LES CROISADES.

Le bon sens de l'auteur du libelle se remarque dans les éloges qu'il fait de l'entreprise des croisades, et de la manière dont elles furent conduites; mais il permettra qu'on doute que des mahométans aient

voulu choisir pour leur soudan un prince chrétien, leur ennemi mortel et leur prisonnier, qui ne connaissait ni leurs mœurs ni leur langue.

L'auteur de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* dit que Constantinople fut prise pour la première fois par les Francs en 1204; et qu'avant ce temps aucune nation étrangère n'avait pu s'emparer de cette ville. L'auteur du libelle appelle cette vérité une erreur grossière, sous prétexte que quelques empereurs étaient rentrés en victorieux dans Constantinople après des séditions. Quel rapport, je vous prie, ces séditions peuvent-elles avoir avec la translation de l'empire grec aux Latins?

L'article des *Albigeois* est un de ceux où l'auteur du libelle montre le plus d'ignorance, et déploie le plus de fureur. Il est certain qu'on imputa aux Albigeois des crimes qui ne sont pas même dans la nature humaine : on ne manqua pas de les accuser de tenir des assemblées secrètes, dans lesquelles les hommes et les femmes se mêlaient indifféremment, après avoir éteint la lumière. On sait que de pareilles horreurs ont été imputées aux premiers chrétiens, et à tous ceux qui ont voulu être réformateurs. On les accusa encore d'être manichéens, quoiqu'ils n'eussent jamais entendu parler de Manès.

SEIZIÈME SOTTISE DE NONOTTE.

SUR LES ALBIGEOIS.

L'infortuné comte de Toulouse Raimond VI, contre lequel on fit une croisade pour le dépouiller de son état, était très-éloigné des erreurs de ces pauvres Albigeois : on a encore sa lettre à l'abbé et au chapitre de Cîteaux, dans laquelle il se plaint des hé-

rétiques, et demande main-forte. C'est un grand exemple du pouvoir abusif que les moines avaient alors en France. Un souverain se croyait obligé de demander la protection d'un abbé de Cîteaux : il n'obtint que trop ce qu'il avait imprudemment demandé. Un abbé de Clervaux, devenu cardinal et légat du pape, marcha avec une armée pour secourir le comte de Toulouse, et le premier secours qu'il lui donna fut de ravager Béziers et Cahors en 1187. Le pays fut en proie aux excommunications et au glaive à plus d'une reprise, jusqu'à l'année 1207, que le comte de Toulouse commença à se repentir d'avoir appelé dans sa province des légats qui égorgeaient et pillaient les peuples au lieu de les convertir.

Un moine de Cîteaux, nommé Pierre Castelnau, l'un des légats du pape, fut tué dans une querelle par un inconnu ; on en accusa le comte de Toulouse, sans en avoir la moindre preuve. Le siége de Rome en usa alors comme il y en avait usé tant de fois avec presque tous les princes de l'Europe : il donna au premier occupant les états du comte de Toulouse, sur lesquels il n'avait pas plus le droit que sur la Chine ou sur le Japon. On prépara dès-lors une croisade contre ce descendant de Charlemagne, pour venger la mort d'un moine.

Le pape ordonna à tous ceux qui étaient en péché mortel de se croiser, leur offrant le pardon de leurs péchés à cette seule condition ; et les déclarant excommuniés, si après s'être croisés, ils n'allaient pas mettre le Languedoc à feu et à sang.

Alors le duc de Bourgogne, les comtes de Nevers, de Saint-Pol, d'Auxerre, de Genève, de Poitiers, de Forez, plus de mille seigneurs châtelains, les archevêques de Sens, de Rouen, les évêques de Clermont, de Nevers, de Bayeux, de Lisieux, de Char-

tres, assemblèrent, dit-on, près de deux cent mille hommes pour gagner des pardons et des dépouilles. Ces deux cent mille dévots étaient sans doute en péché mortel.

Tout cela présente l'idée du gouvernement le plus insensé, ou plutôt de la plus exécrable anarchie.

Le comte de Toulouse fut obligé de conjurer l'orage. Ce malheureux prince fut assez faible pour céder d'abord au pape sept châteaux qu'il avait en Provence. Il alla à Valence, et fut mené nu en chemise devant la porte de l'église : et là il fut battu de verges comme un vil scélérat qu'on fouette par la main du bourreau : il ajouta à cette infamie celle de se joindre lui-même aux croisés contre ses propres sujets. On sait la suite de cette déplorable révolution; on sait combien de villes furent mises en cendres, combien de familles expirèrent par le fer et par les flammes.

L'*Histoire des Albigeois* rapporte, au chapitre VI, que le clergé chantait *Veni sancte Spiritus* aux portes de Carcassonne, tandis qu'on égorgeait tous les habitans du faubourg, sans distinction de sexe ni d'âge; et il se trouve aujourd'hui un Nonotte qui ose canoniser ces abominations, et qui imprime dans Avignon que c'est ainsi qu'il fallait traiter au nom de Dieu les princes et les peuples. Nonotte veut qu'on mette à feu et à sang tous les Languedociens qui ne vont pas à la messe. Il est *mitis corde*.

Après avoir frémi de tant d'horreurs, il est peut-être assez inutile d'examiner si les comtes de Foix, de Cominges et de Béarn, qui combattirent avec le roi d'Arragon pour le comte Raimond de Toulouse contre le sanguinaire Montfort, étaient des hérétiques; le libelliste l'assure, mais apparemment qu'il en a eu quelque révélation. Est-on donc hérétique

pour prendre les armes en faveur d'un prince opprimé? Il est vrai qu'ils furent excommuniés, selon l'usage aussi absurde qu'horrible de ce temps-là; mais qui a dit à ce Nonotte que ces seigneurs étaient des hérétiques?

Qu'il dise tant qu'il voudra que Dieu fit un miracle en faveur du comte de Montfort; ce n'est pas dans ce siècle-ci qu'on croira que Dieu change le cours de la nature et fait des miracles pour verser le sang humain.

DIX-SEPTIÈME SOTTISE DE NONOTTE.

SUR LES CHANGEMENS FAITS DANS L'ÉGLISE.

Le libelliste s'imagine qu'on a manqué de respect à l'église catholique en rapportant les diverses formes qu'elle a prises.

Peut-on ignorer que tous les usages de l'église chrétienne ont changé depuis Jésus-Christ? La nécessité des temps, l'augmentation du troupeau, la prudence des pasteurs, ont introduit ou aboli des lois et des coutumes. Presque tous les usages des églises grecques et latines diffèrent. D'abord il n'y eut point de temples, et Origène dit que les chrétiens n'admettent ni temples ni autels; plusieurs premiers chrétiens se firent ciconcire; le plus grand nombre s'abstint de la chair de porc. La *consubstantialité* de Dieu et de son fils ne fut établie publiquement, et ce mot *consubstantiel* ne fut connu qu'au premier concile de Nicée. Marie ne fut déclarée mère de Dieu qu'au concile d'Éphèse en 431; et Jésus ne fut reconnu clairement pour avoir deux natures, qu'au concile de Chalcédoine, en 451; deux volontés ne furent constatées qu'à un concile de Constantinople, en 680. L'é-

glise entière fut sans images pendant près de trois siècles; on donna pendant six cents ans l'eucharistie aux petits enfans; presque tous les pères des premiers siècles attendirent le règne de mille ans. Ce fut très-long-temps une croyance générale, que tous les enfans morts sans baptême étaient condamnés aux flammes éternelles ; saint Augustin le déclare expressément : *parvulos non regeneratos ad æternam mortem;* livre de la persévérance, chap. 13. Aujourd'hui l'opinion des limbes a prévalu. L'église romaine n'a reconnu la procession du Saint-Esprit par le Père et le Fils que depuis Charlemagne.

Tous les pères, tous les conciles crurent jusqu'au douzième siècle que la vierge Marie fut conçue dans le péché originel; et à présent cette opinion n'est permise qu'aux seuls dominicains.

Il n'y a pas la plus légère trace de l'invocation publique des saints avant l'an 375. Il est donc clair que la sagesse de l'église a proportionné la croyance, les rites, les usages, aux temps et aux lieux. Il n'y a point de sage gouvernement qui ne se soit conduit de la sorte.

L'auteur de l'*Essai sur les mœurs, etc.*, a rapporté d'une manière impartiale les établissemens introduits ou remis en vigueur par la prudence des pasteurs. Si ces pasteurs ont essuyé des schismes, si le sang a coulé pour les opinions, si le genre humain a été troublé, rendons grâces à Dieu de n'être pas nés dans ces temps horribles. Nous sommes assez heureux pour qu'il n'y ait aujourd'hui que des libelles.

DIX-HUITIÈME SOTTISE DE NONOTTE.

SUR JEANNE D'ARC.

Que cet homme charitable insulte encore aux cendres de Jean Hus et de Jérôme de Prague, cela est digne de lui; qu'il veuille nous persuader que Jeanne d'Arc était inspirée, et que Dieu envoyait une petite fille au secours de Charles VII contre Henri VI, on pourra rire : mais il faut au moins relever la mauvaise foi avec laquelle il falsifie le procès-verbal de Jeanne d'Arc, que nous avons dans les actes de Rymer.

Interrogée en 1431, elle dit qu'elle est âgée de vingt-neuf ans; donc, quand elle alla trouver le roi en 1429, elle avait ving-sept ans; donc le libelliste est un assez mauvais calculateur, quand il assure qu'elle n'en avait que dix-neuf. Il fallait douter.

Il convient de mettre le lecteur au fait de la véritable histoire de Jeanne d'Arc, surnommée la Pucelle. Les particularités de son aventure sont très-peu connues, et pourront faire plaisir au lecteur.

Paul Jove dit que le courage des Français fut animé par cette fille, et se garde bien de la croire inspirée. Ni Robert Gaguin, ni Paul Emile, ni Polidore Virgile, ni Genebrard, ni Philippe de Bergame, ni Papire Masson, ni même Mariana, ne disent qu'elle était envoyée de Dieu; et quand Mariana le jésuite l'aurait dit, en vérité cela ne m'en imposerait pas.

Mézerai conte *que le prince de la milice céleste lui apparut;* j'en suis fâché pour Mézerai, et j'en demande pardon au prince de la milice céleste.

La plupart de nos historiens, qui se copient tous les uns les autres, supposent que la Pucelle fit des

prédictions, et qu'elles s'accomplirent. On lui fait dire qu'elle chassera les Anglais hors du royaume, et ils y étaient encore cinq ans après sa mort. On lui fait écrire une longue lettre au roi d'Angleterre, et assurément elle ne savait ni lire ni écrire ; on ne donnait pas cette éducation à une servante d'hôtellerie dans le Barois ; et son procès porte qu'elle ne savait pas signer son nom.

Mais, dit-on, elle a trouvé une épée rouillée dont la lame portait cinq fleurs de lys d'or gravées, et cette épée était cachée dans l'église de Sainte-Catherine de Fierbois à Tours. Voilà certes un grand miracle !

La pauvre Jeanne d'Arc ayant été prise par les Anglais, en dépit de ses prédictions et de ses miracles, soutint d'abord dans son interrogatoire que sainte Catherine et sainte Marguerite l'avaient honorée de beaucoup de révélations. Je m'étonne qu'elle n'ait rien dit de ses conversations avec le prince de la milice céleste. Apparemment que ces deux saintes aimaient plus à parler que saint Michel. Ses juges la crurent sorcière, et elle se crut inspirée. Ce serait là le cas de dire :

Ma foi, juge et plaideurs, il faudrait tout lier.

Si l'on pouvait se permettre la plaisanterie sur de telles horreurs.

Une grande preuve que les capitaines de Charles VII employaient le merveilleux pour encourager les soldats dans l'état déplorable où la France était réduite, c'est que Saintrailles avait son berger, comme le comte de Dunois avait sa bergère. Ce berger fesait ses prédictions d'un côté, tandis que la bergère les fesait de l'autre.

Mais malheureusement la prophétesse du comte de Dunois fut prise au siége de Compiègne par un bâ-

tard de Vendôme et le prophète de Saintrailles fut pris par Talbot. Le brave Talbot n'eut garde de faire brûler le berger. Ce Talbot était un de ces vrais Anglais qui dédaignent les superstitions, et qui n'ont pas le fanatisme de punir les fanatiques.

Voilà, ce me semble, ce que les historiens auraient dû observer, et ce qu'il ont négligé.

La Pucelle fut amenée à Jean de Luxembourg, comte de Ligni. On l'enferma dans la forteresse de Beaulieu, ensuite dans celle de Beaurevoir, et de là dans celle de Crotoi en Picardie.

D'abord Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, qui était du parti du roi d'Angleterre contre son roi légitime, revendique la Pucelle comme une sorcière arrêtée sur les limites de sa métropole. Il veut la juger en qualité de sorcière. Il appuyait son prétendu droit d'un insigne mensonge. Jeanne avait été prise sur le territoire de l'évêché de Noyon; et ni l'évêque de Beauvais, ni l'évêque de Noyon n'avaient assurément le droit de condamner personne, et encore moins de livrer à la mort une sujette du duc de Lorraine, et une guerrière à la solde du roi de France.

Il y avait alors (qui le croirait?) un vicaire-général de l'inquisition en France, nommé frère Martin. C'était bien là un des plus horribles effets de la subdivision totale de ce malheureux pays. Frère Martin réclama la prisonnière comme *sentant l'hérésie, odorantem hœresim.* Il somma le duc de Bourgogne et le comte de Ligni, *par le droit de son office, et de l'autorité à lui commise par le saint siége, de livrer Jeanne à la sainte inquisition.*

La Sorbonne se hâta de seconder frère Martin : elle écrivit au duc de Bourgogne et à Jean de Luxembourg : « Vous avez employé votre noble puissance » à appréhender icelle femme qui se dit *la Pucelle*,

» au moyen de laquelle l'honneur de Dieu a été sans » mesure offensé, la foi excessivement blessée, et » l'église trop fort déshonorée; car, par son occa- » sion, idolâtrie, erreurs, mauvaise doctrine, et » autres maux inestimables se sont ensuivis en ce » royaume.... mais peu de chose serait avoir fait telle » prinse, si ne s'ensuivait ce qu'il appartient pour » satisfaire l'offense par elle perpétrée contre notre » doux créateur et sa foi, et sa sainte église, avec ses » autres méfaits innumérables.... et si, serait intolé- » rable offense contre sa majesté divine s'il arrivait » qu'icelle femme fût délivrée. »

Enfin la *Pucelle* fut adjugée à Pierre Cauchon, qu'on appelait l'indigne évêque, l'indigne Français, et l'indigne homme. Jean de Luxembourg vendit la *Pucelle* à Cauchon et aux Anglais pour dix mille livres, et le duc de Bedfort les paya. La Sorbonne, l'évêque et frère Martin, présentèrent alors une nouvelle requête à ce duc de Bedfort, régent de France, *en l'honneur de notre Seigneur et sauveur Jésus-Christ, pour qu'icelle Jeanne fût si brièvement mise ès mains de la justice de l'église*. Jeanne fut conduite à Rouen. L'archevêché était alors vacant, et le chapitre permit à l'évêque de Beauvais de *besogner* dans la ville (c'est le terme dont on se servit.) Il choisit pour ses assesseurs neuf docteurs de Sorbonne, avec trente-cinq autres autres assistans abbés ou moines. Le vicaire de l'inquisition, Martin, présidait avec Cauchon; et comme il n'était que vicaire, il n'eut que la seconde place.

Il y eut quatorze interrogatoires; ils sont singuliers. Elle dit qu'elle a vu sainte Catherine et sainte Marguerite à Poitiers. Le docteur Beaupère lui demanda à quoi elle avait reconnu les deux saintes, elle répond que c'est à leur manière de faire la révérence.

Beaupère lui demanda si elles sont bien jaseuses : Allez, dit-elle, le voir sur le registre. Beaupère lui demanda si quand elle a vu saint Michel il était tout nu : elle répond : Pensez-vous que Notre-Seigneur n'eût de quoi le vêtir?

Voilà le ridicule, voici l'horrible.

Un de ses juges, docteur en théologie et prêtre, nommé Nicolas l'Oiseleur, vient la confesser dans la prison. Il abuse du sacrement jusqu'au point de cacher derrière un morceau de serge deux prêtres qui transcrivent la confession de Jeanne d'Arc. Ainsi les juges employèrent le sacrilége pour être homicides. Et une malheureuse idiote, qui avait eu assez de courage pour rendre de très-grands services au roi et à la patrie, fut condamnée à être brûlée par quarante-quatre prêtres français qui l'immolaient à la faction de l'Angleterre.

On sait assez comment on eut la bassesse artificieuse de mettre auprès d'elle un habit d'homme pour la tenter de reprendre cet habit, et avec qu'elle absurde barbarie on prétexta cette prétendue transgression pour la condamner aux flammes, comme si c'était dans une fille guerrière un crime digne du feu de mettre une culotte au lieu d'une jupe. Tout cela déchire le cœur et fait frémir le sens commun. On ne conçoit pas comment nous osons, après les horreurs sans nombre dont nous avons été coupables, appeler aucun peuple du nom de barbare.

La plupart de nos historiens, plus amateurs des prétendus embellissemens de l'histoire que de la vérité, disent que Jeanne alla au supplice avec intrépidité ; mais comme le portent les chroniques du temps, et comme l'avoue M. de Villaret, elle reçut son arrêt avec des cris et avec des larmes ; faiblesse pardonnable à son sexe, peut-être au nôtre, et très-

compatible avec le courage que cette fille avait déployé dans les dangers de la guerre ; car on peut être hardi dans les combats, et sensible sur l'échafaud.

Je dois ajouter ici que plusieurs personnes ont cru, sans aucun examen, que la pucelle d'Orléans n'avait point été brûlée à Rouen, quoi que nous ayons le procès-verbal de son exécution. Elles ont été trompées par la relation que nous avons encore, d'une aventurière qui prit le nom de la Pucelle, trompa les frère de Jeanne d'Arc, et à la faveur de cette imposture, épousa en Lorraine un gentilhomme de la maison des Armoises. Il y eut deux autres friponnes qui se firent aussi passer pour la pucelle d'Orléans. Toutes les trois prétendirent qu'on n'avait point brûlé Jeanne, et qu'on lui avait subtitué une autre femme ; de tels contes ne peuvent être admis que par ceux qui veulent être trompés.

Apprends, Nonotte, comme il faut étudier l'histoire quand on ose en parler.

DIX-NEUVIÈME SOTTISE DE NONOTTE.

SUR RAPIN-THOYRAS.

Il attaque, page 185, l'exact et judicieux Rapin-Thoyras ; il dit qu'il n'était ni de son goût, ni sûr pour lui, de se déclarer pour la pucelle d'Orléans. Ne voilà-t-il pas un homme bien instruit des mœurs de l'Angleterre ! Un auteur y écrit assurément tout ce qu'il veut, et avec la plus entière liberté : et d'ailleurs le gentilhomme que le libelliste insulte, ne composa point son histoire en Angleterre, mais à Vesel où il a fini sa vie.

Il faut ajouter ici un mot sur l'aventure miraculeuse de Jeanne d'Arc. Ce serait un plaisant miracle

que celui d'envoyer exprès une petite fille au secours des Français contre les Anglais, pour la faire brûler ensuite!

VINGTIÈME SOTTISE DE NONOTTE.

SUR MAHOMET II, ET LA PRISE DE CONSTANTINOPLE.

L'auteur du libelle renouvelle le beau conte de Mahomet II, qui coupa la tête à sa maîtresse Irène pour faire plaisir à ses janissaires. Ce conte est assez réfuté par les annales turques, et par les mœurs du sérail, qui n'ont jamais permis que le secret de l'empereur fût exposé aux raisonnemens de la milice.

Il nie que la moitié de la ville de Constantinople aît été prise par composition; mais les annales turques rédigées par le prince Cantemir, et les églises grecques qui subsistèrent, sont d'assez bonnes preuves que le libelliste ne connaît pas plus l'histoire des Turcs que la nôtre.

VINGT-UNIÈME SOTTISE DE NONOTTE.

SUR LA TAXE DES PÉCHÉS.

L'auteur du libelle demande *où est cette licence déshonorante, cette taxe honteuse, ces prix faits, etc., qui avaient passé en coutume, en droit et en loi?* Qu'il lise donc la taxe de la chancellerie romaine, imprimée à Rome en 1514, chez Marcel Silbert, au champ de Flore, et l'année d'après à Cologne chez Gosvinus Colinius; enfin à Paris, en 1520, chez Toussaint Denys, rue Saint-Jacques. Le premier titre est *De causis matrimonialibus.*

In causis matrimonialibus, pro contractu quarti

gradûs, *taxa est turonenses septem*, *ducatus unus*, *carlini sex.*

Faut-il que ce pauvre homme nous oblige ici de dire que dans le titre 18 on donne l'absolution pour cinq carlins à celui qui a connu sa mère? que pour un père et une mère qui auront tué leur fils, il n'en coûte que six tournois et deux ducats? et si on demande l'absolution du péché de sodomie et de la bestialité, avec la clause inhibitoire, il n'en coûte que trente-six tournois et neuf ducats. Après de telles preuves, que ce libelliste se taise, ou qu'il paie pour ses péchés.

VINGT-DEUXIÈME SOTTISE DE NONOTTE.

SUR LE DROIT DES SÉCULIERS DE CONFESSER.

Il demande où l'historien a pris que les séculiers et les femmes même avaient droit de confesser. Où? mon pauvre ignorant; dans saint Thomas, pag. 255 de la IIIe partie, édition de Lyon 1738. *Confessio ex defectu sacerdotis laïco facta sacramentalis est quodammodò.* Ignorez-vous combien d'abbesses confessèrent leurs religieuses? On ne peut mieux faire que de rapporter ici une partie d'une lettre d'un très-savant homme, datée de Valence du 1er. février 1769, concernant cet usage que Nonotte ignore.

« L'auteur demande si on pourrait lui citer quel-
» que abbesse qui ait confessé ses religieuses. »

On lui répondra, avec M. l'abbé Fleury, liv. 76, tome XVI, page 246 de l'*Histoire ecclésiastique*,
» qu'il y avait en Espagne des abbesses qui donnaient
» la bénédiction à leurs religieuses, entendaient leurs
» confessions, et prêchaient publiquement lisant
» l'évangile; que ce fait paraît par une lettre du pape,
» du 10 décembre 1010. C'est Innocent III, etc. »

J'ajoute à la remarque de ce vrai savant l'autorité de s int Bazile dans ses *Règles abrégées*, tome II, page 453. Il est permis à l'abbesse d'entendre avec le prêtre les confessions de ses religieuses. J'ajoute encore que le père Martène dans ses *Rites de l'église*, tome II, page 39, affirme que les abbesses confessaient d'abord leurs nonnes, et qu'elles étaient si curieuses qu'on leur ôta ce droit. Nous parlerons encore de l'ignorance du confesseur Nonotte sur la confession, dans un autre article.

VINGT-TROISIÈME SOTTISE DUDIT NONOTTE.

L'auteur du libelle, en parlant du calvinisme, prétend que l'historien ménage toujours beaucoup Calvin et Luther. Il doit savoir assez que l'historien ne respecte que la vérité; qu'il a condamné hautement le meurtre de Servet, toutes les fureurs dans la guerre, et tous les emportemens dans la paix; qu'il déteste la persécution et le fanatisme partout où il les trouve. La devise de cette histoire est :

Iliacos intrà muros peccatur et extrà.

(Hor., liv. 1, ep 2, v. 16.)

Il ne fait pas plus de cas de Luther et de Calvin que du jésuite Le Tellier; mais il croit que Luther, Calvin, et les autres auteurs de la réforme, rendirent un grand service aux souverains en leur enseignant qu'aucun de leurs droits ne pouvait dépendre d'un évêque.

VINGT-QUATRIÈME SOTTISE DE NONOTTE.

SUR FRANÇOIS Ier.

L'auteur du libelle porte l'esprit de persécution jusqu'à rapporter ce qui est imputé au roi François Ier par Florimond de Raymond, cité avec tant de complaisance dans le jésuite Laniel : *Si je savais un de mes enfans entaché d'opinions contre l'église romaine, je le voudrais moi-même sacrifier.* Voilà ce que l'auteur du libelle appelle *une tendre piété*, page 255. Quoi! François Ier, qui accordait à Barberousse une mosquée en France, aurait eu une *piété assez tendre* pour égorger le dauphin, s'il avait voulu prier Dieu en français, et communier avec du pain levé et du vin! François Ier, par une politique malheureuse, aurait-il prononcé ces paroles barbares? De Thou, Duhaillan, les rapportent-ils? et quand ils les auraient rapportées, quand elles seraient vraies, que faudrait-il répondre? que François Ier aurait été un père dénaturé, ou qu'il ne pensait pas ce qu'il disait. Mais il n'y a de père dénaturé que père Nonotte.

VINGT-CINQUIÈME SOTTISE DE NONOTTE.

SUR LA SAINT-BARTHÉLEMI.

Malheureux! avez vous été aidé dans votre libelle par l'auteur de *l'Apologie de la Saint-Barthélemi*? Il paraît que vous excusez ces massacres. Vous dites qu'ils ne furent jamais prémédités : lisez donc Mézerai, qui avoue que *dès la fin de l'année* 1570 *on continuait dans le grand dessein d'attirer les hugue-*

nots dans le piége, pag. 156, tom. V, édition d'Amsterdam. Votre Daniel ne dit-il pas que Charles IX joua bien son rôle? et n'avait-il pas copié ces paroles de l'historiographe Matthieu? quel rôlet, grand Dieu! et dans combien de mémoires ne trouve-t-on pas cette funeste vérité!

Un critique qui se trompe n'est que méprisable; mais un homme qui excuserait la Saint-Barthélemi serait un coquin punissable. Vous jouez, Nonotte, un indigne rôlet!

VINGT-SIXIÈME SOTTISE DE NONOTTE.

SUR LE DUC DE GUISE ET LES BARRICADES.

Voici les propres paroles de Nonotte :

Quant à la défense que Henri III fit au duc de Guise de venir à Paris, l'auteur de l'Essai sur les mœurs dit que le roi fut obligé de lui écrire par la poste, parce qu'il n'avait point d'argent pour payer un courrier.

Pauvre libelliste! citez mieux. Il y a dans le texte: « Il écrit deux lettres, ordonne qu'on dépêche deux » courriers; il ne se trouve point d'argent dans » l'épargne pour cette dépense nécessaire : on met » les lettres à la poste, et le duc de Guise vient à » Paris, ayant pour excuse apparente qu'il n'a point » reçu l'ordre. »

Voulez-vous savoir maintenant d'où est tirée cette anecdote? des *Mémoires de Nevers*, et d'un journal de l'Étoile. Vous traitez cet auteur de petit bourgeois, l'Étoile était d'une ancienne noblesse : mais qu'il ait été bourgeois ou fils d'un crocheteur de Besançon, voici ses paroles, page 95, tome II :

« Il y avait cependant une négociation entamée

» à Soissons entre le duc de Guise et Bellièvre, qui
» devait dans trois jours lui apporter des sûretés de
» la part du roi. Des affaires plus pressées empêchè-
» rent Bellièvre d'aller finir la commission : il écrivit
» néanmoins au duc de Guise pour l'avertir de son
» retard ; mais le commis de l'épargne, c'est-à-dire
» du trésor royal, refusa de donner vingt-cinq écus
» pour faire partir les deux courriers qu'on envoyait
» à Soissons : l'on mit les deux paquets à la poste,
» et ils arrivèrent trop tard, parce que le duc de
« Guise, pressé par les ligueurs de se rendre à Paris,
» partit de Soissons au bout de trois jours. »

VINGT-SEPTIÈME SOTTISE DE NONOTTE.

SUR LE PRÉTENDU SUPPLICE DE MARIE D'ARRAGON.

Il est utile de détruire tous les contes ridicules dont les romanciers, soit moines, soit séculiers, ont inondé le moyen âge. Un Geoffroi de Viterbe s'avisa d'écrire à la fin du douzième siècle une chronique telle qu'on les fesait alors ; il conte que deux cents ans auparavant, Othon III ayant épousé Marie d'Arragon, cette impératrice devint amoureuse d'un comte du pays de Modène ; que ce jeune homme ne voulut pas d'elle ; que Marie, irritée, l'accusa d'avoir voulu attenter à son honneur ; que l'empereur fit décapiter le comte ; que la veuve du comte vint, la tête de son mari à la main, demander justice ; qu'elle offrit l'épreuve des fers ; qu'elle passa sur ces fers sans les sentir ; que l'impératrice, au contraire, se brûla la plante des pieds, et qu'alors l'empereur la fit mourir.

Ce conte ressemble à toutes les légendes de ces siècles de barbarie. Il n'y avait du temps de l'empereur Othon III, ni de Marie d'Arragon, ni de comte

de Modène. C'est assez qu'un ignorant ait écrit de telles faussetés, pour que cent auteurs les copient : les Maimbourgs les adoptent ; les Lenglets les répètent dans leur *Chronologie universelle*, avec la bataille des serpens, et l'aventure d'un archevêque de Mayence mangé par les rats. Toutes ces fables sont faites pour être crues par notre libelliste, mais non par les honnêtes gens.

VINGT-HUITIÈME SOTTISE DE NONOTTE.

SUR LA DONATION DE PEPIN.

Oui, l'on persiste à croire que jamais ni Pepin ni Charlemagne ne donnèrent ni la souveraineté de l'exarchat de Ravenne, ni Rome ; 1°. parce que si cette donation avait été faite, les papes en auraient conservé, en auraient montré l'instrument authentique ; 2°. parce que Charlemagne, dans son testament, met Rome et Ravenne au nombre des villes qui lui appartiennent, ce qui paraît décisif ; 3°. parce que les Othons allèrent en Italie, ne reconnurent point cette donation, qu'elle ne fut pas même débattue, et que sous Othon Ier les papes n'avaient aucune souveraineté ; 4° parce que Pepin n'avait pu donner des villes sur lesquelles il n'avait ni droit, ni prétention ; 5°. parce que jamais les empereurs grecs ne se plaignirent de cette prétendue donation, ni dans leurs ambassades, ni dans leurs traités. On objecte un passage d'Eginhard, qui dit que Pepin offrit la Pentapole à saint Pierre ; cela veut dire seulement qu'il la mit sous la protection de saint Pierre, comme Louis XI donna le comté de Boulogne à la Ste Vierge. Les papes eurent des domaines utiles dans la Pentapole comme ailleurs ; mais ils ne furent sou-

verains ni sous Pepin, ni sous Charlemagne, qui eurent la juridiction suprême.

Il est faux que les papes aient jamais été maîtres de l'exarchat depuis Pepin jusqu'à Othon III. Cet empereur assigna aux papes le revenu de la Marche-d'Ancône, et non pas la souveraineté. Voilà la véritable origine de la puissance temporelle du siége de Rome : elle commence à la fin du dixième siècle, et elle n'est bien affermie que par Alexandre VI.

VINGT-NEUVIÈME SOTTISE DE NONOTTE.

SUR UN FAIT CONCERNANT LE ROI DE FRANCE HENRI III.

Auteur du libelle, vous dites *que vous n'avez jamais pu trouver dans quel livre il est dit que Henri III assiégea Livron en Dauphiné ;* vous prétendez qu'il n'a jamais été assiégé, parce que ce n'est aujourd'hui qu'un bourg sans défense : mais combien de villes ont été changées en village, par le malheur des temps ! Voyez l'*Abrégé chronologique* de Mézerai, page 218 de l'édition déjà citée ; voyez Serres, et le livre LVIII du véridique de Thou : vous apprendrez que la ville de Livron fut assiégée par Bellegarde, sous les ordres du dauphin d'Auvergne ; que le roi alla lui-même au camp ; que les assiégés lui reprochèrent la Saint-Barthélemi du haut de leurs murs. Vous trouverez toute cette aventure décrite dans le *Recueil des choses mémorables*, page 537 ; vous la trouverez dans les *Mémoires de l'Étoile*, page 117, tome I. Vous apprendrez que ce n'était pas Montbrun, chef du parti, qui commandait dans Livron, mais Roesses, qui fut tué dans un assaut. Vous apprendrez qu'à l'approche des assiégeans, les habitans

crièrent du haut des murs, le 13 janvier : *Assassins, que venez vous chercher? croyez-vous nous égorger dans nos lits comme l'amiral?* Vous saurez que les femmes combattirent sur la brèche, et que ce siége fut très-mémorable. Vous saurez qu'il n'appartient pas à un pédant de collége de parler de l'histoire de France qu'il ignore.

TRENTIÈME SOTTISE DE NONOTTE.

SUR LA CONVERSION DE HENRI IV.

C'est mauvaise foi dans le jésuite Daniel, c'est bêtise dans le libelliste, de prétendre que Henri IV changea de religion par conviction. En vérité, l'amant de Gabrielle d'Estrées qui lui parlait du *saut périlleux*, l'homme que les papes avaient appelé *bâtard détestable*, le prince qu'ils avaient déclaré indigne de porter la couronne, le politique qui mandait à la reine Élisabeth les raisons politiques de son changement, le héros qui avait vu cent assassins catholiques armés contre sa vie, le protestant qui avait écrit à Corisande d'Andouin : *et vous êtes de cette religion! j'aimerais mieux me faire Turc;* le monarque à qui Rosni conseilla de changer, et auquel il dit : « Il faut que vous deveniez catholique, et que je reste huguenot; » ce même homme, dis-je, aurait-il cru sincèrement, que la religion romaine, dont il était opprimé, était la seule bonne religion? elle l'est sans doute; mais était-ce à lui de le croire, tandis qu'alors même on prêchait contre lui avec fureur, tandis qu'on avait établi contre lui cette prière publique : *Délivrez-nous du Béarnais et du diable;* tandis qu'on le peignait lui-même en diable, avec une queue et des cornes?

Ce grand homme si lâchement persécuté, obligé de plier son courage sous les lois de ses ennemis, ne daigna pas seulement signer la confession de foi rédigée après bien des contestations par David du Perron, telle qu'on la trouve dans les mémoires du duc de Sulli, qui en fit supprimer bien des minuties. Henri IV la fit seulement signer par Loménie.

On peut dans un vain panégyrique représenter ce héros comme un converti : mais l'histoire doit dire la vérité. Daniel ne l'a point dite ; cet historien parle plus avantageusement du frère Coton que du plus grand roi de France.

On passe à Daniel d'avoir été assez ignorant pour appeler Lognac, ce chef des quarante-cinq, ce gascon assassin du duc de Guise, *premier gentilhomme de la chambre*. On lui passe de n'avoir jamais rien su des fameux états de 1355. On lève les épaules quand il dit que les médecins ordonnèrent à Louis VIII de prendre une fille pour guérir de sa dernière maladie, et qu'il aima mieux mourir que de guérir par ce remède, lui qui d'ailleurs en avait un tout prêt dans son épouse, la plus belle princesse de l'Europe. On est révolté de son peu de connaissance des lois, et ennuyé de ces récits confus de batailles. Mais quand il peint Henri IV dévot, et fesant le métier de délateur contre les protestans auprès de la république de Venise, on joint à bien peu d'estime beaucoup d'indignation.

Remarquons que l'auteur de *la Henriade* et de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, ayant lu autrefois dans Daniel l'histoire de la première race écrite d'après Cordemoi, la trouva meilleure que celle de Mézerai ; il lui rendit justice. Mais lorsque ensuite il lut la troisième race, il la trouva fort infidèle, et lui rendit plus de justice encore.

TRENTE-UNIÈME SOTTISE DE NONOTTE.

SUR LE CARDINAL DU PERRON, ET DES ÉTATS DE 1614.

Le libelliste donne lieu d'examiner une question importante. Tous les mémoires du temps portent que le cardinal du Perron s'opposa à la publication de la loi fondamentale de l'indépendance de la couronne; qu'il fit supprimer l'arrêt du parlement qui confirmait cette loi naturelle et positive; qu'il cabala, qu'il menaça; qu'il dit publiquement que si un roi était arien ou mahométan, il faudrait bien le déposer.

Non, il faudrait lui obéir s'il avait le malheur d'être mohométan, aussi bien que s'il était un saint chrétien. Les premiers chrétiens ne se révoltaient pas contre les empereurs païens; quel droit aurions-nous de nous révolter contre notre souverain musulman? Les Grecs, qui ont fait serment au padisha, ne seraient-ils pas criminels de violer ce serment? Ce qui serait un crime à Constantinople, ne serait pas assurément une vertu dans Paris. Et supposons, ce qui est impossible, que le roi à qui du Perron avait juré fidélité, fût devenu musulman; supposons que du Perron eût voulu le détrôner, du Perron eût mérité le dernier supplice.

On ne dira pas ici ce que le libelliste mérite; mais cette opinion, que l'Église peut déposer les rois, est de toutes les opinions la plus absurde et la plus punissable; et ceux qui les premiers ont osé la mettre au jour, ont été des monstres ennemis du genre humain.

Le libelliste demande où l'on trouve les paroles de du Perron : où? dans tous les mémoires du temps recueillis par Le Vassor, dans l'*Histoire chronologique*

du jésuite d'Avrigni; dans le procès-verbal imprimé de ces états; partout. Davrigni surtout prend le parti du prêtre du Perron contre le parlement.

TRENTE-DEUXIÈME SOTTISE DE NONOTTE.

SUR LA POPULATION DE L'ANGLETERRE.

Le chevalier Petty a prouvé qu'il faut les circonstances les plus favorables, pour qu'une nation s'accroisse d'un vingtième en cent années, et ce calcul fait voir le ridicule de ceux qui peuplent la terre à coups de plume et qui couvrent le globe d'habitans en un siècle ou deux. Le libelliste demande *comment l'Angleterre a eu un tiers de plus de citoyens depuis la reine Élisabeth?* On répondra à cet homme que c'est précisément parce que l'Angleterre s'est trouvée dans les circonstances les plus favorables, parce que des Allemands, des Flamands, des Français, sont venus en foule s'établir dans ce pays, parce que soixante mille moines, dix mille religieuses, dix mille prêtres séculiers, de compte fait, ont été rendus à l'état et à la propagation; et parce que la population a été encouragée par l'aisance. Il est arrivé à ce royaume le contraire de ce que nous voyons dans l'état du pape et en Portugal. Gouvernez mal votre basse-cour, vous manquerez de volaille; gouvernez-la bien, vous en aurez une quantité prodigieuse. Oisons qui écrivez contre ces vérités utiles, puisse la basse-cour où vous êtes engraissés aux dépens de l'état n'être plus remplie que de volatiles nécessaires?

TRENTE-TROISIÈME SOTTISE DE NONOTTE.

SUR L'AMIRAL DRACK.

Vous faites le savant, Nonotte : vous dites à propos de théologie que l'amiral Drack a découvert la terre d'Yesso. Apprenez que Drack n'alla jamais au Japon, encore moins à la terre d'Yesso ; apprenez qu'il mourut en 1596, en allant à Porto-Bello. Apprenez que ce fut quarante-huit ans après la mort de Drack que les Hollandais découvrirent les premiers cette terre d'Yesso en 1644. Apprenez jusqu'au nom du capitaine Martin Jéritson, et de son vaisseau qui s'appelait le Castrécom. Croyez-vous donner quelque crédit à votre théologie en fesant le marin? vous êtes également ignorant sur terre et sur mer, et vous vous applaudissez de votre livre, parce que vos bévues sont en deux volumes.

TRENTE-QUATRIÈME SOTTISE DE NONOTTE.

SUR LES CONFESSIONS AURICULAIRES.

En vérité, vous n'entendez pas mieux la théologie que l'histoire de la marine. L'auteur de l'*Essai sur les mœurs* a dit que, selon saint Thomas d'Aquin, il était permis aux séculiers de confesser dans les cas urgens; que ce n'est pas tout-à-fait *un sacrement*, mais que c'est *comme un sacrement*. Il a cité l'édition et la page de la *Somme* de saint Thomas; et là-dessus vous dites que tous les critiques conviennent que cette partie de la *Somme* de saint Thomas n'est pas de lui, et moi je vous dis qu'aucun vrai critique n'a pu vous fournir cette défaite. Je vous défie de montrer une seule

Somme de Thomas d'Aquin où ce monument ne se trouve pas. La *Somme* était en telle vénération, qu'on n'eût pas osé y coudre l'ouvrage d'un autre. Elle fut un des premiers livres qui sortirent des presses de Rome dès l'an 1474; elle fut imprimée à Venise en 1484. Ce n'est que dans des éditions de Lyon qu'on commença à douter que la troisième partie de la *Somme* fût de lui; mais il est aisé de reconnaître sa méthode et son style, qui sont absolument les mêmes.

Au reste, Thomas ne fit que recueillir les opinions de son temps, et nous avons bien d'autres preuves que les laïques avaient le droit de s'entendre en confession les uns les autres; témoin le fameux passage de Joinville, dans lequel il rapporte qu'il confessa le connétable de Chypre. Un jésuite du moins devrait savoir que le jésuite Tolet a dit dans son livre de l'*Instruction sacerdotale*, liv. I, chap. XVI : « Ni femme ni laïque ne peut absoudre sans privilége. » *Nec fœmina nec laïcus absolvere possunt sine privilegio.* Le pape peut donc permettre aux filles de confesser les hommes.

Il faut instruire ici Nonotte de cette ancienne coutume de se confesser mutuellement. Il sera bien étonné quand il apprendra qu'elle vient de la Syrie; il saura que les Juifs même se confessaient les uns aux autres dans les grandes occasions, et se donnaient mutuellement trente-neuf coups de fouet sur le derrière en récitant un verset du psaume 77.

Il serait bon que Nonotte se confessât ainsi de toutes les petites calomnies dont il est coupable.

On pourrait faire plus de cent remarques pareilles; mais il faut se borner.

Si tu n'avais été qu'un ignorant, nous aurions eu de la charité pour toi? mais tu as été un satirique insolent; nous t'avons puni.

ADDITIONS

A L'ÉCLAIRCISSEMENT HISTORIQUE

SUR LE LIBELLE INTITULÉ, LES ERREURS DE M. DE VOLTAIRE, PAR M. DAMILAVILLE.

L'auteur de l'*Essai sur les mœurs* a daigné réfuter les bévues du libelle concernant l'*Essai sur les mœurs*, et a négligé ce qui lui est personnel. L'amitié et l'équité m'engagent à suppléer à ce que M. de Voltaire a dédaigné de dire.

L'auteur de ce libelle, pages 20, 21 et 22 de son discours préliminaire, dénonce quatre contradictions dans lesquelles, dit-il, *M. de Voltaire a donné*, sans compter une infinité d'autres qu'il ne désigne point.

Sans doute que celles qu'il a citées sont les mieux constatées ; sans doute que l'illustre folliculaire qui a tant applaudi à cette critique, s'est assuré qu'elle était judicieuse ; qu'il a vérifié les passages dans le texte, et qu'il a reconnu qu'en effet ils contenaient les contradictions indiquées par l'auteur, dont il est l'apologiste. C'est ce que nous allons voir.

La première de ces contradictions a rapport à l'établissement du christianisme ; la seconde aux différentes espèces d'hommes qui se trouvent sur la terre ; la troisième à Michel Servet ; et enfin la quatrième à Cromwell.

Tâchons de faire connaître la bonne foi, la sagacité et l'honnêteté de ces Messieurs.

DE L'ÉTABLISSEMENT DU CHRISTIANISME.

PREMIÈRE FAUSSETÉ DU LIBELLISTE : ABSURDITÉ DE SES RAISONNEMENS.

Il est véritablement étonnant, dit-il, pag. 19 de son discours préliminaire, *que M. de Voltaire, avec l'étendue de son génie, sa prodigieuse mémoire, sa vaste érudition, ait donné dans des contradictions si visibles. Dans son Essai sur les mœurs, il nous dit, chap. V, que ce ne fut jamais l'esprit du sénat romain ni des empereurs de persécuter personne pour cause de religion; que l'église chrétienne fut assez libre dès les commencemens, qu'elle eut la facilité de s'étendre, et qu'elle fut protégée ouvertement par plusieurs empereurs.*

Et dans son siècle de Louis XIV, continue le libelliste, *chapitre du calvinisme, il dit que cette même église, dès les commencemens, bravait l'autorité des empereurs, tenant, malgré les défenses, des assemblées secrètes dans des grottes et dans des caves souterraines, jusqu'à ce que Constantin la tira de dessous terre pour la mettre à côté du trône.*

Il serait aussi étonnant que M. de Voltaire se fût exprimé ainsi, qu'il l'est de voir tant d'ignorance jointe à tant de mauvaise foi.

Est-ce pour offenser davantage M. de Voltaire que l'auteur lui prête son style ? heureusement personne ne s'y méprendra, et l'on reconnaîtra la fausseté de ses citations à la seule inspection.

M. de Voltaire n'a jamais dit *que l'église chrétienne fut assez libre dès les commencemens;* on sait que ce n'est pas ainsi qu'il écrit. Voici le premier passage de figuré par le libelliste, tel qu'il est dans le texte :

« Jamais il ne vint dans l'idée d'aucun césar, ni

» d'aucun proconsul, ni du sénat romain, d'empê-
» cher les Juifs de croire à leur loi. Cette seule rai-
» son sert à faire connaître quelle liberté eut le chris-
» tianisme de s'étendre en secret. »

Indépendamment des changemens que le libelliste a jugé à propos de faire dans ce passage, on voit qu'il en a supprimé le mot *en secret*, qui ne favorisait point le sens contraire et forcé qu'il a tâché de lui donner par les expressions fausses et plates qu'il a substituées aux véritables. Première preuve de la fidélité de cet honnête compilateur.

Il en est de même par rapport au second passage. Ce n'est qu'à lui qu'il est permis de dire, *dans des caves souterraines*. M. de Voltaire sait bien qu'il n'a pas besoin d'apprendre à ses lecteurs que les caves sont *souterraines*.

Mais en supposant même ces deux passages tels qu'il les a cités, où cet homme admirable a-t-il pris les contradictions qu'il y trouve, et que son apologiste applaudit?

N'est-il pas certain, Monsieur l'ex-jésuite, qu'avant Domitien, le christianisme ne fut point persécuté? Ne conviendrez-vous point que malgré cela une religion naissante, qui contrarie toutes les autres, n'en renverse pas tout-à-coup les autels, et ne se professe pas d'accord publiquement?

La crainte, la prudence même, obligèrent donc les premiers chrétiens à s'assembler secrètement; ils n'étaient point persécutés, ni même rigoureusement recherchés; mais il existait des lois qui défendaient ces assemblées; donc ils bravaient l'autorité de ces lois.

Les calvinistes en France, où la sagesse du gouvernement commence enfin à les tolérer, ne s'exposent

ils pas à la sévérité des lois qui proscrivent leurs assemblées ?

M. de Voltaire, en recherchant comment une religion de paix et de charité avait seule produit la fureur des guerres de religion qu'aucune autre n'avait occasionnées, a donc eu raison de dire dans son *Siècle de Louis XIV* : « Ne pourrait-on pas trouver l'origine » de cette peste qui a ravagé la terre, dans l'esprit ré- » publicain qui anima les premières églises, les as- » semblées secrètes qui bravaient d'abord dans des » grottes et dans des caves l'autorité des empereurs » romains ? »

Et cela ne contrarie point ce qu'il dit ailleurs, chap. V de son *Essai sur les mœurs*, que le christianisme eut la liberté de s'étendre *en secret* sous les empereurs qui ont précédé Domitien : l'expression seule *en secret* établit un juste rapport entre les deux passages, et en éloigne toute apparence de contradiction ; parce qu'en effet, quoique les chrétiens fussent tolérés, et qu'ils eussent la liberté de pratiquer en secret leur culte et de l'étendre, ils n'en contrevenaient pas moins aux lois qui leur défendaient de s'assembler ; par conséquent ils les bravaient même sous les empereurs qui les protégeaient, et jusqu'à ce que l'entière abolition de ces lois par Constantin fit du christianisme, que cet empereur plaça à côté du trône, la religion dominante.

Après cet éclaircissement, que monsieur l'observateur des erreurs dogmatiques, et son apologiste nous permettent une question. N'est-ce que dans les temps où il a été défendu aux chrétiens de s'assembler, qu'ils ont bravé l'autorité du souverain ? Sans parler d'une infinité d'autres, à votre avis, monsieur le théologien libelliste, les chrétiens de la ligue qui portaient par ordre, et à l'exemple des ministres de

l'église, les armes et le crucifix contre Henri III et contre Henri IV; celui qui sortant du pied des autels, et son Dieu encore sur les lèvres, courut assassiner son maître; les monstres qui portèrent des mains sacriléges sur le grand et le meilleur des rois du monde, et qui, pour plaire à Dieu finirent par lui arracher la vie, au milieu d'un peuple dont il était le père; que firent-ils? étaient-ils des sujets soumis? Trouverez-vous qu'ils jouissaient sous ces princes de la plus grande liberté, et qu'ils bravaient leur autorité?

Direz-vous de ces chrétiens furieux ce que vous dites, pag. 20 de votre premier volume, de celui qui osa déchirer l'édit de Dioclétien, qu'*à la vérité ces chrétiens furent imprudens, mais après tout, généreux et zélés pour la religion.*

Vous ne pouviez guère faire un plus bel éloge d'une action aussi criminelle, si cet éloge pouvait séduire. *Qui est-ce qui ne préférerait pas à la prudence, la générosité et le zèle pour sa religion?* On sait assez que ces maximes furent celles de la ligue; vous pouviez vous dispenser de nous prouver que s'il fut alors des théologiens assez malheureux pour les prêcher aux peuples dans la chaire qu'ils appellent de vérité, il en est encore qui ont bien de la peine à les oublier.

Mais comment osez-vous les reproduire parmi nous ces maximes abominables? Espérez-vous trouver encore dans les ténèbres de l'esprit humain des dispositions qui leur soient favorables? Grâces aux soins de la philosophie, contre laquelle vous déclamez en vain, les hommes sont déclarés sur leurs devoirs, et vous ne trouverez plus de rebelles ni de parricides. Malgré vos efforts et vos persécutions, les philosophes, ces hommes que vous calomniez, parce que vous les craignez, continueront de répandre la lumière; ils ne cesseront d'apprendre aux autres ce qu'ils

se doivent, ce qu'ils doivent à leur souverain; et le fanatisme, ce monstre cruel qui n'a que trop désolé la terre, restera dans vos mains un fantôme inutile.

DES DIFFÉRENTES ESPÈCES D'HOMMES.

SECONDE FAUSSETÉ DU LIBELLISTE, ET TÉMOIGNAGE DE SON IGNORANCE.

M. de Voltaire, dit-il, tome III de l'*Essai sur les mœurs*, pag. 195 (1), dit *que la nature humaine, dont le fond est partout le même, a établi les mêmes ressemblances entre tous les hommes.*

Et pag. 8 du même volume (2), il dit *qu'il y a des peuples, des hommes d'une espèce particulière qui ne paraissent rien tenir de leurs voisins; qu'il est probable qu'il y a des espèces d'hommes différentes les unes des autres, comme il y a différentes espèces d'animaux.*

Théologien obscur, vous dites des mensonges. M. de Voltaire, en parlant de certaines différences qui se trouvent entre les peuples du Japon et nous, tome III de l'*Essai sur les mœurs*, page 195 (3), dit : « La nature humaine, dont le fond est partout le » même, a établi d'autres ressemblances entre ces peu- » ples et nous. »

Et dans le second endroit, page 8 du même volume (4) : « Il est probable que les pygmées méridio- » naux ont péri, et que leurs voisins les ont détruits; » plusieurs espèces d'hommes ont pu ainsi disparaître » de la face de la terre, comme plusieurs espèces d'a-

(1) Tom. IV, p. 287. (2) Tom. IV, p. 96.
(2) Tom. IV, p. 287. (4) Tom. IV, pag. 96.

» nimaux. Les Lapons ne paraissent point tenir de » leurs voisins, etc. »

On voit qu'il n'y a presque pas un mot dans ces deux passages qui soit dans ceux cités par le libelliste. Mais quand M. de Voltaire aurait avancé que le fond de la nature humaine est partout le même, et qu'il y a des espèces d'hommes différentes, il n'y a qu'un ignorant qui pût trouver de la contradiction dans cette proposition, et qui ne sache pas que le fond de la nature est le même pour tous les êtres. Si l'auteur doute qu'avec ce même fond il puisse y avoir des espèces différentes, on le renvoie à son propre témoignage; il peut juger s'il existe entre M. de Voltaire et lui d'autres rapports que ce fond de la nature humaine.

DE MICHEL SERVET.

TROISIÈME FAUSSETÉ DU LIBELLISTE.

M. de Voltaire assure, à ce qu'il prétend, *Essai sur les mœurs*, tome III, que *Michel Servet, qui fut brûlé vif à Genève par ordre de Calvin, niait la divinité éternelle de Jésus-Christ;* et dans la page suivante, il assure aussi que *Servet ne niait point ce dogme.*

C'est une chose merveilleuse que l'audace avec laquelle ces messieurs imaginent des absurdités pour dire des sottises.

Il y a dans le texte, *Essai sur les mœurs*, tome III, page 121 (1), en parlant de Michel Servet : « Il adop- » tait en partie les anciens dogmes soutenus par Sa- » bellius, par Eusèbe, par Arius, qui dominèrent dans » l'Orient, et qui furent embrassés au seizième siècle » par Lelio Socini. »

(1) Tom. IV, pag. 210.

Et dans la page suivante (1), après avoir rapporté le supplice que Calvin fit souffrir à Servet : « Ce qui » augmente encore l'indignation et la pitié, c'est que » Servet, dans ses ouvrages publiés, reconnaît net- » tement la divinité éternelle de Jésus-Christ. »

Si M. de Voltaire n'avait pas eu l'attention d'ajouter que c'était *dans ses ouvrages publiés que Servet reconnaissait la divinité de Jésus-Christ*, on pourrait pardonner à l'auteur d'avoir voulu mettre ces deux passages en contradiction ; mais après de telles infidélités, on ne peut que le livrer au mépris qu'il a mérité.

DE CROMWELL.

QUATRIÈME FAUSSETÉ DU LIBELLISTE.

Je voudrais bien qu'il nous dise dans quel endroit du premier volume des *Mélanges de littérature, etc.*, qu'il a l'audace de citer, il a pris que Cromwell, selon M. de Voltaire, *depuis qu'il eut usurpé l'autorité royale, ne couchait pas deux nuits dans une même chambre, parce qu'il craignait toujours d'être assassiné ; qu'il mourût, avant le temps, d'une fièvre causée par ses inquiétudes.*

Quoi qu'il en soit, on peut se précautionner contre les assassinats, et mourir avec fermeté. Plût à Dieu, Nonotte, que le brave Henri IV se fût précautionné !

Lorsque Cromwell fut parvenu à la souveraine puissance, il eut avec elle tous les soucis et tous les embarras dont elle est inséparable : il eut de plus le trouble que donnent l'usurpation, la crainte de perdre une autorité illégitime, et les soins de la conserver.

(1) Tom. IV, p. 212.

C'est ce qui a fait dire à M. de Voltaire dans ses *Mélanges* (1) :

« Il vécut pauvre et inquiet jusqu'à quarante-trois » ans ; il se baigna depuis dans le sang, passa sa vie » dans le trouble, et mourut avant le temps. »

Cet usurpateur, digne en effet de régner par son génie et par ses talens, chercha, pour conserver son autorité, à la faire aimer des Anglais ; il ne respecta point les lois, mais il les fit respecter : c'est ce qu'on trouve dans le passage suivant de la page 280 du *Siècle de Louis XIV*, tome Ier :

« Il affermit son pouvoir en sachant le réprimer à » propos ; il n'entreprit point sur les priviléges dont » les peuples étaient jaloux. »

Ce pauvre libelliste ne sait pas qu'un homme habile sait respecter les lois favorables au peuple pour renverser celles sur lesquelles le trône se fonde.

La maxime de Cromwel était de verser le sang de tout ennemi puissant, ou dans un champ de bataille, ou par la main des bourreaux ; c'est pourquoi M. de Voltaire a dit qu'il se baigna dans le sang ; mais cela n'empêchait pas qu'il ne sût réprimer son pouvoir à propos, qu'il n'eût soin que la justice fût observée, et qu'il ne ménageât le peuple : il avait besoin de s'en faire un appui, tandis qu'il immolait ceux qui pouvaient lui nuire. Ainsi il fut en même temps équitable par rapport aux peuples, et cruel envers ses ennemis ; il vécut dans le trouble, mais il y conserva une grande fermeté d'ame, et mourut avec elle.

Voilà ce qu'était Cromwell, et comment il convenait à M. de Voltaire de nous le montrer : voilà ce que

(2) Le morceau sur Cromwell qui faisait autrefois partie des *Mélanges*, fait, depuis l'édition de Kehl, partie du *Dictionnaire philosophique*.

tout le monde reconnaît dans cet homme extraordinaire, ce que l'imbécilité et la mauvaise foi appellent des contradictions.

On peut juger du reste du libelle par les articles qu'on vient de réfuter; il ne méritait pas qu'on en prît la peine, mais il était bon de prouver que les erreurs attribuées dans ce libelle à M. de Voltaire ne sont que les fourberies d'un calomniateur, et que les appplaudissemens que lui prodigue son illustre apologiste ne sont que l'éloge du crime, du mensonge et de l'ignorance, fait par un complice.

A MESSIEURS LES SIX JUIFS.

Voilà, messieurs, ce que M. Damilaville, l'un des plus savans hommes de ce siècle, écrivait à frère Nonotte. Je suis bien loin de prendre avec vous une telle liberté : vous n'êtes point de ceux qui vivent de messes et de libelles. Votre nation a commis autrefois de grandes atrocités, comme toutes les autres; ce n'est point à moi d'apesantir aujourd'hui le joug que vous portez. Si du temps de Tibère quelques pharisiens, en qualité de races de vipères, se rendirent coupables d'un crime inexprimable, dont ils ne connaissaient pas les conséquences, nesciunt quid faciunt, *je ne dois point vous haïr, je dois dire seuseulement* felix culpa ! *Je vous répète ce que mon ami, qui aimait à répéter, a dit tant de fois : le monde entier n'est qu'une famille, les hommes sont frères; les frères se querellent quelquefois; mais les bons cœurs reviennent aisément. Je suis prêt à vous embrasser, vous et monsieur le secrétaire, dont j'estime la*

science, le style et la circonspection dans plus d'un endroit scabreux.

J'ai l'honneur d'être sans la moindre rancune, et très-chrétiennement,

Messieurs,

Votre très-humble
et très-obéissant serviteur,

LA ROUPILLIÈRE.

A Perpignan, le 15 *septembre* 1776.

FIN D'UN CHRÉTIEN CONTRE SIX JUIFS ET DU DOUZIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

Préface du nouvel éditeur.

LETTRES PHILOSOPHIQUES.

Lettre Ire. *Sur les quakers* 1
Lettre II. *Sur les quakers.* . . . . . ib.
Lettre III. *Sur les quakers.* . . . . . ib.
Lettre IV. *Sur les quakers.* . . . . . ib.
Lettre V. *Sur la religion anglicane.* . . . . . ib.
Lettre VI. *Sur les presbytériens.* . . . . . ib.
Lettre VII. *Sur les sociniens, ou ariens, ou antitrinitaires.* 2
Lettre VIII. *Sur le parlement.* . . . . . ib.
Lettre IX. *Sur le gouvernement.* . . . . . ib.
Lettre X. *Sur le commerce.* 7
Lettre XI. *Sur l'insertion de la petite-vérole.* . . . . . ib.
Lettre XII. *Sur le chancelier Bacon.* 8
Lettre XIII. *Sur M. Locke.* . . . . . ib.
Lettre XIV. *Sur Descartes et Newton.* . . . . . ib.
Lettre XV. *Sur le système de l'attraction.* . . . . . ib.
Lettre XVI. *Sur l'optique de M. Newton.* 19
Lettre XVII. *Sur l'infini et sur la chronologie.* 24
Lettre XVIII. *Sur la tragédie.* 31
Lettre XIX. *Sur la comédie.* 39
Lettre XX. *Sur les seigneurs qui cultivent les lettres.* . 46
Lettre XXI. *Sur le comte de Rochester et M. Waller.* . 48
Lettre XXII. *Sur M. Pope et quelques autres poètes fameux.* . . . . . ib.
Lettre XXIII. *Sur la considération qu'on doit aux gens de lettres.* 49
Lettre XXIV. *Sur les académies.* 53
Lettre XXV. *Sur les pensées de Pascal.* . . . . . ib.
Lettre XXVI. *Sur l'ame.* . . . . . ib.
Lettre XXVII. *Sur l'incendie d'Altena.* 54
Avertissement des éditeurs de Kehl 58

LE PYRRHONISME DE L'HISTOIRE.

CHAP. Ier. *Plusieurs doutes* 60
CHAP. II. *De Bossuet.* 61
CHAP. III. *De l'Histoire ecclésiastique de Fleury.* . . . 63
Chap. IV. *De l'histoire juive.* 66
CHAP. V. *Des Égyptiens* 70
CHAP. VI. *De l'Histoire d'Hérodote.* 74
CHAP. VII. *Usage qu'on peut faire d'Hérodote.* . . . 76
CHAP. VIII. *De Thucydide* 78
CHAP. IX. *Époque d'Alexandre.* 79
CHAP. X. *Des villes sacrées* 81
CHAP. XI. *Des autres peuples nouveaux* 84
CHAP. XII. *De quelques faits rapportés dans Tacite et dans Suétone.* 87
CHAP. XIII. *De Néron et d'Agrippine.* 90
CHAP. XIV. *De Pétrone.* 94
CHAP. XV. *Des contes absurdes intitulés* Histoire *depuis Tacite.* 98
CHAP. XVI. *Des diffamations* 99
CHAP. XVII. *Des écrivains de parti.* 101
CHAP. XVIII. *De quelques contes* 104
CHAP. XIX. *De la reine Brunehaut.* . . . . . ib.
CHAP. XX. *Des donations de Pipinus ou Pepin-le-Bref à l'église de Rome.* 106
CHAP. XXI. *Autres difficultés sur la donation de Pepin aux papes.* 109
CHAP. XXII. *Fable, origine de toutes les fables.* 111
CHAP. XXIII. *Des donations de Charlemagne.* 112
CHAP. XXIV. *Que Charlemagne exerça les droits des empereurs romains.* 116
CHAP. XXV. *De la forme du gouvernement de Rome sous Charlemagne.* . . . . . ib.
CHAP. XXVI. *Du pouvoir papal dans Rome, et des patrices.* 118
CHAP. XXVII. *Sottise infâme de l'écrivain qui a pris le nom de Chiniac La Bastide du Claux, avocat au parlement de Paris.* 119
CHAP. XXVIII. *D'une calomnie abominable et d'une impiété horrible du prétendu Chiniac.* 122
CHAP. XXIX. *Bévue énorme de Chiniac.* 127

CHAP. XXX. *Anecdote historique et très-hasardée.* . . 130
CHAP. XXXI. *Autre anecdote plus hasardée.* 131
CHAP. XXXII. *De Henri IV.* . . . . . ib.
CHAP. XXXIII. *De l'abjuration de Henri IV.* 132
CHAP. XXXIV. *Bévue sur Henri IV.* 133
CHAP. XXXV. *Bévue sur le maréchal d'Ancre.* 134
CHAP. XXXVI. *Réflexion.* 135
CHAP. XXXVII. *Du dauphin François.* 136
CHAP. XXXVIII. *De Samblançai.* 137
CHAP. XXXIX. *Des templiers.* 138
CHAP. XL. *Du pape Alexandre VI.* 139
CHAP. XLI. *De Louis XIV.* 140
CHAP. XLII. *Bévues et doutes.* . . . . . ib.
CHAP. XLIII. *Absurdité et horreur.* 142

SUPPLÉMENT AU SIÈCLE DE LOUIS XIV.

Lettre à M. Roques, conseiller ecclésiastique du sérénissime landgrave de Hesse-Hombourg. 147

PREMIÈRE PARTIE. 157
SECONDE PARTIE. 190
TROISIÈME PARTIE. 205

LA DÉFENSE DE MON ONCLE.

Avertissement essentiel ou inutile sur la Défense de mon oncle. 217
Exorde. 221
CHAP. Ier. *De la Providence.* 222
CHAP. II. *L'apologie des dames de Babylone.* 223
CHAP. III. *De l'Alcoran.* 228
CHAP. IV. *Des Romains* 231
CHAP. V. *De la sodomie.* 232
CHAP. VI. *De l'inceste.* 234
CHAP. VII. *De la bestialité, et du bouc du sabbat.* . . 236
CHAP. VIII. *D'Abraham et de Ninon l'Enclos.* 239
CHAP. IX. *De Thèbes, de Bossuet et de Rollin.* . . . 243
CHAP. X. *Des prêtres ou prophètes, ou schoen d'Egypte.* . 245
CHAP. XI. *Du temple de Tyr.* 247

CHAP. XII. *Des Chinois.* 248
CHAP. XIII. *De l'Inde et du Veidam.* 251
CHAP. XIV. *Que les Juifs haïssaient toutes les nations.* . 255
CHAP. XV. *De Warburton.* 257
CHAP. XVI. *Conclusion des chapitres précédens.* . . . 261
CHAP. XVII. *Sur la modestie de Warburton, et sur son système antimosaïque.* 264
CHAP. XVIII. *Des hommes de différentes couleurs* . . . 266
CHAP. XIX. *Des montagnes et des coquilles.* 269
CHAP. XX. *Des tribulations de ces pauvres gens de lettres.* 275
CHAP. XXI. *Des sentimens théologiques de feu l'abbé Bazin. De la justice qu'il rendait à l'antiquité, et des quatre diatribes composées par lui à cet effet.* . . . 279
Première diatribe de l'abbé Bazin. Sur la cause première.. ib.
Seconde diatribe de l'abbé Bazin. Sur Sanchoniathon. . . 283
Troisième diatribe de l'abbé Bazin. Sur l'Égypte. . . . 290
Quatrième diatribe de l'abbé Bazin. Sur un peuple à qui on a coupé le nez, et laissé les oreilles. . . . 292
Épilogue. 302
CHAP. XXII. *Défense d'un général d'armée attaqué par des cuistres.* . . . . . ib.
Post-scriptum. Défense d'un jardinier 306
Dernier avis au lecteur. 307

UN CHRÉTIEN CONTRE SIX JUIFS,

OU

RÉFUTATION.

Du livre intitulé : *Lettres de quelques Juifs portugais, allemands et polonais.* 309
Avant-propos. . . . . . ib.
Iere. *Lettre de St. Jérôme..* 312
II. *Du cadran d'Ezéchias et de l'ombre qui recule, et de l'astronomie juive.* 313
III. *Si les Juifs écrivirent d'abord sur des cailloux.* . . . 316
IV. *Des gens massacrés pour avoir grasseyé en parlant.* . . ib.
V. *Du veau d'or.* 317
VI. *De la manière de fondre une statue d'or.* 319

VII. *Magnificence des Juifs, qui manquaient de tout dans le désert.* 320
VIII. *Tout est miraculeux* . . . . . ib.
IX. *De l'or potable.* 321
X. *De vingt-trois mille Juifs égorgés par leurs frères.* . . . 323
XI. *De vingt-quatre mille autres Juifs égorgés par leurs frères.* 325
XII. *Remarque sur le prince Zamri et sur la princesse Cosbi massacrés en se caressant* 327
XIII. *Quel scribe écrivit ces choses* 328
XIV. *Qui a fait la cour à des boucs et à des chèvres* . . . 329
XV. *Des sorciers* 330
XVI. *Silence respectueux.* 331
XVII. *Animaux immondes.* 332
XVIII. *Des cochons.* 333
XIX. *Peuples dispersés.* 334
XX. *Ordres de tuer.* 335
XXI. *Tolérance.* 336
XXII. *Formule de prière publique.* 341
XXIII. *Défense de sculpter et de peindre.* . . . . . ib.
XXIV. *De Jepthé.* 342
XXV. *De la femme à Michas.* 343
XXVI. *Des cinquante mille soixante et dix Juifs morts de mort subite.* . . . . . ib.
XXVII. *Si Israël fut tolérant.* 345
XXXIII. *Justes plaintes et bons conseils* 346
XXIX. *De soixante et un mille ânes, et de trente-deux mille pucelles.* 348
XXX. *Des enfans à la broche.* 350
XXXI. *Menaces de manger ses enfans* 353
XXXII. *Manger à table la chair des officiers, et boire le sang des princes.* . . . . . ib.
XXXIII. *Tout ce qui sera voué ne sera point racheté, mais mourra de mort.* 354
XXXIV. *Jephté* 355
XXXV. *Le roi Agag coupé en morceaux.* . . . . . ib.
XXXVI. *Des prophètes* 357
XXXVII. *Des sorciers et des possédés.* 358
XXXVIII. *Des serpens enchantés.* 359
XXXIX. *D'Edith femme de Loth.* 361
XL. *De Nabuchodonosor.* 362
XLI. *Des pygmées et des géans.* . . . . . ib.

XLII. *Des types et des paraboles.* 363
XLIII. *Des gens qui vont tout nus.* 365
XLIV. *D'une femme de fornication.* 366
XLV. *D'Ezéchiel encore* 367
XLVI. *Des prophètes encore.* 368
XLVII. *Accusation légère.* . . . . . ib.
XLVIII. *De l'ame et de quelques autres choses.* 369
Péroraison à M. Guénée, secrétaire des Juifs. 378

DE QUELQUES NIAISERIES.

Ire. *Sur le Kish Ibrahim* 379
IIe. *Sur Zoroastre.* 380
IIIe. *Du Sadder.* 381
IVe. *Sur l'âge d'un ancien.* 384
Ve. *Sur l'âge d'une ancienne* 385
VIe. *Sur un homme à qui sa femme valut d'assez grands présens* . . . . . ib.
VIIe. *Sur l'argent comptant.* . . . . . ib.
VIIIe. *Sur l'Égypte.* 386
IXe. *Si Sodome fut autrefois un beau jardin.* 387
Xe. *Sur le désert de Guérar ou Gérar.* . . . . . ib.
XIe. *Sur le nombre actuel des Juifs.* 388
Addition de mon ami. 389
XIIe. *Sur la circoncision.* 390
XIIIe. *Quelle fut la nation la plus barbare.* 391
XIVe. *La nation française honnie par M. le secrétaire.* . . 392
XVe. *Quel peuple le plus superstitieux?* 394
XVIe. *Quel peuple le plus brigand?* 395
XVIIe. *Sur du foin.* 396
XVIIIe. *Sur Jean Châtel piacularis, assassin de Henri IV; laquelle niaiserie tient à choses horribles.* 397
XIXe. *Sur un mot.* 399
XXe. *Sur un autre mot.* 400
XXIe. *Sur d'autres mots* . . . . . ib.
XXIIe. *Sur une corneille qui prophétisa.* 401
XXIIIe. *Des polissons.* 402
XXIVe. *Sur des mots encore.* 403
RÉPONSE ENCORE PLUS COURTE AU TROISIEME TOME JUIF. 405
Ier. *Du jubilé.* . . . . . ib.
II. *Lois militaires.* 407

III. *Filles prises en guerre.* 408
IV. *Filles égorgées.* . . . . . ib.
V. *Mères qui détruisent leur fruit.* 409
VI. *De la graisse.* . . . . . ib.
VII. *Du boudin.* 410
VIII. *De la propreté.* . . . . . ib.
IX. *De la gaîté.* 411
X. *De la gonorrhée.* 412
XI. *De l'agriculture.* . . . . . ib.
XII. *Du profond respect que les dames doivent au joyau des messieurs.* 413
XIII. *Polygamie.* . . . . . ib.
XIV. *Femmes des rois.* 414
XV. *De la défense d'approcher de sa femme pendant ses règles.* . . . . . ib.
XVI. *Du divorce et du paradis.* 416
XXII. *Permission de vendre ses enfans.* 417
XVIII. *Des supplices recherchés.* . . . . . ib.
XIX. *Encore un petit mot de Salomon.* 419
XX. *Des veaux, des cornes et des oreilles d'ânes.* 420

INCURSION SUR NONOTTE, EX-JÉSUITE.

Eclaircissement historique à l'occasion d'un libelle calomnieux contre l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations, par M. Damilaville. 423
Ier. SOTTISE DE NONOTTE. 424
IIe. — *Sur un édit de l'empereur.* . . . . . ib.
IIIe. — *Sur Marcel.* 425
IVe. — *Sur Saint Romain.* 426
Ve. — *Sur l'empereur Julien.* 427
VIe. — *Sur la légion thébaine.* 428
VIIe. — *Sur Ammien Marcellin et sur un passage important* 429
VIIIe. — *Sur Charlemagne.* 430
IXe. — *Sur les rois de France bigames.* 431
Xe. — *Sur choses plus sérieuses.* 432
XIe. — *Sur la messe.* 433
XIIe. — *Sur la confession.* . . . . . ib.
XIIIe. — *Sur Bérenger.* 436
XIVe. — *Sur le second concile de Nièce, et des images* . . ib.

XVe. — *Sur les croisades* 437
XVIe. — *Sur les Albigeois*. 438
XVIIe. — *Sur les changemens faits dans l'église*. . . . 441
XVIIIe. — *Sur Jeanne-d'Arc*. 443
XIXe. — *Sur Rapin-Thoyras*. 448
XXe. — *Sur Mahomet II, et la prise de Constantinople*. . 449
XXIe. — *Sur la taxe des péchés*. . . . . ib.
XXIIe. — *Sur le droit des séculiers de confesser*. . . . 450
XXIIIe. — *Dudit Nonotte* 451
XXIVe. — *Sur François Ier*. 452
XXVe. — *Sur la Saint-Barthélemy*. . . . . ib.
XXVIe. — *Sur le duc de Guise et les barricades*. . . . 453
XXVIIe. — *Sur le prétendu supplice de Marie-d'Arragon*.. 454
XXVIIIe. — *Sur la donation de Pépin*. 455
XXIXe. — *Sur un fait concernant le roi de France Henri III*. 456
XXXe. — *Sur la conversion de Henri IV*. 457
XXXIe. — *Sur le cardinal du Perron, et des états de* 1614. 459
XXXIIe. — *Sur la population de l'Angleterre*. 460
XXXIIIe. — *Sur l'amiral Dracke*. 461
XXXIVe. — *Sur les confessions auriculaires*. . . . . ib.
ADDITIONS *à l'éclaircissement historique sur le libelle intitulé :* Les Erreurs de M. de Voltaire, *par M. Damilaville* 463
De l'établissement du christianisme. Première fausseté du libelliste : absurdité de ses raisonnemens.. . . . 464
Des différentes espèces d'hommes. Seconde fausseté du libelliste, et témoignage de son ignorance. 468
De Michel Servet. Troisième fausseté du libelliste. . . . 469
De Cromwell. Quatrième fausseté du libelliste. 470
A messieurs les six Juifs. 472

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.